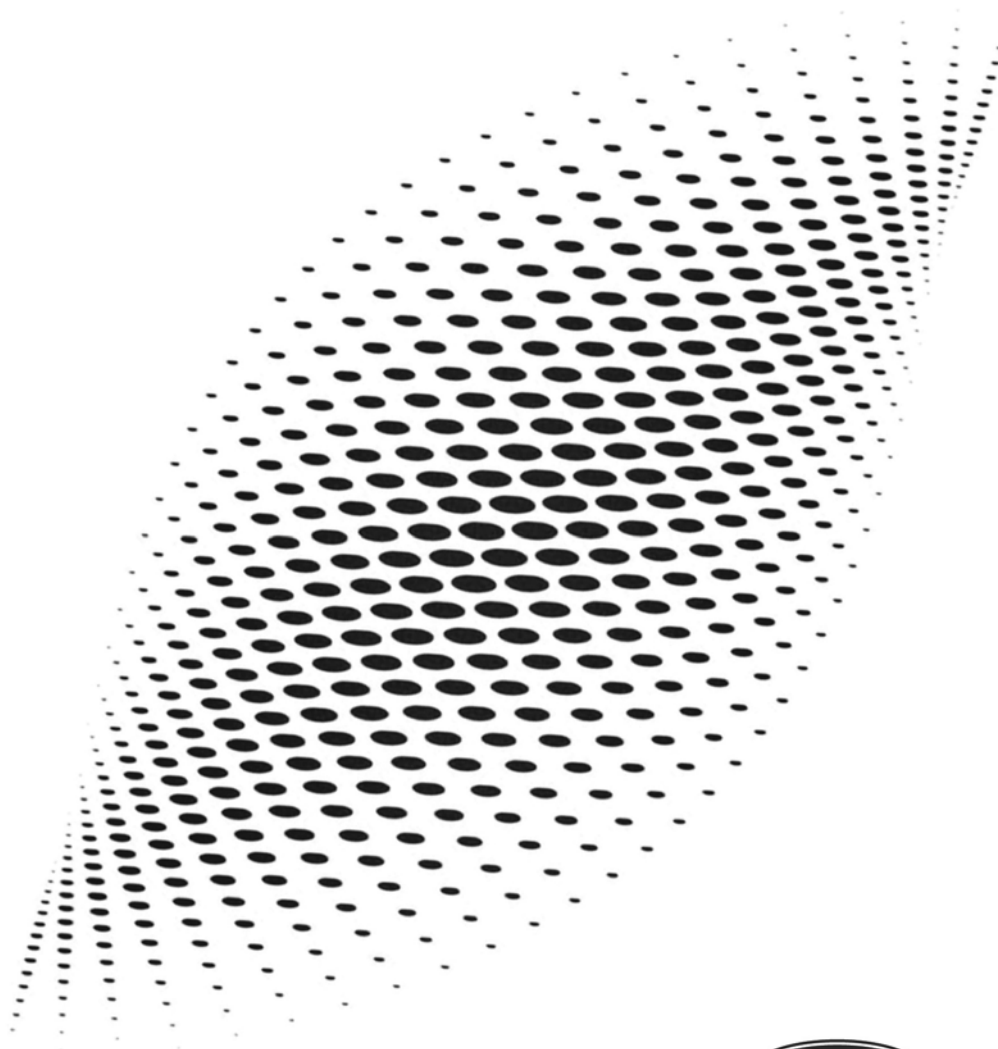


FORD **MUSTANG GTD** Manuel du Propriétaire



L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de la publication. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2024

Tous droits réservés.

Numéro de publication : -202409-20240911234106

Proposition 65 de l'état de Californie



AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Pour plus de renseignements, visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur.

Lavez-vous les mains après manipulation.

Table des matières

À propos de nous

SVT	13
Team RS	13
Ford Performance	13

Nous contacter

Nous contacter	14
----------------------	----

Introduction

À propos de cette publication	16
Utilisation de cette publication	17

Glossaire des symboles

Symboles utilisés sur le véhicule	18
Symboles utilisés sur votre tableau de bord	20

Confidentialité des données

Confidentialité des données	24
Données d'entretien	25
Données d'événement	25
Données des paramètres	26
Données de véhicule connecté	27
Données d'appareil mobile	27
Données du système d'appel d'urgence	28

Environnement

Protection de l'environnement	29
-------------------------------------	----

Recherche visuelle

Aperçu de l'intérieur	30
Aperçu de l'extérieur	31

Caractéristiques uniques

Caractéristiques uniques	32
--------------------------------	----

Sécurité enfants

Précautions pour la sécurité des enfants	35
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants	36
Dispositifs de retenue pour enfants	37
Installation de dispositifs de retenue pour enfants	38
Rehausseurs	42

Ceintures de sécurité

Précautions à l'égard des ceintures de sécurité	45
Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité	46
Mode de blocage par inertie	47
Mode de blocage automatique	47
Réglage des ceintures de sécurité pendant la grossesse	48
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité	48
Vérification des ceintures de sécurité	50
Rallonges de ceinture de sécurité	51

Personal Safety System™

Qu'est-ce que le système de sécurité personnelle	52
Fonctionnement du système de sécurité personnelle	52
Composants du système de sécurité personnelle	52

Coussins gonflables

Fonctionnement des coussins gonflables avant	53
Fonctionnement des coussins gonflables latéraux	54
Fonctionnement des protège-genoux	54
Fonctionnement du système Safety Canopy™	55

Table des matières

Précautions relatives aux coussins gonflables	56
Réglage approprié du siège conducteur et du siège passager avant	57
Enfants et coussins gonflables	58
Système de détection d'occupation du siège passager avant	58
Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable	61
Mise au rebut des coussins gonflables	63

Assistance 911

Qu'est-ce que la fonction Assistance 911	64
Fonctionnement de la fonction Assistance 911	64
Exigences relatives aux appels d'urgence	64
Limitations des appels d'urgence	65

Clés et télécommandes

Limitations de la télécommande	66
Utilisation de la télécommande	66
Retrait du panneton de clé	67
Déclenchement de l'alarme de détresse	67
Localisation de votre véhicule	68
Changement de la pile de la télécommande - LHD	68
Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue	70
Programmation de la télécommande	70
Avertissements sonores liés aux clés et télécommandes	71
Utilisation du mode Valet	71

Portes et serrures

Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule	73
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule	74

Déverrouillage automatique	74
Verrouillage automatique	75
Erreur de verrouillage	75
Carillons avertisseurs de portes et de serrures	75
Portes et serrures – Dépannage	75

Entrée sans clé

Qu'est-ce que l'entrée sans clé	78
Limitations de l'entrée sans clé	78
Réglages de l'entrée sans clé	78
Utilisation de l'entrée sans clé	79

Sécurité

Système antivol passif	80
Alarme antivol	80
Paramètres du système d'alarme antivol	81
Sécurité – Dépannage	82

Volant de direction

Réglage du volant de direction	84
Avertisseur sonore	84

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces	85
Essuie-glaces automatiques	85
Vérification des balais d'essuie-glace	86
Remplacement des balais d'essuie-glace avant	86
Lave-glaces	87
Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage	89

Éclairage extérieur

Commande de l'éclairage extérieur	90
Phares	90
Phares – Dépannage	91
Phares automatiques	91

Table des matières

Feux extérieurs	92
Feux de route automatiques	93

Éclairage intérieur

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur	96
Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant	96
Fonction d'éclairage intérieur	96
Réglage de la luminosité du tableau de bord	96
Éclairage ambiant	97
Éclairage intérieur – Dépannage	97

Glaces

Ouverture et fermeture des glaces	98
Ouverture centralisée	99
Fonction de rebond des glaces	99
Utilisation de glaces à ouverture partielle	100

Rétroviseur intérieur

Précautions relatives au rétroviseur intérieur	101
Rétroviseur intérieur à électrochrome	101

Rétroviseurs extérieurs

Réglage des rétroviseurs extérieurs	102
Rabattement des rétroviseurs extérieurs	102

Affichage du tableau de bord

Aperçu de l'affichage du tableau de bord	103
Compte-tours	103
Indicateur de vitesse	103
Jauge de carburant	104
Qu'est-ce que la sonde de température de liquide de refroidissement	104

Écran du tableau de bord

Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord	105
Personnalisation de l'affichage du tableau de bord	105

Ordinateur de bord

Accès à l'ordinateur de bord	106
Réinitialisation de l'ordinateur de bord	106
Configuration de l'ordinateur de bord	106

Démarrage à distance

Utilisation du démarrage à distance	107
Réglages du système de démarrage à distance	107

Bloc de commande de chauffage et de climatisation

Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation	109
Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation	109
Activation et désactivation de l'air recirculé	109
Activation et désactivation de la climatisation	109
Activation et désactivation du dégivrage	109
Activation et désactivation du dégivrage maximal	110
Activation et désactivation du refroidissement maximal	110
Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante	110
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle	110
Réglage de la température	111
Orientation de l'écoulement de l'air	111

Table des matières

Mode automatique	111
Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation	112
Réfrigérant du système de climatisation	113

Qualité de l'air intérieur

Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle	115
Localisation du filtre à air d'habitacle	115
Remplacement du filtre à air d'habitacle	115

Sièges avant

Précautions à l'égard des sièges avant	116
Positions assises appropriées	116
Sièges à commande manuelle	117

Système d'ouvre-porte de garage

Présentation du système d'ouvre-porte de garage	119
Précautions relatives au système d'ouvre-porte de garage et fréquences	119
Programmation du système d'ouvre-porte de garage	120
Aide supplémentaire relative au système d'ouvre-porte de garage	123

Ports USB

Emplacement des ports USB	124
Lecture multimédia avec port USB	124
Charge d'un appareil	125

Prise de courant

Qu'est-ce que la prise de courant	126
Précautions relatives à la prise de courant	126
Emplacement de la prise de courant	126

Rangement

Porte-gobelets	128
Boîte à gants	128
Console centrale	128
Porte-lunettes	129

Démarrage et arrêt du moteur

Précautions relatives au démarrage et à l'arrêt du moteur	130
Bouton-poussoir de démarrage	130
Démarrage du moteur	131
Arrêt du moteur	132
Arrêt automatique du moteur	132
Accès à la position de secours de la clé codée	134
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage	134

Carburant et ravitaillement

Précautions relatives au carburant et au ravitaillement	138
Qualité du carburant	139
Localisation de l'entonnoir à carburant	139
Panne de carburant	140
Ravitaillement	141
Capacité du réservoir de carburant	143
Carburant et ravitaillement – Dépannage	144

Catalyseur

Qu'est-ce que le catalyseur	145
Précautions relatives au catalyseur	145
Catalyseur – Dépannage	145

Boîte de vitesses automatique

Positions de la boîte de vitesses automatique	147
Changement de rapport manuel	149

Table des matières

Mode de position de point mort temporaire	150
Retour automatique à la position de stationnement (P)	151
Quitter la position de stationnement (P) à l'arrêt	151
Carillons avertisseurs de boîte de vitesses automatique	153
Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses automatique	153

Différentiel à glissement limité électronique

Qu'est-ce que le différentiel à glissement limité électronique	155
--	-----

Freins

Précautions relatives aux freins	156
Freins antiblocage	156
Freinage en cas d'accélérateur coincé	156
Emplacement du réservoir de liquide de frein	156
Vérification du niveau de liquide de frein	157
Spécification du liquide de frein	157
Freins – Dépannage	158

Frein de stationnement électrique

Qu'est-ce que le frein de stationnement électrique	161
Serrage du frein de stationnement électrique	161
Serrage du frein de stationnement électrique en situation d'urgence	161
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique	162
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique	162
Carillon avertisseur du frein de stationnement électrique	162

Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est à plat	162
---	-----

Frein de stationnement électrique – Dépannage	162
---	-----

Aide au démarrage en côte

Qu'est-ce que l'aide au démarrage en côte	164
Fonctionnement de l'aide au démarrage en côte	164
Précautions relatives à l'aide au démarrage en côte	164
Activation et désactivation de l'aide au démarrage en côte	164
Aide au démarrage en côte – Dépannage	164

Retenue automatique

Fonctionnement de la fonction de retenue automatique	165
Activation et désactivation de la retenue automatique	165
Utilisation de la fonction de retenue automatique	165
Témoins de retenue automatique	166

Antipatinage

Qu'est-ce que l'antipatinage	167
Fonctionnement de l'antipatinage	167
Activation et désactivation de l'antipatinage	167
Témoin d'antipatinage	167
Antipatinage – Dépannage	167

Contrôle de stabilité

Fonctionnement du contrôle de stabilité	168
Activation et désactivation du contrôle de stabilité	169
Témoin de contrôle de stabilité	169
Contrôle de stabilité – Dépannage	170

Table des matières

Direction

Direction assistée électrique	171
Direction – Dépannage	172

Aides au stationnement

Précautions relatives à l'aide au stationnement	173
Activation et désactivation de l'aide au stationnement	174
Aide au stationnement arrière	174
Témoins d'aide au stationnement	175
Aides au stationnement – Dépannage	176

Caméra de marche arrière

Qu'est-ce que la caméra de marche arrière	177
Précautions relatives à la caméra de marche arrière	177
Emplacement de la caméra de marche arrière	177
Lignes de guidage de la caméra de marche arrière	177
Paramètres de la caméra de marche arrière	178

Régulateur de vitesse

Qu'est-ce que le régulateur de vitesse	180
Activation et désactivation du régulateur de vitesse	180
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse	180
Annulation de la vitesse programmée	181
Reprise de la vitesse programmée	181
Témoins de régulateur de vitesse	181

Commande du mode de conduite

Qu'est-ce que la commande du mode de conduite	182
---	-----

Fonctionnement de la commande du mode de conduite	182
Sélection d'un mode de conduite	182
Modes de conduite	184
Commande du mode de conduite – Dépannage	186

Système de maintien de voie

Qu'est-ce que le système de maintien de voie	188
Fonctionnement du système de maintien de voie	188
Précautions du système de maintien de voie	188
Limitations du système de maintien de voie	189
Activation et désactivation du système de maintien de voie	189
Activation du système de maintien de voie	189
Réglages du système de maintien de voie	190
Mode d'alerte	190
Mode d'aide	190
Mode d'alerte et d'aide	191
Témoins du système de maintien de voie	191
Système de maintien de voie – Dépannage	192

Assistance pré-collision

Qu'est-ce que l'assistance pré-collision	194
Fonctionnement de l'assistance pré-collision	194
Précautions relatives à l'assistance pré-collision	195
Limitations de l'assistance pré-collision	196
Activation et désactivation de l'assistance pré-collision	197
Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision	198

Table des matières

Témoin de proximité	198
Alerte de collision	199
Freinage d'urgence automatique	199
Assistance pré-collision – Dépannage	200

Alerte conducteur

Qu'est-ce que l'alerte conducteur	202
Fonctionnement de l'alerte conducteur	202
Précautions relatives à l'alerte conducteur	202
Limitations de l'alerte conducteur	203
Activation et désactivation de l'alerte conducteur	203
Témoins d'alerte conducteur	203
Alerte conducteur – Dépannage	203

Transport de charges

Précautions relatives au transport de charges	204
Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule	205
Qu'est-ce que le poids maximal autorisé à l'essieu	205
Qu'est-ce que le poids total autorisé en charge	205
Qu'est-ce que le poids total roulant autorisé	205
Calcul de la charge utile	206
Calcul de la limite de charge	206

Traction d'une remorque

Précautions relatives à la traction d'une remorque	209
--	-----

Conseils de conduite

Précautions à prendre par temps froid	210
Conduite dans la neige et sur la glace	210
Rodage	210

Conduite économique	210
Conduite dans l'eau peu profonde	211
Couvre-plancher	212

Renseignements sur les collisions et les pannes

Assistance dépannage	213
Activation et désactivation des feux de détresse	214
Démarrage-secours du véhicule	215
Système d'alerte après une collision	218
Freinage après collision	218
Arrêt automatique du moteur en cas de collision	219
Remorquage de récupération	219
Transport du véhicule	220
Circuit de refroidissement à protection totale	221

Remorquage du véhicule

Précautions pour le remorquage du véhicule	223
Remorquage occasionnel du véhicule	223
Remorquage d'urgence	223

Fusibles

Précautions relatives aux fusibles	224
Boîtier de fusibles du compartiment moteur	224
Boîtier de raccordement batterie	228
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie	229
Boîtier de fusibles haute intensité	233
Détermination des types de fusibles	233
Fusibles – Dépannage	233

Entretien

Précautions pour l'entretien	234
Ouverture et fermeture du capot	234

Table des matières

Dépose et pose du panneau technique	235
Aperçu sous le capot	237
Huile moteur	238
Filtre à air du moteur	240
Liquide de refroidissement	242
Aperçu du montage de la courroie d'entraînement	247
Batterie 12 volts	247
Batterie 12 volts – Dépannage	250
Réglage des phares	252
Ampoules extérieures	253
Ampoules intérieures	253

Spécifications du véhicule

Spécifications du moteur	254
Pièces Motorcraft	255

Utilisation sur circuit

Utilisation sur circuit	256
-------------------------------	-----

Entretien du véhicule

Produits de nettoyage	269
Nettoyage de l'extérieur	270
Nettoyage de l'habitacle	272
Réparation de dommages mineurs à la peinture	275
Cirage du véhicule	275

Trousses de carrosserie

Précautions relatives au nécessaire de façonnage de carrosserie	276
---	-----

Entreposage du véhicule

Préparation du véhicule pour l'entreposage	277
Au terme de l'entreposage	278

Renseignements sur les roues et les pneus

Emplacement de l'étiquette de pneus	279
Cotes uniformisées de qualité des pneus du ministère des Transports des États-Unis	279
Renseignements sur le flanc du pneu	281
Terminologie du pneu	286
Remplacement des pneus	287
Utilisation de pneus d'été	290

Entretien des pneus

Vérification de la pression des pneus	291
Gonflage des pneus	291
Inspection de l'usure des pneus	292
Inspection des pneus pour vérifier la présence de dommages	293
Vérification des corps de valve de roue	298
Permutation des pneus	298

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire

Le nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu, de quoi s'agit-il?	300
Précautions relatives au nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu	300
Emplacement du nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu	300
Composants du nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu	301
Utilisation du nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu	301

Système de surveillance de la pression des pneus

Qu'est-ce que le système de surveillance de la pression des pneus	307
---	-----

Table des matières

Présentation du système de surveillance de la pression des pneus	307
Précautions relatives au système de surveillance de la pression des pneus	308
Limitations du système de surveillance de la pression des pneus	308
Affichage des pressions de pneu	309
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage	309

Remplacement d'une roue

Changement d'un pneu crevé	312
Écrous de roue	314

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule	316
---	-----

Véhicule connecté

Qu'est-ce qu'un véhicule connecté	317
Exigences relatives au véhicule connecté	317
Limitations du véhicule connecté	317
Connexion du véhicule à un réseau mobile	317
Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi	317
Réglages de véhicule connecté	318
Véhicule connecté – Dépannage	318

Point d'accès du véhicule

Réglage d'un point d'accès du véhicule	320
Paramètres du point d'accès du véhicule	320
Point d'accès du véhicule – Dépannage	321

Système audio

Système audio – Précautions	322
Activation et désactivation de l'autoradio	322

Boutons de commande multimédia	322
Réglage du volume	323
Réglage de présélection	323
Réglage des paramètres de son	323
Réglage de la date et de l'heure	323
Radio AM-FM	323
Radio numérique	324
Radio par satellite	326
Système audio – Dépannage	328

Écran du système d'information et de divertissement

Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement	332
Écran d'accueil	332
Barre d'état	333
Écran d'information sur demande	334
Réglages	334
Menu d'assistance conducteur	334
Redémarrage de l'écran du système d'information et de divertissement	335

Ma Mustang

Aperçu du menu Ma Mustang	336
Track Apps	337
Indicateurs auxiliaires	342
Mode de conduite personnalisé	343
Thème de l'écran du tableau de bord	344
MyColor	344

Interaction vocale

Service d'assistance Ford	345
---------------------------------	-----

Alexa intégré

Qu'est-ce qu'Alexa intégré	347
Exigences relatives à Alexa intégré	347

Table des matières

Ouverture d'une session dans votre compte	347
Utilisation d'Alexa intégré	347
Paramètres d'Alexa intégré	348

Téléphone

Précautions relatives au téléphone	349
Connexion de votre téléphone	349
Menu du téléphone	349
Appel et réception d'appel	351
Envoi et réception d'un message texte	352
Activation et désactivation des notifications de messages texte	353
Activation d'applications sur un appareil mobile	353
Activation et désactivation d'Apple CarPlay	354
Activation et désactivation d'Android Auto™	354

Bluetooth®

Connexion d'un appareil Bluetooth®	356
Lecture multimédia avec Bluetooth®	356

Navigation

Navigation connectée	357
Accès à la navigation	357
Mises à jour cartographiques du système de navigation	357
Réglage de la carte	357
Circulation en direct	357
Définition d'une destination	358
Points de passage	358
Guidage d'itinéraire	359

Mises à jour logicielles du véhicule

Mises à jour logicielles du véhicule	360
Réglages de mise à jour du logiciel	361

Indicateurs de la mise à jour du logiciel	362
---	-----

Réinitialisation du système du véhicule

Exécution de la réinitialisation du système	363
---	-----

Accessoires

Accessoires	364
-------------------	-----

Entretien périodique

Entretien périodique	366
Renseignements généraux relatifs à l'entretien	369

Informations client

Programme Auto Line du Better Business Bureau	375
Programme de médiation et d'arbitrage	376
Déclaration des défauts compromettant la sécurité aux États-Unis	376
Déclaration des défauts compromettant la sécurité au Canada	377
Mention de droits d'auteur de logiciels tiers	378
Étiquettes de certification de fréquence radio	378
Perchlorate	421
Pièces de rechange recommandées	421
Équipement de communication mobile	422
Règlement de la Federal Highway Administration	423
Contrat de licence de l'utilisateur final	423
Norme d'émission	452
Options uniques d'exportation	453
Renseignements sur la garantie	454

Table des matières

Annexes

Compatibilité électromagnétique456

À propos de nous

SVT

Créée en 1991, la division SVT de Ford est née d'une volonté de produire à petite échelle des véhicules hautes performances pour les passionnés de la conduite – et non pas simplement pour se déplacer d'un point A à un point B.

Dans le but de satisfaire ces conducteurs enthousiastes, Ford a trié sur le volet des employés de diverses compétences et les a regroupés en une petite unité interfonctionnelle constituée d'ingénieurs et de responsables de la planification du produit, avec une mission commune : Créer des véhicules spécialement conçus pour répondre aux besoins spécifiques des amateurs de conduite les plus exigeants.

Plus de 400 000 véhicules SVT et Ford Performance ont été produits depuis l'année-modèle 1993. Parmi eux, les véhicules Mustang Cobra SVT et Cobra R, F-150 Lightning SVT, Contour SVT, Focus SVT, Ford GT, Shelby GT350, Shelby GT500, GT500KR et le F-150 Raptor SVT.

TEAM RS

L'histoire de l'équipe de développement RS se décline sur une soixantaine d'années, depuis l'apparition de la Lotus Ford Cortina et des Escort Twin Cam au milieu des années 1960, en passant par les premières Escort d'appellation RS dans les années 1970, jusqu'à la création du service d'ingénierie SVE en 1980. Au cours des années 1980 et 1990, l'équipe SVE a conçu nombre de véhicules allant des routières performantes estampillées XR et RS aux voitures d'exception homologuées comme l'emblématique Sierra Cosworth RS500. Le premier véhicule ST (technologie sportive) a fait son apparition en 1996, avec la Mondeo ST24. Le fruit de la

première collaboration entre les équipes hautes performances européenne et nord-américaine de Ford a vu le jour en 2002, avec la ST170 en Europe et la Focus SVT en Amérique du Nord. En 2003, l'équipe de développement RS a remplacé l'équipe SVE en Europe, avec la fusion en une seule équipe du personnel voitures hautes performances et sport automobile. L'équipe de développement RS a par la suite donné naissance à la Fiesta ST en 2004, à la Focus ST en 2005 et à la Focus RS en 2009.

FORD PERFORMANCE

Bienvenue dans la famille Ford Performance!

L'équipe de véhicules spéciaux SVT et l'équipe de développement RS ont officiellement commencé à collaborer en 2009. En 2015, ces deux équipes, ainsi que Ford Racing, ont été formellement combinés pour créer une seule équipe appelée Ford Performance. Au sein de Ford Motor Company, Ford Performance est responsable de tous les produits et activités au niveau mondial liés aux performances et à la course automobile. Votre véhicule Ford Performance représente le meilleur de ce que Ford Performance est capable d'offrir à travers le monde. Votre véhicule a été conçu et mis au point dans le respect des quatre grands principes du groupe Ford Performance : Performance, substance, exclusivité et valeur. Nous sommes fiers de ces réalisations et nous sommes heureux que vous nous ayez choisis.

Nous contacter

Pour obtenir de l'aide ou des clarifications sur les politiques et les procédures, veuillez communiquer avec le Centre de relation avec la clientèle.

États-Unis

Ford Motor Company
Centre de relation avec la clientèle
PO Box 6248
Dearborn, MI 48126
1 800 392-3673 (FORD)
ATME pour les malentendants :
7-1-1 (si offert par votre fournisseur de services téléphoniques)
<https://fr.ford.ca/help/contact/>

Ford Credit – É.-U. uniquement

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location longue durée pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si vous avez financé l'achat ou la location longue durée du véhicule auprès de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour obtenir une assistance, composez le 1 800 727-7000, ou pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site www.ford.com/finance.

Canada

Centre de relation avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 565-3673 (FORD)
ATME pour les malentendants :
7-1-1 (si offert par votre fournisseur de services téléphoniques)
www.ford.ca

Australie

Ford Motor Company of Australia Pty Ltd.
Centre de relation avec la clientèle
Private Mail Bag 5
Campbellfield, Victoria, 3061
Téléphone : (13 FORD) 13 3673
Courriel : foacust1@ford.com

Nouvelle-Zélande

Ford Motor Company
Aux soins de : Customer Relationship
Centre
Private Bag 76912
Manukau City 2241
Téléphone : 0800 367 369 (FORDNZ)
Courriel : fnzcust@ford.com

Chine – Véhicule importé

Centre de relation avec la clientèle
Téléphone : 400-690-1886
Site Web : <https://www.ford.com.cn/>

Chine – Chang'An Ford

Centre de relation avec la clientèle
Téléphone : 800-810-8168
Tél. mobile : 400-887-7766
Site Web : <https://www.ford.com.cn/>

Marchés directs d'Asie-Pacifique (APDM)

Courriel : apemcrc@ford.com

Caraïbes, Amérique centrale et Israël

Ford Motor Company
Ford Export Operations
Aux soins de : Owner Relations
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, MI 48101
Télécopieur : (313) 390-0804
Téléphone : (800) 841-3673
Adresse courriel : atnclien@ford.com

Nous contacter

Îles Vierges américaines et Porto Rico

Ford Motor Company
Ford Export Operations
Aux soins de : Owner Relations
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, MI 48101
Téléphone : (800) 841-3673
Adresse courriel : atnclien@ford.com

Argentine

Téléphone : 0800-888-3673

Brésil

Site Web : www.ford.com.br
Téléphone : 0800-703-3673
Courriel : central@ford.com

Afrique du Nord

Courriel : nafcrc@ford.com

Afrique du Sud

Téléphone : 0860011022
Courriel : fordcr2@ford.com

Afrique du Sud du Sahara

Courriel : ssacrc@ford.com

Porto Rico

Ford International Business Development,
Inc.
C.P. 11957
Caparra Heights Station
San Juan, PR 00922-1957
1 800 392-3673 (FORD)
Télécopieur : (313) 390-0804
Courriel : prcac@ford.com
www.ford.com.pr

Moyen-Orient

Centre de relation avec la clientèle Ford
pour le Moyen-Orient
C.P. 21740
Dubai, Émirats arabes unis
Téléphone : 80004441066
Numéro sans frais pour le Royaume
d'Arabie saoudite : 8008443673
Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain
et Mobily en Arabie saoudite : 800850078
Koweït : 22280384
Numéro de téléphone local pour le Koweït :
+965 1 898900
Télécopieur : +971 4 3327266
Courriel : menacac@ford.com
www.me.ford.com

Corée du Sud

Centre de relation avec la clientèle
Téléphone : +82-02-1600-6003
Courriel : infokr1@ford.com
Service de répartition d'urgence, composez
le : 080-300-3673

Philippines

Téléphone : 02-88669408
Courriel : emailus@ford.com

Taiwan

Téléphone : 0800-032100
705 Zhonghua Rd., Sec. 1
Zhongli District, Taoyuan, Taiwan, 32068

Thaïlande

Téléphone : 1383
Courriel : fordthai@ford.com

Vietnam

Téléphone : 1800588888
Courriel : fordvn@ford.com

Introduction

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.



AVERTISSEMENT: Le non-respect de la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de feu, de blessures graves, voire la mort.

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps d'apprendre à connaître votre véhicule pour profiter d'une conduite plus plaisante et sécuritaire. Servez-vous de cette publication, que ce soit à l'écran du système d'information et de divertissement du véhicule, en format imprimé, dans l'Appli mobile Ford ou en ligne, pour vous familiariser avec les fonctions de votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez l'information imprimée à l'intention du propriétaire à l'acheteur lorsque vous vendez ce véhicule.

Fonctions et options

Cette publication décrit des fonctions et des options offertes sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Elle peut décrire des options non offertes sur votre véhicule.

Fournir des commentaires

Si vous souhaitez faire part de vos commentaires à l'équipe du manuel du propriétaire, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse OWNERMANUALFEEDBACK@ford.com.

Vous ne recevrez pas une réponse directe par courriel. Votre soumission sera examinée et les changements nécessaires seront apportés au contenu du manuel du propriétaire.

Pour nous aider dans l'examen de votre soumission, veuillez fournir les renseignements suivants :

- Le modèle de votre véhicule
- Le pays dans lequel votre véhicule a été acheté
- La section du manuel du propriétaire qui doit être examinée

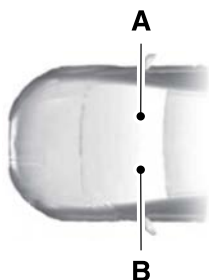
Illustrations

Nota : Certaines illustrations de la présente publication peuvent montrer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Emplacement des composants

Ce manuel pourrait qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.

Introduction



- A Côté droit.
B Côté gauche.

Accès au manuel du propriétaire numérique

La version en ligne du Manuel du propriétaire peut contenir les derniers renseignements, qui peuvent être légèrement différents de la version électronique du Manuel du propriétaire fournie avec votre véhicule. Nous recommandons de mettre à jour le Manuel du propriétaire numérique du véhicule intégré au véhicule lorsque vous y êtes invité à l'aide des mises à jour à distance.

Véhicules avec écran du système d'information et de divertissement au format portrait

L'application Manuel du propriétaire se trouve dans la liste d'applications.

Véhicules avec écran du système d'information et de divertissement au format paysage

Selon la version de votre véhicule, l'application Manuel du propriétaire est située dans la liste des applications ou des fonctions.

Accès au manuel du propriétaire imprimé et numérique

Manuel du propriétaire en ligne

- Par la boutique d'applications de votre appareil, vous pouvez télécharger l'Appli mobile Ford.
- Vous pouvez consulter le site Web Ford de votre région.

Nota : Pour trouver le site Web Ford de votre région, consultez <https://corporate.ford.com/operations/locations/global-links.html>.

Nota : Nous recommandons fortement de télécharger une copie du manuel du propriétaire et de l'avoir à portée de main lorsque vous conduisez et pour consulter l'information lorsque vous n'êtes pas dans le véhicule.

Manuel du propriétaire imprimé

Aux États-Unis et au Canada, consultez www.helminc.com ou voyez un concessionnaire autorisé.

En Europe, consultez www.z-order.de ou voyez un concessionnaire autorisé.

Pour tous les autres pays, voyez votre concessionnaire autorisé.

UTILISATION DE CETTE PUBLICATION

Pour trouver rapidement de l'information sur votre véhicule, utilisez la fonction de recherche de mots dans l'application Manuel du propriétaire.

Glossaire des symboles

SYMBOLES UTILISÉS SUR LE VÉHICULE

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Coussin gonflable



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Système de freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie



Acide de batterie



Moteur de ventilateur



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Circuit de freinage



Circuit de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Frein de stationnement électrique



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement du moteur



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Antibrouillards avant

Glossaire des symboles

	Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Témoin d'anomalie (MIL)
	Porte-fusibles		Respectez les consignes d'utilisation
	Feux de détresse		Alarme de détresse
	Feux de route		Module d'aide au stationnement
	Oubli des phares allumés		Feux de stationnement
	Lunette arrière chauffante		Coussin gonflable passager activé
	Contrôle descente		Coussin gonflable passager désactivé
	Commande de l'avertisseur sonore		Liquide de direction assistée
	Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur		Glaces électriques avant et arrière
	Cric		Verrouillage des glaces à commande électrique
	Conservez hors de la portée des enfants		Doit être effectué par un technicien certifié
	Commande d'éclairage		Avertissement de sécurité
	Bas niveau de carburant		Consultez le Manuel du propriétaire
	Avertissement de basse pression des pneus		Consultez le Manuel de réparation et d'entretien
	Maintenez un niveau de liquide approprié		Coussin gonflable latéral

Glossaire des symboles



Protégez-vous les yeux



Contrôle de stabilité



Contrôle de stabilité désactivé



Contrôle en sentiers



Clignotant



Système de dégivrage de pare-brise



Système de balayage d'essuie-glaces



Lave-glace et essuie-glace de pare-brise

SYMBOLES UTILISÉS SUR VOTRE TABLEAU DE BORD

Selon les options, le marché et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains symboles ne sont pas disponibles.

Éclairage et signalisation



Feux de route. Voir **Témoins de phares** (page 90)..



Feux de route automatiques. Voir **Témoins de feux de route automatiques** (page 95)..



Feux antibrouillards arrière. Voir **Témoins de feux extérieurs** (page 93)..



Clignotant – droit. Voir **Activation et désactivation des clignotants** (page 92)..

Voir **Témoins de feux extérieurs** (page 93)..



Clignotant – gauche. Voir **Activation et désactivation des clignotants** (page 92)..

Voir **Témoins de feux extérieurs** (page 93)..



Feux de position et latéraux. Voir **Témoins de phares** (page 90)..



Défaillance d'une ampoule extérieure. Voir **Tableau des spécifications des ampoules extérieures** (page 253)..

Freins



Défaillance des freins. Voir **Freins – Témoins** (page 158)..



Défaillance des freins. Voir **Freins – Témoins** (page 158)..



Anomalie du frein de stationnement électrique. Voir **Frein de stationnement électrique – Témoins** (page 162)..



Dysfonctionnement des freins antiblocage. Voir **Témoins du système de freinage antiblocage** (page 156).. Voir **Freins – Témoins** (page 158)..



Retenue automatique des freins. Voir **Témoins de retenue automatique** (page 166)..



Retenue automatique des freins désactivée ou non disponible. Voir **Témoins de retenue automatique** (page 166)..

Glossaire des symboles

Visibilité



Niveau de liquide de lave-glace. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces – Témoins** (page 89)..

Moteur



Anomalie du moteur. Voir **Démarrage et arrêt du moteur – Témoins** (page 134).. Voir **Liquide de refroidissement – Témoins** (page 246)..



Pression d'huile moteur. Voir **Démarrage et arrêt du moteur – Témoins** (page 134)..



Température du liquide de refroidissement du moteur. Voir **Liquide de refroidissement – Témoins** (page 246)..



Auto Start/Stop.



Auto Start/Stop désactivé ou non disponible.

Carburant



Carburant. Voir **Carburant et ravitaillement – Témoins** (page 144)..

Boîte de vitesses



Anomalie du groupe motopropulseur non liée aux émissions. Voir **Démarrage et arrêt du moteur – Témoins** (page 134)..

Maîtrise du véhicule



Mode de conduite sélectionnable – normal. Voir **Normal** (page 185)..



Mode de conduite sélectionnable – sport. Voir **Sport** (page 185)..



Mode de conduite sélectionnable – Piste. Voir **Piste** (page 185)..



Mode de conduite sélectionnable – glissant. Voir **Glissant** (page 185)..



Mode de conduite sélectionnable – Piste d'accélération. Voir **Piste d'accélération** (page 184)..



Mode de conduite sélectionnable – Personnalisé. Voir **Personnalisé** (page 184)..



Mode de suspension – Normal. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode de suspension – Sport. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode de suspension – Piste. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode de suspension - piste plus. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode de suspension – Accélération. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode de direction – Normal. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode de direction – sport. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..

Glossaire des symboles



Mode de direction – confort. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode d'échappement - embout unique - normal. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode d'échappement - embout unique - sport. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode d'échappement - embout unique - piste. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode d'échappement - embout unique - silencieux. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Mode d'échappement - embout unique - silencieux. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Contrôle de lancement – prêt Voir **Commande de lancement** (page 341)..



Contrôle de lancement – actif. Voir **Commande de lancement** (page 341)..



Contrôle de lancement – désactivé ou non disponible. Voir **Commande de lancement** (page 341)..



Maintien de régime – prêt. Voir **Commande de lancement** (page 341)..



Maintien de régime – actif. Voir **Commande de lancement** (page 341)..



Maintien du régime – désactivée ou non disponible. Voir **Commande de lancement** (page 341)..



Soulèvement de l'avant. Voir **Caractéristiques uniques** (page 32)..

Assistance au conducteur



Régulateur de vitesse. Voir **Témoins de régulateur de vitesse** (page 181)..



Aide au maintien de voie. Voir **Témoins du système de maintien de voie** (page 191)..



Système d'aide au maintien de voie désactivé. Voir **Témoins du système de maintien de voie** (page 191)..

Sécurité



Ceinture de sécurité. Voir **Témoins de rappel de bouclage de ceinture de sécurité** (page 48)..



Coussin gonflable. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 61)..



Système de contrôle de stabilité actif ou non disponible. Voir **Témoin de contrôle de stabilité** (page 169)..



Désactivation du contrôle électronique de stabilité. Voir **Témoin d'antipatinage** (page 167).. Voir **Commande du mode de conduite – Témoins** (page 186)..

Glossaire des symboles



Défaillance d'un pneu/basse pression des pneus. Voir

Qu'est-ce que le système de surveillance de la pression des pneus (page 307).. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus – Témoins** (page 309)..



Système d'alerte de collision avant Voir **Fonctionnement de l'assistance pré-collision**

(page 194)..



Système d'alerte de collision avant désactivé ou non disponible. Voir **Assistance pré-collision – Témoins** (page 200)..



Système d'alerte au conducteur désactivé ou indisponible. Voir **Témoins d'alerte conducteur**

(page 203)..



Porte(s) ouverte(s). Voir **Portes et serrures – Témoins** (page 75)..

Sécurité



Commande d'ouverture de capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 234)..



Ouverture du coffre.

Circuits électriques



Niveau de charge de la batterie. Voir **Catalyseur – Témoins** (page 145).. Voir **Batterie**

12 volts – Témoins (page 250)..

Confidentialité des données



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un dispositif enfichable sans fil à la prise de diagnostic. Des tiers non autorisés pourraient accéder aux données du véhicule et nuire au bon fonctionnement des systèmes liés à la sécurité. N'autorisez que des ateliers d'entretien qui suivent nos instructions d'entretien et de réparation à brancher leur équipement à la prise de diagnostic.

Nous respectons votre vie privée et nous nous engageons à la protéger. L'information présentée dans cette publication était correcte à la date d'impression. Cependant, les technologies évoluent rapidement et nous vous recommandons de consulter le site Web Ford de votre région pour en savoir plus sur les nouveautés.

Votre véhicule est doté de modules de commande électroniques qui peuvent enregistrer des données et les stocker de manière temporaire ou permanente. Ces données peuvent indiquer l'état de votre véhicule, les exigences d'entretien du véhicule, les événements et les défaillances. Les types de données qui peuvent être enregistrées sont décrits dans cette section. Certaines des données enregistrées sont stockées dans le journal d'événements ou d'erreurs.

Nota : Les journaux d'erreurs sont réinitialisés à la suite d'une réparation ou d'un entretien.

Nota : Nous pouvons transmettre des informations sur demandes des autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales et de tiers détenant un pouvoir légal ou par une procédure judiciaire. Ces informations peuvent être utilisées dans un cadre légal.

Exemples de données enregistrées :

- Fonctionnement des composants du système, par ex. le niveau de carburant, la pression des pneus et le niveau de charge de la batterie.
- Véhicule et composants, comme la vitesse de rotation des roues, la décélération, l'accélération latérale et l'état de la ceinture de sécurité.
- Événements et erreurs dans les systèmes essentiels, comme les phares et les freins.
- Réponses des systèmes en situation de conduite, comme le déploiement des coussins gonflables et le contrôle de stabilité.
- Conditions ambiantes, comme la température.

Certaines de ces données, quand elles sont combinées à d'autres renseignements, comme un rapport d'accident, des dommages au véhicule ou des déclarations de témoins, peuvent être associées à une personne spécifique.

Services proposés

Si vous utilisez nos services, nous collectons et utilisons les données, comme l'information sur le compte, la localisation du véhicule et les caractéristiques de conduite qui peuvent vous identifier. Nous transmettons ces données au moyen d'une connexion protégée dédiée. Nous ne collectons et n'utilisons ces données que pour vous permettre d'utiliser les services auxquels vous êtes abonné, avec votre consentement ou si autorisé par la loi. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités des services auxquels vous êtes abonné.

Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Confidentialité des données

Services proposés par des tiers

Nous vous recommandons d'étudier les modalités et les politiques de confidentialité de tous les services équipés sur votre véhicule auxquels vous êtes abonné. Nous ne prenons aucune responsabilité en ce qui concerne les services fournis par des tiers.

SiriusXM avec 360L peut utiliser le modem (selon l'équipement). Pour désactiver cette fonction, désactivez le paramètre SiriusXM avec 360L ou de connectivité du véhicule. Voir **Activation et désactivation du modem** (page 317)..

DONNÉES D'ENTRETIEN

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous, p. ex., vos coordonnées, pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les

anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : Si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays.

DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Un enregistreur de données d'événement sert essentiellement à enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un coussin gonflable ou lors d'un impact avec un

Confidentialité des données

obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches.

L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant un bref intervalle de temps, ne dépassant généralement pas 30 secondes.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- La façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule.
- Le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers.
- La mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein.
- La vitesse du véhicule.
- L'angle de braquage du volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation grave d'accident survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'enregistreur de données d'événement dans les conditions normales de conduite et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident) n'est enregistré. Cependant, des tiers, comme les services de police, pourraient combiner les données de l'enregistreur de données d'événement avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire des données enregistrées par un enregistreur de données d'événement, du matériel spécialisé est nécessaire et un accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement s'impose. Outre le constructeur du véhicule, des tiers, tels que les services de police, en possession d'un tel équipement, peuvent lire ces données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement.

DONNÉES DES PARAMÈTRES

Votre véhicule est doté d'un module de commande électronique qui peut enregistrer des données en fonction de vos paramètres personnalisés. Les données sont enregistrées localement dans le véhicule ou sur les appareils connectés, par exemple, une clé USB ou un lecteur de musique. Vous pouvez effacer certaines de ces données, et également choisir de les partager via des services auxquels vous êtes abonnés.

Données pratiques et de confort

Exemples de données enregistrées :

- Position du siège et du volant de direction.
- Réglages de la régulation de température.
- Préréglages de l'autoradio.

Données de divertissement

Exemples de données enregistrées :

- Musique, vidéos ou couverture d'album.
- Contacts et entrées correspondantes dans le carnet d'adresses.
- Destinations de navigation.

DONNÉES DE VÉHICULE CONNECTÉ



Le modem est doté d'une carte SIM. Le modem a été activé lors de la construction du véhicule et il transmet périodiquement des messages pour rester connecté au réseau cellulaire, pour recevoir des mises à jour logicielles automatiques et pour nous transmettre des données liées au véhicule, comme des renseignements de diagnostic. Ces messages peuvent comporter des renseignements qui identifient votre véhicule, la carte SIM et le numéro de série électronique du modem. Les prestataires de service de réseau téléphonique cellulaire peuvent avoir accès à plus de renseignements, par ex. l'identification de la tour du réseau cellulaire. Pour de plus amples informations sur notre politique de confidentialité, visitez le site www.FordConnected.com ou reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : *Le modem continue de transmettre cette information à moins que vous le désactiviez ou que vous l'empêchiez de partager les données du véhicule en modifiant ses paramètres. Voir **Véhicule connecté** (page 317)..*

Nota : *Le service peut être non disponible ou interrompu pour plusieurs raisons, par ex. les conditions topographiques ou environnementales et la couverture du plan de données.*

Nota : *Pour déterminer si votre véhicule est équipé d'un modem, visitez le site www.FordConnected.com.*

DONNÉES D'APPAREIL MOBILE

Si vous connectez un appareil mobile à votre véhicule, vous pouvez afficher des données de votre appareil sur l'écran tactile, comme la musique et une couverture d'album. Vous pouvez partager les données de votre véhicule avec les applications mobiles sur votre appareil par l'intermédiaire du système.

Les applications mobiles fonctionnent avec votre appareil connecté qui nous envoie des données aux États-Unis. Les données sont chiffrées et comprennent, par exemple, votre numéro d'identification du véhicule, le numéro de série du module SYNC, le kilométrage, les applications activées, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire au service, au dépannage et à l'amélioration continue, ainsi que pour vous offrir des produits et services qui peuvent vous intéresser, en fonction de vos préférences et lorsque la loi l'autorise.

Si vous connectez un téléphone cellulaire au système, le système crée un profil qui réalise le couplage avec ce téléphone cellulaire. Le profil de ce téléphone cellulaire offre davantage de fonctions mobiles et améliore l'utilisation. Ce profil comprend par exemple, des données du répertoire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système.

Si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible de l'appareil. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignnant toute activité récente du système.

Confidentialité des données

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous ne souhaitez plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter la réinitialisation du système pour effacer toute information enregistrée. Voir **Exécution de la réinitialisation du système** (page 363)..

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver les systèmes d'appel d'urgence exigés par la loi.

Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module du véhicule.

Pour en savoir plus sur notre politique de confidentialité, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

Nota : Pour déterminer si votre véhicule est équipé de la technologie de connectivité, visitez le site www.FordConnected.com.

DONNÉES DU SYSTÈME D'APPEL D'URGENCE

Lorsque le système d'appel d'urgence est activé, il peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un coussin gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du système d'appel d'urgence peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés des services d'urgence à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas le système d'appel d'urgence.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Chez Ford, la durabilité est une priorité. Nous recherchons constamment des moyens de réduire notre empreinte sur la planète tout en offrant à nos clients des produits exceptionnels construits par une entreprise forte. La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur nos initiatives et progrès en matière de durabilité, visitez www.sustainability.ford.com.

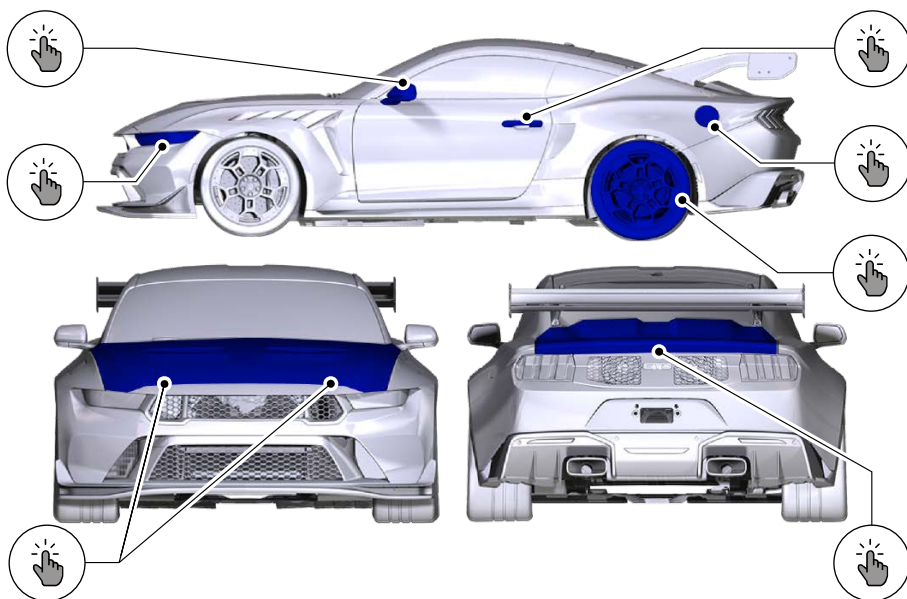
Recherche visuelle

APERÇU DE L'INTÉRIEUR



- A Voir **Commande de l'éclairage extérieur** (page 90)..
- B Voir **Activation et désactivation du régulateur de vitesse** (page 180)..
- C Voir **Changement de rapport manuel** (page 149)..
- D Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..
- E Voir **Aperçu de l'affichage du tableau de bord** (page 103)..
- F Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..
- G Voir **Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement** (page 332)..
- H Voir **Caractéristiques uniques** (page 32)..
- I Voir **Aperçu du menu Ma Mustang** (page 336)..
- J Voir **Aperçu de Track Apps** (page 337)..

APERÇU DE L'EXTÉRIEUR



- A Voir **Rabattement des rétroviseurs extérieurs** (page 102)..
- B Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du panneton de clé** (page 73)..
- C Voir **Ravitaillement de votre véhicule** (page 141)..
- D Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 312)..
- E Voir **Dépose et pose du panneau technique** (page 235)..
- F Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 234)..
- G Voir **Utilisation des feux de route** (page 90)..

Caractéristiques uniques

Groupe motopulseur

- Moteur V8 suralimenté de 5,2L.
- Boîte-pont arrière à double embrayage avec différentiel à glissement limité électronique haute performance intégré.
- Système de lubrification à carter sec haute performance à l'arrière du moteur.
- Arbre de transmission en fibre de carbone.
- Échappement Akrapovic en titane.
 - Échappement double à haut débit de 6,98 cm (2,75 po) avec tuyau en X et silencieux à soupapes.
- Refroidisseur d'huile de transmission canalisé monté à l'arrière.
- Admission d'air froid à deux voies.
- Collecteur d'échappement tubulaire.
- Contrôle de lancement DCT.

Châssis

- Largeur de voie élargie.
 - Environ 100 mm (4 po) plus large que l'ensemble Dark Horse.
- Suspension avant unique à bras courts/longs avec bras de commande en aluminium forgé.
- Amortisseurs DSSV Multimatic à double hauteur et taux avec amortissement avec ASV.
- Suspension arrière multibras avec bras de suspension en aluminium forgé.
- Amortisseurs arrière actionnés par des tiges de poussée embarquées.
- Freins en carbone-céramique Brembo canalisés.
- Rotors en carbone-céramique.
- Étriers Brembo à 6 pistons à l'avant et à 4 pistons à l'arrière.
- Soulèvement de l'essieu avant.

- Contrôle de traction variable. Voir **Utilisation sur circuit** (page 256)..
- Capteurs d'usure des plaquettes de frein.

Extérieur

- Panneaux de carrosserie en carbone.
 - Ailes, capot, toit, panneau de carrosserie, panneau technique, panneaux de custode, boucliers en option et diffuseur arrière.
- Pack Aéro.
 - Séparateur avant, plancher aérodynamique avant, aérations d'ailes avant, aération de capot, aile arrière, diffuseur arrière et plancher aérodynamique complet.
- Système de réduction active de la traînée en option.
 - Plancher aérodynamique complet avec volets actifs et élément supérieur actif de l'aile arrière.
- Jantes en aluminium forgé.
- Roues en magnésium forgé léger en option.
- Pneus Michelin Cup2R.

Intérieur

- Sièges Ford Performance Recaro avec housses uniques.
- Plaque arrière derrière les sièges avant avec points d'arrimage intégrés.
- Glace pour voir de l'intérieur la suspension arrière embarquée avec enjoliveur de glace en fibre de carbone.
- Palettes de volant en titane imprimées en 3D en option, bague de changement de vitesse et insigne de tableau de bord sérialisé fait de matériaux récupérés sur des avions de chasse.
- Enjoliveur de levier sélecteur en fibre de carbone, enjoliveurs du système HVAC et enjoliveur de volant.

Caractéristiques uniques

- Inserts de panneaux de porte uniques.
- Couvercle de volant unique avec marqueur central.
- Haut-parleurs arrière orientés vers l'avant avec caisson de basses de type circuit de course à compartiment intérieur faisant partie d'un système audio haut de gamme à 12 haut-parleurs.
- Grille de haut-parleur de deuxième rangée en fibre de carbone.

Relevage avant

Permet de surélever l'essieu avant pour permettre la conduite sur des dos d'âne ou dans des zones de route nécessitant une garde au sol plus élevée.



Appuyez sur le bouton du tableau de bord pour soulever ou abaisser l'avant de votre véhicule.

Nota : Si vous éteignez le véhicule avec l'avant soulevé, le véhicule revient à sa hauteur normale.

Le relevage avant n'est pas disponible dans les conditions suivantes :

- Le véhicule est en mode piste ou drag.
- Déplacement supérieur à 40 km/h (25 mph).

Aérodynamique active (Selon l'équipement)

Aéro actif en mode normal

Un système de réduction de la traînée qui ajuste automatiquement votre véhicule pour modifier l'aérodynamisme. En mode normal, il passe en mode de faible traînée lorsque la vitesse du véhicule dépasse 56 km/h (35 mph), et il passe en mode de traînée élevée lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph).

Active Aero en mode piste

Voir **Utilisation sur circuit** (page 256)..

Modes de conduite réglables

Selon le mode de conduite sélectionné, vous pouvez régler les paramètres de direction, d'échappement et de suspension. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..



Pour modifier le mode de direction, utilisez sur le bouton situé sur le volant.



Pour modifier le mode de suspension, utilisez le bouton situé sur le volant.



Utilisez le bouton sur le volant pour changer le mode d'échappement.

Caractéristiques uniques

Modes de conduite réglables en option

Mode de conduite	Mode d'amor-tissement disponible	Mode d'échappe-ment disponible	Mode de direction disponible	Hauteur du véhicule
Normale.	Normal, Sport	Tous les modes disponibles	Tous les modes disponibles	Élevée
Sport.	Normal, Sport	Tous les modes disponibles	Tous les modes disponibles	Élevée
Piste	Piste, Piste+	Tous les modes disponibles	Tous les modes disponibles	Gamme basse
Dragster	Dragster	Tous les modes disponibles	Tous les modes disponibles	Élevée
Glissant	Normale.	Tous les modes disponibles	Tous les modes disponibles	Élevée

Indicateur d'usure des freins

BRAKE
WEAR

Indique que les plaquettes de frein sont usées au-delà des paramètres de fonctionnement normaux et doivent être remplacées.

PRÉCAUTIONS POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS



AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de NHTSA certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transports Canada, sans frais au 1 800 333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant

dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il subisse des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposés à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant le plus grand et le plus lourd devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfant afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge

Sécurité enfants

de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue pour enfant de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue pour enfant incorrectement installé ou utilisé, ou non adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfants ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous son bras ou derrière son dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen des ceintures de sécurité :

- Relevez à la verticale le siège du véhicule avant d'installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Introduisez la languette dans la boucle. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique.

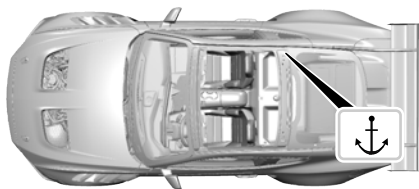
POINTS D'ANCRAGE DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

QUE SONT LES POINTS D'ANCRAGE DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Les points d'ancrage permettent d'installer rapidement et en toute sécurité un dispositif de retenue pour enfant.

Sécurité enfants

EMPLACEMENT DES POINTS D'ANCRAGE DES SANGLES DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS



DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

DONNÉES SUR LA POSITION DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Installez le dispositif de retenue pour enfant de sorte qu'il repose fermement contre le siège du véhicule.

Dispositifs de retenue pour enfants orientés vers l'avant

Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et point d'ancrage de sangle supérieur)	Ceinture de sécurité et point d'ancrage de sangle supérieur	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et point d'ancrage de sangle supérieur)
Jusqu'à 29 kg (65 lb)	X	X	X
Plus de 29 kg (65 lb)		X	X

Sécurité enfants

RECOMMANDATION CONCERNANT LES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Grosseur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un dispositif de retenue pour enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Enfants trop grands pour un dispositif de retenue pour enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de 12 ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfant le recommande).	Utilisez un rehausseur.
Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur (mesurant généralement au moins 1,45 m (57 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfant le recommande).	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Les lois américaines, canadiennes et mexicaines stipulent que vous devez convenablement utiliser un dispositif de retenue pour enfant pour les bébés et les tout-petits.

Plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les jeunes enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.

INSTALLATION DE DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Ne placez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE ACTIF à l'avant, car l'ENFANT peut subir des BLESSURES GRAVES, voire MORTELLES.

Sécurité enfants



AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants occupent uniquement les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette de la ceinture dans la boucle appropriée jusqu'à ce qu'elle s'enclenche. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de sécurité enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule avant d'installer le dispositif de retenue pour enfant.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de verrouillage.

Procédez comme suit lors de l'installation du dispositif de retenue pour enfant :



1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un siège muni d'une ceinture-baudrier.

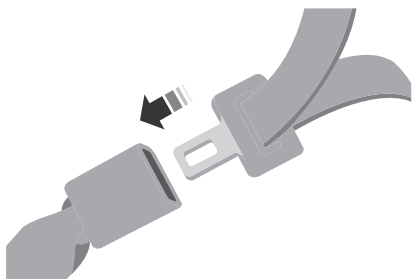


2. Tirez sur le boudrier et saisissez ensemble le boudrier et la sangle sous-abdominale.



Sécurité enfants

3. Tout en tenant ensemble le boudrier et la sangle sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant en respectant les directives du fabricant du dispositif. Vérifiez que vous n'avez pas vrillé la sangle.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle appropriée (la boucle la plus proche de la direction d'où vient la languette) pour cette position d'assise jusqu'à ce que le loquet s'enclenche. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le boudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de verrouillage.

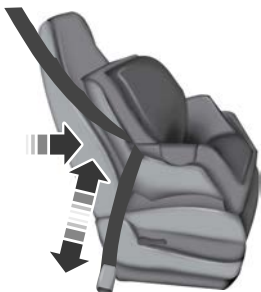
6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se produit pendant que la ceinture s'enroule et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si le rétracteur ne s'est pas verrouillé, détachez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfant, tout en tirant sur le boudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.

Sécurité enfants

9. Si le dispositif de retenue pour enfant est doté d'une sangle de retenue, attachez la sangle.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer le siège d'avant en arrière pour confirmer qu'il est bien fixé. Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Il ne doit pas être possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous vous recommandons de consulter un technicien en sécurité des enfants passagers certifié NHTSA pour vous assurer que vous installez correctement le dispositif de retenue pour enfant. Au Canada, communiquez avec Transports Canada pour être orienté vers un atelier sur les sièges d'auto pour enfants.

UTILISATION DES SANGLES DE RETENUE



Plusieurs modèles de dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de retenue pour enfant et qui se fixe au point d'ancrage de sangle supérieur du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de retenue pour enfants proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfants si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans votre véhicule.

Une fois que vous avez installé le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Suivez les étapes suivantes pour fixer un dispositif de sécurité enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :



1. Acheminez la sangle de retenue à travers l'une des ouvertures du dossier du siège comme il est illustré.
2. Localisez l'ancrage sur le panneau de garniture arrière côté passager.

Sécurité enfants

3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage.
4. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants. Si le dispositif de retenue pour enfants est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

Si le dispositif de retenue pour enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

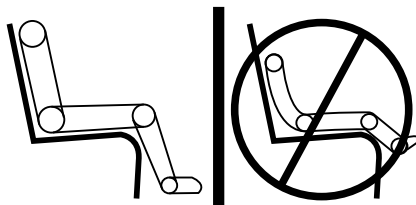
REHAUSSEURS

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un dispositif de retenue pour enfant, si les critères suivants sont satisfaits :

- Enfants mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po).
- Âgés de plus de quatre (4) ans et de moins de douze (12) ans.
- Et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb).

Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre oui à toutes les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord de l'assise de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.

Types de rehausseur



- Rehausseurs sans dossier.

Sécurité enfants

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le.

Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête de l'enfant, au-dessus du niveau des oreilles, au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



- Rehausseurs à dossier haut.

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le boudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule.

Les illustrations suivantes comparent la position idéale à un boudrier peu confortable près du cou et à un boudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



Sécurité enfants



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

Ceintures de sécurité

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.



AVERTISSEMENT: Les enfants doivent toujours être correctement retenus.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège

et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture de sécurité correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.



AVERTISSEMENT: Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées conjointement. Placez le boudrier uniquement sur l'épaule extérieure. Ne portez jamais le boudrier sous le bras. N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.



AVERTISSEMENT: Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un jeune enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier les ceintures de sécurité et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Ceintures de sécurité

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire de type coussin gonflable.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- Ceintures de sécurité trois points.
- Prétensionneurs de ceinture de sécurité aux places avant.
- Capteurs de tension de ceinture aux places avant.



Témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls, ou avec les coussins gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Les tendeurs peuvent également être activés lors d'impacts latéraux et de capotages.

BOUCLAGE ET DÉBOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les ceintures de sécurité sont bien rangées lorsqu'elles ne sont pas utilisées et qu'elles demeurent dans le véhicule lorsque vous fermez les portes.

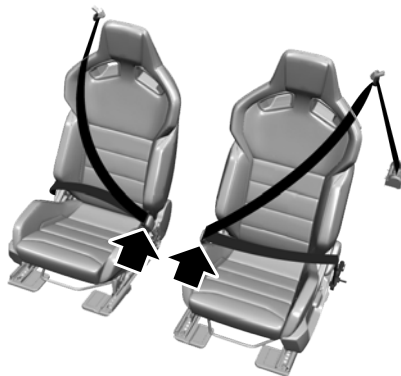


AVERTISSEMENT: Les couvre-siège du marché secondaire non offerts par Ford Motor Company pourraient empêcher la ceinture de sécurité de s'enrouler correctement. Cela pourrait provoquer le relâchement de la ceinture de sécurité et augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Un guide de sangle est fourni sur le côté extérieur des sièges avant. En fonction de la taille de l'occupant et de sa position assise, il peut être nécessaire d'acheminer la ceinture dans le guide pour qu'elle s'ajuste correctement. Si la ceinture de sécurité ne peut pas passer par le centre de l'épaule, faites-la passer par le guide de sangle.

Toutes les ceintures de sécurité de votre véhicule sont des ceintures de sécurité à trois points.

Bouclage des ceintures de sécurité



1. Tirez régulièrement sur la ceinture.

Nota : Elle peut se coincer si vous tirez brusquement ou si le véhicule est en pente.

2. Introduisez la languette dans la boucle.

Ceintures de sécurité

3. Tirez sur la ceinture de sécurité pour éliminer tout jeu.

Débouclage des ceintures de sécurité

1. Appuyez sur le bouton rouge de la boucle pour déboucler la ceinture de sécurité.
2. Tenez la languette de ceinture de sécurité et laissez-la se rétracter complètement et en douceur en position de rangement.

MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

QU'EST-CE QUE LE MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

Le mode de blocage par inertie est une fonction de l'enrouleur de ceinture de sécurité qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule.

FONCTIONNEMENT DU MODE DE BLOCAGE PAR INERTIE

En cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur de ceinture de sécurité se bloque si la sangle est tirée trop rapidement. Si l'enrouleur est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter.

Si l'enrouleur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage.

MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

Ce dispositif de sécurité est intégré aux enrouleurs de ceinture de sécurité et maintient les ceintures de sécurité prébloquées.

UTILISATION DU MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

Utilisez ce mode lorsqu'un dispositif de retenue pour enfant est installé à la place du passager latérale avant ou à toute place arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus.

Nota : La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

ACTIVATION DU MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE



1. Bouclez la ceinture-baudrier.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée.

Ceintures de sécurité

3. Laissez la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Il indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

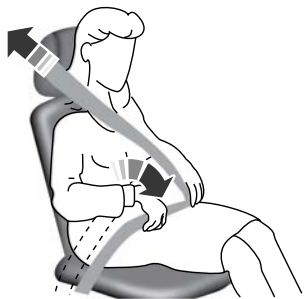
DÉSACTIVATION DU MODE DE BLOCAGE AUTOMATIQUE

Débouclez la ceinture-baudrier et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie.

RÉGLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ PENDANT LA GROSSESSE



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points au bas des hanches, sous le ventre, aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

FONCTIONNEMENT DU RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Le système ne fournit une protection que lorsque la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Ce système surveille toutes les places assises et fournit des avertissements sonores et graphiques.

TÉMOINS DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



Ce témoin s'allume si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité lors de l'établissement du contact. La lampe s'éteint lorsque vous attachez votre ceinture de sécurité.

Quand l'avertissement initial expire pour le conducteur, le système active d'autres avertissements pour le conducteur et le passager avant. Ce témoin s'allume si vous ou votre passager avant n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité et que la vitesse du véhicule dépasse 9,7 km/h (6 mph).

Ceintures de sécurité

Nota : Pour éviter les avertissements intempestifs, ne posez pas d'objets volumineux sur le siège passager avant.



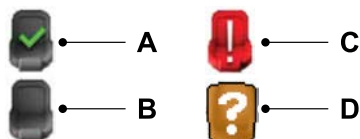
Ce témoin s'allume si un occupant déboucle sa ceinture de sécurité ou si celle-ci se déboucle d'elle-même.

Nota : Si un occupant n'attache jamais sa ceinture de sécurité, l'avertissement ne s'affichera pas.

Nota : Les places avant apparaissent dans cet écran d'avertissement. Les avertissements de ceintures de sécurité avant non bouclées apparaissent dans le témoin initial.

Vérification de l'état de la ceinture de sécurité

Utilisez l'écran tactile pour afficher l'état de la ceinture de sécurité.



- A Ceinture de sécurité bouclée.
- B Ceinture de sécurité non bouclée.
- C Ceinture de sécurité récemment débouclée ou ceinture de sécurité de votre siège et des sièges munis du système de détection d'occupant non bouclée lorsque vous démarrez votre véhicule.
- D Anomalie.

AVERTISSEMENTS SONORES DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Un avertissement sonore retentit si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité lors de l'établissement du contact. L'avertissement sonore est désactivé si vous bouclez votre ceinture de sécurité, ou lorsqu'environ une minute s'est écoulée.

Quand l'avertissement initial expire pour le conducteur, d'autres avertissements sont activés pour le conducteur et le passager avant. Cet avertissement sonore retentit si vous ou votre passager avant n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité et que la vitesse du véhicule dépasse 9,7 km/h (6 mph).

Cet avertissement sonore retentit également si un occupant déboucle la ceinture de sécurité arrière ou si celle-ci se déboucle d'elle-même.

Ceintures de sécurité

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Bien que le système puisse être désactivé, il est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et que vous surviviez à un accident. Nous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège lorsque l'autre siège est occupé, bouclez la ceinture de l'autre siège.

Lisez les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.

Assurez-vous que :

- Le frein de stationnement est serré.
- La boîte de vitesses est en position de stationnement (P).
- Le contact est coupé.
- Toutes les portes du véhicule sont fermées.
- Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.

1. Actionnez le démarreur.
2. Attendez quelques instants jusqu'à ce que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne. Après l'étape 2, attendez cinq secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, terminez la procédure dans les 30 secondes.

3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité quatre fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume chaque fois que vous débouclez la ceinture de sécurité et s'éteint chaque fois que vous bouclez la ceinture de sécurité.
4. Le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.

Cela désactive la fonction pour ce siège si elle était activée.

Cela active la fonction pour ce siège si elle était désactivée.

VÉRIFICATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'entailles, de déchirures ou de coupures. Remplacez-les au besoin.

Vérifiez tous les éléments de ceinture de sécurité suivants après une collision.

- Enrouleurs.
- Boucles.
- Boucles de ceintures de sécurité avant.
- Guide de boudin sur chaque dossier de siège.
- Points d'ancrage et pattes d'ancrage supérieures pour dispositifs de retenue pour enfants.
- Visserie de fixation.

Ceintures de sécurité

Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien du dispositif de retenue pour enfant.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures de sécurité qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 269)..

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par nos concessionnaires. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule, cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès de nos concessionnaires. Seules nos rallonges de ceinture de sécurité fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec nos ceintures de sécurité. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec le dispositif de retenue de votre véhicule.

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

Un système de sécurité perfectionné qui protège les occupants lors de collisions frontales.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

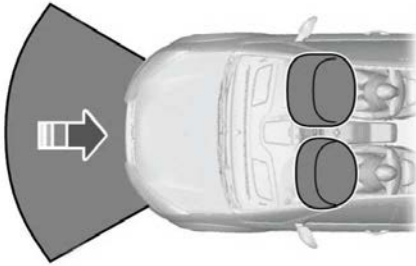
Le système assure une protection supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire les risques de blessures causées par les coussins gonflables. Le système analyse les conditions affectant les occupants et la gravité de l'impact avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut déployer les tendeurs de ceinture de sécurité et un ou les deux niveaux des coussins gonflables adaptatifs en fonction de la gravité de l'impact et des conditions affectant les occupants.

COMPOSANTS DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants.
- Le câblage électrique pour les coussins gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de poids du passager avant et les témoins.
- Coussins gonflables à deux niveaux pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Des détecteurs d'occupation du siège passager avant.
- Témoins d'activation et de désactivation du coussin gonflable passager.
- Détecteurs de gravité d'impact avant.

Coussins gonflables

FONCTIONNEMENT DES COUSSINS GONFLABLES AVANT



Les coussins gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

Les coussins gonflables conducteur et passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Modules de coussin gonflable du conducteur et du passager.
- Détecteurs d'occupation du siège passager avant.
- Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 61)..

Les systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour être utilisés de pair avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit et de réduire la gravité de certaines blessures infligées à la partie supérieure du corps. Les coussins gonflables se déploient rapidement et le déploiement peut causer des blessures.

Nota : *Un bruit puissant retentit et des résidus de poudre inoffensifs se dégagent lors du déploiement d'un coussin gonflable. Cela est normal.*

Une fois activés, les coussins gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc qui sert à lubrifier le coussin ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des coussins gonflables. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les coussins gonflables peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des coussins gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire.

Comme les coussins gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, spécialement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un coussin gonflable. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de coussin gonflable.

Les coussins gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Coussins gonflables

FONCTIONNEMENT DES COUSSINS GONFLABLES LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable sur le couvercle du coussin gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un coussin gonflable. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Les housses de siège du marché secondaire non offertes par Ford Motor Company pourraient empêcher le déploiement des coussins gonflables et augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le coussin gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Les coussins gonflables latéraux sont dans le côté extérieur de chaque dossier de siège avant. Les coussins gonflables latéraux se déploient dans certaines collisions latérales ou en cas de capotage.

Le coussin gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que votre véhicule est équipé de coussins gonflables latéraux.
- Des coussins gonflables latéraux dans les dossiers de siège de conducteur et passager avant.
- Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 61)..

FONCTIONNEMENT DES PROTÈGE-GENOUX



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.



AVERTISSEMENT: Fermez la porte de la boîte à gants lorsque le véhicule est en mouvement. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité du protège-genoux gonflable du passager et augmente les risques de blessures en cas de collision.

Coussins gonflables

Un protège-genoux gonflable du conducteur est situé sous ou dans le tableau de bord. Un protège-genoux gonflable du passager est situé dans ou sous la boîte à gants.

Lors d'une collision, le module de commande des dispositifs de retenue peut activer les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager selon la gravité du choc et les conditions d'occupation du véhicule. Dans certaines conditions de collision et d'occupation du véhicule, les protège-genoux gonflables du conducteur et du passager peuvent se déployer sans que le coussin gonflable frontal du conducteur se déclenche.

Comme c'est le cas pour les coussins gonflables latéraux, il est important d'être adéquatement assis et attaché pour réduire les risques de blessures ou de mort.



Assurez-vous que le protège-genoux gonflable fonctionne correctement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable (page 61)..

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME SAFETY CANOPY™



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.

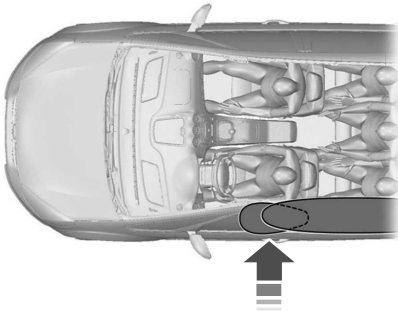


AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.

Le système de sécurité au pavillon se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système de sécurité au pavillon est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges.

Lors de certaines collisions latérales ou de renversements, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer entre la zone de la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Coussins gonflables



Le système comprend :

- Des rideaux gonflables de sécurité au pavillon installés au-dessus des panneaux de garniture sur les glaces latérales avant et arrière. Ils sont dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit.
- Une garniture de pavillon flexible qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour permettre le déploiement des rideaux gonflables.
- Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 61)..

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Les coussins gonflables du système de sécurité au pavillon ne gêneront pas les enfants correctement attachés sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur, car ils sont conçus pour se déployer à partir du pavillon vers le bas, au niveau des portes le long des glaces.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX COUSSINS GONFLABLES



AVERTISSEMENT: Les coussins gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de coussin gonflable.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type coussin gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas les bras sur le couvercle du coussin gonflable ou à travers le volant de direction. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Coussins gonflables



AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des coussins gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de coussin gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des coussins gonflables. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du coussin gonflable.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Plusieurs composants d'un système de coussin gonflable sont chauds après le déploiement. Pour réduire le risque de blessures, ne les touchez pas après le déploiement.



AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

RÉGLAGE APPROPRIÉ DU SIÈGE CONDUCTEUR ET DU SIÈGE PASSAGER AVANT



AVERTISSEMENT: L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de coussin gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au coussin gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier de siège et est centré sur l'assise de siège, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Coussins gonflables

ENFANTS ET COUSSINS GONFLABLES



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un coussin gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

LE SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT, DE QUOI S'AGIT-IL?

Ce système détecte la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et détermine si le coussin gonflable du passager avant doit être activé.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

Le système utilise un témoin de coussin gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le coussin gonflable frontal du passager avant est soit activé, soit désactivé.

Nota : Les témoins d'état de désactivation et d'activation du coussin gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.



Les témoins se trouvent au centre de l'affichage du tableau de bord.

Coussins gonflables

Le système de détection d'occupation du siège passager avant est conçu pour neutraliser le coussin gonflable frontal du passager avant dans ces conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas de problème avec le système de coussin gonflable ou le système de détection d'occupation du siège passager.

Nota : *Même avec cette technologie, les parents doivent toujours attacher correctement les enfants sur le siège arrière.*

- Lorsque le système de détection d'occupation du siège passager avant désactive le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état du coussin gonflable passager ne s'allume pas.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état activé du coussin gonflable passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.

Le système de détection d'occupation du siège passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le coussin gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le système de détection d'occupation du siège passager avant active le coussin gonflable du passager avant, le témoin d'état du coussin gonflable passager s'allume.

Si le témoin d'état désactivé du coussin gonflable passager est allumé alors qu'une personne de taille adulte occupe le siège passager avant, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier de siège à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre de l'assise de siège, en dépliant confortablement ses jambes.
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le coussin gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur le siège arrière.

Une fois que tous les occupants du véhicule ont réglé leur siège et bouclé les ceintures de sécurité, il est très important qu'ils demeurent assis bien droit, le dos appuyé contre le dossier de siège bien au centre de l'assise et les pieds reposant normalement sur le plancher.

Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du coussin gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre l'assise de siège et la console centrale.

Coussins gonflables

- Objets suspendus sur le dossier de siège.
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent conduire le système de détection d'occupation du siège passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable** (page 61)..

Si le témoin des coussins gonflables est allumé :

- Garez le véhicule.
- Coupez le contact.
- Vérifiez si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les objets trouvés.
- Faites redémarrer le moteur.

- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des coussins gonflables à l'écran du tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des coussins gonflables à l'écran du tableau de bord reste allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Prévoyez immédiatement un entretien pour votre véhicule.

Communiquez avec le Centre de relation avec la clientèle si vous devez faire modifier le système de coussins gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT



AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.



AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Coussins gonflables



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant ou entre le siège et la console centrale. Le non-respect de ces directives peut nuire au capteur de poids du passager avant et augmenter le risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Vérifiez si le témoin de coussin gonflable passager indique que l'état du coussin gonflable est approprié. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

TÉMOINS DU SYSTÈME DE DÉTECTION D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT

Occupant	Témoin d'état du coussin gonflable passager	Coussin gonflable passager
Inoccupé	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Enfant	OFF : Allumé	Désactivé
	ON : Éteint	
Adulte	OFF : Éteint	Activé
	ON : Allumé	

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE COUSSIN GONFLABLE



AVERTISSEMENT: Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule peuvent entraver le fonctionnement du système de coussins gonflables et accroître les risques de blessures. Ceci inclut le capot, les pare-chocs, le châssis, le train avant, les crochets de remorquage, les broches de capot, les protège-calandre et les chasse-neige.

Votre véhicule est équipé de plusieurs détecteurs d'impact et d'occupation. Ces détecteurs fournissent les données au module de commande des dispositifs de retenue qui active les composants suivants :

- Tendeurs de ceinture de sécurité avant.
- Coussin gonflable conducteur.
- Coussin gonflable passager.
- Protège-genoux gonflables.
- Coussins gonflables latéraux montés dans les sièges.
- Colonne de direction adaptative.
- Coussins gonflables du système Safety Canopy.

Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Coussins gonflables

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Le système de sécurité affiche un témoin à l'écran du tableau de bord lorsqu'il est prêt. Si le système est en panne, il émet un avertissement sonore. Le coussin gonflable n'exige aucun entretien périodique.

N'importe lequel des éléments suivants peut indiquer un problème avec le système :



Le témoin des coussins gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des coussins gonflables clignote ou demeure allumé.
- Vous entendez une série de cinq tonalités. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement réparer les dispositifs de retenue supplémentaire. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les coussins gonflables avant ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de l'impact, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les coussins gonflables avant se déploient uniquement lors de collisions frontales ou quasi frontales. Les coussins gonflables avant peuvent se déployer en cas d'impact latéral ou arrière si la collision cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité s'activent lors de collisions frontales ou quasi frontales, de collisions latérales et de capotages.
- Le protège-genoux gonflable se déploie en fonction de la gravité de l'impact et des conditions affectant les occupants.
- Les coussins gonflables latéraux se déploient lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Les coussins gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon se déploie lors de certaines collisions à impact latéral ou en cas de capotage. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou s'il existe une possibilité de capotage.

Coussins gonflables

MISE AU REBUT DES COUSSINS GONFLABLES

Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des coussins gonflables au personnel qualifié.

Assistance 911

QU'EST-CE QUE LA FONCTION ASSISTANCE 911

Assistance 911 est une fonction du système SYNC qui peut passer un appel pour demander une assistance.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.owner.ford.com.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION ASSISTANCE 911

Si un accident entraîne le déploiement d'un coussin gonflable, à l'exception des protège-genoux gonflables et des ceintures de sécurité gonflables arrière, ou active l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule peut être en mesure de communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible **Bluetooth®** couplé et connecté.

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un coussin gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà couplé. SYNC tente ensuite d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC attend environ 10 secondes pour vous permettre d'annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant.

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

Pendant un appel d'urgence, le système transmet les données du véhicule au service d'urgence.

EXIGENCES RELATIVES AUX APPELS D'URGENCE



AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Assistance 911



AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction.
- La fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident.
- Vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible **Bluetooth®** avec SYNC.
- Un téléphone compatible **Bluetooth®** connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident.
- Un téléphone compatible **Bluetooth®** connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants.
- Le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

LIMITATIONS DES APPELS D'URGENCE

La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence. Voici les limitations de cette fonction :

- Votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision.
- La batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté.
- Les téléphones éjectés de votre véhicule sont ceux qui sont couplés et connectés au système.

Clés et télécommandes

LIMITATIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et (2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer inopinément.

Assurez-vous qu'une télécommande valide se trouve à moins de 1 m (3 ft) de poignées de porte avant et de l'arrière du véhicule.

Le système peut ne pas fonctionner si :

- La télécommande reste immobilisée environ une minute.
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La batterie de la télécommande est déchargée.
- Des interférences causent des problèmes avec les fréquences de la télécommande.
- La télécommande est trop proche d'objets en métal ou d'appareils électroniques, par exemple, des clés ou un téléphone cellulaire.

UTILISATION DE LA TÉLÉCOMMANDE



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas votre clé ou votre télécommande dans le véhicule sans surveillance. Les enfants ou un animal domestique pourraient faire fonctionner les lève-glaces électriques, le toit ouvrant ou d'autres commandes. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Utilisez la télécommande pour accéder aux divers systèmes du véhicule.

Nota : Les boutons de la télécommande peuvent varier selon votre région ou les options de votre véhicule.

Déverrouillage en un temps



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 73)..

Déverrouillage en deux temps (Selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 73)..

Clés et télécommandes

Verrouillage



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Voir **Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande** (page 73)..

Alarme de détresse (Selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Voir **Déclenchement de l'alarme de détresse** (page 67)..

Démarrage à distance (Selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton pour démarrer le véhicule à distance. Voir **Utilisation du démarrage à distance** (page 107)..

Panel technique



Appuyez deux fois sur le bouton pour déverrouiller le panneau technique. Voir **Dépose et pose du panneau technique** (page 235)..

RETRAIT DU PANNETON DE CLÉ



Appuyez sur le bouton de déblocage de votre clé codée et sortez le panneton.

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME DE DÉTRESSE



Appuyez sur le bouton pour déclencher l'alarme de détresse. Appuyez de nouveau sur le bouton, ou établissez le contact pour la désactiver.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.

Clés et télécommandes

LOCALISATION DE VOTRE VÉHICULE



Appuyez deux fois sur le bouton de verrouillage en moins de trois secondes. Les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser le véhicule.

CHANGEMENT DE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE - LHD



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas les enfants s'approcher des piles pour éviter tout risque d'ingestion. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin.



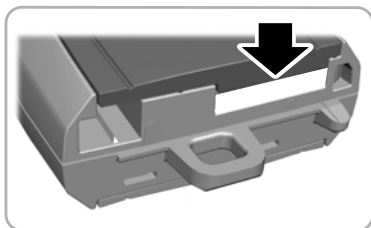
AVERTISSEMENT: Si le compartiment de la pile ne se ferme pas correctement, cessez d'utiliser la télécommande et remplacez-la dès que possible. Entre-temps, gardez la télécommande hors de portée des enfants. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

La télécommande est alimentée par une pile bouton au lithium CR2450 de trois volts ou par une pile équivalente.

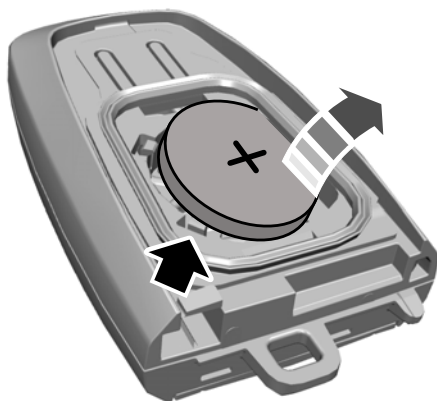


1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.

Clés et télécommandes



2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



3. Insérez un tournevis comme illustré et dégagez la pile avec précaution.
4. Insérez une pile neuve, côté + orienté vers le haut.
5. Installez le couvercle de la pile sur la télécommande, puis remettez en place le panneton.



Nota : Consultez les règlements locaux avant de mettre au rebut les piles de votre télécommande.

Nota : N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile de télécommande n'efface pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Nota : Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible.

Clés et télécommandes

REPLACEMENT D'UNE TÉLÉCOMMANDE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de rechange chez un concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule.

PROGRAMMATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Généralités.

Assurez-vous de préparer les éléments suivants avant de procéder à la programmation de la télécommande.

- Vous devez disposer de deux télécommandes préalablement programmées à l'intérieur de votre véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour faire programmer la télécommande de remplacement si deux télécommandes préalablement programmées ne sont pas disponibles.
- Vous devez disposer des nouvelles télécommandes non programmées à portée de main.
- Assurez-vous que le contact de votre véhicule est coupé.
- Veillez à fermer toutes les portes du véhicule et à ce qu'elles restent fermées durant toute la procédure.

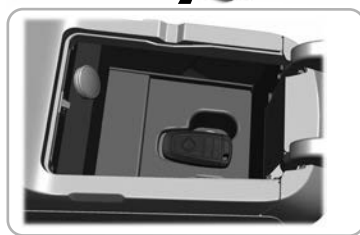
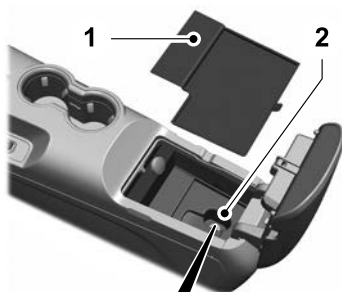
Toutes les étapes doivent être exécutées en moins de 30 secondes dans l'ordre indiqué. Si une étape n'est pas exécutée dans l'ordre, interrompez la procédure et attendez au moins une minute avant de recommencer.

Vous devez lire et comprendre toute la procédure avant de commencer.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à quatre télécommandes pour votre véhicule.

Nota : Si vos télécommandes programmées sont perdues ou volées et que vous ne disposez pas d'une télécommande codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Conservez une télécommande programmée supplémentaire dans un endroit sûr à l'écart de votre véhicule pour éviter tout désagrément. Adressez-vous à un concessionnaire autorisé pour acheter des télécommandes supplémentaires ou de remplacement.

Étapes pour programmer votre télécommande de remplacement



1. Accédez à la fente de secours.

Clés et télécommandes

2. Placez la première télécommande programmée dans la fente de secours sur la console centrale, boutons dirigés vers le haut. Appuyez brièvement sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.
3. Patientez cinq secondes, puis enfoncez de nouveau brièvement le bouton-poussoir de démarrage.
4. Retirez la télécommande.
5. Dans les 10 secondes qui suivent, placez une deuxième télécommande programmée dans la fente de secours. Enfoncez brièvement le bouton-poussoir de démarrage.
6. Patientez cinq secondes, puis enfoncez de nouveau brièvement le bouton-poussoir de démarrage. Laissez le contact établi pendant au moins trois secondes, sans dépasser 10 secondes.
7. Retirez la télécommande.
8. Placez la télécommande non programmée dans la fente de secours, puis enfoncez brièvement le bouton-poussoir de démarrage.

La programmation est maintenant terminée. Le pied sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour vérifier la bonne marche des fonctions de la télécommande et pour confirmer que votre véhicule démarre avec la nouvelle télécommande.

Si la programmation a échoué, attendez 10 secondes avant de reprendre les étapes 1 à 7. Si la programmation est de nouveau infructueuse, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

AVERTISSEMENTS SONORES LIÉS AUX CLÉS ET TÉLÉCOMMANDES

Rappel de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque les conditions suivantes sont respectées :

- Le levier sélecteur n'est pas à la position de stationnement (P).
- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur.
- Vous avez laissé la clé à l'intérieur du véhicule.

UTILISATION DU MODE VALET

Qu'est-ce que le mode Valet ?

Le mode Valet vous permet de limiter l'accès à ces fonctions :

- Système audio.
- Interaction vocale.
- Téléphone.
- Navigation.
- Fonction de mémorisation (selon l'équipement).

Limites du mode Valet

Assurez-vous que le contact est établi et que la télécommande se trouve à l'intérieur du véhicule.

Le système ne fonctionne pas dans l'une des situations suivantes :

- La vitesse du véhicule est supérieure à 8 km/h.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P) pour une boîte de vitesses automatique ou au point mort (N) pour une boîte de vitesses manuelle.

Activation du mode Valet classique

Assurez-vous que la télécommande se trouve dans votre véhicule.

1. Dans le menu Réglages, appuyez sur mode Valet.
2. Entrez un code à quatre chiffres sur l'écran tactile.
3. Entrez à nouveau le même code à quatre chiffres pour terminer l'activation du mode Valet.

Désactivation du mode Valet classique

1. Appuyez sur Quitter le mode Valet.
2. Entrez votre code à quatre chiffres pour désactiver le mode Valet et déverrouiller l'écran tactile.

Portes et serrures

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Vous pouvez uniquement utiliser la télécommande quand votre véhicule est immobile.

Déverrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Un long clignotement des clignotants indique que votre véhicule est déverrouillé.

Déverrouillage en un temps



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.

Déverrouillage en deux temps (selon l'équipement)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.

Verrouillage des portes



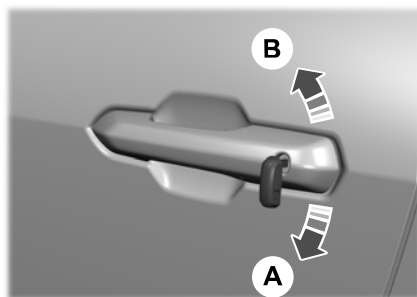
Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Un court clignotement des clignotants indique que votre véhicule est verrouillé.

Un carillon retentit lorsque vous appuyez deux fois sur le bouton de verrouillage de la télécommande en moins de trois secondes pour confirmer le verrouillage du véhicule.

Nota : Vous pouvez aussi verrouiller et déverrouiller votre véhicule sans utiliser la télécommande. Voir **Entrée sans clé** (page 78)..

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DU PANNETON DE CLÉ

En cas de panne de verrouillage électrique, vous pouvez utiliser la lame de clé pour verrouiller et déverrouiller les portes.



- A Verrouillage.
- B Déverrouillage.

DOUBLE VERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DE LA TÉLÉCOMMANDE (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le double verrouillage lorsque des passagers ou des animaux se trouvent à l'intérieur de votre véhicule. Les portes ne peuvent pas être déverrouillées ou ouvertes de l'intérieur lorsqu'elles sont verrouillées deux fois.

Portes et serrures

Le double verrouillage est une fonction de protection antivol qui empêche l'ouverture des portes de l'intérieur. Le double verrouillage des portes ne peut être effectué que si toutes les portes sont fermées.



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes.

Trois clignotements courts des clignotants confirment que votre véhicule a bien été verrouillé.

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES À L'AIDE DU VERROUILLAGE CENTRALISÉ

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur les portes avant.



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes.



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes.

Nota : Le verrouillage centralisé fonctionne uniquement si les portes avant sont complètement fermées.

OUVERTURE DES PORTES DEPUIS L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE

Tirez sur la poignée de porte intérieure pour déverrouiller et ouvrir une porte.

DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le déverrouillage automatique est une fonction qui déverrouille toutes les portes du véhicule lorsque votre véhicule s'immobilise et que vous ouvrez la porte conducteur.

EXIGENCES RELATIVES AU DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

1. Le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).
2. Le véhicule est immobilisé.
3. Vous ouvrez la porte conducteur.

Nota : Le déverrouillage automatique fonctionne seulement durant 10 minutes après la coupure du contact.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Appuyez sur Serrures.
3. Activez ou désactivez le déverrouillage automatique.

Portes et serrures

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le verrouillage automatique est un dispositif qui verrouille de manière centralisée les portes de votre véhicule lorsque vous conduisez.

EXIGENCES RELATIVES AU VERROUILLAGE AUTOMATIQUE

Le verrouillage automatique verrouille toutes les portes lorsque :

1. Toutes les portes sont fermées et le contact est établi.
2. Votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

Le verrouillage automatique des portes se répète si :

1. Le véhicule est arrêté.
2. Une porte est ouverte et refermée.
3. Votre véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph).

ERREUR DE VERROUILLAGE

QU'EST-CE QUE LA FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE

La fonction d'erreur de verrouillage vous avertit si votre véhicule n'a pas été verrouillé.

LIMITES DE LA FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE

Lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de verrouillage, les clignotants ne clignotent pas si une porte ou le capot est ouvert(e).

Si vous désactivez la fonction d'erreur de verrouillage, l'avertisseur sonore ne retentit pas si vous appuyez sur le bouton de verrouillage de la télécommande lorsqu'une porte est ouverte.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA FONCTION D'ERREUR DE VERROUILLAGE

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Appuyez sur serrures.
3. Activez ou désactivez la fonction Verrouillage erroné.

CARILLONS AVERTISSEURS DE PORTES ET DE SERRURES

Carillon avertisseur d'ouverture de porte

Retentit lorsqu'une porte avant n'est pas bien fermée et que votre véhicule est en mouvement.

PORTES ET SERRURES – DÉPANNAGE

PORTES ET SERRURES – TÉMOINS

Témoin de porte ouverte



S'allume lorsque vous démarrez le véhicule et reste allumé si une porte, le capot ou le hayon est ouvert.

Portes et serrures

PORTES ET SERRURES – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Porte conducteur ouverte	Ce message s'affiche lorsqu'une porte est ouverte. Fermez complètement la porte.
Porte passager ouverte	
Porte arrière gauche ouverte	
Côté passager porte arrière ouverte	
Capot moteur ouvert	
	Ce message s'affiche lorsque le capot est ouvert. Fermez complètement le capot.

PORTES ET SERRURES – FOIRE AUX QUESTIONS

Des accessoires comme des marchepieds ou poignées peuvent- ils être utilisés avec la serrure?

- N'utilisez pas la serrure de porte pour fixer des accessoires comme des poignées ou marchepieds, car cela peut causer des dommages au véhicule.

Entrée sans clé

QU'EST-CE QUE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Le système permet de verrouiller/déverrouiller votre véhicule sans sortir la clé codée de votre poche ou de votre sac.

LIMITATIONS DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Assurez-vous que votre télécommande se trouve à moins de 1 m (3 ft) des poignées de porte avant et de l'arrière du véhicule.

Le système ne fonctionne pas si :

- La télécommande reste immobilisée environ une minute.
- La batterie du véhicule est déchargée.
- La batterie de la télécommande est déchargée.
- Des interférences causent des problèmes avec les fréquences de la télécommande.
- La télécommande est trop proche d'objets en métal ou d'appareils électroniques, par exemple, des clés ou un téléphone cellulaire.

RÉGLAGES DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Reprogrammation de la fonction de déverrouillage (Selon l'équipement)

Vous pouvez activer la fonction de déverrouillage en deux étapes de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille en touchant le capteur de déverrouillage.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes.

Si vous programmez la fonction de déverrouillage de manière à ce que seule la porte conducteur se déverrouille, vous pouvez déverrouiller toutes les autres portes depuis l'intérieur de votre véhicule au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes. Les portes peuvent être déverrouillées individuellement en tirant sur les poignées de porte intérieures correspondantes.

Alerte de détection de clé

Affiche un message à l'écran du tableau de bord si aucune clé valide n'est détectée, lorsque vous sortez du véhicule avec la clé, après la fermeture de la dernière porte avant, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi. Une alerte sonore retentit si vous avez conduit le véhicule jusqu'à une vitesse de 25 km/h (16 mph) et que les conditions mentionnées ci-dessus sont réunies.

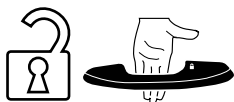
Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions d'alerte sonore.

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Alerte d'activation ou de désactivation de la détection de clé de contact.

Entrée sans clé

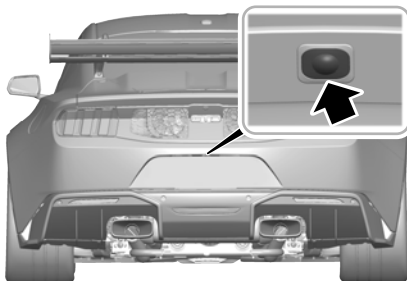
UTILISATION DE L'ENTRÉE SANS CLÉ

Déverrouillage des portes



Avec votre clé codée à 1 m (3 ft) de votre véhicule, appuyez légèrement sur le clavier sur la poignée de porte pour déverrouiller et ouvrir la porte.

Ouverture du panneau technique arrière avec clé codée



Appuyez sur le bouton de déverrouillage extérieur pour déverrouiller le panneau technique arrière avec votre clé codée à 1 m (3 ft) du véhicule. Voir **Dépose et pose du panneau technique** (page 235)..

Verrouillage des portes



Avec votre télécommande à 1 m (3 ft) du véhicule, touchez l'icône de verrouillage située sur la poignée de porte pour verrouiller la porte. Le système d'entrée sans clé requiert un bref délai pour authentifier l'appareil.

Nota : Le contacteur d'activation de porte clignote une fois pour indiquer que le véhicule se verrouille.

Nota : N'utilisez pas la poignée de porte extérieure pour fixer une sangle de retenue sur le toit.

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Le système antivol passif empêche le démarrage de votre véhicule à l'aide d'une clé incorrectement codée.

Nota : *Ne laissez pas de double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Le système antivol passif s'arme lorsque vous coupez le contact de votre véhicule.

Il se désarme lorsque vous établissez le contact de votre véhicule avec une clé codée valide.

Nota : *Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford.*

Nota : *Ne laissez pas de double de clé codée dans votre véhicule. Emportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.*

ALARME ANTIVOL

LE SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL, DE QUOI S'AGIT-IL?

L'alarme antivol vous avertit de toute entrée non autorisée dans votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Une fois armée, l'alarme antivol se déclenche dans les cas suivants :

- Quelqu'un ouvre une porte, le hayon ou le capot sans clé correctement codée ou télécommande.
- Si le contact est établi sans une clé correctement codée.
- Si les capteurs intérieurs détectent un mouvement à l'intérieur de votre véhicule.
- Si les capteurs d'inclinaison détectent une tentative de levage de votre véhicule.
- Si quelqu'un déconnecte la batterie 12 V de votre véhicule ou l'alarme à batterie de secours.

Si l'alarme antivol se déclenche, l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes et les clignotants clignotent pendant 5 minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer l'une des actions ci-dessus déclenchera de nouveau l'alarme.

L'ALARME À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE, DE QUOI S'AGIT-IL?

L'alarme antivol à détection périmétrique détecte les accès non autorisés à votre véhicule.

LES CAPTEURS INTÉRIEURS, DE QUOI S'AGIT-IL? (Selon l'équipement)

Les capteurs intérieurs détectent les mouvements à l'intérieur de votre véhicule.

Les capteurs intérieurs se trouvent dans la console au pavillon.

Nota : *Ne recouvrez pas les capteurs intérieurs.*

Sécurité

LES CAPTEURS D'INCLINAISON, DE QUOI S'AGIT-IL? (Selon l'équipement)

Le capteur d'inclinaison détecte les tentatives de levage du véhicule, par exemple pour retirer une roue ou le remorquer.

ENCLENCHEMENT DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

L'alarme est prête à être armée dès que vous coupez le contact.

Verrouillez votre véhicule avec la télécommande pour armer l'alarme.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL

Désactivez l'alarme de l'une des façons suivantes :

- Déverrouillez les portes avec la télécommande ou la fonction d'entrée sans clé.
- Établissez le contact ou démarrez le véhicule.

PARAMÈTRES DU SYSTÈME D'ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

LES NIVEAUX DE SÉCURITÉ DE L'ALARME, DE QUOI S'AGIT-IL?

Vous pouvez sélectionner deux niveaux d'alarme : Tous les capteurs ou détection périmétrique.

Tous les capteurs

Le réglage Tous les capteurs est sélectionné par défaut.

À ce mode, tous les capteurs sont activés lorsque vous armez l'alarme.

Nota : *N'armez pas l'alarme en mode Tous les capteurs si des passagers, des animaux ou d'autres objets en mouvement se trouvent dans le véhicule.*

Détection périmétrique

En mode Détection périmétrique, les capteurs intérieurs sont désactivés lorsque vous armez l'alarme.

Dans ce mode, tous les autres capteurs sont activés lorsque vous armez l'alarme.

RÉGLAGE DU NIVEAU DE SÉCURITÉ DE L'ALARME

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Appuyez sur **Système d'alarme**.
4. Appuyez sur **Capteurs de mouvement**.
5. Sélectionnez un paramètre.

LA DEMANDE DE SORTIE, DE QUOI S'AGIT-IL?

Vous pouvez choisir le niveau de sécurité voulu après avoir coupé le contact de votre véhicule.

Nota : *Dans le cas contraire, l'option Tous les capteurs est sélectionnée par défaut.*

ACTIVATION OU DÉSACTIVATION DE LA DEMANDE DE SORTIE

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Appuyez sur **Système d'alarme**.
4. Activez ou désactivez la fonction **Sur demande sortie**.

SÉCURITÉ – DÉPANNAGE

SÉCURITÉ – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Aucune clé détectée	Le système n'a pas détecté de clé correctement codée.
Anomalie système de démarrage	Le système est défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	Ce message s'affiche lorsque l'alarme a été déclenchée à la suite d'un accès non autorisé.
Alarme	

SÉCURITÉ – FOIRE AUX QUESTIONS

Que dois-je faire s'il y a un problème d'alarme potentiel avec mon véhicule?

- Apportez toutes vos télécommandes chez un concessionnaire autorisé si vous soupçonnez une anomalie du système d'alarme.

Que dois-je faire si mon véhicule ne peut pas démarrer avec une clé correctement codée?

- Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

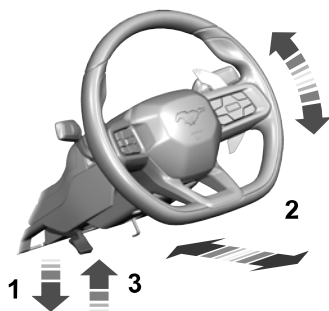
Volant de direction

RÉGLAGE DU VOLANT DE DIRECTION



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant de direction lorsque le véhicule roule. Le non-respect de cette instruction pourrait entraîner la perte de contrôle du véhicule, des blessures corporelles, voire la mort.

Nota : Assurez-vous d'adopter une position assise appropriée. Voir **Positions assises appropriées** (page 116)..



1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant de direction à la position voulue.
3. Verrouillez la colonne de direction.

AVERTISSEUR SONORE



Appuyez sur le pictogramme de l'avertisseur sonore du volant pour activer l'avertisseur sonore.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES

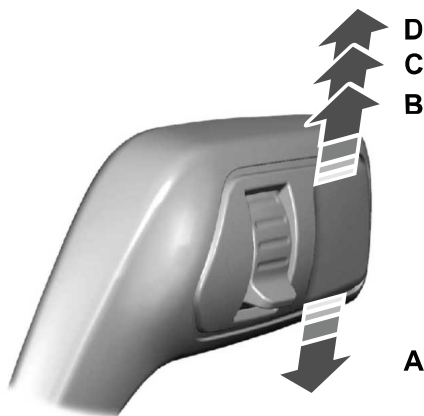
PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX ESSUIE-GLACES

Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise ou endommager les balais d'essuie-glace. Utilisez le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.

Désactivez les essuie-glaces avant d'entrer dans un poste de lavage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE



- A Un seul balayage.
- B Balayage intermittent/Balayage automatique.

- C Balayage normal.
- D Balayage rapide.



Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour actionner les essuie-glaces de pare-brise.

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

QUE SONT LES ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

Les essuie-glaces automatiques s'activent et le système commande la vitesse et la fréquence de balayage.

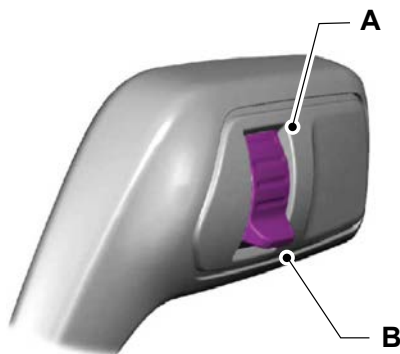
RÉGLAGES DES ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Appuyez sur essuie-glaces.
3. Activez ou désactivez le capteur de pluie.

Nota : Lorsque vous désactivez cette fonction, le capteur de pluie n'active pas les essuie-glaces. Lorsque vous réglez les essuie-glaces à la position de balayage intermittent quand la fonction est désactivée, le balayage est commandé par le réglage de vitesse de balayage de la commande rotative.

Essuie-glaces et lave-glaces

RÉGLAGE DE LA SENSIBILITÉ DU CAPTEUR DE PLUIE



A Haute sensibilité.

B Basse sensibilité.

Utilisez le sélecteur rotatif pour régler la sensibilité du capteur de pluie.

Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'eau sur le pare-brise.

Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'eau sur le pare-brise.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

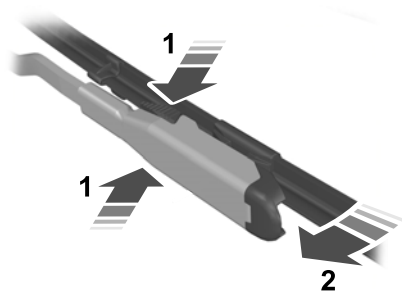


Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT

Assurez-vous que le contact est coupé avant de commencer la procédure.

Nota : Ne déplacez pas manuellement les bras d'essuie-glace lorsque le contact est établi ou en mode accessoires, car vous pourriez endommager le moteur d'essuie-glace.



1. Soulevez le bras d'essuie-glace, puis pressez l'un contre l'autre les boutons de verrouillage du balai d'essuie-glace.

Nota : Ne tenez pas le balai d'essuie-glace pour soulever le bras d'essuie-glace.

Essuie-glaces et lave-glaces

Nota : Assurez-vous que le bras d'essuie-glace ne se rabat pas contre le pare-brise lorsque le balai d'essuie-glace n'y est plus accroché.

2. Faites légèrement pivoter le balai d'essuie-glace.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.

LAVE-GLACES

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX LAVE-GLACES



AVERTISSEMENT: Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5°C (41°F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Ne tentez pas de pulvériser du liquide lave-glace lorsque le réservoir de liquide lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche en présence de saleté, de buée ou d'insectes sur le pare-brise.

UTILISATION DU LAVE-GLACE DE PARE-BRISE



Tirez le levier pour actionner le lave-glace de pare-brise.

Nota : Si cette fonction est activée, un balayage additionnel permet d'essuyer le liquide de lave-glace résiduel sur le pare-brise peu après l'arrêt des essuie-glaces. Voir **Activation et désactivation du balayage supplémentaire** (page 87)..

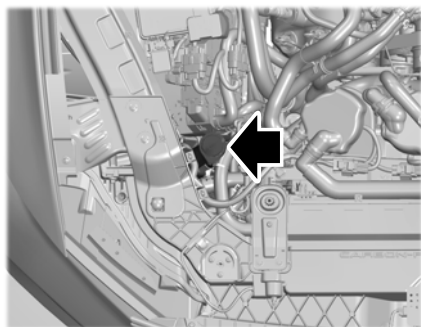
ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BALAYAGE SUPPLÉMENTAIRE

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Appuyez sur essuie-glacess.
3. Activez ou désactivez le balayage supplémentaire lavage.

Essuie-glaces et lave-glaces

Nota : Lorsque vous activez la fonction, les essuie-glaces font un balayage supplémentaire après avoir envoyé du liquide lave-glace. Lorsque vous la désactivez, les essuie-glaces arrêtent simplement d'envoyer du liquide lave-glace.

AJOUT DE LIQUIDE DE LAVE-GLACE



1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide lave-glace.
2. Ajoutez du liquide de lave-glace conforme à nos normes. Voir **Spécification du liquide de lave-glace** (page 88)..
3. Reposez le bouchon du réservoir de liquide lave-glace.

Nota : Le réservoir alimente les lave-glaces avant et arrière.

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Contenances

Application	Quantité
Toutes	Remplissez au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Premium Quality Windshield Washer Fluid -35 °C / Liquide lave-glace de haute qualité - 35 °C Motorcraft® CXC-37-M	WSS-M14P19-A

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – DÉPANNAGE

ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – TÉMOINS



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

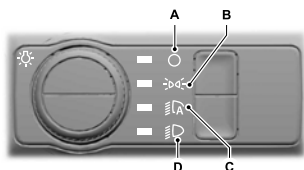
ESSUIE-GLACES ET LAVE-GLACES – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi des souillures ou des traînées apparaissent-elles sur le pare-brise?

- Les balais d'essuie-glace pourraient être sales, usés ou endommagés. Vérifiez les balais d'essuie-glace. Voir **Vérification des balais d'essuie-glace** (page 86).. S'ils sont sales, nettoyez les balais d'essuie-glaces à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau. Si les balais d'essuie-glace sont usés ou endommagés, remplacez-les. Voir **Remplacement des balais d'essuie-glace avant** (page 86)..

Éclairage extérieur

COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR



- A Feux éteints.
- B Feux de stationnement allumés.
- C Phares automatiques allumés.
- D Phares allumés.

Tournez la commande pour sélectionner la position voulue.

Nota : Par défaut, la commande d'éclairage passe à la position de phares automatiques chaque fois que vous établissez le contact.

PHARES

UTILISATION DES FEUX DE ROUTE



 Poussez le levier vers l'avant du véhicule pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le pour éteindre les feux de route.

Tirez légèrement le levier pour faire un appel de phares.

Nota : Activation en continu seulement avec les phares allumés.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉLAI D'EXTINCTION DES PHARES

Pour activer le délai d'extinction des phares, tirez le levier des clignotants vers vous lorsque les phares sont éteints et que le contact est coupé. Une courte tonalité retentit lorsque le système est activé.

Pour désactiver le délai d'extinction des phares, tirez le levier des clignotants vers vous de nouveau après avoir établi le contact.

Nota : Les phares s'éteignent après trois minutes si une porte est ouverte ou 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

TÉMOINS DE PHARES

Phares allumés



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de croisement ou les feux de stationnement.

Feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route.

Éclairage extérieur

PHARES – DÉPANNAGE

PHARES – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi y a-t-il de la condensation dans les phares?

- Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression d'air interne. La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître sur le côté intérieur de la glace. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée se dissipe et s'échappe par les événements.

Quelle est la quantité de condensation acceptable?

- Présence de fine buée, par ex. aucune traînée, trace ou grosse goutte d'eau. Une fine buée couvre moins de 50 % du verre.

Combien de temps faut-il pour que la condensation se dissipe?

- Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la condensation par temps sec.

Quelle est la quantité de condensation inacceptable?

- Une accumulation d'eau à l'intérieur du feu. Présence de traînées, de traces d'écoulement ou de grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Que dois-je faire si la quantité de condensation est inacceptable?

- Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Pourquoi les phares s'éteignent-ils quand je les ai allumés et que je coupe le contact?

- La protection antidécharge de la batterie éteint les phares au bout de quelques instants après la coupure du contact.

PHARES AUTOMATIQUES

QUE SONT LES PHARES AUTOMATIQUES



AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.

Les phares automatiques s'allument quand la lumière est faible ou quand les essuie-glaces de pare-brise sont en fonction.

RÉGLAGES DES PHARES AUTOMATIQUES

Phares automatiques à extinction temporisée

Vous pouvez modifier la durée d'allumage des phares automatiques après la coupure du contact. Utilisez l'écran tactile pour choisir la durée de la temporisation.

Éclairage extérieur

1. Appuyez sur Véhicule depuis le menu Réglages.
2. Appuyez sur Éclairage.
3. Appuyez sur Temporisation auto phares.
4. Sélectionnez un réglage.

Nota : Si le réglage est désactivé, les feux extérieurs s'éteignent immédiatement lorsque vous coupez le contact.

Nota : Vous pouvez tirer le clignotant vers vous pour désactiver manuellement le délai d'extinction automatique des phares.

FEUX EXTÉRIEURS

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES CLIGNOTANTS



Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour activer les clignotants.

Placez le levier au centre pour désactiver les clignotants.

Nota : Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.

Témoin de clignotant



Ce témoin clignote lorsque les clignotants sont activés.

Nota : S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une anomalie de la lampe de clignotant.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR CONFIGURABLES



AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour peut ne pas allumer pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

1. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Appuyez sur **Éclairage**.
4. Activez ou désactivez **Feux de jour**.

Les feux de jour s'allument lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous établissez le contact.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
- Le module d'éclairage est en position de phares automatiques.
- Les phares sont éteints.

Nota : Les autres positions de la commande d'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Éclairage extérieur

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE JOUR - VÉHICULES AVEC : FEUX DE JOUR



AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour peut ne pas allumer pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut, vous risquez d'avoir un accident.

Les feux de jour sont toujours allumés sauf si vous allumez les phares ou que le sélecteur est en position de stationnement (P).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE D'ACCUEIL

L'éclairage d'accueil allume l'éclairage extérieur lorsque vous approchez de votre véhicule avec un appareil authentifié.

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Véhicule**.
3. Appuyez sur **Éclairage**.
4. Activez ou désactivez **Éclairage d'accueil**.

Nota : L'éclairage d'accueil reste allumé lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller votre véhicule.

TÉMOINS DE FEUX EXTÉRIEURS

Témoin d'antibrouillards avant



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin d'antibrouillard arrière



Ce témoin s'allume lorsque les feux arrière de brouillard sont activés.

Témoin de lampe de clignotant



Ce témoin clignote lorsque les clignotants sont activés.

Nota : S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une anomalie de la lampe de clignotant.

AVERTISSEMENT SONORE DE FEUX EXTÉRIEURS ALLUMÉS

Retentit lorsque la porte conducteur est ouverte et que l'éclairage extérieur est allumé.

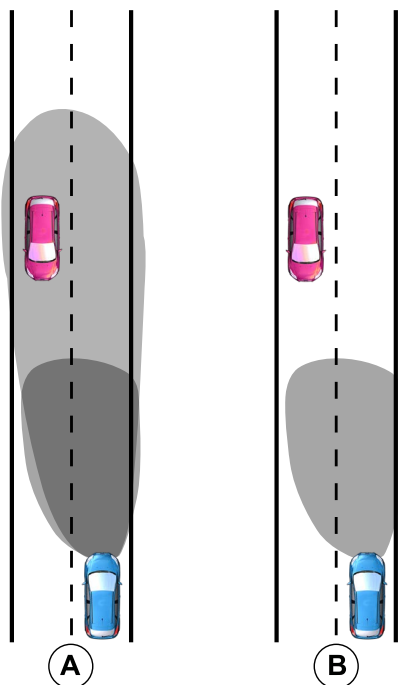
FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

FONCTIONNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Les feux de route automatiques allument les feux de route s'il fait suffisamment sombre et s'il n'y a pas de véhicule à proximité. S'il détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route.

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Éclairage extérieur



- A Sans feux de route automatiques.
- B Avec feux de route automatiques.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

⚠ AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas éteindre les feux de route si les feux des véhicules qui arrivent sont cachés par exemple par des barrières de protection.

⚠ AVERTISSEMENT: Il faudra peut-être neutraliser le système à l'approche d'autres utilisateurs.

⚠ AVERTISSEMENT: En cas de mauvaise visibilité (brouillard, forte pluie ou mauvaises conditions météo), vous pourriez devoir contourner ou éteindre complètement le système.

EXIGENCES RELATIVES AUX FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système allume les feux de route si toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous activez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage à la position de phares automatiques.
- L'éclairage ambiant est suffisamment faible pour nécessiter les feux de route.
- Aucun véhicule ne se trouve devant le vôtre.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 40 km/h (25 mph).

Éclairage extérieur

LIMITATIONS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

Le système éteint les feux de route si une des conditions suivantes se produit :

- Vous désactivez le système.
- Vous réglez le commutateur d'éclairage sur une position autre que phares automatiques.
- L'éclairage ambiant est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route.
- Le système détecte les phares d'un véhicule approchant ou les feux arrière d'un véhicule qui précède.
- Le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense.
- Le système détecte l'éclairage de la rue.
- La visibilité de la caméra est réduite.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 30 km/h (19 mph).

Nota : La vitesse de désactivation peut être inférieure dans les courbes.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

1. Appuyez sur Véhicule depuis le menu Réglages.
2. Appuyez sur Éclairage.
3. Activez ou désactivez les feux de route automatiques.

TÉMOINS DE FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



S'allume pour confirmer que le système est prêt.

CONTOURNEMENT DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES



Poussez le levier vers l'avant du véhicule pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant du véhicule pour éteindre les feux de route.

Poussez une troisième fois le levier vers l'avant du véhicule pour rallumer les feux de route automatiques.

Éclairage intérieur

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Allumer tout l'éclairage intérieur



Appuyez sur le bouton sur la console au pavillon vers l'icône.

Éteindre tout l'éclairage intérieur



Appuyez sur le bouton sur la console au pavillon vers l'icône.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR AVANT



Appuyez sur le bord du verre de la lampe.

FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

QU'EST-CE QUE LA FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

La fonction d'éclairage intérieur allume ou éteint l'éclairage d'accueil et des portes.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA FONCTION D'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Le contacteur se trouve sur la console au pavillon.



Placez l'interrupteur en position de milieu.

Lorsque la fonction d'éclairage intérieur est activée, l'éclairage intérieur s'allume si :

- Vous ouvrez une porte.
- Vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
- Vous coupez le contact.

RÉGLAGE DE LA LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD

Les boutons de réglage de l'intensité d'éclairage du tableau de bord se trouvent sur la commande d'éclairage.



Appuyez plusieurs fois sur un des boutons pour régler la luminosité.

Nota : Il existe six niveaux de réglages de luminosité disponibles pendant la journée et douze niveaux de réglages de luminosité disponibles la nuit.

Éclairage intérieur

ÉCLAIRAGE AMBIANT

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ÉCLAIRAGE AMBIANT

1. Dans le menu Ma Mustang, appuyez sur **MyColor**. Voir **Aperçu du menu Ma Mustang** (page 336)..
2. Appuyez sur **Éclairage ambiant**.
3. Utilisez les flèches pour sélectionner une couleur et régler son intensité.

Nota : Le réglage d'intensité nulle désactive l'éclairage ambiant.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR – DÉPANNAGE

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi les lampes d'accueil ou l'éclairage intérieur s'éteignent-ils quand je les ai allumés et que je coupe le contact?

- La protection antidécharge de la batterie éteint les lampes d'accueil et l'éclairage intérieur au bout de quelques instants après la coupure du contact.

OUVERTURE ET FERMETURE DES GLACES



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas des enfants ou des animaux domestiques sans surveillance dans le véhicule et ne laissez pas les enfants jouer avec les lève-glaces électriques. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces électriques, assurez-vous que rien ne peut entraver leur fonctionnement et qu'aucun enfant ni animal ne se trouve à proximité des baies de glace. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Si une obstruction est détectée, relâchez la commande pour inverser immédiatement la course de la glace. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas votre clé ou votre télécommande dans le véhicule sans surveillance. Les enfants ou un animal domestique pourraient faire fonctionner les lève-glaces électriques et s'y coincer lorsque les glaces se ferment. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



Appuyez sur le contacteur de lève-glace pour ouvrir la glace. Tirez le contacteur de lève-glace pour fermer la glace.

Nota : Les lève-glaces électriques fonctionnent lorsque le contact est établi et plusieurs minutes après l'avoir coupé, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Pour réduire le bruit de vent ou de battement qui se produit lorsqu'une seule glace est ouverte, entrouvrez la glace opposée.

Glace à ouverture monotouche

Appuyez à fond sur le contacteur de lève-glace, puis relâchez-le. Appuyez de nouveau sur le contacteur ou soulevez-le pour immobiliser la glace.

Fermeture monotouche

Soulevez à fond le contacteur de lève-glace, puis relâchez-le. Appuyez de nouveau sur le contacteur ou soulevez-le pour immobiliser la glace.

Réinitialisation de la fermeture monotouche

La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes.

1. Fermez la porte.
2. Appuyez sur le contacteur de lève-glace et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
3. Soulevez et maintenez le contacteur de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. La glace se rétracte automatiquement.
4. Lorsque la rétraction automatique est terminée, maintenez le contacteur de lève-glace enfoncé jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. Maintenez le contacteur de lève-glace enfoncé pendant quelques secondes.

Nota : Répétez la procédure si la glace ne se ferme pas avec la commande monotouche ou si la glace ne fonctionne pas lorsque la porte est ouverte.

Glaces

OUVERTURE CENTRALISÉE

QU'EST-CE QUE L'OUVERTURE CENTRALISÉE

Vous pouvez utiliser la télécommande pour ouvrir les glaces lorsque le contact est coupé.

UTILISATION DE L'OUVERTURE DE TOUTES LES GLACES

1. Appuyez brièvement sur le bouton de déverrouillage de la télécommande.
2. Maintenez enfoncé le bouton de déverrouillage de la télécommande.
3. Relâchez le bouton quand les glaces commencent à s'ouvrir.

Appuyez sur le bouton de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande pour arrêter l'ouverture globale.

Nota : Vous pouvez utiliser l'ouverture globale brièvement lorsque vous déverrouillez votre véhicule à l'aide de la télécommande.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'OUVERTURE DE TOUTES LES GLACES

1. Appuyez sur Véhicule depuis le menu Réglages.
2. Appuyez sur Glaces.
3. Activez ou désactivez l'ouverture à distance.

FONCTION DE REBOND DES GLACES

QU'EST-CE QUE LA FONCTION DE REBOND DES GLACES

La glace s'arrête et inverse sa course si elle rencontre un obstacle au moment de la fermeture.

NEUTRALISATION DE LA FONCTION DE REBOND DES GLACES



AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez la fonction de rebond, la glace n'inverse pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter des blessures ou des dommages au véhicule, prenez garde lors de la fermeture des glaces.

1. Fermez la glace jusqu'à ce qu'elle atteigne le point de résistance et laissez le mouvement s'inverser.
2. Maintenez la commande de lève-glace soulevée dans les deux secondes qui suivent pour neutraliser la fonction de rebond et fermer la glace. La fonction de rebond est maintenant désactivée pour permettre de fermer la glace manuellement.

Nota : La glace dépasse le point de résistance et vous pouvez la fermer complètement.

Nota : Si la glace ne se ferme pas, faites vérifier le véhicule dès que possible.

UTILISATION DE GLACES À OUVERTURE PARTIELLE

Cette fonction abaisse la glace sur une courte distance pour déplacer la glace hors du joint afin que vous puissiez ouvrir la porte. Elle remonte aussi la glace sur une courte distance, puis la referme complètement dès que vous fermez la porte.

Exigences des glaces à ouverture partielle

Les glaces à ouverture partielle ne s'activent que lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Vous ouvrez et fermez la porte de l'extérieur et de l'intérieur du véhicule.
- La vitesse du véhicule descend sous 20 km/h (12,4 mph) du déclencheur externe et d'environ 3 km/h (1,9 mph) du déclencheur interne.
- Durant un fonctionnement anormal, comme dans des conditions anti-pincement ou de surchauffe, les glaces à ouverture partielle s'ouvrent lorsque vous interagissez avec l'élément de déclenchement.
- Elle permet uniquement à la glace de descendre si sa position actuelle est supérieure à la position de descente partielle.
- Cette fonction permet à la glace de remonter à partir de la position d'ouverture partielle lorsque plus de 30 secondes se sont écoulées sans ouverture de porte.

Nota : Utilisez la poignée de porte avec le bouton de déverrouillage du contacteur de garniture intérieure pour utiliser la fonction de glace à ouverture partielle.

Nota : Les glaces à ouverture partielle ne fonctionnent pas si la vitesse du véhicule dépasse 20 km/h (12,4 mph) du déclencheur extérieur et 3 km/h (1,9 mph) du déclencheur intérieur.

Nota : Les glaces à ouverture partielle ne fonctionnent pas par temps sec ou humide entre -20°C (-4,0°F) et -40°C (-39,9°F) afin que vous puissiez dégager la glace des glaces ou activer le démarrage à distance pour chauffer l'habitacle.

Nota : La fonction de glace à ouverture partielle fonctionne pour toutes les portes.

Réinitialisation des glaces à ouverture partielle

La procédure doit être exécutée entièrement en moins de 30 secondes.

1. Fermez la porte.
2. Appuyez sur le contacteur de lève-glace et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la glace s'ouvre complètement.
3. Soulevez et maintenez le contacteur de lève-glace jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. La glace se rétracte automatiquement.
4. Lorsque la rétraction automatique est terminée, maintenez le contacteur de lève-glace enfoncé jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée. Maintenez le contacteur de lève-glace enfoncé pendant quelques secondes.

Nota : Répétez la procédure si les glaces à ouverture partielle ne fonctionnent pas.

Rétroviseur intérieur

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Nota : Un passager assis à une place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière relevé pourrait empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Nota : Ne nettoyez pas la glace ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole.

Nota : Dans certaines situations, les conducteurs très grands peuvent avoir du mal à obtenir un angle de rétroviseur intérieur satisfaisant lorsque le siège conducteur est complètement reculé. Si cela se produit, nous recommandons d'orienter le rétroviseur intérieur vers le conducteur et vers le haut, puis de le régler à la position voulue. Dans les cas extrêmes, le visage du conducteur peut se refléter dans le rétroviseur.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME

QU'EST-CE QUE LE RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

LIMITATIONS DU RÉTROVISEUR INTÉRIEUR À ÉLECTROCHROME

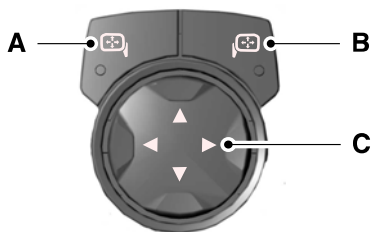
Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs

RÉGLAGE DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.



- A Rétroviseur côté gauche.
- B Rétroviseur côté droit.
- C Commande de réglage.

Pour régler les rétroviseurs, établissez le contact, commutateur d'allumage en position accessoires ou véhicule en marche.

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler. Le témoin de la commande s'allume.
2. Utilisez la commande de réglage pour régler la position du rétroviseur.
3. Appuyez de nouveau sur la commande électrique des rétroviseurs. Le témoin de la commande s'éteint.

RABATTEMENT DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



AVERTISSEMENT: Les objets reflétés dans le rétroviseur sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte. Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Clignotant dans rétroviseurs

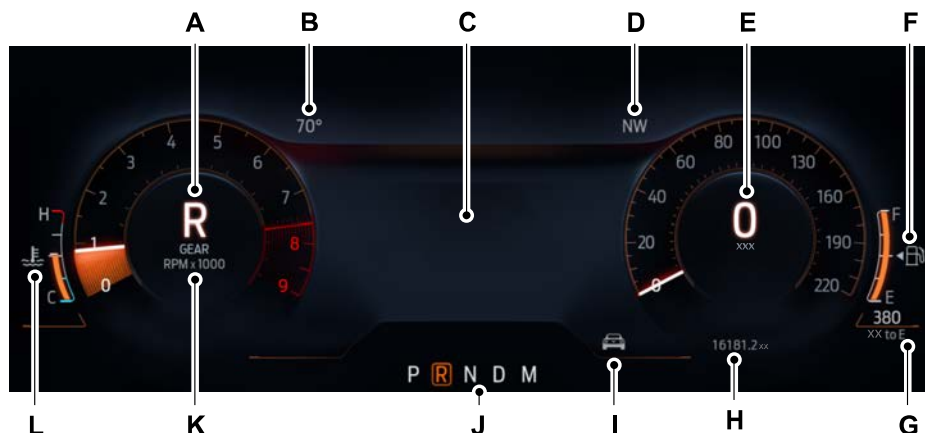
Lorsque le moteur est en marche, la face avant du boîtier de rétroviseur concerné clignote lorsque vous activez le clignotant.

Lampes dirigées vers le sol

Les lampes dirigées vers le sol s'allument lorsque vous approchez de votre véhicule avec une télécommande ou un téléphone. Si votre véhicule est équipé de rétroviseurs rabattables automatiquement, les lampes dirigées vers le sol ne s'allument que si les rétroviseurs sont dépliés et s'éteignent lorsque les rétroviseurs se replient.

Affichage du tableau de bord

APERÇU DE L’AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD



- A Indicateur de rapport.
- B Température extérieure.
- C Zone d'information sur demande.
- D Compas.
- E Indicateur de vitesse.
- F Jauge de carburant.
- G Autonomie.
- H Compteur.
- I Témoin de mode de conduite.
- J Témoin de position de la boîte de vitesses.
- K Compte-tours.
- L Température de liquide de refroidissement.

COMPTE-TOURS

Indique le régime moteur.

INDICATEUR DE VITESSE

Indique la vitesse du véhicule.

Affichage du tableau de bord

Indicateur de vitesse secondaire

(Selon l'équipement)

Vous pouvez activer un indicateur de vitesse secondaire affichant d'autres unités de mesure. Voir **Écran d'accueil** (page 332)..

JAUGE DE CARBURANT

QU'EST-CE QUE LA JAUGE DE CARBURANT

Indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

LIMITATIONS DE LA JAUGE DE CARBURANT

La jauge de carburant peut ne pas fournir un relevé précis lorsque votre véhicule est en pente.

EMPLACEMENT DE LA TRAPPE DE REMPLISSAGE DE CARBURANT

La flèche à côté du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

QU'EST-CE QUE LE RAPPEL DE BAS NIVEAU DE CARBURANT

Un rappel de bas niveau de carburant bas s'affiche lorsque l'autonomie restante atteint 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi).

Nota : *Le rappel de bas niveau de carburant peut s'afficher à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.*

QU'EST-CE QUE L'AUTONOMIE

Indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir. Tout changement des habitudes de conduite peut faire diminuer cette valeur, mais aussi la faire augmenter ou la stabiliser pendant un laps de temps.

QU'EST-CE QUE LA SONDE DE TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur.

Écran du tableau de bord

UTILISATION DES COMMANDES DE L'ÉCRAN DU TABLEAU DE BORD



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Les commandes sont situées sur le volant de direction.



Bouton OK

Appuyez sur ce bouton pour faire une sélection.

Boutons de défilement

Appuyez sur les boutons vers le haut ou vers le bas pour faire défiler les écrans d'information sur demande ou les options de menu contextuel.

PERSONNALISATION DE L'AFFICHAGE DU TABLEAU DE BORD

Ajout et retrait d'écrans

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Tableau de bord**.
3. Appuyez sur **Choisir les écrans**.
4. Sélectionnez les écrans voulus.

ACCÈS À L'ORDINATEUR DE BORD

L'ordinateur de bord est disponible sous la forme d'un écran configurable à l'écran du tableau de bord. Voir

Personnalisation de l'affichage du tableau de bord (page 105)..

Une fois les écrans ajoutés, utilisez les commandes d'affichage du tableau de bord sur le volant de direction pour afficher chaque écran de trajet.

RÉINITIALISATION DE L'ORDINATEUR DE BORD

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Tableau de bord**.
3. Appuyez sur **Trajet 1** ou **Trajet 2**.
4. Appuyez sur **Réinitialiser les valeurs**.
5. Sélectionnez les valeurs à réinitialiser.

CONFIGURATION DE L'ORDINATEUR DE BORD

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Tableau de bord**.
3. Appuyez sur **Trajet 1** ou **Trajet 2**.
4. Appuyez sur **Configurer la vue**.
5. Sélectionnez les vues que vous préférez.

Nota : *Un minimum d'un élément et un maximum de quatre éléments peuvent être sélectionnés à la fois.*

Démarrage à distance

UTILISATION DU DÉMARRAGE À DISTANCE



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Les prises de courant sont mises sous tension lors d'un démarrage à distance.

Le système vous permet de démarrer le véhicule à distance pour chauffer ou refroidir l'habitacle à une température prédéterminée.

1.  Appuyez sur le bouton de la télécommande.

2.  Appuyez deux fois sur le bouton en quelques secondes.

Lorsque vous avez réussi le démarrage à distance de votre véhicule :

- Les portes du véhicule se verrouillent.
- Les clignotants clignotent deux fois.
- Les feux de stationnement s'allument quand le véhicule fonctionne.

- Le véhicule reste sécurisé avec le démarrage à distance. Une clé valide doit se trouver dans votre véhicule pour établir le contact et conduire le véhicule.
- Après un démarrage à distance, tous les autres systèmes du véhicule restent désactivés.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : *Vous ne pouvez pas régler les paramètres de confort tant que vous n'avez pas établi le contact de l'intérieur de votre véhicule.*

Le démarrage à distance ne fonctionne pas dans les conditions suivantes :

- Le démarrage à distance n'est pas activé.
- L'alarme retentit.
- Le capot est ouvert.
- La boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P).
- Votre véhicule est déjà en marche.

Nota : *N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant est bas.*

Nota : *Un maximum de deux démarrages à distance est permis. Après cela, vous devez établir et couper le contact avant de pouvoir utiliser de nouveau le démarrage à distance.*



Pour arrêter le véhicule à distance, appuyez sur le bouton.

RÉGLAGES DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE À DISTANCE

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Appuyez sur Configuration du démarrage à distance.

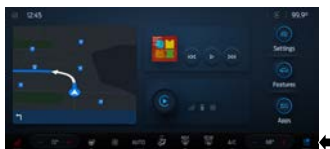
Démarrage à distance

Vous pouvez modifier les réglages suivants dans le menu des réglages de démarrage à distance :

- Activez ou désactivez le démarrage à distance.
- Réglages du bloc de commande de chauffage et de climatisation.
- Réglages des sièges chauffants.
- Réglages du volant chauffant.
- Durée de démarrage à distance.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation

IDENTIFICATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Nota : Selon les options de votre véhicule, les commandes peuvent avoir une apparence différente de celle présentée ici.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIR RECIRCULÉ



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton pour faire recirculer l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver, ou ne pas s'activer, dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de chauffage ou de refroidissement.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA CLIMATISATION



Appuyez sur le bouton.

Nota : Dans certaines conditions, le compresseur de climatisation peut continuer de fonctionner après que la climatisation est désactivée.

Nota : Pour que le système et ses composants demeurent entièrement fonctionnels, activez la climatisation et laissez tourner votre véhicule au ralenti au moins une fois par mois pendant au moins deux minutes.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer les bouches d'air du pare-brise.



Assurez-vous que les bouches d'air du tableau de bord sont désactivées.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation



Assurez-vous que les bouches d'air du plancher avant sont désactivées.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DÉGIVRAGE MAXIMAL



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de ventilateur se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton du tableau de bord pour désactiver ou activer le dégivrage maximal.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Nota : La lunette arrière chauffante et la climatisation s'activent aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU REFROIDISSEMENT MAXIMAL



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton.

Nota : Lorsque vous désactivez le refroidissement maximal, la climatisation reste en fonction.

Nota : Dans certaines conditions (par exemple par temps froid), le refroidissement maximal peut ne pas s'activer ou fonctionner à vitesse réduite lorsqu'il est activé. Ceci permet de réduire la consommation d'électricité de la batterie.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE



Appuyez sur le bouton pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, d'objets tranchants tels qu'une lame de rasoir pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour retirer des autocollants. Ce faisant, vous pourriez endommager la grille chauffante de lunette arrière, et ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie.

Nota : Le moteur doit tourner ou votre véhicule doit être prêt à conduire pour activer le système.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU MOTEUR DE VENTILATEUR D'HABITACLE



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile pour régler la vitesse du moteur de ventilateur.

Faites glisser la commande pour régler la vitesse de moteur de ventilateur.

Nota : Vous pouvez appuyer sur + ou sur - pour régler la vitesse de moteur de ventilateur.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE

Appuyez sur la commande de température à gauche ou à droite du bloc de commande de chauffage et de climatisation pour régler la température de ce côté.



Faites glisser la commande pour régler la température.

Nota : Vous pouvez appuyer sur + ou sur - pour régler la température.

ORIENTATION DE L'ÉCOULEMENT DE L'AIR

Orientation de l'air vers les bouches d'air du pare-brise



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

Orientation de l'air par les bouches d'air du tableau de bord



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

Orientation de l'air par les bouches d'air au plancher avant



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

MODE AUTOMATIQUE

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE AUTO



Appuyez sur le bouton pour passer en mode auto. Appuyez plusieurs fois sur le bouton pour régler le mode auto.

Réglez la commande du moteur de ventilateur ou la commande de répartition d'air pour désactiver le mode automatique.

TÉMOINS DE MODE AUTOMATIQUE

Les témoins se trouvent sur le bouton de mode automatique.

État du témoin de mode AUTO	Description
Un témoin allumé	La vitesse du moteur de ventilateur est réduite. Utilisez ce réglage pour limiter le bruit provenant du moteur de ventilateur. Ce réglage augmente la durée requise pour refroidir l'habitacle.
Deux témoins allumés	La vitesse du moteur de ventilateur est modérée.
Trois témoins allumés	La vitesse du moteur de ventilateur augmente. Utilisez ce réglage pour réduire la durée requise pour refroidir l'habitacle. Ce réglage augmente le bruit provenant du moteur de ventilateur.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODE DOUBLE



Appuyez sur ce bouton pour activer l'écran de sélection.



Appuyez sur le bouton.

Nota : Lorsque le mode de régulation à deux zones est désactivé, la température des deux côtés de l'habitacle est réglée à partir des commandes du côté conducteur.

Nota : Régler la température au moyen de la commande côté passager règle la température du côté passager et active le mode de régulation à deux zones.

CONSEILS RELATIFS AU BLOC DE COMMANDE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION

Conseils généraux

- L'utilisation prolongée du système de recirculation d'air peut embuer les glaces.
- Vous pourrez ressentir un peu d'air provenant des bouches d'air du plancher, quel que soit le réglage de la répartition d'air.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne conduisez pas avec le système éteint et ne laissez pas le système de recirculation d'air continuellement en fonction durant la conduite.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que vous sentiez de l'air froid à travers les bouches d'air.

Commande automatique de la température

- Il n'est pas nécessaire de régler la température de l'habitacle lorsque celle-ci est extrêmement chaude ou extrêmement froide. Le mode automatique est recommandé pour maintenir la température définie.
- Le système apporte les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible.
- Les bouches d'air du tableau de bord et les bouches d'air latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.
- Si vous appuyez sur **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches d'air du pare-brise et des glaces latérales. De plus, le moteur de ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur se réchauffe.
- Si vous appuyez sur **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le moteur de ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Chauffage rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **AUTO**.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation

2. Réglez la température au réglage voulu.

Réglages recommandés pour le chauffage

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Refroidissement rapide de l'habitacle

1. Appuyez sur **MAX A/C**.
2. Conduisez avec les glaces ouvertes quelques instants.

Réglages de refroidissement recommandés

1. Appuyez sur **AUTO**.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

Désembuage des glaces latérales par temps froid

1. Appuyez brièvement sur le bouton de dégivrage ou de dégivrage maximal.
2. Réglez la température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis modifiez le réglage au besoin.

RÉFRIGÉRANT DU SYSTÈME DE CLIMATISATION



AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène du climatiseur contient du frigorigène sous haute pression. Seul un personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures.

Votre véhicule possède une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé par le système de climatisation.

Nota : *Seuls des techniciens formés et certifiés devraient réparer le circuit de frigorigène afin de garantir son bon fonctionnement en toute sécurité, conformément à la norme J2845 de la Société des mécaniciens automobiles.*

Nota : *Ne réparez ou ne remplacez jamais l'évaporateur de climatisation par celui d'un véhicule récupéré. Remplacez-le uniquement par un évaporateur neuf pour garantir un fonctionnement correct et sûr.*

La signification de chaque symbole sur l'étiquette sous le capot est la suivante :



Attention.



Système de climatisation.



Type de lubrifiant du système.



Consultez le manuel de réparation du véhicule pour obtenir des informations sur l'entretien.

Bloc de commande de chauffage et de climatisation



Exige un technicien certifié pour effectuer l'entretien.



Frigorigène inflammable.



Remplacez les composants du système de sécurité. Ne réparez pas, ne réutilisez pas et n'essayez pas de récupérer.

QU'EST-CE QUE LE FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle améliore la qualité de l'air dans l'habitacle en piégeant la poussière, le pollen et autres particules.

LOCALISATION DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Le filtre à air d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *La porte d'accès au filtre est située au-dessus du plancher avant côté passager, sous la planche de bord.*

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR D'HABITACLE

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien périodique** (page 366)..

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Cela permet d'éviter que des corps étrangers ne pénètrent dans le circuit. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Nota : *L'utilisation d'un filtre à air d'habitacle de deuxième monte peut réduire les performances du système de filtration de l'air de l'habitacle et de la climatisation.*

Sièges avant

PRÉCAUTIONS À L'ÉGARD DES SIÈGES AVANT

⚠️ AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.

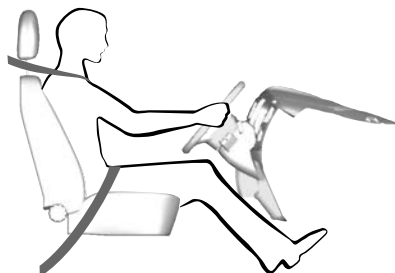
⚠️ AVERTISSEMENT: N'inclinez pas excessivement le dossier de siège, car l'occupant pourrait glisser sous la ceinture de sécurité et subir des blessures en cas de collision.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier du siège. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES

⚠️ AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Le dos doit rester contre le dossier et les pieds sur le plancher.



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les coussins gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- Asseyez-vous à la verticale avec la base de votre colonne vertébrale aussi reculée que possible dans le siège.
- Conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du coussin gonflable.
- Tenez le volant en pliant légèrement les bras.

Sièges avant

- Pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond.
- Placez le boudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE

RÉGLAGE DE L'APPUIE-TÊTE



Les appuie-têtes fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier de siège.

Régalez le dossier de siège en position verticale de manière à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

DÉPLACEMENT DU SIÈGE VERS L'AVANT ET VERS L'ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en place en effectuant une petite manœuvre de va-et-vient. Un siège qui n'est pas verrouillé en position peut présenter des dangers en cas de collision et provoquer des blessures graves, voire mortelles.



RÉGLAGE DU DOSSIER DE SIÈGE



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun article derrière le dossier avant de le replacer à sa position d'origine. Après avoir redressé le dossier à sa position d'origine, tirez dessus pour vous assurer qu'il est bien enclenché. Un siège déverrouillé peut se révéler dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Sièges avant

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DU SIÈGE



Vous pouvez également rabattre le dossier du siège en tirant sur la poignée de déverrouillage et en rabattant le dossier vers l'avant.

Système d'ouvre-porte de garage

PRÉSENTATION DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink

Le système d'ouvre-porte de garage universel remplace le système d'ouvre-porte de garage portatif classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du côté conducteur.



Fonctionnement du système d'ouvre-porte de garage

Le système comprend deux composants principaux : un système d'ouvre-porte de garage et une plateforme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Limites du système d'ouvre-porte de garage

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de l'émetteur comportent une phase de temporisation ou s'arrêtent au bout de quelques secondes d'émission, ce qui sera peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal. Les dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE ET FRÉQUENCES

Précautions relatives au système d'ouvre-porte de garage



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec un système d'ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend les systèmes d'ouvre-porte de garage fabriqués avant le 1er avril 1982). Un système d'ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un système d'ouvre-porte de garage sans ces caractéristiques augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Système d'ouvre-porte de garage

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

(1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

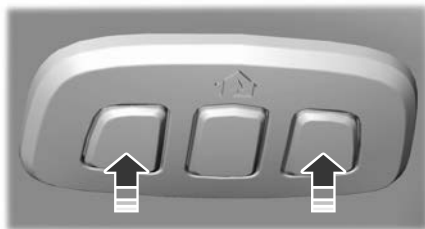
Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

PROGRAMMATION DU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Pour effacer tous les codes enregistrés dans le système d'ouvre-porte de garage de votre véhicule, utilisez la fonction **Effacer**. Pour neutraliser un bouton, utilisez la fonction **Reprogrammer**.

Nota : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

Suppression des réglages du système d'ouvre-porte de garage



Pour effacer tous les codes enregistrés dans le système d'ouvre-porte de garage de votre véhicule :

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote.

Nota : Cette action efface tous les codes enregistrés. Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Pour changer ou remplacer l'un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez soit effacer tous les codes, soit reprogrammer chaque bouton individuellement.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité.

Système d'ouvre-porte de garage

Reprogrammation du système d'ouvre-porte de garage

Si un bouton de votre système d'ouvre-porte de garage a déjà été programmé, vous pouvez le neutraliser. Pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

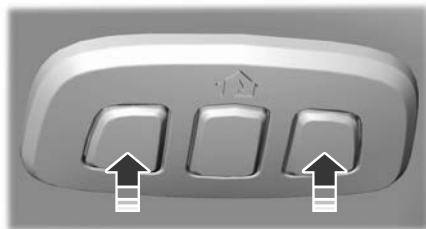
1. Appuyez sur le bouton souhaité et maintenez-le enfoncé pendant environ 20 secondes, jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter.
2. Tout en maintenant enfoncé le bouton, passez à l'étape 3 de la **Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur votre émetteur portatif**.

Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur votre émetteur portatif

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre système HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation ou de reprogrammer vos boutons HomeLink.

Nota : Placez une pile neuve dans l'émetteur portatif. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.

Nota : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



Pour programmer le bouton de fonction HomeLink dans le véhicule au moyen de l'émetteur portatif :

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le contact, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur l'un des trois boutons de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer.

Nota : Le témoin devrait commencer à clignoter. Si le témoin ne clignote pas, appuyez sur le bouton de fonction et maintenez-le enfoncé pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter.

3. Maintenez l'émetteur portatif d'ouverture de porte de garage à une distance de 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de l'émetteur portatif que vous désirez programmer tout en observant le témoin de HomeLink. Maintenez le bouton de l'émetteur portatif enfoncé jusqu'à ce que le témoin HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre système d'ouvre-porte de garage.

Système d'ouvre-porte de garage

- Appuyez sur le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant cinq secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte.

Nota : Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée.

Nota : Si le témoin HomeLink clignote rapidement, répétez l'étape 5.

Nota : Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre système d'ouvre-porte de garage.

- Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

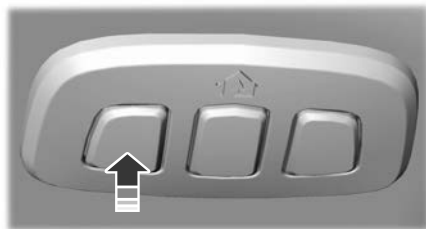
Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous programmez. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



- Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur du système d'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
- Retournez à votre véhicule.



- Appuyez sur l'un des trois boutons de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le.
- Répétez l'étape 3. Selon la marque du système d'ouvre-porte de garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois.

Programmation du système d'ouvre-porte de garage sur le moteur de votre ouvre-portail

Ouvre-portail et programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de l'émetteur comportent une phase de temporisation ou s'arrêtent au bout de quelques secondes d'émission, ce qui sera peut-être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme les dispositifs régis par cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouvre-portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

Système d'ouvre-porte de garage

Nota : Si vous programmez un système d'ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de **mise en fonction et hors fonction** pour éviter qu'il ne surchauffe.

Vous pouvez obtenir de l'aide supplémentaire en ligne à l'adresse www.homelink.com/Ford ou en composant le numéro de la ligne d'assistance sans frais 1 800 355-3515.

1. Appuyez brièvement sur le bouton de l'émetteur portatif **toutes les deux secondes** jusqu'à ce que le témoin HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de l'émetteur portatif.
3. Appuyez sur le bouton de fonction HomeLink que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte.

Nota : Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée.

Nota : Si le témoin HomeLink clignote rapidement, répétez l'étape 3.

4. Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

AIDE SUPPLÉMENTAIRE RELATIVE AU SYSTÈME D'OUVRE-PORTE DE GARAGE

Vidéos sur les instructions de configuration

[Système d'ouvre-porte de garage universel :
HomeLink](#)

[Système d'ouvre-porte de garage universel :
Système HomeLink pour Genie Intellicode 2](#)

[Système d'ouvre-porte de garage universel :
Système HomeLink pour Genie Intellicode](#)

Ports USB

EMPLACEMENT DES PORTS USB

Ports USB de transfert de données



Les ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur le tableau de bord inférieur.
- À l'intérieur de la console centrale.

Nota : Ces ports USB permettent aussi de recharger certains appareils.

Nota : Tous les ports USB du véhicule n'ont pas les capacités de transfert des données.

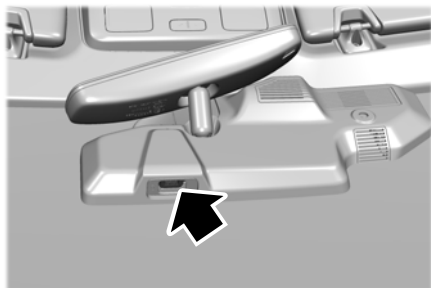
Nota : Nous recommandons d'utiliser uniquement des câbles et adaptateurs USB-IF certifiés. Les câbles et adaptateurs non certifiés peuvent ne pas fonctionner.

Ports USB (recharge seulement)



Les ports USB peuvent être disponibles aux endroits suivants :

- Sur le tableau de bord inférieur.
- À l'intérieur de la console centrale.
- Sur le pare-brise, derrière le rétroviseur.



LECTURE MULTIMÉDIA AVEC PORT USB



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Connectez votre appareil à un port USB de transfert de données.



Appuyez sur le bouton audio sur l'écran d'accueil.

Sélectionnez **Sources**.



Sélectionnez l'option USB.



Appuyez sur cette touche pour lire une piste. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre la lecture en pause.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante. Appuyez longuement sur cette touche pour avancer rapidement dans la piste.

Ports USB



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur cette touche pour reculer rapidement.

CHARGE D'UN APPAREIL

Branchez votre appareil à un port USB.

Ports USB de transfert de données



Vous pouvez charger votre appareil à l'aide du port USB de transfert de données lorsque le système SYNC est activé.

Ports USB (recharge seulement)



Vous pouvez charger votre appareil à l'aide du port USB de recharge uniquement lorsque le véhicule est en mode accessoires ou lorsque le moteur tourne.

Prise de courant

QU'EST-CE QUE LA PRISE DE COURANT

La prise de courant permet d'alimenter des appareils avec un adaptateur de prise 12 V.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA PRISE DE COURANT



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils électriques qui dépassent la puissance maximale des prises de courant. L'utilisation incorrecte des prises de courant peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule et causer un incendie ou des blessures.

Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser les prises de courant pour alimenter 12 V appareils d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Pour éviter d'endommager la batterie du véhicule :

- Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas dans les prises de courant un accessoire dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.
- Ne branchez pas un appareil qui alimente le véhicule par l'intermédiaire des prises de courant. Cela pourrait endommager les circuits du véhicule.
- Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires. Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsqu'elle est inutilisée.
- N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans les prises de courant.

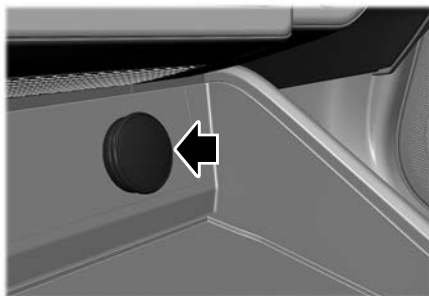
Pour éviter de décharger complètement la batterie :

- N'utilisez pas les prises de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.
- L'utilisation d'appareils durant une période prolongée peut nécessiter le démarrage et le fonctionnement du moteur pour recharger la batterie.

EMPLACEMENT DE LA PRISE DE COURANT

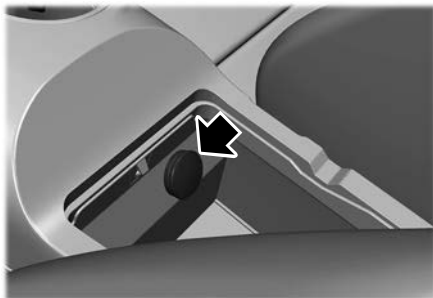
Les prises de courant se trouvent dans le bac multimédia, sous le tableau de bord et à l'intérieur du bac de la console centrale.

Sous le tableau de bord



Prise de courant

À l'intérieur de la console centrale



Rangement

PORTE-GOBELETS

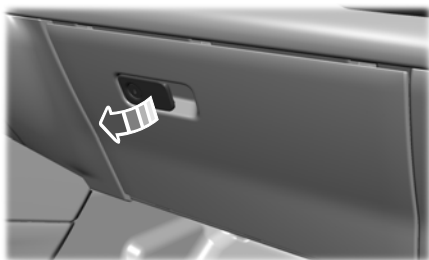
PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX PORTE-GOBELETS



AVERTISSEMENT: Faites attention lorsque vous rangez des articles ou des boissons chaudes dans les porte-gobelets. Les articles pourraient être projetés ou le liquide pourrait être déversé en cas de freinage brusque, d'une forte accélération ou d'une collision. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

BOÎTE À GANTS

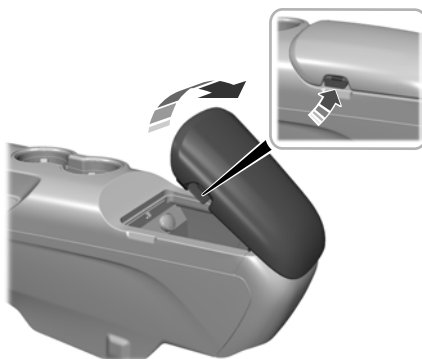
OUVERTURE DE LA BOÎTE À GANTS



Tirez le loquet vers la gauche pour ouvrir la boîte à gants.

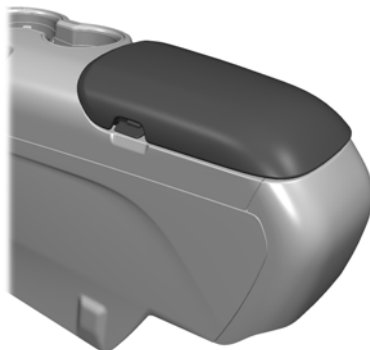
CONSOLE CENTRALE

OUVERTURE DE LA CONSOLE CENTRALE



Soulevez le loquet pour ouvrir la console centrale.

VERROUILLAGE DE LA CONSOLE CENTRALE



Rangement

La console centrale se verrouille lorsque vous verrouillez électroniquement les portes. La console centrale se déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller la porte conducteur.

Nota : Vous ne pouvez pas verrouiller la console centrale lorsque le véhicule roule.

PORTE-LUNETTES

EMPLACEMENT DU PORTE-LUNETTES



Le porte-lunettes est situé dans la console au pavillon.

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Démarrage et arrêt du moteur

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE ET À L'ARRÊT DU MOTEUR



AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le circuit d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule, ne le laissez pas tourner au ralenti et ne le conduisez pas sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Ce fluide pourrait causer des dommages immédiats au moteur par explosion et des blessures possibles.



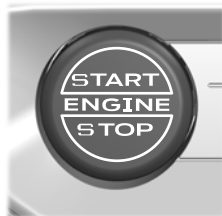
AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Si vous arrêtez le véhicule et laissez tourner le moteur au ralenti durant une longue période, nous vous recommandons de prendre une des mesures suivantes :

- Ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).
- Réglez la commande de chauffage et de climatisation pour admettre l'air extérieur.

BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE



Démarrage et arrêt du moteur

Coupure du contact

Quand le contact est établi ou en mode Accessoires, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage une fois sans toucher la pédale de frein.

Établissement du contact en mode Accessoires

Quand le contact est coupé, appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein.

Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Nota : *Votre véhicule est équipé d'une fonction de protection antidécharge de batterie qui désactive le véhicule lorsqu'elle détecte une certaine décharge de la batterie ou après environ 30 minutes d'inactivité en mode accessoires.*

Nota : *Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.*

Nota : *Vous avez besoin d'une clé codée valide dans votre véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.*

DÉMARRAGE DU MOTEUR

DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE

Avant de faire démarrer votre véhicule, vérifiez les points suivants :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
 - Assurez-vous que le levier sélecteur de vitesse est à la position de stationnement (P) pour les boîtes de vitesses automatiques ou au point mort (N) pour les boîtes de vitesses manuelles.
1. Appuyez à fond sur la pédale de frein pour les boîtes de vitesses automatiques ou sur la pédale d'embrayage pour les transmissions manuelles.

Nota : *N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur.*



2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : *Le lancement du moteur peut se poursuivre pendant 15 secondes, ou jusqu'à ce qu'il démarre.*

Nota : *Le moteur a besoin de plus de temps pour démarrer lorsque la température est basse. Le lancement peut prendre plusieurs secondes lorsqu'il fait très froid.*

Démarrage et arrêt du moteur

REDÉMARRAGE DU MOTEUR APRÈS L'AVOIR ARRÊTÉ

Le système vous permet de redémarrer le moteur dans les 20 secondes suivant son arrêt, même si aucune clé codée valide n'est détectée.

Dans les 20 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Après 20 secondes, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé codée valide.

Lorsque vous démarrez le moteur, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton-poussoir de démarrage, même si aucune clé codée valide n'est détectée. Si vous ouvrez et fermez une porte pendant que le moteur tourne, le système recherche une clé codée valide.

ARRÊT DU MOTEUR

ARRÊT DU MOTEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST IMMOBILE

1. Assurez-vous que le levier sélecteur de vitesse est à la position de stationnement (P) pour les boîtes de vitesses automatiques ou au point mort (N) pour les boîtes de vitesses manuelles.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Attendez que le moteur atteigne le régime de ralenti.



4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

ARRÊT DU MOTEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST EN MOUVEMENT



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des coussins gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

Faites ce qui suit uniquement en cas d'urgence :

Démarrage et arrêt du moteur



1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule de façon sécuritaire.
3. Assurez-vous que le levier sélecteur de vitesse est à la position de stationnement (P) pour les boîtes de vitesses automatiques ou au point mort (N) pour les boîtes de vitesses manuelles.
4. Serrez le frein de stationnement.

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

QU'EST-CE QUE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

La fonction d'arrêt automatique du moteur coupe le moteur s'il a tourné au ralenti pendant une longue période afin de vous aider à économiser du carburant.

FONCTIONNEMENT DE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

La fonction d'arrêt automatique du moteur coupe le moteur. Le contact est également coupé pour éviter de décharger la batterie. Avant que le moteur ne s'arrête, un message s'affichera à l'écran du tableau de bord présentant un compte à rebours. Si vous n'intervenez pas dans les 30 secondes, le moteur s'arrête. L'écran du tableau de bord affiche un autre message signalant que le moteur s'est arrêté pour économiser le carburant. Démarrez le moteur comme d'habitude.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Véhicule.
2. Activez ou désactivez Ralenti maximal 30min.

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente l'arrêt automatique. Si vous désactivez cette fonction, elle se réactive chaque fois que vous mettez le contact.

NEUTRALISATION DE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR

Nota : Vous ne pouvez pas désactiver de façon permanente la fonction d'arrêt automatique du moteur. Lorsque vous désactivez la fonction temporairement, elle se réactive au prochain cycle d'allumage.

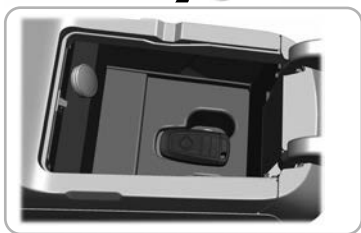
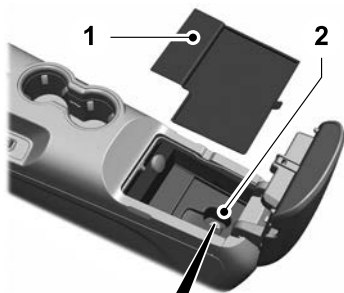
Démarrage et arrêt du moteur

Vous pouvez interrompre l'arrêt du moteur ou remettre la minuterie à zéro en tout temps avant l'expiration de la période de 30 secondes de la façon suivante :

- En appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.
- En appuyant sur le bouton **OK** ou **RÉINITIALISER** pendant le compte à rebours.

ACCÈS À LA POSITION DE SECOURS DE LA CLÉ CODÉE

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :



1. Ouvrez le couvercle du bac de rangement de la console centrale.
2. Retirez le tapis en plastique de la console.

3. En orientant les boutons vers le haut et le bouton de déverrouillage face à l'avant du véhicule, placez la clé codée dans la fente de secours.
4. Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et faire démarrer le moteur.

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – DÉPANNAGE

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – TÉMOINS

Témoin d'anomalie



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, le système de diagnostic embarqué détecte une anomalie du système antipollution du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait être en train de se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites vérifier le plus rapidement possible votre véhicule.

Témoin d'anomalie du groupe motopropulseur



Ce témoin révèle une anomalie du groupe motopropulseur ou des quatre roues motrices s'il s'allume lorsque le moteur tourne. S'il clignote lors de la conduite, réduisez immédiatement la vitesse du véhicule. Évitez les accélérations et décélérations brusques et faites vérifier le plus rapidement possible votre véhicule.

Démarrage et arrêt du moteur

Si les deux témoins s'allument pendant que le moteur tourne, arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Coupez le contact et essayez de redémarrer le moteur. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact. S'il s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Immobilisez le véhicule et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche si vous dépassez la durée de démarrage limite. Vous ne pouvez plus démarrer le moteur pendant 15 minutes. Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur après un délai de 15 minutes, faites vérifier immédiatement votre véhicule.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche si vous ne parvenez pas à faire démarrer le moteur au moyen d'une clé correctement codée. Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas de clé codée valide.

Démarrage et arrêt du moteur

DÉMARRAGE ET ARRÊT DU MOTEUR – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le régime de ralenti du moteur est-il élevé lorsque je démarre le moteur?

- La vitesse à laquelle le moteur tourne au ralenti immédiatement après le démarrage est optimisée pour minimiser les émissions du véhicule et maximiser le confort de l'habitacle et l'économie de carburant.

Pourquoi le moteur ne se lance-t-il pas?

Le moteur ne se lance pas si :

- Le système ne détecte pas de clé codée valide.
- La pile de la clé codée est déchargée.
- La batterie du véhicule n'est pas suffisamment chargée.
- La pédale de frein n'est pas enfoncée, pour les boîtes de vitesses automatiques ou la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée, pour les boîtes de vitesses manuelles.
- La boîte de vitesses n'est pas en position P (stationnement) ou N (point mort) pour les boîtes de vitesses automatique.
- Le circuit de démarrage a été désactivé après plusieurs tentatives de démarrage du moteur.

Que dois-je faire si le circuit de démarrage est désactivé?

- Vous disposez d'un certain nombre d'essais pour tenter de faire démarrer le moteur avant que le circuit de démarrage se désactive temporairement. Si vous dépassez la limite, un message peut apparaître et vous devrez attendre au moins 15 minutes pour redémarrer le moteur.

Que dois-je faire si le moteur ne démarre pas?

- Si vous ne pouvez pas faire démarrer le moteur après trois tentatives, attendez 10 secondes et procédez ainsi :
 1. Enfoncez complètement la pédale de frein pour une boîte de vitesses automatique ou la pédale de débrayage pour une boîte de vitesses manuelle.

Nota : Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

Nota : Assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (P) ou de point mort (N) pour une boîte de vitesses automatique.

2. Maintenez la pédale d'accélérateur complètement enfoncée.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Voir **Bouton-poussoir de démarrage** (page 130)..

Nota : Le moteur se lance pendant quelques instants, puis s'arrête.

4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Voir **Bouton-poussoir de démarrage** (page 130)..

Démarrage et arrêt du moteur

Pourquoi fais-je l'expérience de différentes caractéristiques de conduite?

- Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Cela se produit, car le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Pourquoi le système ne détecte-t-il pas de clé codée?

- Si le système ne détecte pas de clé codée et que vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, insérez la clé codée dans la position de secours et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage pour faire démarrer le moteur. Voir **Accès à la position de secours de la clé codée** (page 134)..

Que se passe-t-il lorsque vous conduisez sans clé valide?

- Un message s'affiche à l'écran du tableau de bord si aucune clé valide n'est détectée, lorsque vous sortez du véhicule avec la clé, après la fermeture de la dernière porte avant, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi. L'avertisseur sonore retentit si vous avez conduit le véhicule jusqu'à une vitesse de 25 km/h (16 mph) et que les conditions ci-dessus sont réunies.

Il est possible d'activer ou de désactiver la fonction d'alerte sonore de détection de clé. Voir **Réglages de l'entrée sans clé** (page 78)..

Carburant et ravitaillement

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CARBURANT ET AU RAVITAILLEMENT



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Arrêtez le moteur avant de procéder au ravitaillement.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels. Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En

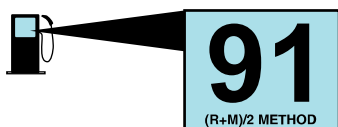
cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.

- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact, si vous en portez, puis rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous risquez des lésions permanentes.
- Les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon. Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies. En cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

Carburant et ravitaillement

QUALITÉ DU CARBURANT

SÉLECTION DU CARBURANT APPROPRIÉ



Utilisez uniquement de l'essence super sans plomb d'un indice d'octane minimal à la pompe $(R+M)/2$ de 91. Pour un rendement optimal, utilisez de l'essence super sans plomb d'un indice d'octane de 93 ou plus.

L'utilisation du carburant approprié est un élément important du bon entretien de votre véhicule et une condition de la garantie du véhicule. Pour ce véhicule, il est nécessaire d'utiliser de l'essence dont l'indice d'octane est de 91 ou plus.

L'utilisation d'essence dont l'indice d'octane est inférieur à 91 annulera la garantie du véhicule. Celle-ci peut réduire les performances du véhicule et entraîner de graves dommages mécaniques.

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, communiquez avec un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons des essences détergentes haut de gamme, lorsqu'elles sont disponibles, pour aider à minimiser les dépôts dans le moteur et à maintenir des performances optimales du véhicule et du moteur. Pour plus de détails, reportez-vous au site www.toptiergas.com.

Nota : L'utilisation de types de carburant autres que ceux recommandés peut nuire au bon fonctionnement du système antipollution ou entraîner une réduction des performances du véhicule.

N'utilisez pas :

- De carburant diesel.
- De carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- De carburant contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85.
- De carburants contenant du méthanol.
- De carburants contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse.
- De carburants contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane.
- De carburant au plomb; l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

LOCALISATION DE L'ENTONNOIR À CARBURANT

L'entonnoir de remplissage de carburant se trouve dans la boîte à gants.

Carburant et ravitaillement

PANNE DE CARBURANT

REPLISSAGE D'UN RÉSERVOIR DE CARBURANT PORTABLE



AVERTISSEMENT: L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule. Posez le bidon par terre pour le remplir.
- Ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

AJOUT DE CARBURANT À PARTIR D'UN RÉSERVOIR DE CARBURANT PORTABLE



AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans la goulotte de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager la goulotte de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures ou la mort.



AVERTISSEMENT: Ne jetez pas de carburant dans les ordures ménagères ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Localisation de l'entonnoir à carburant** (page 139)..

Nota : Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Carburant et ravitaillement



- Insérez complètement l'entonnoir de la goulotte de remplissage de carburant dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.
- Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
- Déposez l'entonnoir de la goulotte de remplissage de carburant.
- Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
- Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

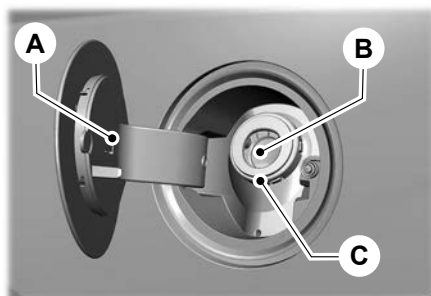
Nota : Si votre véhicule tombe en panne sèche, ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur.

Nota : Après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.

RAVITAILLEMENT

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE RAVITAILLEMENT



- A Trappe de remplissage de carburant.
- B Orifice de remplissage de carburant.
- C Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

RAVITAILLEMENT DE VOTRE VÉHICULE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas un téléphone cellulaire pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Carburant et ravitaillement

⚠️ AVERTISSEMENT: Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures.

⚠️ AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, du carburant pourrait gicler et causer des blessures graves.

⚠️ AVERTISSEMENT: Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence. Ne les laissez jamais utiliser la pompe.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Vous pourriez ainsi endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures ou la mort.

⚠️ AVERTISSEMENT: Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein.

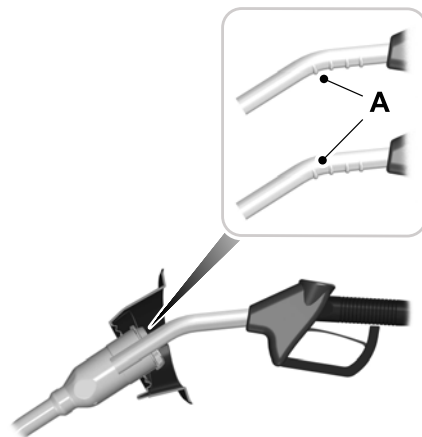
⚠️ AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution complètement enfoncé lors du ravitaillement.

⚠️ AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

⚠️ AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

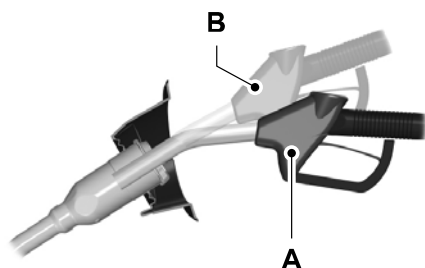
⚠️ AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

1. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
2. Sélectionnez le pistolet de distribution qui convient au véhicule.

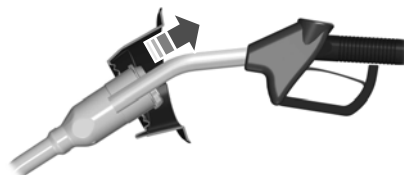


3. Insérez le pistolet de distribution jusqu'au premier cran. Maintenez le pistolet de distribution en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

Carburant et ravitaillement



4. Maintenez le pistolet de distribution en position A pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution en position B peut réduire le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



5. Lorsque la pompe s'arrête, attendez au moins cinq secondes, puis soulevez le pistolet de distribution et retirez-le lentement.
6. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Ne tentez pas de faire démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec un carburant incorrect. L'utilisation d'un carburant incorrect peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement vérifier votre véhicule.

CAPACITÉ DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Contenances

Application	Quantité
Tous	60,5 L (16 gal)

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide.

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : Lors du ravitaillement de votre véhicule après l'indication de réservoir vide de la jauge, la quantité de carburant ajoutée pour faire le plein peut ne pas correspondre pas à la contenance totale prévue, car du carburant pourrait encore être présent dans le réservoir.

Carburant et ravitaillement

CARBURANT ET RAVITAILLEMENT – DÉPANNAGE

CARBURANT ET RAVITAILLEMENT – TÉMOINS



S'il s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

CARBURANT ET RAVITAILLEMENT – MESSAGES D'INFORMATION

Avertissement du système de ravitaillement

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas complètement, un message peut s'afficher sur l'écran du tableau de bord.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Immobilisez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de remplissage de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris pouvant gêner son mouvement.

6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Localisation de l'entonnoir à carburant** (page 139).. Cette opération devrait déloger les débris qui empêchent l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.
8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.

QU'EST-CE QUE LE CATALYSEUR

Le catalyseur fait partie du dispositif antipollution de votre véhicule et filtre les polluants nocifs des gaz d'échappement.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU CATALYSEUR



AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas votre véhicule, ne le laissez pas tourner au ralenti et ne le conduisez pas sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement du circuit d'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ni ne tentez de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Soyez particulièrement vigilant lorsque vous travaillez autour du catalyseur. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après l'arrêt du moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier le véhicule dès que possible. Ne conduisez pas le véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.

Pour éviter d'endommager le catalyseur :

- Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois.
- Ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté.
- Ne poussez pas et ne faites pas tracter le véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 216)..
- Utilisez le carburant approprié. Voir **Carburant et ravitaillement** (page 138)..
- Ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota: *N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare ou entretient un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner.*

CATALYSEUR – DÉPANNAGE

CATALYSEUR – TÉMOINS

Votre véhicule est équipé d'un système de diagnostic embarqué qui surveille le fonctionnement du système antipollution. Si l'un des témoins suivants s'allume, le système de diagnostic embarqué pourrait avoir détecté une anomalie dans le système antipollution.

Catalyseur



Si vous continuez à rouler, la puissance pourrait être réduite ou le moteur pourrait s'arrêter. Le fait d'ignorer l'allumage d'un témoin peut causer des dommages que la garantie de votre véhicule pourrait ne pas couvrir. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Boîte de vitesses automatique

POSITIONS DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Avant de quitter le véhicule, serrez le frein de stationnement, passez la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé ou la télécommande. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Lorsque le véhicule est à l'arrêt, gardez la pédale de frein complètement enfoncée pour passer un rapport. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages matériels, des blessures ou la mort.



AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. En appuyant simultanément sur les deux pédales pendant une durée supérieure à quelques secondes, la performance du véhicule sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.



1. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
2. Faites pivoter la bague extérieure pour sélectionner une position.

Nota : Votre véhicule ne peut pas passer de la position de marche avant (D) à la position de stationnement (P) avec une rotation dans le sens horaire. Votre véhicule ne peut pas passer de la position de stationnement (P) en position de marche avant (D) avec une rotation dans le sens antihoraire.

3. Appuyez sur le bouton mode manuel (M) lorsque votre véhicule est en position de marche avant (D) pour entrer dans le mode ou en sortir.

STATIONNEMENT (P)



AVERTISSEMENT: Passez en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est immobilisé.

Aucun entraînement n'est fourni aux roues motrices en position de stationnement (P).

PASSAGE DES RAPPORTS

Le sélecteur se trouve sur la console centrale.

Boîte de vitesses automatique

Nota : Un signal sonore retentit si vous tentez de quitter votre véhicule sans le placer à la position de stationnement (P).

Nota : Il se peut que votre véhicule ne puisse pas quitter la position de stationnement (P) si la batterie 12 volts du véhicule est à court de charge.

Nota : Il se peut que votre véhicule ne puisse pas quitter la position de stationnement (P) si un fusible est grillé.

Nota : Il se peut que votre véhicule ne puisse pas quitter la position de stationnement (P) si la clé ou la télécommande ne se trouve pas à l'intérieur du véhicule.

Nota : Le frein de stationnement électronique pourrait se serrer si le sélecteur de la boîte de vitesses est en position de stationnement (P) lorsque vous alimentez le véhicule.

Nota : Le frein de stationnement électronique pourrait être serré si vous passez en position de stationnement (P) sans enfoncer complètement la pédale de frein.

Nota : Si vous passez en position de stationnement (P) dans une pente, le frein de stationnement électronique pourrait se serrer.

Nota : Ne desserrez pas manuellement le frein de stationnement lorsque le sélecteur est en position de stationnement (P). Voir **Desserrage automatique du frein de stationnement électrique** (page 162)..

MARCHE ARRIÈRE (R)



AVERTISSEMENT: Passez en marche arrière (R) uniquement lorsque le véhicule est immobilisé.

En marche arrière (R), l'entraînement est fourni aux roues motrices.

POINT MORT (N)



AVERTISSEMENT: En position de point mort (N), votre véhicule peut rouler librement.

En position de point mort (N), les roues motrices ne sont pas entraînées.

MARCHE AVANT (D)

En position de marche avant (D), l'entraînement est fourni aux roues motrices.

MODE MANUEL (M)

En mode manuel (M), vous pouvez choisir un rapport particulier. Voir **Changement de rapport manuel** (page 149)..

Nota : Nous vous recommandons d'utiliser ce mode pour la conduite sur des routes vallonnées ou montagneuses, ou lors de la traction d'une remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 209)..

TÉMOINS DE POSITION DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

La position sélectionnée est affichée au tableau de bord.



Nota : Il se peut que la position s'allume sur le levier sélecteur de la boîte de vitesses.

Boîte de vitesses automatique

CHANGEMENT DE RAPPORT MANUEL

Changement de rapport au moyen des palettes au volant

L'écran du tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Le rapport actuellement sélectionné clignote si votre véhicule ne peut pas passer dans le rapport demandé. Votre véhicule ne passera pas au rapport demandé si ce rapport augmente ou diminue le régime moteur au-delà de la limite.

Votre véhicule pourrait passer au rapport demandé si vous écrasez la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

Nota : Une conduite prolongée à un régime moteur élevé pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : Les modes de conduite peuvent influencer sur le moment où le véhicule passe au rapport demandé.



Passage manuel des rapports en marche avant (D)

Utilisez cette fonction pour changer les rapports de manière provisoire.

Nota : Nous vous recommandons d'utiliser cette fonction pour le freinage moteur, la conduite sur des routes vallonnées ou montagneuses.

- Tirez sur l'une des palettes pour activer la fonction.
- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (-) pour rétrograder.
- Maintenez la palette de droite (+) pendant quelques secondes pour désactiver la fonction.

Nota : La fonction se désactive peu de temps après si aucune des deux palettes n'est tirée.

Passage manuel au mode manuel (M)

Utilisez cette fonction pour sélectionner un rapport en particulier.

Nota : Nous vous recommandons d'utiliser cette fonction pour le freinage moteur, la conduite sur des routes vallonnées ou montagneuses, ou pour tracter une remorque. Voir **Traction d'une remorque** (page 209)..

- Passez en position manuelle (M) ou avec le levier sélecteur en position de marche avant (D), appuyez sur le bouton de commande manuelle (M) pour activer la fonction.
- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (-) pour rétrograder.
- Passez en position de marche avant (D) ou appuyez de nouveau sur le bouton de mode manuel (M) pour désactiver la fonction.

Boîte de vitesses automatique

MODE DE POSITION DE POINT MORT TEMPORAIRE

Fonctionnement du mode de position de point mort temporaire

Utilisez ce mode pour maintenir la position point mort (N) pour une durée limitée lorsque vous quittez le véhicule ou que vous coupez le contact. Par exemple, lorsque vous quittez votre véhicule pour utiliser un lave-auto automatique.

Nota : Vous n'avez pas besoin d'utiliser ce mode pour utiliser un lave-auto automatique si vous passez au point mort (N) et si vous demeurez dans votre véhicule et que le contact est établi.

Nota : Ne remorquez pas votre véhicule dans ce mode.

Nota : Le retour automatique en position de stationnement (P) est différé lorsque ce mode est activé. Voir **Retour automatique à la position de stationnement (P)** (page 151)..

Limites du mode de position de point mort temporaire

Ce mode pourrait ne pas être disponible si le niveau de charge de la batterie 12 V est faible. Branchez une source d'alimentation externe et reprenez la procédure.

Votre véhicule pourrait passer à la position de stationnement (P) après 30 minutes, ou si le niveau de charge de la batterie est faible. L'utilisation prolongée de ce mode peut entraîner la décharge de la batterie 12 volts.

Ce mode pourrait ne pas être disponible si votre véhicule n'a pas atteint sa température de fonctionnement. Réchauffez votre véhicule et reprenez la procédure.

Ne remorquez pas votre véhicule dans ce mode. Le non-respect de ces consignes pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Activation du mode de position de point mort temporaire

1. Immobilisez le véhicule.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Mettez votre véhicule sous tension.
4. Passez au point mort (N).

Nota : Un message de directives s'affiche.

5. Appuyez sur le bouton de mode manuel (M) en l'espace de quelques secondes.

Nota : Un message de confirmation s'affiche lorsque le véhicule passe dans ce mode.

6. Relâchez la pédale de frein.

Nota : Le véhicule peut rouler librement.

7. Coupez le contact.

Nota : Ne remorquez pas votre véhicule dans ce mode.

Nota : Le témoin de point mort (N) du sélecteur de boîte de vitesses peut clignoter dans ce mode.

Désactivation du mode de position de point mort temporaire

1. Appuyez sur la pédale de frein.
2. Passez à la position de stationnement (P) ou établissez le contact et passez en marche avant (D) ou en marche arrière (R).

Boîte de vitesses automatique

RETOUR AUTOMATIQUE À LA POSITION DE STATIONNEMENT (P)

Fonctionnement du retour automatique à la position de stationnement (P)

Votre véhicule engage la position de stationnement (P) à l'arrêt et dans les cas suivants :

- Vous coupez le contact.
- Vous ouvrez la porte conducteur alors que la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Vous débouclez la ceinture de sécurité conducteur alors que la porte conducteur est ouverte.

Nota : *N'utilisez pas le retour automatique en position de stationnement (P) lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence. Voir **Démarrage et arrêt du moteur** (page 130).*

Limites du retour automatique à la position de stationnement (P)

Le retour automatique à la position de stationnement (P) peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Le capteur d'ouverture de porte conducteur est défectueux.
- Le capteur de la ceinture de sécurité conducteur est défectueux.

Consultez un concessionnaire autorisé si une des conditions suivantes se produit :

- Le témoin de ceinture de sécurité s'allume ou la tonalité retentit lorsque la ceinture de sécurité conducteur est bouclée.
- Le témoin de porte ouverte ne s'allume pas lorsque la porte conducteur est ouverte.

- Le témoin de porte ouverte s'allume lorsque la porte conducteur est fermée.
- Le message Boîte de vitesses hors position de stationnement s'affiche, la porte conducteur étant fermée, après que vous avez déplacé le sélecteur en dehors de la position de stationnement (P).

QUITTER LA POSITION DE STATIONNEMENT (P) À L'ARRÊT



AVERTISSEMENT: En suivant cette procédure, vous devez désengager la position de stationnement (P) de sorte que le véhicule puisse rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez le frein de stationnement avant d'exécuter cette procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.



AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas le véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux stop.

Suivez cette procédure pour faire passer la boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P) en cas de défaillance électrique ou d'une urgence.

Activation du câble de déverrouillage manuel de la position de stationnement (P)

1. Serrez le frein de stationnement.

Boîte de vitesses automatique

Nota : Si la batterie 12 volts est à court de charge, utilisez une source d'alimentation externe pour serrer le frein de stationnement.

2. Retirez le couvercle d'accès situé sous l'accoudoir de la console centrale à l'aide d'une cale en plastique ou d'un outil de levier.

Nota : Ne tirez pas sur le câble.



3. Asseyez-vous dans le siège conducteur.
4. Alimentez votre véhicule sans toucher la pédale de frein.

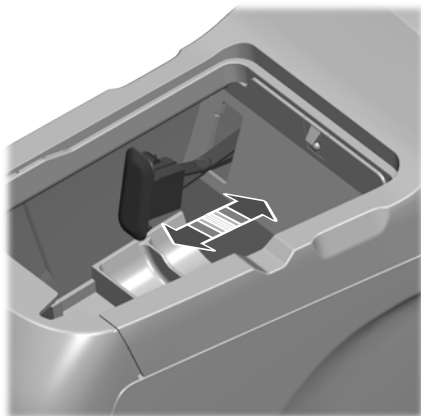
Nota : Ne tentez pas d'exécuter cette procédure lorsque le moteur est en marche. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

5. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
6. Tirez la sangle vers vous jusqu'à ce que le levier s'engage.

Nota : N'utilisez pas une force excessive. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : Un message s'affiche lorsque votre véhicule est dégagé de la position de stationnement (P). Si un message ne s'affiche pas, reprenez la procédure.

Nota : Un témoin pourrait s'allumer.



7. Desserrez le frein de stationnement.
8. Relâchez la pédale de frein.

Nota : Le véhicule peut rouler librement.

9. Coupez le contact.
10. Débranchez le câble de batterie négatif de la batterie 12 volts dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Nota : Si votre véhicule détecte un mouvement des roues avant que vous connectiez la batterie 12 volts, le frein de stationnement électronique pourrait se serrer.

Boîte de vitesses automatique

Retour au mode Normal

1. Branchez le câble de batterie négatif à la batterie 12 volts dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Nota : Si votre véhicule détecte un mouvement des roues avant que vous connectiez la batterie 12 volts, le frein de stationnement électronique pourrait se serrer.

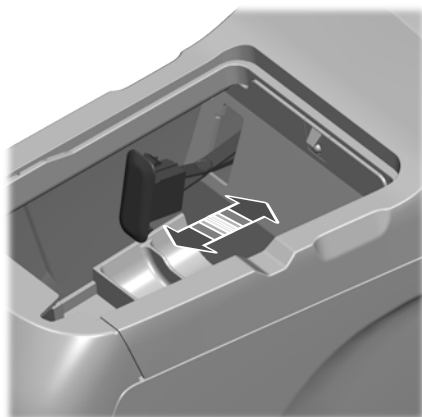
2. Serrez le frein de stationnement.

Nota : Si la batterie 12 volts est à court de charge, utilisez une source d'alimentation externe pour serrer le frein de stationnement.

3. Asseyez-vous dans le siège conducteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

Nota : Ne faites pas démarrer votre véhicule.

5. Tirez la sangle vers vous jusqu'à la butée. Relâchez la tension et remplacez la sangle à sa position rangée.



6. Mettez le moteur en marche.
7. Confirmez que le mode de stationnement (P) s'affiche sur le tableau de bord.

Nota : Si le tableau de bord n'affiche pas la position de stationnement (P), que le témoin d'avertissement reste allumé ou qu'un message continue de s'afficher, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

8. Coupez le contact.
9. Relâchez la pédale de frein.
10. Reposez le couvercle d'accès.

CARILLONS AVERTISSEURS DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Carillon avertisseur de levier sélecteur de la boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P)

Retentit si l'une des conditions suivantes survient :

- Vous coupez le contact sans avoir sélectionné la position de stationnement (P).
- Vous ouvrez la porte conducteur avant de passer en position de stationnement (P).

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Nota : Utilisez uniquement une huile de boîte de vitesse qui respecte les spécifications définies. L'utilisation d'une autre huile pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Boîte de vitesses automatique

Application	Quantité
Tous	11,5 L (12,15 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® GT500 Dual Clutch Transmission Fluid / GT500 Huile boîtes embrayage double Motorcraft® XT-14-L	-

QU'EST-CE QUE LE DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ ÉLECTRONIQUE

La boîte-pont de votre véhicule est équipée d'un différentiel à glissement limité électronique. Ce système utilise la pression hydraulique pour appliquer le transfert de couple aux roues arrière et il peut faire varier le blocage de la position totalement ouvert à la position très rigide en fonction des nombreux signaux d'entrée des capteurs du véhicule et de la demande du conducteur. Cela permet au différentiel d'améliorer l'adhérence et la stabilité et, contrairement à plusieurs différentiels mécaniques classiques, il ne nécessite pas de couple de l'arbre de transmission, ce qui permet au système d'améliorer la stabilité, même quand le pied n'est pas sur l'accélérateur. Le fonctionnement du différentiel est entièrement automatique et transparent pour vous, ajustant la puissance en fonction des conditions et changeant de stratégie en fonction de la sélection du mode de conduite.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FREINS

Des freins humides procurent un freinage moins efficace. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous venez de franchir une nappe d'eau.

Nota : *En fonction des lois et réglementations applicables dans le pays pour lequel votre véhicule a été produit à l'origine, il se peut que vos feux stop clignotent pendant un freinage brusque. Suite à cela, vos feux de détresse peuvent aussi clignoter lorsque votre véhicule s'immobilise.*

FREINS ANTIBLOCCAGE

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE

Le système de freinage antibloccage n'élimine pas les risques de collision lorsque :

- Vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède.
- Votre véhicule est en situation d'aquaplanage.
- Vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée.
- La chaussée est irrégulière.

Nota : *Si le système s'active, la pédale de frein peut produire des pulsations et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée.*

TÉMOINS DU SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Si le témoin indique un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales, mais sans la fonction du système de freinage antibloccage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Le témoin s'allume également momentanément quand vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé.

FREINAGE EN CAS D'ACCÉLÉRATEUR COINCÉ

Si l'accélérateur est coincé, maintenez une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire le régime du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule de manière sûre. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), coupez le moteur et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur pour y déceler toute interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

Nota : *La fonction de priorité des freins sur l'accélérateur ne fonctionne pas dans les modes Piste d'accélération et Piste.*

EMPLACEMENT DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

Voir **Aperçu sous le capot** (page 237)..

VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT: Pour ne pas nuire à l'efficacité des freins, n'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



AVERTISSEMENT: Si le niveau de liquide de frein se situe sous le repère **MIN** ou au-dessus du repère **MAX** du réservoir de liquide de frein, le système de freinage pourrait être affecté.

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.



2. Inspectez le réservoir de liquide de frein pour déterminer où se situe le niveau de liquide par rapport aux repères **MIN** et **MAX** du réservoir.

Nota : Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement des liquides conformes à nos spécifications. Voir **Spécification du liquide de frein** (page 157)..

SPÉCIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN

Utilisez des liquides conformes aux spécifications et viscosités prescrites.

Si vous n'utilisez pas des liquides conformes aux spécifications et aux viscosités prescrites, il pourrait en résulter :

- Des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule.
- Une réduction de la capacité de freinage.

Freins

Nota : Nous vous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance Dot 4 à basse viscosité (LV) conforme à la norme WSS-M6C65-A2 ou ISO 4925 Classe 6. Si vous utilisez un liquide autre que celui recommandé, il pourrait réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.

Contenances

Application	Quantité
Toutes	Remplissez au besoin.

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® DOT 4 LV High Performance Motor Vehicle Brake Fluid / Liquide de frein automobile haute performance DOT 4 LV Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2

FREINS – DÉPANNAGE

FREINS – TÉMOINS



AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins pourraient être réduites de façon importante. La distance de freinage du véhicule pourrait

être plus longue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.



Le témoin ABS indique un dysfonctionnement s'il s'allume durant la conduite. Vous pouvez toujours compter sur les fonctions de freinage normales, mais sans la fonction du système de freinage antiblocage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Freins

Le témoin s'allume également momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer son bon fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le système dès que possible.

BRAKE Le témoin des freins s'allume momentanément lorsque vous établissez le contact pour confirmer qu'il fonctionne correctement. Il peut également s'allumer lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le

contact est établi. S'il s'allume lorsque votre véhicule est en mouvement, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement n'est pas serré, cela indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

BRAKE WEAR Indique que les plaquettes de frein sont usées au-delà de l'épaisseur de fonctionnement normale et doivent être remplacées.

FREINS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Vérifier le système de freins	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

FREINS – FOIRE AUX QUESTIONS

Est-il normal que mes freins fassent du bruit?

Les bruits de freinage occasionnels sont normaux. Si vous entendez un grincement métallique continu, ou un grincement aigu continu, la garniture de frein est peut-être usée. Faites vérifier le système.

Il y a un bruit de moteur électrique quand j'enfonce la pédale de frein ou que j'active le contacteur de frein de stationnement. Est-ce normal?

Oui, c'est le bruit du servofrein électronique ou du frein de stationnement électronique quand il fonctionne.

Nota : *De la poussière de frein s'est peut-être accumulée sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière de frein est normale en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage de roues** (page 271)..*

Frein de stationnement électrique

QU'EST-CE QUE LE FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique permet de maintenir votre véhicule sur les pentes et les routes plates.

SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Avant de quitter votre véhicule, serrez le frein de stationnement, amenez le levier sélecteur à la position de stationnement (P), coupez le contact et retirez la clé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Vous pourriez endommager le circuit de freinage si vous parcourez de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré.



AVERTISSEMENT: Le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas si la batterie du véhicule s'est déchargée.



AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.



Le contacteur se trouve sur la partie inférieure du tableau de bord.

Tirez sur la commande pour serrer le frein de stationnement électronique. Le témoin rouge clignote, puis s'allume en continu lorsque le frein de stationnement est serré.

Nota : Vous pouvez serrer le frein de stationnement électrique quand le contact est coupé.

Nota : Le frein de stationnement électronique pourrait être serré automatiquement lorsque vous sélectionnez la position de stationnement (P). Voir **Stationnement (P)** (page 147)..

SERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE EN SITUATION D'URGENCE

Vous pouvez vous servir du frein de stationnement électrique en cas d'urgence pour ralentir ou arrêter votre véhicule.

Tirez sur le contacteur et maintenez-le ainsi.

Le témoin rouge s'allume, un avertisseur sonore retentit et les feux stop s'allument si vous utilisez le frein de stationnement électrique en cas d'urgence.

Le frein de stationnement électrique continue à ralentir votre véhicule jusqu'à ce que vous relâchiez le contacteur.

Nota : Ne serrez pas le frein de stationnement électrique lorsque votre véhicule roule, sauf en situation d'urgence. Si vous utilisez plusieurs fois le frein de stationnement électrique pour faire ralentir ou pour arrêter votre véhicule, ceci peut endommager le circuit de freinage.

Frein de stationnement électrique

DESSERRAGE MANUEL DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

1. Établissez le contact.
 2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
 3. Poussez le contacteur vers le bas.
- Le témoin rouge s'éteint.

DESSERRAGE AUTOMATIQUE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

1. Fermez la porte conducteur.
2. Engagez un rapport.
3. Enfoncez la pédale d'accélérateur et démarrez normalement.

CARILLON AVERTISSEUR DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule est en mouvement. Si le carillon avertisseur persiste après que vous avez desserré le frein de stationnement, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

DESSERRAGE DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE SI LA BATTERIE DU VÉHICULE EST À PLAT



AVERTISSEMENT: Le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas si la batterie du véhicule s'est déchargée.

Branchez une batterie d'appoint à la batterie du véhicule pour desserrer le frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule s'est déchargée. Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 216)..

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – DÉPANNAGE

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – TÉMOINS

Système de freinage



Ce témoin s'allume en rouge lorsque vous serrez le frein de stationnement et que le véhicule est en marche. Si le témoin clignote lorsque le frein de stationnement n'est pas serré, le frein de stationnement doit faire l'objet d'un entretien. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Frein de stationnement électrique



Ce témoin révèle une anomalie du frein de stationnement électrique s'il s'allume en jaune. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Frein de stationnement électrique

FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Frein stationnement Appuyer sur le frein et l'interrupteur	Le frein de stationnement électrique est actionné et un desserrage manuel est tenté sans appui sur la pédale de frein.
Utiliser interr. pour desserrer frein stationn.	Le frein de stationnement électrique est actionné et un desserrage automatique est tenté, mais ne peut pas être réalisé. Effectuez un desserrage manuel.
Desserer frein de stationnement	Le frein de stationnement électrique est actionné et la vitesse de votre véhicule dépasse 5 km/h (3 mph). Desserrez le frein de stationnement électrique avant de continuer à conduire.
Frein stationn. non utilisé	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement serré.
Frein stat tjrs en fonction	Le frein de stationnement électrique n'est pas complètement relâché.
Mode d'entretien des freins	Le frein de stationnement électrique a été placé dans un mode spécial utilisé pour permettre l'entretien des freins. Faites vérifier le système dès que possible.
Fonct. limitée frein stationn. Service requis	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Certaines fonctionnalités peuvent tout de même être disponibles. Faites vérifier le système dès que possible.
Frein stationn. défektivité Serv. immédiat	Le frein de stationnement électrique a détecté une anomalie qui nécessite une vérification. Faites vérifier le système dès que possible.

Aide au démarrage en côte

QU'EST-CE QUE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

L'aide au démarrage en côte serre les freins afin de maintenir votre véhicule immobile une fois que vous l'avez arrêté en pente. Vous pouvez ainsi démarrer plus facilement sans utiliser le frein de stationnement.

FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

Lorsqu'il est activé, ce système permet de garder le véhicule immobile pendant quelques secondes une fois la pédale de frein relâchée. Cela donne le temps de déplacer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se relâchent lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à avancer, ou quand le système dépasse le délai de maintien des freins.

Le système s'active lorsque le véhicule est en marche avant dans une pente ascendante ou en marche arrière dans une pente descendante.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Ne quittez jamais le véhicule sans serrer le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas d'anomalie.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE

L'aide au démarrage en côte est active lorsque vous établissez le contact. Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE – DÉPANNAGE

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Aide au démarrage en côte non disponible	Ce message s'affiche lorsque le système n'est pas disponible. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Retenue automatique (Selon l'équipement)

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION DE RETENUE AUTOMATIQUE

Le système de retenue automatique serre les freins afin de maintenir votre véhicule immobile une fois que vous l'avez arrêté. Cela peut vous aider lorsque vous attendez en haut d'une côte ou dans un embouteillage.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA RETENUE AUTOMATIQUE



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Vous devez demeurer dans votre véhicule lorsque le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Vous pouvez activer et désactiver le système en accédant au menu à l'écran tactile.

1. Appuyez sur Fonctions sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur Aide au conducteur.

Nota : Vous ne pouvez activer le système que si vous fermez la porte conducteur et bouclez votre ceinture de sécurité.

Nota : Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du véhicule.

Nota : Lorsque vous utilisez un lave-auto automatique, désactivez la fonction de retenue automatique ou passez au point mort (N) en appuyant sur la pédale de frein pour vous assurer que la fonction de retenue automatique n'est pas active.

UTILISATION DE LA FONCTION DE RETENUE AUTOMATIQUE

1. Immobilisez le véhicule. Le témoin de retenue automatique active s'allume sur l'écran d'information.
2. Relâchez la pédale de frein. Le système maintient votre véhicule à l'arrêt. Le témoin de retenue automatique active reste allumé sur l'écran d'information.
3. Appuyez sur la pédale d'accélérateur et avancez normalement. Le système desserre les freins et le témoin de retenue automatique active s'éteint.

Nota : Le système ne s'active que si vous exercez une pression suffisante sur la pédale de frein pour amener le véhicule à l'arrêt.

Nota : Dans certaines circonstances, le système peut serrer le frein de stationnement électrique. Le témoin du circuit de freinage s'allume alors. Le frein de stationnement électrique se desserre lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur. Voir **Desserrage automatique du frein de stationnement électrique** (page 162)..

Nota : Le système est désactivé si vous engagez la marche arrière (R) ou le point mort (N) en enfonçant la pédale de frein.

Retenue automatique (Selon l'équipement)

Certaines interventions peuvent empêcher le fonctionnement du système de retenue automatique lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Votre véhicule se trouve en mode de maintien de point mort temporaire.
- La porte conducteur est ouverte ou la ceinture de sécurité conducteur est débouclée.
- Vous passez en marche arrière (R) ou au point mort (N) avant que le système ne soit activé.

TÉMOINS DE RETENUE AUTOMATIQUE



Ce témoin s'allume lorsque le système est actif.



Ce témoin s'allume lorsque le système est activé mais qu'il ne peut maintenir le véhicule immobile à ce moment-là.

Antipatinage

QU'EST-CE QUE L'ANTIPATINAGE

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

FONCTIONNEMENT DE L'ANTIPATINAGE

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit simultanément la puissance. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit la puissance afin d'augmenter l'adhérence.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ANTIPATINAGE



AVERTISSEMENT: L'utilisation du véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de maîtrise ou de capotage, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



L'antipatinage se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Le bouton de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est situé sur le tableau de bord.

Appuyez brièvement sur le bouton pour désactiver l'antipatinage. Le système de contrôle de stabilité reste totalement actif. Pour le désactiver, maintenez le bouton enfoncé pendant quelques secondes, puis relâchez-le.

Lorsque vous désactivez l'antipatinage, un message et une icône allumée apparaissent sur l'écran du tableau de bord.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir le fonctionnement normal de l'antipatinage.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage, car cela permettra aux roues de tourner.

TÉMOIN D'ANTIPATINAGE

Témoins du système



Le témoin d'antipatinage désactivé s'allume lorsque vous désactivez l'antipatinage.

ANTIPATINAGE – DÉPANNAGE

ANTIPATINAGE – TÉMOINS

Messages du système



Le témoin d'antipatinage s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'il est activé par une situation de conduite. Lorsqu'un problème survient dans le système, le voyant reste allumé.



Le témoin de désactivation de l'antipatinage s'allume brièvement au démarrage et reste allumé :

- Lorsque vous désactivez l'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

Contrôle de stabilité

FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE DE STABILITÉ



AVERTISSEMENT: Toute modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du système de contrôle électronique de stabilité. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus.



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Si une condition de conduite active le contrôle de stabilité ou le système antipatinage, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et de l'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- La puissance est réduite.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle électronique de stabilité

Le contrôle électronique de stabilité améliore la capacité de votre véhicule à empêcher les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance aux roues.

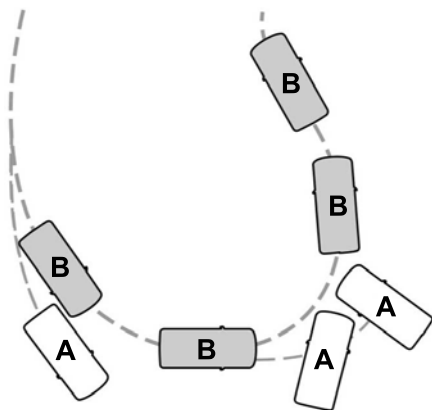
Contrôle de la vitesse en courbe

Le contrôle de la vitesse en courbe améliore la capacité de votre véhicule à suivre la route lors d'un virage brusque ou à éviter un obstacle sur la route. Ce système intervient en réduisant la puissance aux roues et, au besoin, en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Contrôle de stabilité

Antipatinage

L'antipatinage améliore la capacité de votre véhicule à maintenir l'adhérence des roues en détectant et gérant le patinage des roues. Voir **Qu'est-ce que l'antipatinage** (page 167)..



- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ



Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Maintenez le bouton de contrôle de stabilité et d'antipatinage enfoncé pendant quelques secondes, puis relâchez-le pour désactiver le système.

Passer en marche arrière (R) désactive le système.

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Activation et désactivation de l'antipatinage** (page 167)..

TÉMOIN DE CONTRÔLE DE STABILITÉ



Si le témoin ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il reste allumé, cela indique une anomalie. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Contrôle de stabilité

CONTRÔLE DE STABILITÉ – DÉPANNAGE

CONTRÔLE DE STABILITÉ – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Service requis AdvanceTrac	Ce message s'affiche lorsque le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites réparer le système dès que possible.
AdvanceTrac désactivé	État du système après sa désactivation.
AdvanceTrac marche	État du système après son activation.
AdvanceTrac Mode sport	Le système est en mode sport.

Direction

DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE

Le système de direction assistée électrique utilise un moteur électrique pour fournir une assistance à la direction lorsque vous tournez le volant de direction pour diriger votre véhicule. Si votre véhicule détecte une anomalie lors de la conduite, un message d'avertissement apparaît et le système réduit l'assistance à la direction. Si le véhicule perd l'alimentation électrique, la direction fonctionne toujours et vous pouvez diriger votre véhicule manuellement. Mais manœuvrer manuellement le véhicule demande plus d'efforts.

Nota : Lorsque la batterie a été débranchée ou qu'une batterie neuve a été installée, le véhicule doit parcourir une courte distance pour que le système réapprenne la stratégie de fonctionnement et réactive tous les systèmes.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Un pneu mal gonflé.
- Une usure inégale des pneus.
- Des éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Nota : Une chaussée fortement bombée ou un fort vent latéral peut également faire en sorte que la direction dévie ou tire.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT : La direction assistée électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le circuit. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée s'affiche à l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.



AVERTISSEMENT : Si le système détecte une anomalie, sans qu'aucune différence dans la direction ne soit ressentie, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Sinon, vous risqueriez de perdre la maîtrise de la direction.

Adaptez votre vitesse et votre conduite à la direction assistée réduite.

Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cet effort permet d'éviter la surchauffe et les dommages permanents sur la direction. Si cela se produit, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et le circuit ne sera pas endommagé. Les manœuvres normales de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et de rétablir le fonctionnement normal de la direction assistée.

Nota : Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Direction

Lorsque votre véhicule est toujours en mouvement, la performance de la direction assistée peut être considérablement réduite ou même perdue si :

- Vous arrêtez votre véhicule.
- Votre véhicule perd l'alimentation électrique.
- Votre véhicule détecte une anomalie.

Lorsque le contact est coupé et que le véhicule se déplace, la direction n'est pas assistée.

DIRECTION – DÉPANNAGE

DIRECTION – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le circuit de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie direction assis. Service requis	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie direct. assistée Serv. immédiat	Le circuit de direction assistée a détecté une anomalie qui pourrait vous empêcher de démarrer votre véhicule. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Aides au stationnement

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'AIDE AU STATIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le sonar.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



AVERTISSEMENT: Les systèmes de contrôle de la circulation, les lampes fluorescentes, le mauvais temps, les freins pneumatiques ainsi que les moteurs et les ventilateurs extérieurs peuvent nuire au fonctionnement du système de détection. Cela risque de réduire les performances du système ou de déclencher de fausses alertes.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter les objets de petite taille ou en mouvement, en particulier ceux situés près du sol.



AVERTISSEMENT: Le système d'aide au stationnement vous aide à détecter des objets uniquement lorsque le véhicule roule lentement. Pour éviter des blessures, vous devez être prudent lorsque vous utilisez le système d'aide au stationnement.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Nota : Si le véhicule subit des dommages qui entraînent un mauvais alignement des capteurs, ceci pourra être la cause de mesures imprécises ou de fausses alertes.

Lorsque vous attachez une remorque au véhicule, l'aide au stationnement en marche arrière détecte la remorque et transmet une alerte. Afin d'éviter ces alertes, désactivez l'aide au stationnement lorsque vous attachez une remorque.

Nota : Les remorques connectées peuvent être détectées par le véhicule, entraînant la désactivation automatique de l'aide au stationnement.

Nota : Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Par exemple, de grands attelages de remorques, des supports de bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs pourraient bloquer la zone de détection du système d'aide au stationnement. Les roues de secours ou les housses de roue de secours montées sur le hayon pourraient également causer de fausses alertes du système d'aide au stationnement. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Aides au stationnement

Nota : Gardez les capteurs exempts de neige, de glace et d'accumulation importante de poussière. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise.

Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AIDE AU STATIONNEMENT

Vous pouvez uniquement activer ou désactiver la tonalité. Le système d'aide au stationnement reste activé en tout temps.

Mise en sourdine de la tonalité



Passez la marche arrière (R) et appuyez sur le bouton de l'écran de la caméra de marche arrière pour activer et désactiver la tonalité du système.

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Les capteurs d'aide au stationnement arrière détectent la présence d'objets derrière le véhicule lorsque la marche arrière (R) est engagée.

LIMITES DE L'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

La zone de couverture est réduite au niveau des angles extérieurs.

Les capteurs arrière d'aide au stationnement sont actifs lorsque le véhicule est en marche arrière (R) et que sa vitesse est inférieure à 8 km/h (5 mph).

La zone de couverture du capteur va jusqu'à 180 cm (71 po) du pare-chocs arrière.

L'aide au stationnement arrière détecte les objets de grande dimension lorsque vous passez en marche arrière (R) et que :

- Votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse.
- Votre véhicule est immobile, mais un objet se rapproche à faible vitesse par l'arrière.
- Votre véhicule se déplace en marche arrière à faible vitesse et un objet s'approche de votre véhicule, comme un autre véhicule à faible vitesse.

Le système ne doit émettre aucun carillon pour les objets se trouvant derrière le véhicule lorsque le point mort (N) est engagé.

EMPLACEMENT DES CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE



Aides au stationnement

Les capteurs arrière d'aide au stationnement sont situés sur le pare-chocs arrière.

CARILLONS AVERTISSEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. La tonalité augmente au fur et à mesure que votre véhicule s'approche d'un objet. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs arrière, le carillon retentit de manière continue.

Le carillon cesse de retentir si votre véhicule reste immobile pendant quelques secondes. Si le véhicule reprend son déplacement en marche arrière, le carillon retentit à nouveau.

Nota : Lorsque le système d'aide au stationnement émet une tonalité, le système audio pourrait réduire le volume sélectionné.

TÉMOINS D'AIDE AU STATIONNEMENT

Témoins d'aide au stationnement affichés lorsque les vues de la caméra à 360 degrés ne sont pas disponibles



Le système fournit une indication de la distance des objets sur l'écran tactile.

- Lorsque la distance par rapport à un objet diminue, les indicateurs changent de couleur. Les indicateurs d'objets plus proches apparaissent plus près de l'icône du véhicule.
- Lorsqu'un objet se trouve au point de détection le plus éloigné, les indicateurs sont verts. Lorsque l'objet s'approche, les indicateurs passent au jaune. Lorsqu'un objet se trouve au point de détection le plus proche, les indicateurs passent au rouge.
- Si aucun objet n'est détecté, les indicateurs de distance ne s'allument pas.

Les indicateurs visuels activés continuent de s'afficher lorsque le véhicule est arrêté en marche arrière (R). Si le véhicule est arrêté en position de marche avant (D) ou de point mort (N), les indicateurs visuels activés disparaissent après quatre secondes.

Nota : Si le véhicule est arrêté en position de marche avant (D) ou de point mort (N) avec temporisation de la caméra arrière affichant la vue de la caméra arrière, les indicateurs visuels activés continuent de s'afficher.

Les aides au stationnement ne sont pas disponibles dans les situations suivantes :

- Le système est désactivé.
- Une remorque est attelée.
- Les capteurs sont obstrués.
- Une anomalie du système se produit.

Nota : Si les aides au stationnement ne sont pas disponibles, les indicateurs de distance ne s'affichent pas. Voir **Aides au stationnement – Dépannage** (page 176)..

Nota : Les témoins d'aide au stationnement avant ne sont pas disponibles.

Aides au stationnement

AIDES AU STATIONNEMENT – DÉPANNAGE

En cas d'anomalie dans les systèmes d'aide au stationnement, un message d'avertissement s'affiche à l'écran du tableau de bord ou sur l'écran tactile.

AIDES AU STATIONNEMENT – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Anomalie de l'aide au stationnement	Le système détecte un état qui nécessite une réparation. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Capteurs de stationnement obstrués	De mauvaises conditions météo ou une accumulation de glace, de boue ou d'eau obstruent le capteur et causent une indisponibilité du système. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.

Caméra de marche arrière

QU'EST-CE QUE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

La caméra de marche arrière donne une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule lorsque le sélecteur est en position de marche arrière (R).

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



AVERTISSEMENT: Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Soyez prudent lorsque le hayon est mal fermé. Si le hayon est entrouvert, la caméra n'est pas bien positionnée et l'image vidéo pourrait être incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque le hayon est entrouvert. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le levier sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

Nota : Si l'écran s'affiche alors que le véhicule n'est pas en marche arrière (R) et que vous n'avez pas récemment quitté la marche arrière (R), faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

EMPLACEMENT DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

La caméra de marche arrière est située sur le hayon. Elle offre une vue de la zone derrière le véhicule.

LIGNES DE GUIDAGE DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

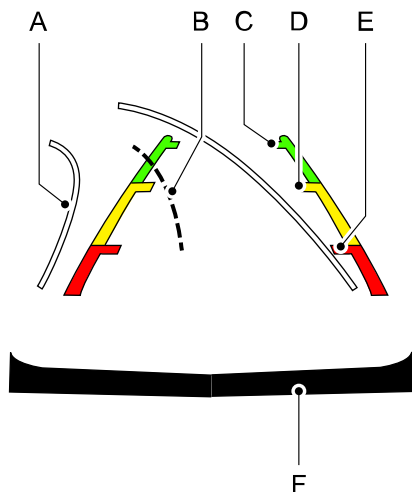
Nota : Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles en position de marche arrière (R).

Nota : La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.

Nota : Lorsque la batterie est débranchée, les lignes de guidage fixes pourraient ne pas fonctionner jusqu'au redémarrage de votre véhicule. Assurez-vous que l'écran central se ferme entre les cycles d'allumage.

Nota : Lorsque la batterie est débranchée, les lignes de guidage actives pourraient ne pas fonctionner jusqu'à ce que vous conduisiez votre véhicule sur une courte distance à une vitesse supérieure à 20 km/h (12,4 mph).

Caméra de marche arrière



- A. Lignes de guidage actives.
- B. Ligne centrale.
- C. Ligne de guidage fixe : Zone verte.
- D. Ligne de guidage fixe : Zone jaune.
- E. Ligne de guidage fixe : Zone rouge.
- F. Pare-chocs arrière.

Les lignes de guidage actives ne s'affichent qu'avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant de direction pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant de direction change pendant la marche arrière, le véhicule pourrait dévier de sa trajectoire prévue.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant de direction. Lorsque le volant de direction est centré, les lignes de guidage actives ne s'affichent pas.

Soyez prudent lorsque vous faites marche arrière. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Utilisez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

PARAMÈTRES DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

ZOOM AVANT ET ARRIÈRE DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE



AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. L'image en gros plan affiche également le pare-chocs comme repère.

Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA TEMPORISATION DE LA CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

1. Depuis le menu d'assistance au conducteur, appuyez sur Caméra de marche arrière. Voir **Menu d'assistance conducteur** (page 334)..
2. Activez ou désactivez la temporisation de la caméra de marche arrière.

Après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position de marche arrière (R) à toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que :

- La vitesse du véhicule atteigne environ 8 km/h (5 mph).
- Vous sélectionnez la position de stationnement (P).

Régulateur de vitesse

QU'EST-CE QUE LE RÉGULATEUR DE VITESSE

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Condition requise

Utilisez le régulateur de vitesse quand la vitesse du véhicule est supérieure à 20 km/h (unités métriques) ou à 15 mi/h (unités impériales).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre la maîtrise du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.

Activation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton pour activer le système. Lorsque le système s'active, la vitesse programmée correspond à la vitesse actuelle du véhicule ou à 20 km/h (15 mi/h), selon la valeur la plus élevée. Si la vitesse est trop basse ou si d'autres conditions empêchent l'activation du régulateur de vitesse adaptatif, le système passe alors en mode veille.

Désactivation du régulateur de vitesse



Appuyez sur le bouton lorsque le système est activé ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous désactivez le régulateur de vitesse, la vitesse programmée s'efface.

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+

Appuyez sur un des boutons pour programmer la vitesse courante.

SET-

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : Le témoin change de couleur sur l'écran du tableau de bord.

Changement de la vitesse programmée

SET+

Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour accélérer. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Régulateur de vitesse

SET-

Appuyez brièvement sur ce bouton pour réduire la vitesse programmée par petits incréments.

Appuyez sur ce bouton et maintenez-le enfoncé pour décélérer. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Nota : *Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur, la vitesse du véhicule revient à celle précédemment programmée.*

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : *Le système mémorise la vitesse programmée.*

Nota : *Le système s'annule si, en montée, la vitesse du véhicule est inférieure de 16 km/h (10 mph) à la vitesse programmée.*

REPRISE DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez sur le bouton.

TÉMOINS DE RÉGULATEUR DE VITESSE



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Commande du mode de conduite

QU'EST-CE QUE LA COMMANDE DU MODE DE CONDUITE

Cette fonction connecte plusieurs systèmes du véhicule grâce à une interface unique, ce qui améliore le contrôle du véhicule et la dynamique de conduite dans différents contextes et différentes conditions de terrain, routières et météorologiques.

FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE DU MODE DE CONDUITE

Les modes de conduite règlent la sensation au volant, le son de l'échappement, la réponse de l'accélérateur, les points de passage et le caractère de la boîte de vitesses, la fermeté de la suspension, les réglages aérodynamiques et la stabilité correspondante, et les systèmes d'antipatinage. Ils peuvent être réglés pour accroître la confiance sur des surfaces glissantes ou pour augmenter la réactivité de la conduite sur piste.

Le contrôle de stabilité et l'antipatinage vous permettent de maîtriser votre véhicule dans les conditions difficiles ou pendant la conduite hautes performances.

La commande de l'accélérateur améliore la réponse du groupe motopropulseur, les commandes de boîte de vitesses sont optimisées en fonction du programme de changement de rapport.

Nota : Le système effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Si un mode n'est pas disponible en raison d'une anomalie, le système de mode de conduite passe par défaut en mode normal. Lorsque le système passe par défaut en mode normal, les réglages de transmission restent les mêmes qu'avant l'apparition de l'anomalie.

SÉLECTION D'UN MODE DE CONDUITE



Appuyez sur les boutons de mode sur le volant pour faire défiler les modes de conduite disponibles.

Sélectionnez d'abord le mode de conduite, puis vous pourrez effectuer des réglages individuels sur la sensation de direction, le son d'échappement et la sensation de suspension pour répondre à vos préférences personnelles et aux conditions de la route.

Nota : Les icônes des boutons varient selon les options de votre véhicule.

Nota : Si vous débranchez ou retirez la batterie, la direction passe par défaut en mode normal.

Commande du mode de conduite

Sélections de réglage individuelles

Pour plus d'informations sur les réglages disponibles en matière d'amortisseur, de direction, d'échappement et de hauteur de caisse, Voir **Caractéristiques uniques** (page 32)..

Sélection d'un mode de direction



Pour modifier le mode de direction, appuyez sur le bouton situé sur le volant. La première pression sur le bouton du volant affiche un message contextuel sur l'écran du tableau de bord pour le mode sélectionné et les pressions suivantes modifient le mode sélectionné.

Modes



Normal – Conçu pour compléter la réactivité du véhicule lors des déplacements quotidiens.



Sport - Assistance et amortissement légèrement inférieurs pour une meilleure sensation de direction lors d'une conduite dynamique.



Confort – Assistance légèrement augmentée selon la préférence du conducteur et pour faciliter la conduite de tous les jours.

Les sélections au volant disponibles dépendent du mode de conduite actuel.

Après avoir sélectionné le réglage souhaité, il se peut que vous ressentiez une légère secousse dans le volant lorsque le changement de mode se produit.

Nota : Les options au volant de tout mode personnalisé peuvent être différentes de ce qui est affiché à l'écran du tableau de bord.

Sélection d'un mode de suspension



Pour changer le mode de suspension, appuyez sur le bouton du volant. Les réglages de suspension disponibles peuvent être définis pour différents modes de conduite. La première pression sur le bouton d'amortisseur affiche un message contextuel sur l'écran du tableau de bord relatif au mode sélectionné et les pressions suivantes modifient le mode sélectionné. Voir **Mode de conduite personnalisé** (page 343)..

Modes



Normal – Réglage d'usine par défaut.



Sport - Suspension légèrement plus rigide mettant l'accent sur la maniabilité et le contrôle.



Piste – Amélioration optimale de la tenue de route et de la maîtrise du véhicule.



Piste Plus – Réglage du mode Piste révisé pour une meilleure adhérence sur les circuits bosselés.



Piste d'accélération – Optimise les performances d'amortisseur dans les environnements de piste d'accélération.

Commande du mode de conduite

Sélection d'un mode d'échappement



Pour changer le mode d'échappement, appuyez sur le bouton du volant. Les réglages d'échappement disponibles peuvent être définis pour différents modes de conduite. La première pression sur le bouton d'échappement affiche un message contextuel sur l'écran du tableau de bord pour le mode sélectionné et les pressions suivantes modifient le mode sélectionné.

Modes



Normal – Réglage par défaut offrant un parfait équilibre entre confort et réponse.



Sport – Légèrement plus bruyant que le mode normal pour la conduite fouguese.



Piste – Réglage le plus bruyant pour un usage sur piste seulement. Offre le niveau maximal de bruit à l'échappement, quelles que soient les conditions de conduite.



Silencieux – Offre le niveau le plus silencieux pour un confort maximal quelles que soient les conditions de conduite.

MODES DE CONDUITE

PERSONNALISÉ



Appuyez sur le bouton du tableau de bord pour configurer un mode de conduite personnalisé sur l'écran central. Voir **Mode de conduite personnalisé** (page 343)..



Le mode de conduite personnalisé vous permet de créer votre propre expérience de mode de conduite. Depuis l'écran central, choisissez un mode de conduite à utiliser comme point de départ, puis mélangez et associez les paramètres pour adapter l'expérience à vos préférences. Le mode de conduite personnalisé doit être actif pour voir les mises à jour en temps réel. Vous pouvez définir l'un des six modes personnalisés en tant que mode actif. Le mode actif s'affiche parmi les modes de conduite disponibles lors de la sélection.

Nota : Certains réglages ou certaines combinaisons de réglages pourraient ne pas être disponibles.

PISTE D'ACCÉLÉRATION



Ce mode adapte le programme de passage des rapports pour des passages de rapports plus agressifs et des régimes moteur plus élevés, optimisant ainsi la performance à pleins gaz. Cette fonction améliore la réactivité de la pédale d'accélérateur et définit le réglage sport de la direction afin d'améliorer la connectivité avec le conducteur et la rétroaction de celui-ci.

En fonction des options de votre véhicule, le système optimise les amortisseurs adaptatifs pour une accélération maximale en ligne droite et règle l'échappement actif sur un ton plus fort.

Utilisez ce mode pour une conduite haute performance sur des pistes de dragsters en circuit fermé où vous avez besoin de performances optimales en ligne droite.

Nota : Ce mode est exclusivement réservé à une utilisation sur piste et n'est pas destiné à la voie publique.

Commande du mode de conduite

NORMAL



Pour la conduite quotidienne. Ce mode est un parfait compromis entre le plaisir, le confort et la commodité. Ce mode est activé par défaut chaque fois que le contact est établi. Tous les systèmes qui sont modifiés par la commande du mode de conduite sont réglés aux paramètres de base.

GLISSANT



Utilisez ce mode pour traverser des terrains où des matériaux meubles ou glissants, tels que la neige ou la glace, recouvrent une surface ferme. Le mode Glissant réduit la réactivité de l'accélérateur et optimise les changements de rapport pour les surfaces glissantes.

SPORT



Pour une conduite sportive optimisant la tenue de route et la réactivité. Ce mode améliore la réactivité de la pédale d'accélérateur, maintient la boîte de vitesses dans les rapports inférieurs pendant plus longtemps et modifie la sensation de la direction pour augmenter le couple et améliorer la connectivité et la rétroaction du conducteur. Les commandes de châssis passent aux réglages sport. La suspension réglable est modifiée pour fournir une dynamique de conduite plus ferme et plus réactive. De plus, le son de l'échappement est défini sur le réglage sport pour un son plus bruyant et plus agressif. Utilisez ce mode pour une expérience de conduite divertissante et dynamique.

PISTE



Pour la conduite sur piste haute performance. Ce mode augmente la réponse de l'accélérateur et ajuste le programme de changement de vitesse de la transmission pour maintenir les vitesses inférieures plus longtemps, pour une accélération plus rapide et un rétrogradage plus agressif au freinage. En mode piste, la suspension s'abaisse pour améliorer l'aérodynamique et augmenter la raideur de ressort et le taux d'amortissement, ce qui rend le châssis plus réactif. Utilisez ce mode lorsque vous conduisez sur des pistes de compétition, que vous participez à des événements de type autocross ou que vous conduisez sur des circuits fermés.

Les amortisseurs adaptatifs sont optimisés pour les manœuvres de maniabilité transitoires et l'échappement actif est ouvert pour adopter un ton plus puissant. De plus, la direction est définie sur le réglage sport pour améliorer la connectivité et la rétroaction du conducteur.

L'intervention du contrôle de traction et de stabilité est réduite et adaptée spécifiquement à une utilisation sur piste. Le contrôle de traction variable est disponible en mode Piste. Voir **Utilisation sur circuit** (page 256)..

Nota : Ce mode est exclusivement réservé à une utilisation sur piste et n'est pas destiné à la voie publique. Les systèmes de freinage d'urgence automatique et de priorité des freins sur l'accélérateur sont désactivés.

Commande du mode de conduite

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE – DÉPANNAGE

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE – TÉMOINS



Certains modes de conduite réduisent l'efficacité de l'antipatinage et du contrôle de stabilité et le témoin s'allume sur le

tableau de bord.

Nota : Le système effectue des vérifications de diagnostic qui surveillent continuellement le bon fonctionnement du système. Si un mode n'est pas disponible en raison d'une anomalie, le système de mode de conduite passe par défaut en mode normal. Lorsque le système passe par défaut en mode normal, les réglages de transmission restent les mêmes qu'avant l'apparition de l'anomalie.

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Mode conduite non disponible	Le système n'est pas disponible. Si le système n'est toujours pas disponible la prochaine fois que vous établissez le contact, le système ne fonctionne pas correctement. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Commande du mode de conduite

COMMANDE DU MODE DE CONDUITE – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système est-il passé par défaut en mode normal?

- Si un mode n'est pas disponible en raison d'une défaillance du système, il revient par défaut au mode normal et les paramètres de la transmission restent les mêmes qu'avant la défaillance du système.

Puis-je changer de mode de conduite pendant que je conduis?

- Dans la plupart des cas, vous pouvez changer de mode de conduite pendant que vous conduisez (si vous maintenez votre attention sur la route), ou lorsque le véhicule est à l'arrêt. Cependant, vous ne devez pas faire passer le véhicule dans un mode de conduite destiné à une utilisation sur circuit lorsque vous conduisez sur des routes publiques pavées. Par exemple, lorsque vous conduisez sur une autoroute pavée, il est acceptable de passer du mode normal au mode éco, mais pas au mode piste.

Combien de temps faut-il pour que le véhicule change de mode après avoir fait une sélection?

- Après avoir changé de mode, le nouveau mode de conduite s'active en quelques secondes, si toutes les conditions préalables sont remplies.

Comment décider du mode de conduite à utiliser?

- La sélection d'un mode de conduite dépend généralement de l'expérience de conduite que vous souhaitez avoir et des conditions de conduite. Par exemple, si vous souhaitez avoir une expérience de conduite plus exaltante sur route, vous pouvez passer en mode sport. Si vous vous conduisez sur des routes glissantes, vous pouvez passer en mode glissant.

Les modes de conduite ont-ils une incidence sur la consommation de carburant de mon véhicule?

- Les modes de conduite peuvent avoir une incidence sur la consommation de carburant de votre véhicule. En plus du mode actif, votre style de conduite affecte la consommation de carburant.

Système de maintien de voie

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie vous alerte en agissant temporairement sur la direction ou en faisant vibrer le volant de direction lorsqu'il détecte un changement de voie involontaire.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie utilise une caméra orientée vers l'avant montée sur le pare-brise pour surveiller les mouvements sur la voie empruntée.

Lorsque la caméra détecte un déport hors de la voie empruntée, le système de maintien de voie avertit le conducteur en faisant vibrer le volant de direction ou aide le conducteur en intervenant légèrement sur le volant de direction pour ramener le véhicule dans la bonne voie.

Le conducteur peut sélectionner l'un de trois modes :

- Alerte (selon l'équipement).
- Aide.
- Alerte + aide.

PRÉCAUTIONS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.



AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Système de maintien de voie



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.



AVERTISSEMENT: Les forts contrastes lumineux à l'extérieur peuvent limiter les performances du capteur.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Le système de maintien de voie ne fonctionne que si la vitesse du véhicule est supérieure à 64 km/h (40 mph).

Le système est actif si la caméra peut détecter au moins un marquage de voie ou le côté de la route.

Le système de maintien de voie risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- Le système de maintien de voie ne détecte pas au moins un marquage de voie.
- Vous activez le clignotant.
- Vous effectuez des manœuvres brusques, accélérez ou freinez brusquement.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 64 km/h (40 mph).
- Le freinage antiblocage, le contrôle de stabilité ou l'antipatinage s'active.
- La voie est trop étroite.
- Quelque chose bloque le champ visuel de la caméra ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule.

Le système de maintien de voie pourrait ne pas corriger le positionnement de voie dans les conditions suivantes :

- Vents violents.
- Surface routière irrégulière.
- Charge lourde ou inégale.
- Pression incorrecte des pneus.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



Pour activer le système de maintien de voie, appuyez sur le bouton situé sur le volant de direction.

Pour désactiver le système de maintien de voie, appuyez de nouveau sur le bouton.

Nota : Lorsque vous activez ou désactivez le système, un message s'affiche à l'écran du tableau de bord pour indiquer l'état du système.

Nota : Le système enregistre le réglage de marche ou d'arrêt jusqu'à ce que vous le changiez manuellement. Pour certains marchés, le système adopte par défaut le réglage de marche à chaque cycle d'allumage.

ACTIVATION DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Assistance au conducteur.
2. Appuyez sur Système de maintien de voie.
3. Appuyez sur Mode de maintien de voie.
4. Sélectionnez un mode.

Nota : Le système rappelle le dernier réglage au démarrage du véhicule.

Système de maintien de voie

RÉGLAGES DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE

Réglage de l'intensité des vibrations du volant de direction

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Assistance au conducteur.
2. Appuyez sur Système de maintien de voie.
3. Appuyez sur Intensité du maintien de voie.
4. Sélectionnez un réglage.

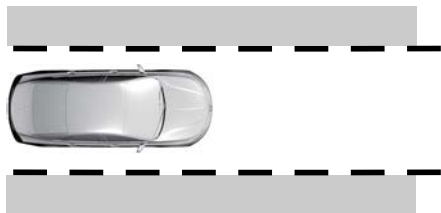
Nota : Ce réglage n'est pas disponible dans tous les modes.

MODE D'ALERTE

QU'EST-CE QUE LE MODE D'ALERTE

Le mode Alerte fait vibrer le volant de direction lorsque le système détecte un changement de voie involontaire.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'ALERTE



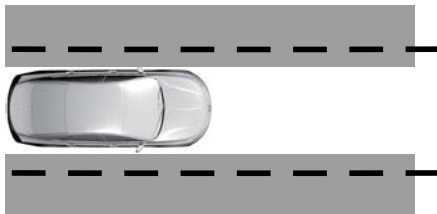
En mode Alerte, le système de maintien de voie vous alerte en faisant vibrer le volant de direction. L'intensité de la vibration peut être réglée dans le menu du système de maintien de voie.

MODE D'AIDE

QU'EST-CE QUE LE MODE D'AIDE

Le mode d'aide intervient temporairement sur le volant de direction pour ramener le véhicule au centre de la voie.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'AIDE



Le système de maintien de voie intervient lors d'un déport de voie involontaire. Le système intervient légèrement sur le volant de direction pour diriger le véhicule vers le centre de la voie.

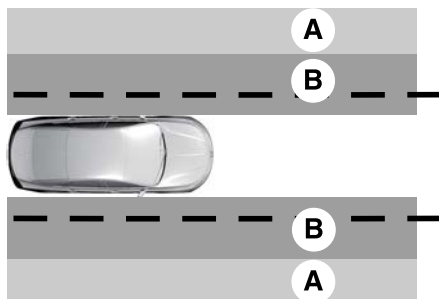
Système de maintien de voie

MODE D'ALERTE ET D'AIDE

QU'EST-CE QUE LE MODE D'ALERTE ET D'AIDE

Le mode d'aide + alerte utilise de nombreuses fonctions pour maintenir le véhicule dans sa voie. Premièrement, le système intervient légèrement sur le volant de direction pour ramener le véhicule au centre de la voie. Si le véhicule continue de s'éloigner du centre de la voie, le système vous alerte en faisant vibrer le volant.

FONCTIONNEMENT DE LA FONCTION D'ALERTE ET D'AIDE

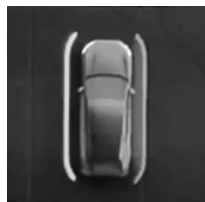
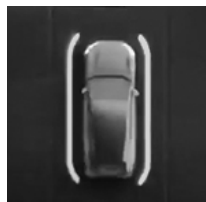


A Alerte.

B Aide.

Le système de maintien de voie détecte une sortie de voie et intervient lorsque le véhicule traverse dans la zone **B** et fournit une alerte supplémentaire lorsque le véhicule traverse dans la zone **A**.

TÉMOINS DU SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE



Si vous activez le système de maintien de voie, l'image graphique des marquages de voie et une icône d'activation s'affichent à l'écran du tableau de bord.



Si vous désactivez le système, l'image graphique des marquages ne s'affiche pas et une icône de désactivation s'affiche à l'écran du tableau de bord.

Nota : La représentation graphique du véhicule vu de haut peut rester affichée si le régulateur de vitesse adaptatif est activé.

Lorsque le système de maintien de voie est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Système de maintien de voie

Gris	Vert	Jaune	Rouge
Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le côté indiqué.	Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le côté indiqué.	Indique que le système fournit ou vient de fournir une intervention d'aide au maintien de voie.	Indique que le système fournit ou vient de fournir un avertissement d'aide au maintien de voie.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – DÉPANNAGE

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant de direction.

Système de maintien de voie

SYSTÈME DE MAINTIEN DE VOIE – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible (marquages de voie en gris) alors que je distingue les marquages sur la voie?

- Votre véhicule roule à moins de 40 mi/h (65 km/h).
- Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.
- Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.
- Vous conduisez votre véhicule trop près des marquages de voie pour une période prolongée.
- Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.
- La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.
- Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.
- La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.
- Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.
- Les systèmes ABS ou AdvanceTrac™ sont activés.
- La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.
- Vous roulez trop près du véhicule qui précède.
- Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.
- De l'eau stagnante se trouve sur la route.

- Marquages de voie à peine visibles, comme les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.
- Voie trop étroite ou trop large.
- Vous n'avez pas étalonné la caméra après le remplacement du pare-brise.
- Conduite sur des routes comprenant des virages serrés ou des surfaces accidentées.

Pourquoi le véhicule, en mode d'aide ou d'aide + alerte, ne revient-il pas au centre de la voie comme il le devrait?

- Présence de forts vents latéraux.
- Chaussée fortement bombée.
- Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement.
- Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus.
- Vous avez changé les pneus ou modifié la suspension.

Assistance pré-collision

QU'EST-CE QUE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

L'assistance pré-collision détecte les risques routiers en approche et alerte le conducteur. Si votre véhicule s'approche rapidement d'un véhicule immobile, d'un véhicule se déplaçant dans le même sens que vous ou d'un piéton sur votre trajectoire, le système offre plusieurs niveaux d'assistance pour vous aider à éviter une collision.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

Le système alerte le conducteur de la présence de dangers potentiels en fournissant trois niveaux d'assistance.



Si votre véhicule s'approche rapidement d'un danger potentiel, le système offre ces niveaux de fonctionnalité :

1. Alerte.
2. Assistance au freinage.
3. Freinage d'urgence automatique.



Alerte : Lorsque le système est activé, une alerte visuelle clignote et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le système de freinage pour un freinage rapide. Le système n'applique pas automatiquement les freins. Si vous appuyez sur la pédale de frein, le système peut freiner davantage jusqu'à la force de freinage maximal, même si vous n'appuyez que légèrement sur la pédale de frein.

Freinage d'urgence automatique : Le freinage d'urgence automatique peut s'activer si le système détermine qu'une collision est imminente.

Nota : Si les alertes de l'assistance pré-collision sont trop fréquentes ou dérangeantes, vous pouvez réduire le niveau de sensibilité de l'alerte. Un réglage inférieur du niveau de sensibilité produit des avertissements moins fréquents et plus tardifs de collision potentielle. Dans la mesure du possible, le constructeur recommande de faire usage du réglage de sensibilité élevée.

Nota : Le rendement du freinage d'urgence automatique n'est pas perturbé par le réglage de sensibilité.

Chaque système possède différents niveaux de détection. Voir **Limitations de l'assistance pré-collision** (page 196)..

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système fournit seulement une force de freinage limitée. Votre véhicule pourrait ne pas ralentir automatiquement assez rapidement pour éviter une collision sans votre intervention. Soyez prêt à freiner au besoin.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une collision et des blessures.



AVERTISSEMENT: Le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections de la route et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si votre véhicule est équipé d'un pare-brise de remplacement non approuvé par nos soins.



AVERTISSEMENT: N'effectuez pas de réparations sur le pare-brise autour du rétroviseur. Le non-respect de cette instruction pourrait limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le rendement du système pourrait être réduit lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : Lumière du soleil directe ou faible, véhicules qui roulent la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons ou cyclistes avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, cyclistes qui se déplacent rapidement, piétons ou cyclistes partiellement obscurcis, piétons ou cyclistes ne pouvant pas être distingués d'un groupe. Le non-respect de cette précaution peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ce système ne remplace pas le bon jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

Assistance pré-collision



AVERTISSEMENT: Prenez toutes les précautions nécessaires si votre véhicule est lourdement chargé ou si vous devez tirer une remorque. Ces conditions pourraient entraîner une baisse des performances de ce système. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Nota : Le freinage d'urgence automatique peut entrer en fonction lorsqu'une collision est imminente. Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions, mais peut en réduire la gravité. Ne testez pas le freinage d'urgence automatique ni l'alerte de collision avant. Un test sur ce système doit seulement être effectué par une installation de test autorisée qui utilise de l'équipement spécialisé. Peu importe la raison, n'essayez pas d'utiliser le freinage d'urgence automatique pour remplacer le freinage normal. Se fier sur le freinage d'urgence automatique pour immobiliser votre véhicule pourrait causer un accident imprévu qui pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Nota : Le système ne détecte pas les animaux.

LIMITATIONS DE L'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

L'assistance pré-collision dépend de la capacité de détection de sa caméra et de ses capteurs. Les obstructions ou les dommages dans ces zones pourraient limiter ou empêcher le fonctionnement du système. Voir **Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision** (page 198)..

Le système est actif à des vitesses égales ou supérieures à 5 km/h (3 mph).

Nota : L'assistance au freinage et le freinage d'urgence automatique sont actifs jusqu'à la vitesse maximale du véhicule.

Nota : Le système d'assistance pré-collision se désactive automatiquement lorsque vous désactivez manuellement la fonction AdvanceTrac™ ou que vous mettez le véhicule en mode piste (selon l'équipement)

Limites de détection des piétons

La détection des piétons reste active jusqu'à une vitesse de 80 km/h (50 mph).

La détection des piétons fonctionne de manière optimale lorsque les risques détectés sont clairement identifiables. Les performances du système peuvent être réduites dans des situations telles que des piétons qui courent, sont partiellement obscurcis, avec un arrière-plan complexe ou ne pouvant pas être distingués d'un groupe.

Limites de détection des cyclistes

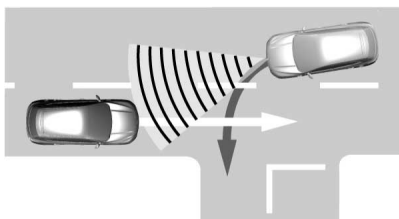
La détection des cyclistes reste active jusqu'à une vitesse de 80 km/h (50 mph).

La détection des cyclistes fonctionne de manière optimale lorsque les risques détectés sont clairement identifiables. Le niveau de détection du système peut être moindre dans certaines situations, comme lorsque des cyclistes se déplacent à grande vitesse, sont partiellement obstrués, ou lorsque le système ne peut pas distinguer le cycliste d'un groupe.

Assistance pré-collision

Assistance aux intersections

Le système d'assistance pré-collision peut s'activer lorsque vous tournez devant un véhicule en approche ou lorsque des piétons et cyclistes traversent à une intersection. La détection des véhicules en approche est active lorsque le véhicule roule à une vitesse pouvant atteindre 80 km/h (50 mph). La détection des piétons et cyclistes qui traversent à une intersection est active si votre véhicule roule à des vitesses supérieures à 30 km/h (19 mph).



ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ASSISTANCE PRÉ- COLLISION

Vous ne pouvez pas mettre le système hors fonction.

Réglage des paramètres de l'assistance pré-collision

Vous pouvez modifier les réglages suivants au moyen des commandes de l'écran tactile dans le menu Assistance pré-collision :

- Choisissez parmi trois niveaux de sensibilité d'alerte.
- Au besoin, activez ou désactivez le freinage d'urgence automatique.
- Au besoin, activez ou désactivez l'assistance aux manœuvres d'évitement.

Nota : Le freinage d'urgence automatique et l'assistance aux manœuvres d'évitement s'activent automatiquement chaque fois que vous démarrez votre véhicule.

Nota : Si le freinage d'urgence automatique est désactivé, l'assistance aux manœuvres d'évitement se désactive.

Assistance pré-collision

EMPLACEMENT DES CAPTEURS DU SYSTÈME D'ASSISTANCE PRÉ-COLLISION



1. Caméra

Si un message concernant une caméra bloquée apparaît sur l'écran du tableau de bord, quelque chose obstrue la caméra du pare-brise avant. Si une caméra est obstruée, le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement. Voir **Assistance pré-collision – Messages d'information** (page 200)..

Nota : Pour que le système puisse fonctionner correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.

Nota : Si le véhicule détecte une chaleur excessive autour de la caméra ou un possible décentrage, un message pourrait s'afficher à l'écran du tableau de bord indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, ce message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le rééchantillonnage du capteur réussit.

TÉMOIN DE PROXIMITÉ

QU'EST-CE QUE LE TÉMOIN DE PROXIMITÉ

L'indicateur de distance affiche l'écart entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Nota : Le graphique ne s'affiche pas si vous activez le régulateur de vitesse normal ou le régulateur de vitesse adaptatif.

Vitesse du véhicule	Sensibilité du système	Couleur de l'indicateur de distance	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph).	Normale.	Bleu.	Supérieure à 25 m (82 ft).	Supérieur à 0,9 seconde.
		Jaune.	17–25 m (56–82 ft).	0,6 à 0,9 seconde.
		Rouge.	Inférieure à 17 m (56 ft).	Inférieur à 0,6 seconde.

Assistance pré-collision

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES TÉMOINS DE PROXIMITÉ

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Assistance au conducteur.
2. Appuyez sur Assistance pré-collision.
3. Appuyez sur Indication de la distance.
4. Activez ou désactivez la fonction.

TÉMOIN D'INDICATION DE PROXIMITÉ

L'indicateur affiche l'intervalle de temps qui vous sépare des véhicules qui vous précèdent et qui circulent dans le même sens.



ALERTE DE COLLISION

QU'EST-CE QUE L'ALERTE DE COLLISION

Un témoin clignote et une alerte sonore retentit si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule, pour vous prévenir d'un risque de collision avec le véhicule qui vous précède.

RÉGLAGE DE LA SENSIBILITÉ DE L'ALERTE DE COLLISION

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Assistance au conducteur.
2. Appuyez sur Assistance pré-collision.
3. Appuyez sur Sensibilité alerte.
4. Sélectionnez un réglage.

FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

QU'EST-CE QUE LE FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

Le freinage d'urgence automatique peut entrer en fonction si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU FREINAGE D'URGENCE AUTOMATIQUE

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Assistance au conducteur.
2. Appuyez sur Assistance pré-collision.
3. Appuyez sur Freinage d'urgence automatique.
4. Activez ou désactivez la fonction.

Assistance pré-collision

Nota : Un témoin reste allumé au tableau de bord lorsque le freinage d'urgence automatique est désactivé à l'aide du menu Réglages.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – DÉPANNAGE

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – TÉMOINS



Un témoin configurable s'allume au tableau de bord pour indiquer si le système est désactivé, non disponible ou temporairement dégradé en raison de conditions environnementales externes.

Nota : Si le témoin s'allume sans message d'information correspondant, assurez-vous que le réglage du freinage d'urgence automatique est activé. Voir **Activation et désactivation du freinage d'urgence automatique** (page 199).. Aucune mesure n'est requise, sauf si un message d'information s'affiche. Voir **Précautions relatives à l'assistance pré-collision** (page 195)..

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Ass. pré-collis. Non disponible Capteur bloqué	Un capteur est obstrué à cause de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Le nettoyage du capteur peut généralement remédier à cette situation.
Ass. pré-collis. Non disponible	Une anomalie du système est survenue. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION – FOIRE AUX QUESTIONS

Dépannage de la caméra

Que dois-je faire si le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué?

- Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.

Et si le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord?

- Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Dépannage du radar (Selon l'équipement)

Que dois-je faire si la surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou est obstruée?

- Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.

Et si la surface du radar logé dans la calandre est propre, mais le message reste affiché à l'écran du tableau de bord?

- Attendez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le capteur radar puisse détecter l'absence d'obstruction.

La météo et les conditions routières peuvent-elles perturber les signaux radar?

- Oui, la météo, comme la pluie forte, la bruine ou la brume, ainsi que l'eau la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar. Dans ces situations, le système désactive temporairement cette fonction. Le système d'assistance pré-collision se réactive peu après l'amélioration des conditions météorologiques.

Et si le radar est désaligné en raison d'un choc à l'avant?

- Faites inspecter votre véhicule de manière à ce que la couverture et le bon fonctionnement du radar soient vérifiés.

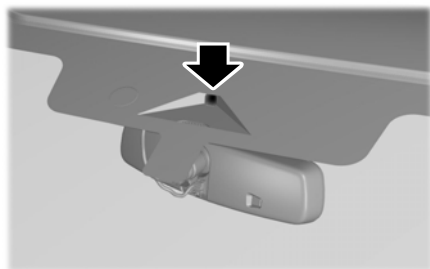
Alerte conducteur

QU'EST-CE QUE L'ALERTE CONDUCTEUR

Le système d'alerte conducteur vous avertit s'il détermine que vous vous endormez ou que votre style de conduite se dégrade.

FONCTIONNEMENT DE L'ALERTE CONDUCTEUR

À l'aide du capteur de caméra au pare-brise, l'alerte conducteur détermine votre niveau de vigilance en fonction de votre comportement au volant vis-à-vis des marquages de voie et d'autres facteurs.



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ALERTE CONDUCTEUR

⚠ AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous ressentez de la fatigue. N'attendez pas que le système vous avertisse.

⚠ AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.

⚠ AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.

⚠ AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.

⚠ AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Alerte conducteur



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.

Nota : Si la caméra est obstruée ou si le pare-brise est endommagé, le système d'alerte conducteur pourrait ne pas fonctionner.

LIMITATIONS DE L'ALERTE CONDUCTEUR

Le système d'alerte conducteur peut ne pas fonctionner correctement si :

- Le capteur ne parvient pas à détecter les marquages de voie.
- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 65 km/h (40 mph).

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'ALERTE CONDUCTEUR

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Assistance au conducteur.

2. Appuyez sur Alerte du conducteur.
3. Activez ou désactivez la fonction.

TÉMOINS D'ALERTE CONDUCTEUR

Messages d'avertissement

Le système d'avertissement est constitué de deux niveaux :

1. Un bref avertissement est émis pour vous recommander de vous reposer. Ce message n'apparaît que quelques instants.
2. Si vous ne faites pas de pause et que le système continue de déterminer que votre comportement de conduite se dégrade, il émet un avertissement supplémentaire. Cet avertissement reste affiché à l'écran du tableau de bord jusqu'à ce que vous le supprimiez.

Nota : Le système ne vous avertit pas si le véhicule roule à une vitesse inférieure à environ 30 km/h (20 mph).

En cas d'anomalie du système, un témoin s'affiche sur l'écran du tableau de bord.

ALERTE CONDUCTEUR – DÉPANNAGE

ALERTE CONDUCTEUR – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Reposez-vous sous peu.

Transport de charges

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU TRANSPORT DE CHARGES

Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.



AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.



AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine, car ils pourraient réduire le poids total autorisé en charge et le poids maximal autorisé à l'essieu. Les pneus de rechange d'une limite de charge plus élevée que celles des pneus d'origine n'augmentent pas le poids total autorisé en charge ni le poids maximal autorisé à l'essieu.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le PTAC ni le PTME qui figurent sur l'étiquette d'homologation.

Transport de charges



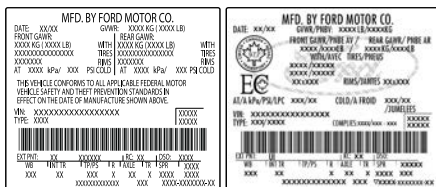
AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Le transport de charges peut également influencer sur d'autres systèmes présents dans votre véhicule.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES D'HOMOLOGATION DE SÉCURITÉ DU VÉHICULE

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



L'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule est apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

QU'EST-CE QUE LE POIDS MAXIMAL AUTORISÉ À L'ESSIEU

PMAE (poids technique maximal sous essieu)

Le PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

QU'EST-CE QUE LE POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE

PNBV est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

QU'EST-CE QUE LE POIDS TOTAL AUTORISÉ

Le poids total roulant autorisé (PTRA) est le poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé.)

Transport de charges

Nota : Votre véhicule n'est pas conçu pour le remorquage. Ne tractez jamais une remorque avec votre véhicule.

CALCUL DE LA CHARGE UTILE

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :

 TIRE AND LOADING INFORMATION			
SEATING CAPACITY TOTAL : 5 FRONT: 2 REAR: 3			
The combined weight of occupants, and cargo should never exceed 385 kg or 850 lbs.			
TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	

 TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT			
SEATING CAPACITY TOTAL 5 FRONT 2 REAR 3 NOMBRE DE PLACES			
The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs. Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser			
TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

montant central, soit sur le rebord de la porte conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge.

Nota : Votre véhicule n'est pas conçu pour le remorquage. Ne tractez jamais une remorque avec votre véhicule.

CALCUL DE LA LIMITE DE CHARGE

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le

Transport de charges

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 livres (635 kilogrammes) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 livres (99 kilogrammes) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 livres (13,5 kilogrammes) chacun. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kilogrammes} - (5 \times 99 \text{ kilogrammes}) - (5 \times 13,5 \text{ kilogrammes}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5$ kg.

Transport de charges

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 livres (635 kilogrammes) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 livres (99 kilogrammes), le calcul s'établit comme suit : $1\,400\text{ lb} - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240\text{ livres}$. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103\text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au moins 240 livres (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60\text{ livres}$. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635\text{ kilogrammes} - (2 \times 99\text{ kilogrammes}) - (9 \times 45\text{ kilogrammes}) = 635 - 198 - 405 = 32\text{ kilogrammes}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Traction d'une remorque

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA TRACTION D'UNE REMORQUE



AVERTISSEMENT: Votre véhicule n'est pas homologué pour tracter une remorque. Ne tractez jamais une remorque avec votre véhicule.

Conseils de conduite

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à environ -25°C (-13°F).

CONDUITE DANS LA NEIGE ET SUR LA GLACE



AVERTISSEMENT: Si vous roulez sur une chaussée glissante qui nécessite l'usage de chaînes ou de câbles à neige, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez doucement, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques pour réduire les risques de pertes de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Vous devez conduire plus lentement qu'à l'habitude sur la glace et la neige. Votre véhicule est équipé de freins antiblochage, appliquez les freins et maintenez une pression ferme. Ne pompez pas la pédale de frein. Voir **Limitations du système de freinage antiblochage** (page 156)..

RODAGE

Votre véhicule exige une période de rodage. Le véhicule limite automatiquement le couple pour vous aider à obtenir le rodage approprié des composants. Conduisez le véhicule normalement et utilisez le couple disponible, car le système protège les composants du surcouple pendant cette période de rodage. Le véhicule libère des quantités croissantes de couple à mesure

que le groupe motopropulseur se rode. Assurez-vous de varier le régime et la charge pendant cette période. Évitez la conduite sur piste pendant les premiers 402,3 km (250 mi). Après 402,3 km (250 mi), le couple complet est disponible et le rodage est terminé. La boîte de vitesses apprend votre style de conduite pendant les premiers 160,9 km (100 mi) et s'y adapte. Au fur et à mesure que la transmission apprend, la sensation de changement de vitesse peut changer et s'améliorer.

Garde au sol

Étant donné que la garde au sol est réduite, soyez vigilant à l'approche, de l'avant ou de l'arrière, d'une bordure de trottoir ou d'un butoir de stationnement afin d'éviter les dommages au véhicule. De plus, lorsque vous traversez des dos d'âne ou des bordures d'allée, assurez-vous d'approcher à un angle de 45 degrés pour réduire le risque de dommages au véhicule.

Le relevage avant vous permet de surélever l'essieu avant pour permettre la conduite sur des dos d'âne ou dans des zones de route nécessitant une garde au sol plus élevée. Voir **Caractéristiques uniques** (page 32)..

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Ces consignes vous aideront à réduire la consommation de carburant :

- Conduisez en douceur, accélérez graduellement et anticipez la route devant pour éviter de freiner brusquement.
- Vérifiez régulièrement la pression des pneus et veillez à ce qu'ils soient gonflés à la pression prescrite.
- Respectez le calendrier d'entretien recommandé et exécutez les vérifications recommandées.

Conseils de conduite

- Planifiez votre déplacement et vérifiez l'état de la circulation avant de partir. Il est plus efficace d'effectuer vos diverses courses en un seul trajet dans la mesure du possible.
- Évitez de faire tourner le moteur au ralenti par temps froid ou pour des périodes prolongées. Faites seulement démarrer le moteur lorsque vous êtes prêt à partir.
- Ne transportez pas de charges inutiles dans le véhicule, car ce poids supplémentaire ajoute à la consommation de carburant.
- N'ajoutez pas d'accessoires inutiles sur l'extérieur du véhicule, comme des marchepieds. Si vous utilisez une galerie porte-bagages, n'oubliez pas de la rabattre ou de la retirer lorsque vous ne l'utilisez pas.
- Ne passez pas au point mort lorsque vous freinez ou que le véhicule ralentit.
- Fermez toutes les glaces lorsque vous roulez à grande vitesse.
- Éteignez tous les systèmes électriques lorsque non utilisés, notamment la climatisation. Assurez-vous de débrancher les accessoires des prises de courant auxiliaires lorsque non utilisés.

Nota : *Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.*

Votre véhicule est équipé de dispositifs aérodynamiques qui sont fixés au soubassement et contribuent à la gestion de la distribution de l'air pour améliorer la performance. Évitez donc de traverser des eaux profondes ou stagnantes. Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, ne dépassez pas 16 km/h (9,9 mph).

Ne franchissez jamais une nappe d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes. De l'eau peut pénétrer dans la prise d'air en raison de la dépression produite dans le moteur. La garantie de votre véhicule ne couvre pas les dommages causés par l'eau dans le moteur.



CONDUITE DANS L'EAU PEU PROFONDE



AVERTISSEMENT: N'essayez pas de franchir une étendue d'eau profonde ou à écoulement rapide. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Nota : *Traverser des eaux stagnantes peut endommager le véhicule.*

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur.

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et l'adhérence peuvent être limitées. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

Conseils de conduite

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent.
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

Vérifiez le fonctionnement des éléments suivants :

- Avertisseur sonore.
- Lumières extérieures.

COUVRE-PLANCHER

⚠ AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.

⚠ AVERTISSEMENT: Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.



Pour poser les tapis qui sont dotés d'œilletons, placez un œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place. Répétez l'opération pour tous les œilletons du tapis.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever les tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour vous assurer qu'ils sont bien fixés.

Renseignements sur les collisions et les pannes

ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Faire appel à l'assistance dépannage

S'il y a un problème concernant un véhicule, Ford Motor Company a mis sur pied un programme d'assistance dépannage gratuit. Ce service est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Il est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Durant la période de couverture de votre véhicule.

Connaître le NIV et le kilométrage de votre véhicule ainsi que votre emplacement précis nous aide à vous joindre plus rapidement.

L'assistance dépannage couvre :

- La pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu).
- Le démarrage-secours.
- Le service de déverrouillage des portes (les frais de remplacement des clés incombent au client).
- La livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou la province, ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. L'assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- Le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de récupération de véhicule.

- Le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou de la province où les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 80 km (50 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 80 km (50 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 80 km (50 mi). Le remorquage couvert par la garantie ou non ainsi que le remorquage après-collision sont disponibles.
- L'assistance dépannage couvrira jusqu'à 200 \$ pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 80 km (50 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1 800 241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Renseignements sur les collisions et les pannes

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

S'il y a un problème concernant un véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage gratuit. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf; toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service d'assistance dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux États-Unis. Pour tous les détails, consultez votre guide de garantie sur www.ford.com/support/warranty/.

Téléchargez l'application d'assistance dépannage Sykes4Ford pour accéder à vos services d'assistance dépannage. Balayez ici pour obtenir plus d'information :



Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1 800 665-2006, ou visiter notre site Web www.ford.ca.

Ford Motor Company se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'assistance dépannage à tout moment. Certaines restrictions s'appliquent aux avantages de l'assistance dépannage.

Pour en savoir plus, composez le
1 800 665-2006 (Canada)
1 800 241-3673 (États-Unis)

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES FEUX DE DÉTRESSE



Le bouton de feux de détresse se trouve sur le tableau de bord. Appuyez sur le bouton pour activer les feux de détresse si votre véhicule présente un danger pour la sécurité des autres usagers de la route.

Lorsque vous activez les feux de détresse, tous les clignotants, avant et arrière, clignotent.

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. La batterie se décharge et pourrait être trop faible pour faire démarrer le véhicule.

Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU DÉMARRAGE-SECOURS



AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.



AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement des câbles de calibre approprié avec des pinces isolées.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les câbles sont à distance des pièces mobiles et des pièces du circuit d'alimentation en carburant.



AVERTISSEMENT: Branchez uniquement des batteries de même tension nominale.



AVERTISSEMENT: L'utilisation incorrecte des câbles de démarrage ou la réalisation incorrecte de la procédure de démarrage-secours peut provoquer l'explosion de la batterie, ce qui peut entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Toute intervention sur la batterie et le circuit électrique du véhicule peut causer de graves brûlures chimiques, un incendie ou des électrocutions. Veuillez toujours lire les avertissements et les consignes de sécurité avant d'intervenir sur la batterie



AVERTISSEMENT: Ne rechargez jamais une batterie 12 volts lorsqu'elle est gelée. Les batteries 12 volts déchargées peuvent geler à une température d'environ 0 °C (+32 °F).



AVERTISSEMENT: La batterie doit être remplacée si elle est gelée ou si elle a déjà gelé.



AVERTISSEMENT: Un mélange de gaz hautement explosif est émis lors du démarrage-secours de la batterie du véhicule. N'approchez jamais de feu, d'étincelles, de flammes nues ou de cigarettes allumées de la batterie du véhicule. N'utilisez jamais de téléphone cellulaire au moment de brancher ou de débrancher les câbles de démarrage.



AVERTISSEMENT: Ne rechargez la batterie que dans un espace bien ventilé, car la batterie émet un mélange de gaz explosif au démarrage-secours.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous de ne jamais confondre les bornes négative et positive ou de brancher les câbles de démarrage de manière incorrecte.

Renseignements sur les collisions et les pannes

AVERTISSEMENT: Observez les instructions du fabricant des câbles de démarrage.

AVERTISSEMENT: Si le moteur est en marche lorsque le capot est ouvert, tenez-vous éloigné des pièces mobiles du moteur. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

Ne tentez pas de faire démarrer un véhicule à boîte de vitesses automatique en le poussant. Cela pourrait causer des dommages à la boîte de vitesses.

Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne. Cela pourrait endommager le circuit électrique de votre véhicule.

PRÉPARATION DU VÉHICULE

N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Garez le véhicule d'appoint près de l'avant du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.

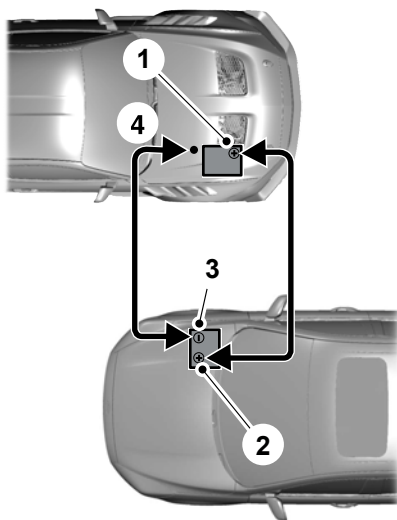
DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

Branchement des câbles de démarrage

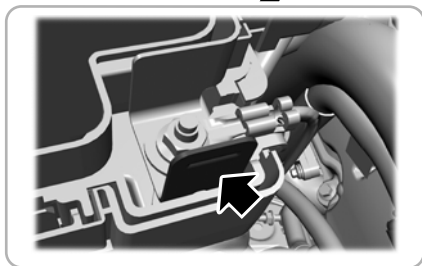
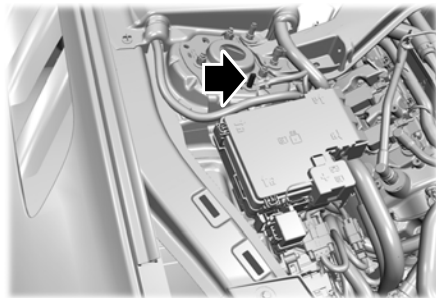
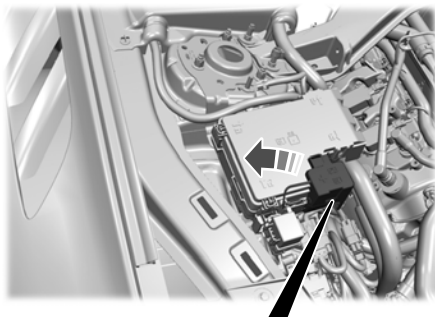
AVERTISSEMENT: Ne branchez pas le câble volant négatif sur le véhicule. Utilisez la prise de masse.

Nota : En cas d'utilisation d'un ensemble démarrage-secours ou d'une batterie d'appoint, suivez les instructions du fabricant de l'appareil utilisé.

Nota : Dans l'illustration qui suit, le véhicule du bas est le véhicule de secours.



Renseignements sur les collisions et les pannes



1. Soulevez le capuchon noir. Connectez le câble de démarrage positif (+) à la languette de la borne positive (+) du centre de distribution d'alimentation.
2. Branchez l'autre extrémité du câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble volant négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Effectuez le dernier branchement du câble volant négatif (-) au goujon de démarrage d'appoint, comme le montre l'illustration ci-dessous.

Nota : N'utilisez pas le crochet de capot comme point de connexion négatif (-). Ceci pourrait brûler les ressorts situés à l'intérieur du loquet et empêcher le bon fonctionnement du capot.

Démarrage du moteur

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez légèrement sur l'accélérateur pour maintenir le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique l'indicateur de vitesse.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : N'allumez pas les phares lors du débranchement des câbles. Le pic de tension pourrait faire griller les ampoules.

Utilisation de la télécommande (démarrage-secours intégré)

Cette fonction agit comme un démarreur intégré et permet quelques tentatives de démarrage d'urgence si la batterie est trop déchargée.

Renseignements sur les collisions et les pannes

Nota : Cette fonction ne doit être utilisée que dans des situations de démarrage d'urgence. Il ne doit pas être activé pendant le fonctionnement normal de la batterie. Une utilisation en situation non urgente pourrait endommager la batterie.

Activation de la fonction de démarrage-secours à l'aide de la télécommande (si la batterie passe en mode veille)

Appuyez sur le bouton de la télécommande. La batterie s'active, et vous pourrez démarrer le véhicule. Lorsque cette méthode est utilisée, elle s'arrête automatiquement au bout de 10 minutes, de sorte qu'il n'y a rien de plus à faire après le démarrage; conduisez tout simplement le véhicule.

Nota : Après le démarrage, conduisez immédiatement le véhicule pendant au moins 30 minutes pour une recharge partielle, ou une heure pour une recharge complète, ou placez la batterie sur un chargeur au lithium pour la recharger complètement.

SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

En cas de collision grave, ce système permet d'attirer l'attention sur votre véhicule.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Le système est conçu pour allumer les feux de détresse, allumer les lampes d'accueil, faire retentir l'avertisseur sonore par intermittence, et déverrouiller toutes les portes après une collision suffisamment grave pour déployer un coussin gonflable ou pour déclencher les prétendeurs de ceinture de sécurité.

LIMITATIONS DU SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Selon les lois en vigueur dans le pays de production du véhicule, l'avertisseur sonore pourrait ne pas retentir dans une situation de collision grave.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME D'ALERTE APRÈS UNE COLLISION

Appuyez sur le contacteur de feux de détresse, le bouton de déverrouillage de la télécommande, la touche de détresse de la télécommande, ou coupez puis rétablissez le contact pour désactiver le système.

Nota : L'alerte se désactive lorsque la batterie du véhicule est épuisée.

FREINAGE APRÈS COLLISION

Fonctionnement du freinage après collision

En cas de collision modérée à grave, le circuit de freinage réduit la vitesse du véhicule pour empêcher une collision secondaire ou pour en réduire l'impact.

Limitations du freinage après collision

Le freinage après collision ne s'active pas dans l'une des situations suivantes :

Renseignements sur les collisions et les pannes

- Le freinage antiblocage est endommagé durant la collision.
- Le contrôle électronique de stabilité est désactivé.

Neutralisation du freinage après collision

Vous pouvez neutraliser le freinage après collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Témoins du freinage après collision



Ce témoin clignote lorsqu'un événement de freinage après collision est en cours.

ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION

QU'EST-CE QUE L'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION

L'arrêt automatique du moteur en cas de collision est conçu pour empêcher le carburant de se rendre au moteur en cas de collision modérée ou grave.

Nota : La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME D'ARRÊT AUTOMATIQUE DU MOTEUR EN CAS DE COLLISION



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

RÉACTIVATION DE VOTRE VÉHICULE

1. Coupez le contact.
2. Essayez de faire démarrer le véhicule.
3. Coupez le contact.
4. Essayez de faire démarrer le véhicule.

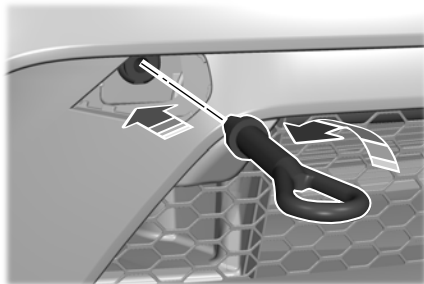
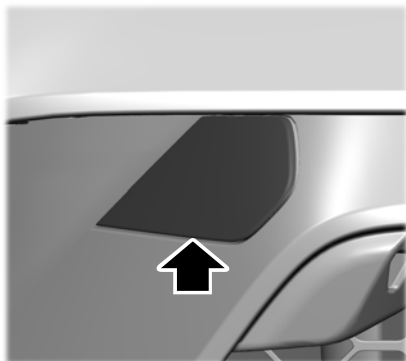
Nota : Si le véhicule ne démarre pas après le troisième essai, faites-le vérifier dès que possible.

REMORQUAGE DE RÉCUPÉRATION

ACCÈS AU POINT DE REMORQUAGE AVANT

Le point de pose du crochet de sauvetage se trouve derrière le bouclier.

Renseignements sur les collisions et les pannes



Nota : Le crochet de sauvetage vissable est muni d'un filetage à gauche.

1. Insérez un outil approprié dans le trou situé sous le cache.
2. Retirez le cache en faisant délicatement lever.

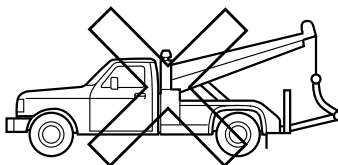
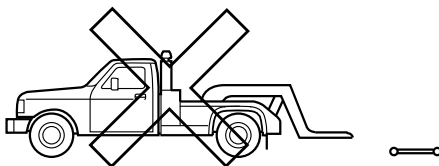
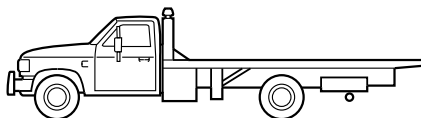
EMPLACEMENT DE L'ŒILLET DE REMORQUAGE

Si votre véhicule est doté d'un crochet de sauvetage vissable, ce dernier se trouve avec le nécessaire de pneu de secours.

INSTALLATION DE L'ŒILLET DE REMORQUAGE

Insérez le crochet de sauvetage au point de pose, puis tournez-le en sens antihoraire. Assurez-vous que le crochet de sauvetage est bien serré à fond.

TRANSPORT DU VÉHICULE



Renseignements sur les collisions et les pannes

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, appelez l'assistance dépannage si vous y êtes abonné ou faites appel à un service de remorquage professionnel.

Nous recommandons de remorquer votre véhicule seulement à l'aide d'une remorque à plateau. Lors du remorquage à l'aide d'une remorqueuse à plateau, utilisez des rampes de course ou des cales en bois pour charger et décharger votre véhicule. Des sangles de pneu sont requises pour le remorquage à plateau.

Nota : Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage ou à l'aide d'un lève-roues.

Nota : Si votre véhicule est remorqué d'une manière incorrecte ou par d'autres moyens, il pourrait subir des dommages.

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT À PROTECTION TOTALE

QU'EST-CE QUE LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT À PROTECTION TOTALE

Le circuit de refroidissement à protection totale vous permet de conduire temporairement votre véhicule avant l'apparition de dommages plus importants causés par une surchauffe.

Les distances que le circuit de protection intrinsèque permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et du terrain.

FONCTIONNEMENT DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT À PROTECTION TOTALE

Si le moteur atteint une température de surchauffe prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement alterné des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule fonctionne encore mais :

- La puissance du moteur est limitée.
- Le système de climatisation se coupe.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer.

Nota : Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

CONDUITE LORSQUE LE MODE DE PROTECTION TOTALE EST MISE EN FONCTION



AVERTISSEMENT : Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec votre véhicule en mode de protection totale seulement pendant la durée nécessaire à l'immobilisation du véhicule dans un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode de protection totale, votre véhicule aura une puissance limitée, ne pourra pas rouler à vitesse élevée et pourrait

Renseignements sur les collisions et les pannes

s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

La conduite prolongée fait monter la température du moteur au point de causer l'arrêt complet du moteur. Dans ce cas, l'effort demandé pour la direction et le freinage est plus important.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

En mode de protection totale, la puissance de votre moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le moteur ne fonctionne pas correctement.

Gardez à l'esprit que le moteur peut s'arrêter automatiquement pour éviter les dommages. Dans cette situation :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.

2. Si vous êtes membre d'un programme d'assistance dépannage, nous vous recommandons de contacter votre fournisseur de service d'assistance dépannage.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir sur une courte période.
4. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.
5. Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais pour minimiser les dégâts sur le moteur.

Nota : Si vous conduisez votre véhicule sans effectuer de réparation, vous augmentez le risque d'endommagement du moteur.

TÉMOINS DU CIRCUIT DE REFOUILLISSEMENT À PROTECTION TOTALE



Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge.



Un témoin d'avertissement s'allume et un message peut s'afficher sur l'écran du tableau de bord.

Remorquage du véhicule

PRÉCAUTIONS POUR LE REMORQUAGE DU VÉHICULE

Respectez ces étapes directives pour le remorquage de votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Nota : Assurez-vous que le véhicule est correctement attelé au véhicule tracteur.

Nota : Si vous n'êtes pas certain de la configuration du véhicule, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

REMORQUAGE OCCASIONNEL DU VÉHICULE

Vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec toutes les roues au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir avec les quatre roues soulevées du sol, comme sur le plateau d'une dépanneuse par exemple. Sinon, vous ne pouvez pas remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisir.

REMORQUAGE D'URGENCE

Si votre véhicule est en panne et qu'un chariot porte-roues ou un véhicule à plateforme n'est pas disponible, il peut être remorqué à plat avec les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopropulseur ou de boîte de vitesses, dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Si vous ne parvenez pas à déplacer la transmission au point mort (N), vous devrez peut-être effectuer la procédure de déverrouillage manuel du stationnement. Voir **Quitter la position de stationnement (P) à l'arrêt** (page 151)..
- La vitesse maximale est de 25 km/h (16 mph).
- La distance maximale est de 6 km (4 mi).

Fusibles

PRÉCAUTIONS RELATIVES AUX FUSIBLES



AVERTISSEMENT: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.



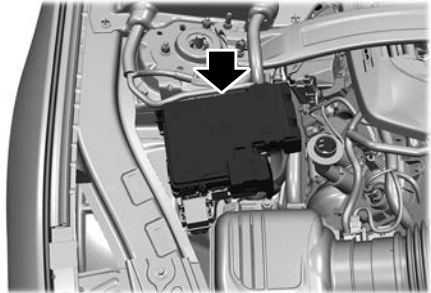
AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.



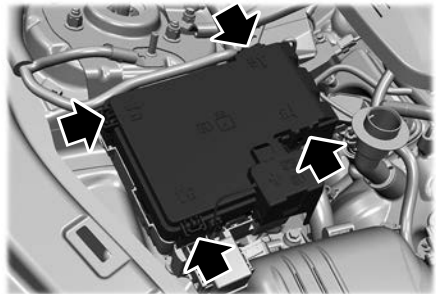
AVERTISSEMENT: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même intensité nominale. L'utilisation d'un fusible d'intensité nominale supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR

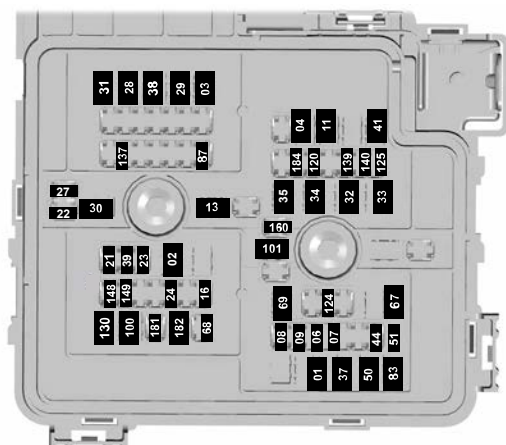


ACCÈS AU BOÎTIER DE FUSIBLES DU COMPARTIMENT MOTEUR



Fusibles

DÉTERMINATION DES FUSIBLES DU BOÎTIER DE FUSIBLES DE COMPARTIMENT MOTEUR



Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	40 A	Module de commande sur carrosserie 1.
2	30 A	Module de commande sur carrosserie arrêt/démarrage.
3	30 A	Module de commande sur carrosserie 2.
4	15 A	Pompe d'alimentation.
6	15 A	Alimentation du véhicule 1.
7	30 A	Alimentation du véhicule 2.
8	15 A	Alimentation du véhicule 3.
9	20 A	Alimentation du véhicule 4.
11	30 A	Démarrreur.
13	40 A	Moteur de ventilateur.
16	10 A	Ouverture du coffre.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
21	10 A	Relais de contact/démarrage du boîtier de distribution électrique arrière.
22	5 A	Alimentation contact/démarrage 2.
23	10 A	Module du système de freinage automatique.
24	10 A	Module de commande du groupe motopropulseur. Direction assistée à commande électronique.
27	5 A	Alimentation contact-démarrage 1.
28	40 A	Soupape du système de freinage automatique.
29	60 A	Pompe du système de freinage automatique.
30	40 A	Siège conducteur à commande électrique. Module de siège conducteur.
31	30 A	Siège passager à commande électrique.
32	20 A	Prise de courant 1.
33	20 A	Prise de courant 2.
34	20 A	Non utilisé (libre).
35	30 A	Puissance permanente 1.
37	20 A	Non utilisé (libre).
38	30 A	Siège à régulation de température
39	7,5 A	Aérodynamique active au contact/démarrage.
41	20 A	Non utilisé (libre).
44	15 A	Puissance permanente 2.

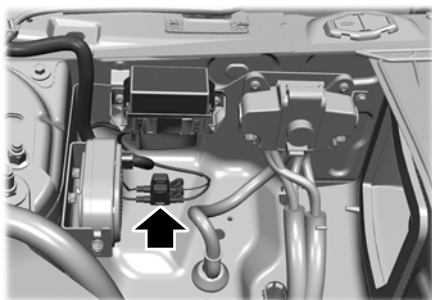
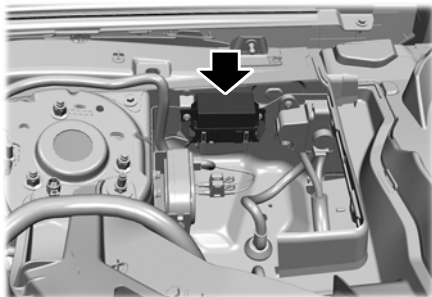
Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
50	40 A	Lunette arrière chauffante.
51	10 A	Rétroviseur extérieur chauffant.
67	20 A	Non utilisé (libre).
68	10 A	Blocage de colonne de direction électronique.
69	30 A	Moteur d'essuie-glace.
83	15 A	Pompe de refroidisseur d'air de suralimentation.
87	15 A	Non utilisé (libre).
100	15 A	Phares de gauche.
101	15 A	Phares de droite.
120	15 A	Injecteurs.
124	5 A	Capteur de pluie.
125	5 A	Non utilisé (libre).
130	20 A	Non utilisé (libre).
137	10 A	Module de système évolué d'assistance au conducteur.
139	5 A	Port de charge USB 2.
140	10 A	Non utilisé (libre).
148	10 A	Feu arrière gauche.
149	10 A	Feu arrière droit.
160	10 A	Connecteur de diagnostic embarqué. Module de passerelle.
181	5 A	Module de commande des phares.
182	30 A	Module de commande sur carrosserie.
184	7,5 A	Module de charge d'accessoires sans fil.

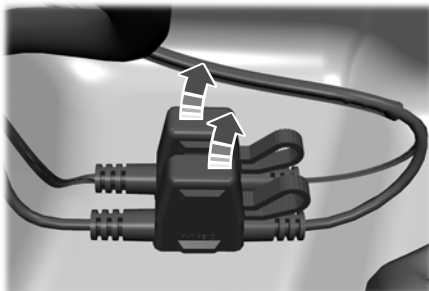
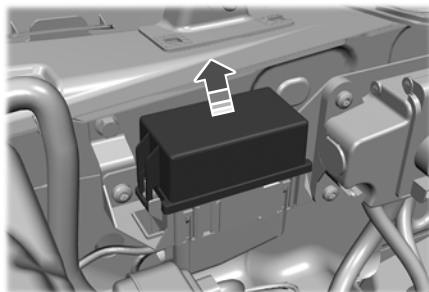
Fusibles

BOÎTIER DE RACCORDEMENT BATTERIE

EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE FUSIBLES DE LA BATTERIE



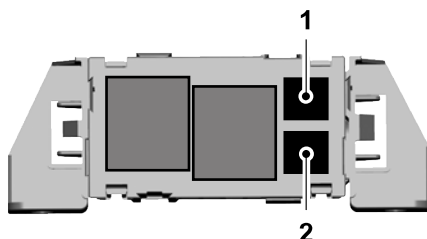
ACCÈS AU BOÎTIER DE RACCORDEMENT BATTERIE



1. Retirez les capuchons qui recouvrent les fusibles en ligne.

Fusibles

DÉTERMINATION DES FUSIBLES DU BOÎTIER DE FUSIBLES DE LA BATTERIE

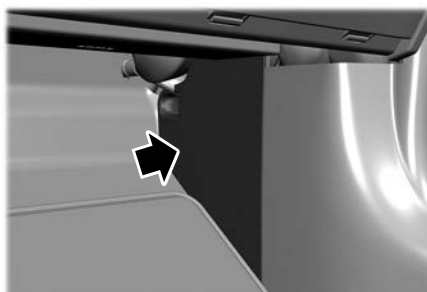
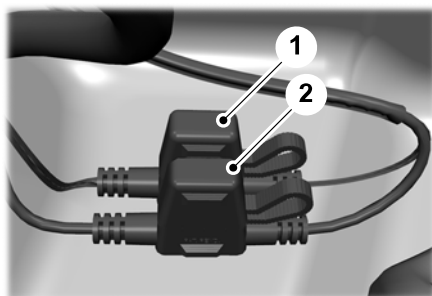


Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	50 A	Pompe d'injection d'air secondaire.
2	50 A	Pompe d'injection d'air secondaire.

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	5 A	Module de commande du groupe motopropulseur à injection d'air secondaire.
2	5 A	Module de commande du groupe motopropulseur à injection d'air secondaire.

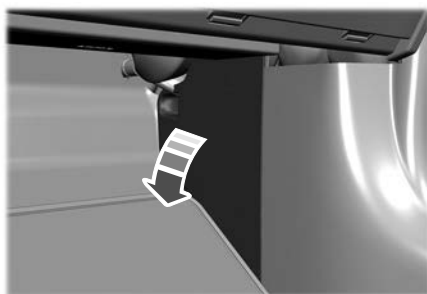
BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE

EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE



Fusibles

ACCÈS AU BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE



DÉTERMINATION DES FUSIBLES DU BOÎTIER DE FUSIBLES DU MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE



Élément	Intensité nominale	Composant protégé
1	—	Non utilisé.
2	10 A	Lève-glaces électriques.
3	7,5 A	Non utilisé (libre).
4	20 A	Amplificateur.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
5	—	Non utilisé.
6	10 A	Non utilisé (libre).
7	10 A	Module de carrosserie auxiliaire.
8	5 A	Module de commande télématique.
9	5 A	Module de détection d'intrusion. Frein de stationnement électrique Performance.
10	—	Non utilisé.
11	—	Non utilisé.
12	7,5 A	Module de chauffage et climatisation.
13	7,5 A	Module de commande de colonne de direction. Écran du tableau de bord.
14	15 A	Non utilisé (libre).
15	15 A	SYNC
16	—	Non utilisé.
17	7,5 A	Non utilisé (libre).
18	7,5 A	Non utilisé (libre).
19	5 A	Commutateur d'éclairage.
20	5 A	Commutateur d'allumage par bouton-poussoir.
21	5 A	Non utilisé (libre).
22	5 A	Module des fonctions dynamiques du véhicule.
23	30 A	Module de porte conducteur. Glace de porte conducteur.

Fusibles

Élément	Intensité nominale	Composant protégé
24	30 A	Module des fonctions dynamiques du véhicule.
25	20 A	Amplificateur.
26	30 A	Module de porte passager. Glace de porte passager.
27	30 A	Moteur de lève-glace arrière gauche (cabriolet).
28	30 A	Moteur de lève-glace arrière droit (cabriolet).
29	15 A	Module d'affichage du tableau de bord.
30	5 A	Non utilisé (libre).
31	10 A	Écran d'affichage SYNC. Bloc de commande multifonction. Module de passerelle. Système d'entrée sans clé à télécommande.
32	20 A	Système audio.
33	—	Non utilisé.
34	30 A	Relais de contact/démarrage.
35	5 A	Module de carrosserie auxiliaire.
36	15 A	Non utilisé (libre).
37	20 A	Rétroviseur intérieur à électrochrome. Volant de direction chauffant.

Fusibles

BOÎTIER DE FUSIBLES HAUTE INTENSITÉ

EMPLACEMENT DU BOÎTIER DE FUSIBLES HAUTE INTENSITÉ

La boîte à fusibles à courant élevé se trouve dans le coffre.

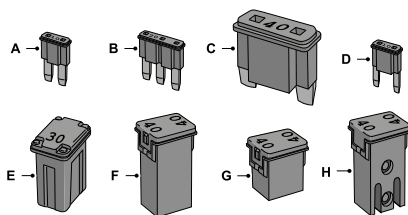
ACCÈS AU BOÎTIER DE FUSIBLES HAUTE INTENSITÉ

Pour accéder aux fusibles de la boîte à fusibles haute intensité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

DÉTERMINATION DES FUSIBLES DU BOÎTIER DE FUSIBLES HAUTE INTENSITÉ

Pour identifier les fusibles de la boîte à fusibles haute intensité, communiquez avec un concessionnaire autorisé.

DÉTERMINATION DES TYPES DE FUSIBLES



- A Micro 2.
- B Micro 3.
- C Maxi.
- D Mini.
- E M Case.

- F J Case.
- G J Case à profil bas.
- H M Case à fente.

FUSIBLES – DÉPANNAGE

FUSIBLES – FOIRE AUX QUESTIONS

Quand dois-je vérifier un fusible?

- Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas.

Quand dois-je remplacer un fusible?

- Si le fusible est grillé.

Comment puis-je reconnaître un fusible grillé?

- Un fusible grillé se reconnaît à son fil brisé dans son boîtier.

PRÉCAUTIONS POUR L'ENTRETIEN

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés est disponible pour vous offrir leur compétence professionnelle en matière d'entretien. Nous croyons que leurs techniciens spécialement formés sont les plus compétents pour effectuer l'entretien de votre véhicule avec professionnalisme. Ils comptent sur tous les outils spécialisés nécessaires précisément mis au point pour l'entretien de votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, un concessionnaire agréé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur la garantie pour déterminer quelles sont les pièces et interventions couvertes.

N'utilisez que des carburants, des lubrifiants, des liquides et des pièces de rechange recommandés conformes aux normes.

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous qu'aucun article ne se coince dans les pièces mobiles.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur tourne dans un espace clos, à moins d'être certain que l'espace est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais une flamme nue ni une matière en combustion, comme des cigarettes, de la batterie ou des pièces du circuit d'alimentation.

- Serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesse à la position de stationnement (P) et calez les roues.
- Mesurez la largeur de votre véhicule avant de le placer sur un pont élévateur afin d'assurer la compatibilité. Le non-respect de cette mesure pourrait entraîner des dommages au véhicule. Soyez prudent lorsque vous montez sur le pont élévateur où les dégagements sont limités. Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 312)..

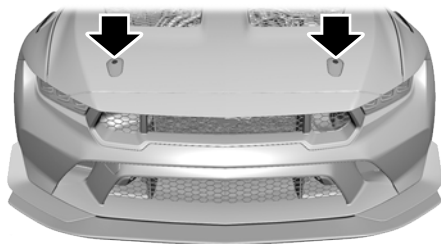
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot

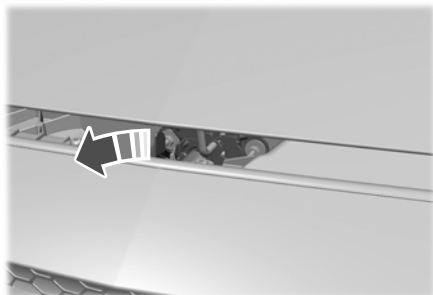


1. Dans l'habitacle, tirez la commande d'ouverture du capot située à gauche sous le tableau de bord.

Entretien



2. Appuyez sur les deux boutons de déverrouillage du capot situés à l'avant du capot.
3. Soulevez légèrement le capot pour accéder au levier de déverrouillage secondaire.



4. Libérez la fermeture de capot en poussant sur le levier de déverrouillage secondaire situé sur le côté gauche.
5. Ouvrez le capot. Les béquilles de capot soutiennent automatiquement le capot.

Fermeture du capot

Abaissez le capot et confirmez qu'il est bien verrouillé.

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

Témoins et indicateurs

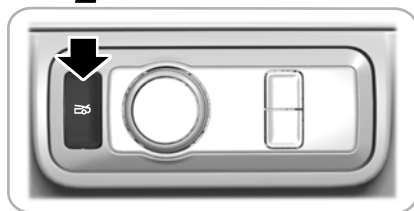
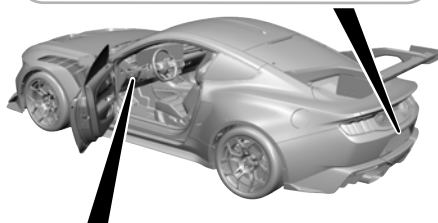
Capot ouvert



Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

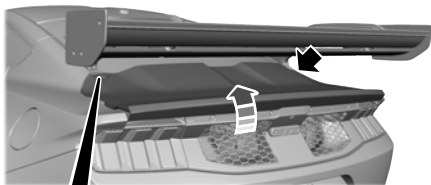
DÉPOSE ET POSE DU PANNEAU TECHNIQUE

Retrait du panneau technique

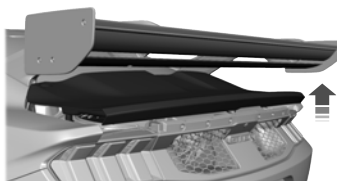


Entretien

1. Appuyez soit sur le bouton de déverrouillage intérieur situé sur le tableau de bord, soit sur le bouton de déverrouillage extérieur caché au-dessus de la plaque d'immatriculation. Le véhicule doit être déverrouillé ou détecter une clé d'accès intelligent à moins de 1 m (3,3 ft) du véhicule.



2. Appuyez sur chacun des boutons de déverrouillage jusqu'à ce qu'un clic audible se fasse entendre. Saisir l'avant du panneau devrait faciliter l'appui sur les boutons.

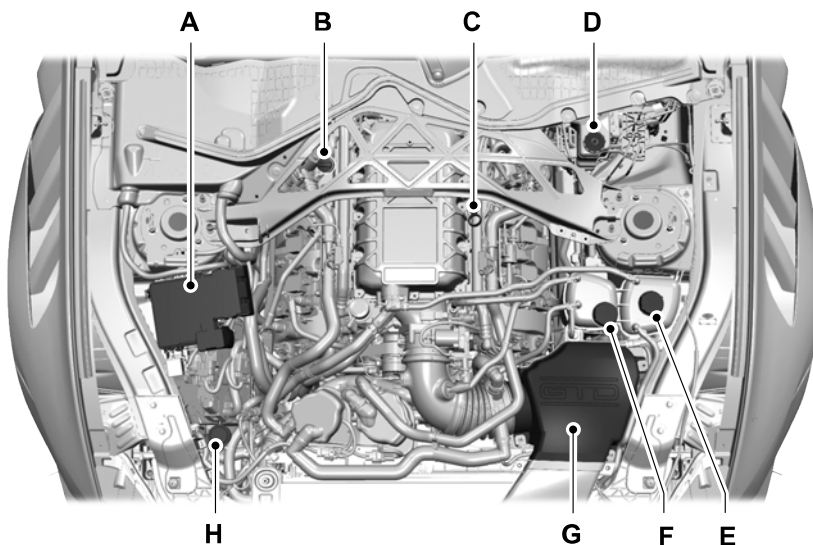


3. Soulevez légèrement le panneau et tirez-le soigneusement vers l'arrière du véhicule et mettez-le de côté.

Installation du panneau technique

1. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

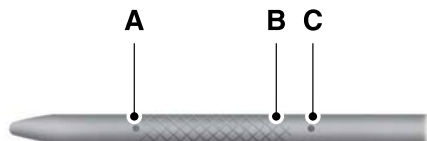
APERÇU SOUS LE CAPOT



- A. Boîte à fusibles du compartiment moteur.
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Ajout d'huile moteur** (page 238)..
- C. Jauge d'huile moteur. Voir **Vérification du niveau d'huile moteur** (page 238)..
- D. Réservoir de liquide de frein.
- E. Vase de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire. Voir **Vérification du niveau du liquide de refroidissement** (page 242)..
- F. Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du niveau du liquide de refroidissement** (page 242)..
- G. Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 240)..
- H. Réservoir de liquide lave-glace. Voir **Spécification du liquide de lave-glace** (page 88)..

HUILE MOTEUR

APERÇU DE LA JAUGE D'HUILE MOTEUR



- A Minimum.
- B Nominal.
- C Maximum.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Vérifiez le niveau d'huile avant de mettre le moteur en marche ou arrêtez le moteur après le réchauffement et attendez 15 minutes pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter.

Nota : Une vérification du niveau d'huile trop tôt pourrait fausser la lecture.

3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux.
4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

Nota : Lisez les deux faces de la jauge et retenez le niveau d'huile le plus bas comme valeur correcte.

Nota : Si le niveau d'huile se trouve entre les repères minimum et maximum, il est acceptable. N'ajoutez pas d'huile.

6. S'il est au repère minimal, faites l'appoint dans les plus brefs délais.
7. Remplacez la jauge. Assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 000 mi) environ.

Nota : L'augmentation du niveau de l'huile peut provenir de déplacements courts et fréquents qui ne permettent pas au moteur d'atteindre la température de fonctionnement, et du ralenti fréquent combiné à une conduite à basse vitesse pendant de longues périodes.

Nota : Si le niveau d'huile est toujours au-dessus de la marque maximum, faites vérifier votre véhicule dès que possible.

AJOUT D'HUILE MOTEUR



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que la garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Entretien

1. Nettoyez les environs du bouchon de remplissage d'huile moteur avant de le retirer.
2. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur.
3. Ajoutez de l'huile moteur répondant à nos spécifications. Voir **Huile moteur** (page 239)..
4. Reposez le bouchon de remplissage d'huile moteur. Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

Nota : *N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.*

Nota : *Essayez immédiatement tout écoulement d'huile à l'aide d'un chiffon absorbant.*

INDICATEUR INTELLIGENT OIL-LIFE MONITOR

Dans certaines conditions, l'indicateur de durée d'huile intelligent du véhicule peut déterminer si votre huile doit être remplacée avant votre entretien général. Si cela se produit, il est recommandé de remplacer votre huile dans un délai de deux semaines ou dans un délai de 800 km (500 mi) de l'alerte.

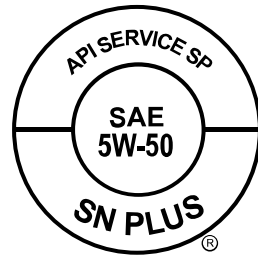
Votre concessionnaire autorisé pourra vous renseigner à savoir si seuls la vidange d'huile et le changement de filtre sont requis ou si vous devez terminer votre entretien général comprenant l'huile et le filtre à huile.

RÉINITIALISATION DU RAPPEL DE VIDANGE D'HUILE

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages véhicule**.
3. Sélectionnez **Intervalle de vidange d'huile**.
4. Appuyez longuement sur le bouton **OK** jusqu'à ce que la confirmation de réinitialisation du système s'affiche.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE MOTEUR

Huile moteur



Pour votre véhicule, Ford recommande l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité de l'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur de la viscosité recommandée portant le symbole d'entretien API (conforme aux exigences API SP).

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Entretien

Contenances

Application	Quantité
Toutes	14,7 L (15,5 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® SAE 5W-50 Full Synthetic Motor Oil / Huile moteur synthétique SAE 5W-50 Motorcraft® XO-5W50-QGT	WSS-M2C931-E1

FILTRE À AIR DU MOTEUR

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR



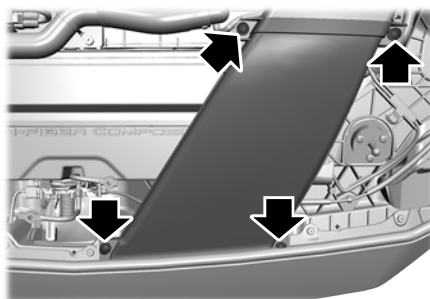
AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacez l'élément de filtre à air aux intervalles appropriés. Voir **Entretien périodique** (page 366)..

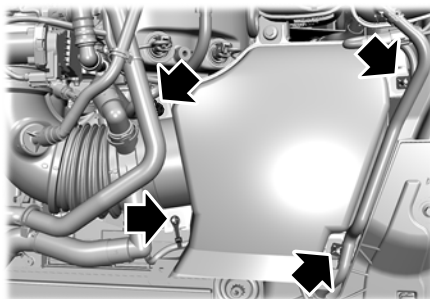
Remplacez l'élément de filtre à air uniquement par un élément de filtre à air recommandé. Voir **Spécifications du véhicule** (page 254)..

Nota : Le fait de ne pas utiliser le bon élément de filtre à air peut entraîner de graves dommages au moteur que la garantie du véhicule pourrait ne pas couvrir.

Nota : Lors de l'entretien du filtre à air, évitez la pénétration d'un corps étranger dans le circuit d'admission d'air. Même les petites particules sont susceptibles d'endommager le moteur.

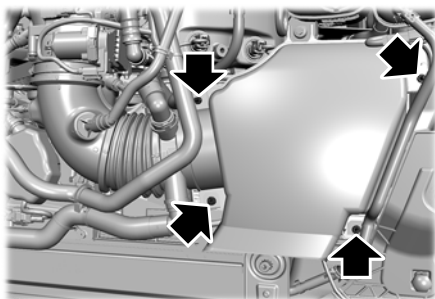


1. Desserrez les quatre goupilles-poussoirs qui retiennent l'admission d'air au boîtier du filtre à air.

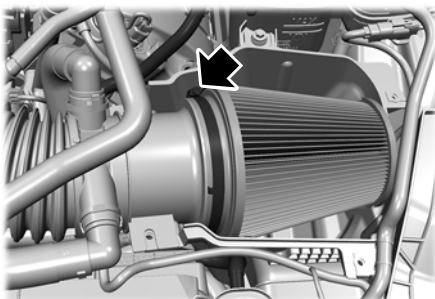


Entretien

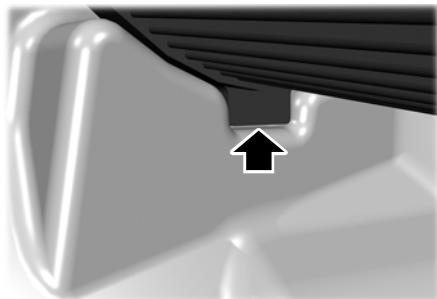
2. Retirez soigneusement les quatre clips de retenue des fils et du tuyau.



3. Retirez les quatre écrous de retenue du couvercle de la boîte à air.



4. À l'aide d'un tournevis à tête plate, desserrez la pince métallique fixant le cône du filtre à air au tube d'admission.
5. Retirez l'élément du filtre à air du boîtier du filtre à air.



6. Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que la languette située au bas du filtre est correctement insérée dans l'encoche du boîtier.

Entretien

FILTRE À AIR DU MOTEUR – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Mesure à prendre
Filtre OK	Indique que le filtre à air du moteur fonctionne comme il le devrait.
Vérifier filtre Voir Manuel	Indique que l'obstruction du filtre à air du moteur est plus importante que prévu et que le filtre à air a peut-être atteint sa limite de durée de vie ou qu'il est obstrué. Lorsque ce message s'affiche, vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin. Après l'inspection ou le remplacement du filtre, vous devez réinitialiser le système pour faire passer l'état du filtre de Vérifier le filtre à Filtre en bon état.
Défectuosité système Voir Manuel	Indique une anomalie du système de rappel d'entretien du filtre à air électronique qui nécessite une intervention.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour laisser refroidir le circuit de refroidissement. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon de sûreté du réservoir de liquide de refroidissement. Le circuit de refroidissement est sous pression. De la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Une fois le moteur refroidi, vérifiez la concentration et le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles indiqués dans le calendrier d'entretien périodique. Voir **Entretien périodique** (page 366)..

Nota : Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de liquide de refroidissement du moteur.

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**. Cela est normal.

Entretien

Maintenez la concentration de liquide de refroidissement entre 48 % et 50 %, ce qui équivaut à un point de gel compris entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F). La concentration de liquide de refroidissement doit être vérifiée avec un réfractomètre. Nous recommandons de ne pas utiliser de densimètres ou de bandelettes de test du liquide de refroidissement pour en mesurer la concentration.

AJOUT DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement quand le véhicule est en marche ou que le circuit de refroidissement est chaud. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour laisser refroidir le circuit de refroidissement. Couvrez le capuchon du réservoir de liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



AVERTISSEMENT: N'ajoutez pas de liquide de refroidissement au-delà du repère **MAX**.

Nota : *N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.*

Nota : *Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables.*

Il est très important d'utiliser du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications afin d'éviter de boucher les petits conduits de passage du circuit de liquide de refroidissement pour moteur. Voir **Liquide de refroidissement** (page 246).. Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent(e) dans votre véhicule. Un mélange de liquides de refroidissement ou l'utilisation d'un liquide de refroidissement incorrect peut endommager le moteur ou des composants du circuit de refroidissement, ce qui pourrait ne pas être couvert par la garantie du véhicule.

Nota : En l'absence de liquide de refroidissement prédilué, utilisez le liquide de refroidissement concentré approuvé en le diluant à 50/50 avec de l'eau désionisée ou distillée. Voir **Liquide de refroidissement** (page 246).. L'utilisation d'eau qui n'a pas été désionisée peut contribuer à la formation de dépôts, à la corrosion et au colmatage des petites voies du circuit de refroidissement.

Nota : Les liquides de refroidissement génériques compatibles avec toutes les marques et tous les modèles peuvent ne pas être conformes à nos prescriptions et endommager le circuit de refroidissement. Les dommages aux composants qui en résulteraient pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Desserrez le bouchon lentement. Toute pression présente s'échappe lors du desserrage du bouchon.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement prédilué conforme aux spécifications. Voir **Liquide de refroidissement** (page 246)..
3. Ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour atteindre le niveau correct.
4. Remettez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en place. Tournez le bouchon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il entre en contact avec la butée.
5. Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide de refroidissement les prochaines fois que vous conduirez votre véhicule. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement de moteur prédilué jusqu'au niveau approprié.

Faites vérifier votre véhicule au plus vite si vous devez ajouter plus de 1 L (1,1 pte) de liquide de refroidissement par mois.

L'utilisation d'un moteur dont le niveau de liquide de refroidissement est insuffisant peut entraîner une surchauffe du moteur et causer d'éventuels dommages au moteur.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter une grande quantité d'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules.

L'utilisation d'eau (sans liquide de refroidissement) risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.

N'utilisez pas les produits suivants comme substituts au liquide de refroidissement :

- Alcool.
- Méthanol.
- Saumure.
- Tout liquide de refroidissement mélangé à de l'antigel à base d'alcool ou de méthanol.

L'alcool et les autres liquides peuvent endommager le moteur par surchauffe ou gel.

N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits peuvent être néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Pour la vidange du liquide de refroidissement, voyez votre concessionnaire autorisé.

La vidange du liquide de refroidissement est nécessaire à des intervalles de kilométrage précis inscrits dans le guide d'entretien périodique. Voir **Entretien périodique** (page 366)..

GESTION DE LA TEMPÉRATURE DE LIQUIDE DE REFRIGÉRISSSEMENT

Lors de la traction d'une remorque, la température du moteur peut temporairement atteindre un niveau élevé lorsque les conditions de fonctionnement sont difficiles, par exemple dans une montée raide ou longue ou lorsque la température ambiante est élevée.

Dans ce cas, vous remarquerez peut-être que l'aiguille de l'indicateur de température de liquide de refroidissement se déplace vers la zone rouge et un message peut s'afficher à l'écran d'information.



AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque d'accident et de blessure, soyez prêt à ce que la vitesse du véhicule diminue et que ce dernier ne puisse pas accélérer à sa pleine puissance tant que la température du liquide de refroidissement n'a pas baissé.



AVERTISSEMENT: Si vous continuez de conduire votre véhicule lorsque le moteur surchauffe, le moteur pourrait s'arrêter de façon imprévisible. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Vous pouvez remarquer une réduction de la vitesse du véhicule causée par une puissance de moteur réduite afin de gérer la température du liquide de refroidissement du moteur. Il se peut que votre véhicule passe dans ce mode dans

certaines conditions de température ou de charge élevées. La réduction de la vitesse dépendra de la charge du véhicule, de la pente et de la température extérieure. Si cela se produit, il n'est pas nécessaire d'arrêter le véhicule. Vous pouvez continuer à rouler. Voir **Circuit de refroidissement à protection totale** (page 221)..

La climatisation peut se mettre en fonction puis s'arrêter automatiquement plusieurs fois dans des conditions d'utilisation rigoureuses pour protéger le moteur contre toute surchauffe. Lorsque la température du liquide de refroidissement diminue à une température de fonctionnement normale, la climatisation s'active.

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur se déplace complètement dans la zone rouge, ou si un avertissement indiquant une température élevée du liquide de refroidissement ou un message d'entretien du moteur s'affiche sur l'écran d'information, procédez comme suit :

1. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Serrez complètement le frein de stationnement et amenez le levier sélecteur en position stationnement (P) ou point mort (N).
2. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce que l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement revienne en position normale. Si après plusieurs minutes la température ne diminue pas, suivez les autres étapes.
3. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement.
4. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint immédiatement.

Entretien

5. Si le niveau du liquide de refroidissement est normal, redémarrez le moteur et poursuivez votre route.

QUANTITÉS ET SPÉCIFICATIONS DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Utilisez du liquide de refroidissement conforme aux spécifications prescrites.

Contenances

Application	Quantité
Volume du système de refroidissement du moteur.	13,3 L (14,1 pte)
Volume du système de refroidissement du refroidisseur intermédiaire.	5,1 L (5,39 pte)

Matériaux

Appellation	Spécification
Motorcraft® Yellow Prediluted Antifreeze/Coolant / Antigél/liquide de refroidissement prédilué jaune Motorcraft® CVC-13DL-G	WSS-M97B57-A2

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT – TÉMOINS



Si le moteur commence à surchauffer, l'indicateur de température de liquide de refroidissement passe dans la zone rouge.

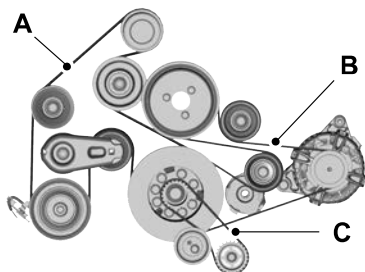


Un témoin d'avertissement s'allume et un message d'avertissement peut s'afficher sur l'écran d'information.

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Description et mesure à prendre
Moteur Surchauffe Arrêt. prudemm	S'affiche lorsque la température du moteur est trop élevée. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute sécurité, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir. Si le problème persiste, faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. Voir Vérification du niveau du liquide de refroidissement (page 242)..

APERÇU DU MONTAGE DE LA COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



- A. La courroie d'entraînement à 8 rainures se trouve sur le premier jeu de poulies le plus proche du moteur.
- B. La courroie d'entraînement à 4 rainures se trouve sur le deuxième ensemble de poulies.
- C. La courroie d'entraînement de la pompe à huile se trouve sur le troisième ensemble de poulies, soit celui le plus loin du moteur.

BATTERIE 12 VOLTS

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA BATTERIE 12 VOLTS

⚠ AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. Par conséquent, tenez toute flamme, étincelle ou substance allumée à distance des batteries. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération suffisante.

⚠ AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'électrolyte par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Soulevez la batterie au moyen d'un porte-batterie ou saisissez le bac en plaçant vos mains à des coins diagonalement opposés.



AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Protégez vos yeux de la solution acide quand vous effectuez une intervention à proximité de la batterie. En cas d'éclaboussures d'acide sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**



AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT: Sur les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE GESTION DE BATTERIE

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE GESTION DE BATTERIE

Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système désactive temporairement certains systèmes électriques afin de protéger la batterie.

Les systèmes compris sont les suivants :

- Lunette arrière chauffante.
- Sièges chauffants.
- Chauffage et climatisation.
- Volant de direction chauffant.
- Chaîne audio.
- Système de navigation.

Un message peut s'afficher à l'écran d'information pour vous avertir que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ce message sert uniquement à indiquer qu'une action est en cours et n'est pas destinée à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE GESTION DE BATTERIE

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures d'inactivité du véhicule pour réapprendre l'état de charge de la batterie. Pendant ce temps, votre véhicule doit rester entièrement verrouillé avec le contact coupé.

Entretien

Nota : Avant de réapprendre l'état de charge de la batterie, le système de gestion de batterie peut temporairement désactiver certains systèmes électriques.

Installation des accessoires électriques

Pour préserver le bon fonctionnement du système de gestion de batterie, ne branchez pas la masse d'un appareil électrique directement sur la borne négative de la batterie. Ceci peut fausser les mesures de diagnostic de l'état de la batterie et provoquer le mauvais fonctionnement du système.

Nota : Si vous ajoutez des accessoires ou composants électriques sur votre véhicule, cela peut nuire aux performances et à la longévité de la batterie. En outre, cela peut également nuire aux performances d'autres systèmes électriques du véhicule.

REEMPLACEMENT DE LA BATTERIE 12 V

La batterie est située sous le panneau technique dans le compartiment de service arrière. Voir **Entretien** (page 234)..

Votre véhicule est équipé d'une batterie Lithium Ion sans entretien.

Si la batterie du véhicule est munie d'un couvercle, assurez-vous de le remettre correctement en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de batterie bien fixés aux bornes de la batterie.

Ford recommande de débrancher le câble négatif de batterie si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Nota : Si vous ne débranchez que le câble négatif de batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Retrait de la batterie

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.
3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

4. Débranchez et isolez la borne du câble négatif de la batterie.
5. Débranchez et isolez la borne du câble positif de la batterie.
6. Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
7. Déposez la batterie.

Entretien

Si vous débranchez ou remplacez la batterie du véhicule, vous devez réinitialiser les fonctions suivantes :

- Fonction de rebond des glaces. Voir **Fonction de rebond des glaces** (page 99)..
- Réglage de l'horloge.
- Stations de radio présélectionnées.

Remplacement de la batterie

Nota : Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.

Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

Pour la pose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous de remettre correctement en place les couvercles de borne, le couvercle de batterie et les bornes de câbles de batterie.

RÉINITIALISATION DU CAPTEUR DE BATTERIE

Lorsque vous installez une nouvelle batterie, réinitialisez le capteur de batterie comme suit :

1. Établissez le contact et laissez le moteur arrêté.

Nota : Effectuez les étapes 2 à 3 dans un délai de 10 secondes.

2. Faites un appel de phare cinq fois puis laissez les feux de route allumés.
3. Appuyez brièvement trois fois sur la pédale de frein.

Le témoin de batterie clignote trois fois pour confirmer la réinitialisation.

RECYCLAGE ET MISE AU REBUT DE LA BATTERIE 12 VOLTS



Assurez-vous de vous débarrasser des batteries usagées d'une manière écoresponsable. Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

BATTERIE 12 VOLTS – DÉPANNAGE

BATTERIE 12 VOLTS – TÉMOINS



Ce témoin indique une erreur du circuit de charge s'il s'allume durant la conduite. Désactivez tous les accessoires électriques non essentiels et faites vérifier votre véhicule dès que possible.

Entretien

BATTERIE 12 VOLTS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Détails
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si l'avertissement persiste ou s'affiche de nouveau, faites vérifier le véhicule dès que possible. ¹
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Faites immédiatement vérifier votre véhicule. ¹
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Mettez le commutateur d'allumage à la position arrêt le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Le système efface ce message lorsque vous avez démarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Mettre hors tension tous les consommateurs électriques inutiles permet à la batterie de récupérer plus rapidement sa pleine charge.
Économiseur d'énergie électrique activé Certaines fonctions désactivées Voir le manuel	Ce message s'affiche lorsque le système de gestion de batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Le système désactive divers équipements du véhicule pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Si la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées fonctionneront de nouveau normalement. ¹
État de charge de la batterie 12 V bas	Le système de gestion de batterie détermine que l'état de charge de la batterie 12 V est faible. Faites démarrer le moteur pour charger la batterie ou chargez la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie disponible dans le commerce. Utilisez toujours le point de masse du véhicule lors de la connexion du câble négatif du chargeur de batterie externe. Voir Démarrage-secours du véhicule (page 216).. Ce message s'efface lorsque vous redémarrez le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. N'établissez pas le contact lorsqu'un chargeur de batterie est utilisé pour charger la batterie. Pour résoudre le problème après la réinitialisation de la batterie, démarrez et arrêtez le véhicule trois fois. Voir Démarrage et arrêt du moteur (page 130).. ²

¹ Le message Vérifier le circuit de freinage peut également s'afficher.

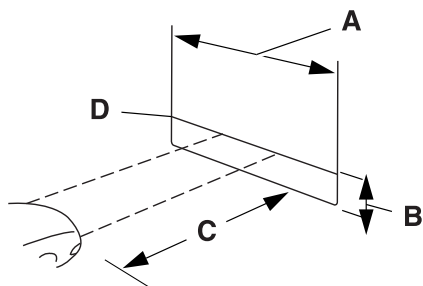
² Le message Vérifier le circuit de freinage peut également s'afficher. Démarrez et arrêtez le véhicule trois fois ou rechargez la batterie pour effacer le message. Si le message est toujours affiché, faites vérifier le système dès que possible.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Les phares du véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.

Cible de réglage des phares



- A 8 pi (2,4 m).
- B Distance du centre du phare au sol (la mesure B se rapporte à la hauteur du véhicule).
- C 25 pi (7,6 m).
- D Ligne de référence horizontale.

Réglage vertical

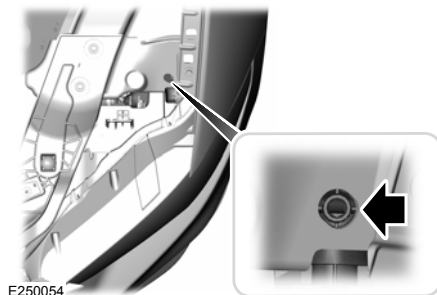
1. Immobilisez le véhicule sur une surface plane directement devant un mur ou un écran, à environ 7,6 m (25 ft) de ce dernier.
2. Mesurez la hauteur entre le centre du phare (indiqué par un cercle de 3 mm sur la lentille) et le sol, et marquez une ligne de référence horizontale de 2,4 m (8 ft) sur le mur vertical ou l'écran à cette hauteur, par exemple en utilisant un morceau de ruban-cache.

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer l'autre phare.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou l'écran et ouvrez le capot. Couvrez l'un des phares de manière à ce qu'il ne puisse pas éclairer le mur.



4. Sur le mur ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.



E250054

- Repérez la vis de réglage vertical sur chaque phare. Tournez la vis de réglage dans un sens ou dans l'autre avec un tournevis cruciforme n°2 pour régler le phare dans le sens vertical.
- Pour régler l'autre phare, répétez les étapes 3 à 7.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

Réglage horizontal

Les phares ne sont pas équipés de régleurs horizontaux.

AMPOULES EXTÉRIEURES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES EXTÉRIEURES

Votre véhicule est équipé de phares à DEL. Ils ne peuvent pas être réparés. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

AMPOULES INTÉRIEURES

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES INTÉRIEURES

Votre véhicule est équipé de lampes à DEL. Ils ne peuvent pas être réparés. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Spécifications du véhicule

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Élément	Description
Configuration.	V8 à 90 degrés.
Alésage x course.	94 mm (3,70 po) alésage x course. 93 mm (3,66 po)
Cylindrée.	5 163 cm ³ (315 in ³)
Taux de compression.	9,5:1
Écartement des électrodes.	0,95 ± 0,05 mm (0,037 ± 0,002 po)
Puissance.	800 ch (596 kW) à 7 400 tr/min
Couple.	663 lb-pi (900 Nm) à 4 500 tr/min
Régime maximal autorisé.	7650 tr/min
Dispositif de commande des soupapes.	Arbres à cames en tête – basculeurs à galets.
Allumage.	Bobine intégrée à la bougie
Boîtier de papillon.	92 mm (3,6 po)
Pistons	Aluminium forgé.
Vilebrequin.	En croix, en acier forgé.
Bielles.	Poutrelle en I en acier forgé.
Induction	Compresseur de suralimentation à refroidissement intermédiaire.
Échappement.	Échappement haut débit en X et soupapes actives pour raffinement acoustique.

Spécifications du véhicule

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Numéro de pièce Motorcraft
Élément de filtre à air.	FA-1922-A
Batterie. ¹	Voir la note ci-dessous. ²
Filtre à huile. ³	FL-500-S
Bougies d'allumage.	SP-581-X
Balai d'essuie-glace de pare-brise.	WW-1964-A (côté passager) WW-2160-A (côté conducteur)
Filtre à air d'habitacle.	FP-78

¹ Configurez le système de gestion de la batterie de votre véhicule en fonction de la batterie de remplacement. Une configuration incorrecte du système de gestion de la batterie pourrait abrégier la durée de vie de la batterie, causer le dysfonctionnement de certaines fonctions ou empêcher le moteur de démarrer. Consultez votre concessionnaire ou votre fournisseur de services pour obtenir de plus amples renseignements.

² Consultez votre concessionnaire pour le numéro de pièce le plus récent.

³ Dans le cas où un filtre à huile Motorcraft ne serait pas disponible, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36. Type de filtre C.

Nous recommandons l'utilisation de pièces Motorcraft offertes chez les concessionnaires autorisés ou sur le site Web www.fordparts.com. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications. L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

Utilisation sur circuit

La garantie sera annulée si le véhicule Ford est utilisé ou conduit lors d'un événement compétitif avec participation simultanée de plusieurs véhicules (par exemple, une course, y compris sur une piste de course ou un autre circuit fermé).

Changez l'huile moteur conformément aux événements sur piste prévus. Avant et après un événement sur piste, vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.

Voir **Quantités et spécifications de l'huile moteur** (page 239)..

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile moteur durant l'événement. Maintenez le niveau d'huile moteur près du repère MAX. sur la jauge d'huile moteur. Voir

Vérification du niveau d'huile moteur (page 238)..

Fonctionnement à grande vitesse et sur piste



AVERTISSEMENT: Avant la conduite à grande vitesse, réglez les pressions de gonflage des pneus aux pressions recommandées qui figurent sur l'étiquette des pneus, apposée sur le montant B côté conducteur. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.

Avant de conduire votre véhicule à grande vitesse :

- Vérifiez que vos pneus sont gonflés à la pression correcte.
- Vérifiez l'état des jantes et des pneus. Remplacez les jantes et les pneus endommagés.
- Vérifiez et réglez le serrage des écrous de roue. Voir **Écrous de roue** (page 314)..

- Vérifiez les niveaux d'huile, de liquide de refroidissement, de liquide de frein et de liquide hydraulique.
- Vidangez l'huile et remplacez le filtre avant d'utiliser votre véhicule sur piste.
- Vérifiez l'état des conduits et flexibles de frein arrière. Si le flexible est endommagé, le remplacer.

Après avoir conduit votre véhicule à grande vitesse ou sur piste, effectuez les opérations suivantes :

- Réglez la pression des pneus selon les spécifications.
- Vérifiez et réglez le serrage des écrous de roue. Voir **Écrous de roue** (page 314)..
- Vérifiez le niveau de tous les liquides.
- Vérifiez si les roulements de roue avant et arrière présentent une usure irrégulière.
- Vérifiez si les pare-poussière d'étrier de frein présentent une usure irrégulière.

Modes de conduite et Track Apps

Si vous utilisez votre véhicule sur une piste d'accélération, utilisez le mode de conduite sélectionnable pour piste d'accélération, en plus d'utiliser les fonctions de verrouillage des freins avant et de contrôle de lancement pour obtenir une configuration offrant les temps en ligne droite les plus rapides.

Si vous utilisez votre véhicule sur un circuit sur route, utilisez les modes de conduite sélectionnables pour piste afin d'obtenir une configuration optimisée des changements de vitesse et de la suspension afin d'améliorer le maniement sur les surfaces en circuit fermé. Voir **Modes de conduite** (page 184).. Voir **Track Apps** (page 337)..

Utilisation sur circuit

Nota : Le mode piste est destiné à une utilisation sur piste uniquement. L'utilisation sous toutes autres conditions de conduite est à éviter.

Remorquage de récupération

Au besoin, votre véhicule est équipé d'un point de pose du crochet de sauvetage situé derrière le bouclier. Voir

Remorquage de récupération (page 219)..

Vidange

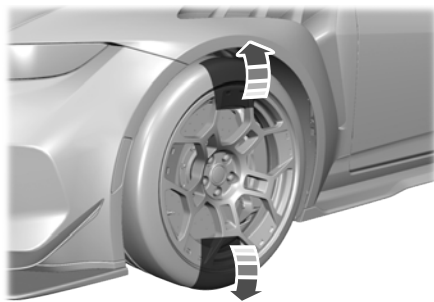
Intervalle	Entretien
Après 24 heures d'utilisation sur piste.	Changer l'huile.

Roulements de roue

Intervalle	Entretien
Chaque 2 000 km (1 200 mi) ou si l'inspection manuelle détecte un jeu libre ou un mouvement.	Changer les roulements de roue.

Pour vérifier manuellement les roulements de roue :

1. Lever le véhicule. Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 312)..



Périodicités d'entretien pour une utilisation sur piste

Respectez ces intervalles d'entretien lorsque vous utilisez le véhicule sur une piste ou lors d'un événement à grande vitesse.

2. Lorsque le véhicule est soulevé, placez les mains aux endroits indiqués et poussez et relâchez à plusieurs reprises. Si le pneu bouge, remplacez les roulements de roue.

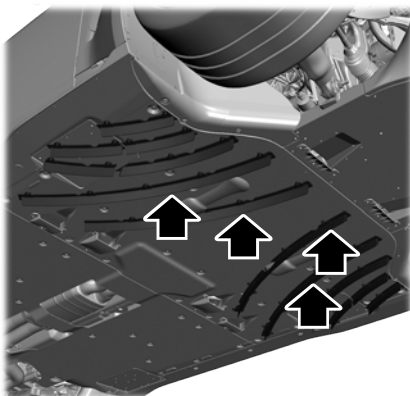
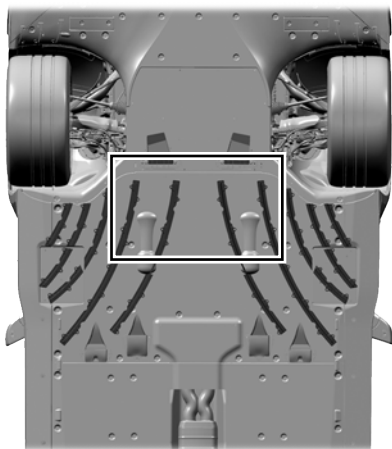
Utilisation sur circuit

Déflecteurs de sillage des pneus

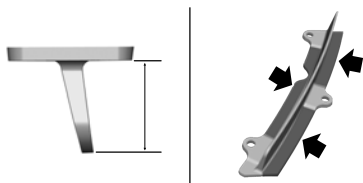
Intervalle	Entretien
Quand inférieur à de 25 mm (1 po).	Remplacer les déflecteurs de sillage des pneus.

Nota : Vous pouvez entendre les déflecteurs de sillage des pneus toucher la surface de la route, c'est normal.

Pour mesurer les déflecteurs de sillage des pneus :



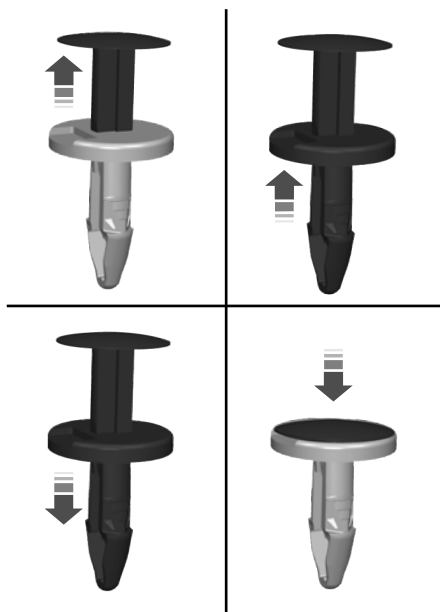
1. Lever le véhicule. Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 312)..



2. Mesurez la hauteur des deux déflecteurs les plus intérieurs de chaque côté du véhicule. Assurez-vous de mesurer à partir des parties les plus minces de la bride de montage comme indiqué. S'ils sont inférieurs à 25 mm (1 po), remplacez tous les déflecteurs.

Pour remplacer les déflecteurs de sillage des pneus :

Utilisation sur circuit



1. Retirez les goupilles-poussoirs qui retiennent le déflecteur. À l'aide d'un outil approprié comme un tournevis plat mince, retirez la goupille centrale avant de retirer entièrement la goupille-poussoir.

Nota : Ne réutilisez pas les goupilles-poussoirs.

2. Déposer le déflecteur.

3. Posez le nouveau déflecteur en place et insérez des goupilles-poussoirs neuves à tous les emplacements de fixation. N'enfonchez pas les broches centrales tant que toutes les broches ne sont pas insérées dans tous les emplacements de fixation.
4. Enfoncez les broches centrales. Assurez-vous que toutes les goupilles-poussoirs sont fixées.
5. Répétez les étapes 1 à 4 pour tous les déflecteurs.

Réglages recommandés pour la conduite sur circuit de course

Si vous voulez conduire votre véhicule sur une piste de course, nous vous recommandons d'utiliser les réglages suivants afin d'optimiser les performances en matière d'usure des pneus et de tenue de route.

Nota : Toutes les spécifications de géométrie sont mesurées à la hauteur de conduite élevée (plein d'essence, 2 x 77 kg (170 lb) poids des occupants).

Nota : Une fois la conduite sur circuit de course terminée, rétablissez le réglage de la géométrie et la pression des pneus pour la conduite sur route.

Nota : Ces réglages de la géométrie des roues peuvent causer une usure excessive des pneus. Utilisez ces réglages pour la course ou la compétition seulement. La garantie du véhicule ne couvre pas l'usure excessive des pneus.

Avant	Piste	Route
Carrossage	-2,3°	-1,3°
Chasse	7,5°	7,5°
Parallélisme – total	-0,1° (ouverture)	-0,1° (ouverture)

Utilisation sur circuit

Nota : Le carrossage négatif avant augmente de $0,2^\circ$ pour chaque 1 mm (0,039 po) cales de bras supérieur retirées.

Nota : Retirez toujours un nombre égal de cales des pieds avant et arrière du bras supérieur avant.

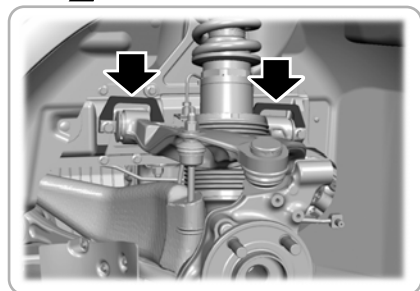
Nota : Après avoir ajusté le nombre de cales pour obtenir le bon angle de carrossage, assurez-vous de resserrer les fixations du bras supérieur à 48 ± 7 Nm ($35,40 \pm 5,16$ lb.ft).

Arrière	Piste	Route
Carrossage	$-1,1^\circ$	$-1,1^\circ$
Parallélisme – total	$0,24^\circ$ (pincement)	$0,24^\circ$ (pincement)

Ajout et retrait de cales

Pour ajouter ou retirer des cales :

1. Lever le véhicule. Voir **Changement d'un pneu crevé** (page 312)..



3. Ajoutez ou supprimez les cales requises en fonction de votre alignement cible. Reportez-vous au tableau ci-dessous pour les variations et l'épaisseur des cales. Lors de l'ajout de cales, assurez-vous que la cale repose entièrement sur les deux boulons avant de serrer.

Nota : Le carrossage négatif avant augmente de $0,2^\circ$ pour chaque 1 mm (0,039 po) cales de bras supérieur retirées.

Nota : Le passage d'une géométrie pour conduite sur route à une géométrie pour conduite sur piste devrait nécessiter le retrait de 5 mm (0,197 po) cales, ou aussi proche que possible de 5 mm (0,197 po) avec les cales fournies.

Nota : Retirez toujours un nombre égal de cales des pieds avant et arrière du bras supérieur avant.

4. Serrez les boulons à 48 ± 7 Nm ($35,40 \pm 5,16$ lb.ft).
5. Répétez les étapes 2 à 4 pour l'autre côté du véhicule.

2. À l'aide d'un outil approprié, desserrez les quatre boulons indiqués.

Utilisation sur circuit

Variations et épaisseurs des cales

Couleur de la cale	Épaisseur
Or	7,5 mm (0,295 po)
Bleu	6 mm (0,236 po)

Couleur de la cale	Épaisseur
Noir	4,762 mm (0,187 po)
Rouge	2 mm (0,079 po)
Argent	1 mm (0,039 po)

Pression des pneus sur piste

Pression des pneus à froid

Avant	Arrière
1,79 bar (26 lb/po ²)	1,79 bar (26 lb/po ²)

Pression des pneus à chaud

Avant	Arrière
2,34 bar (34 lb/po ²)	2,34 bar (34 lb/po ²)

Nota : Une fois la conduite sur circuit de course terminée, rétablissez le réglage de la géométrie et la pression des pneus pour la conduite sur route.

Aérodynamique (Selon l'équipement)

Active Aero en mode piste

Un système de réduction automatique de la traînée (A-DRS) axé sur les performances qui contrôle le système aérodynamique actif lorsque le véhicule est en mode piste. Ce système identifie les périodes appropriées d'accélération à plein régime et diminue automatiquement la traînée dans ces scénarios pour maximiser les performances d'accélération, tout en maximisant l'appui nécessaire au freinage et aux virages.

Lorsque la fonction est désactivée, le système est réglé sur une force d'appui maximale et une traînée élevée à tout moment.

Nota : Cette fonction est recommandée pour une utilisation dans des conditions de piste sèches uniquement.

Activation ou désactivation de l'Aéro actif en mode piste

Vous pouvez activer ou désactiver la fonctionnalité pour le mode piste uniquement. Tous les autres modes de conduite ont une stratégie aérodynamique non sélectionnable adaptée aux cas d'utilisation correspondants. Voir

Caractéristiques uniques (page 32)..

1.



Depuis le menu My Mustang, appuyez sur le bouton pour activer ou désactiver la fonctionnalité. Cela prend effet lorsque vous passez en mode piste.

Nota : Le système garde en mémoire votre sélection précédente après chaque cycle d'allumage.

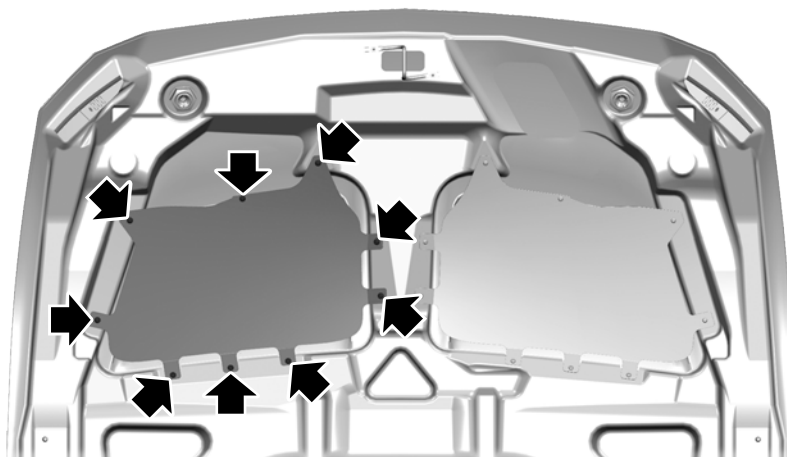
Utilisation sur circuit

Démontage des grilles de capot

Vous pouvez retirer les grilles sous le capot pour augmenter le flux d'air.

Nota : Si vous retirez les grilles, nous vous recommandons de les réinstaller pour une utilisation routière normale.

1. Ouvrez le capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 234)..



2. À l'aide d'une clé Allen de 4 mm, retirez les boulons. Faites ceci pour les deux grilles.
3. Suivez l'ordre inverse pour la réinstallation.

Hauteur de conduite sur piste

Abaissez le véhicule lors de l'entrée en mode piste. Cela modifie les caractéristiques de conduite pour permettre une meilleure maniabilité.

La faible hauteur de caisse est conçue pour être utilisée avec un amortissement spécifique à la piste qui présente une caractéristique plus rigide pour la conduite sur piste.

Pour abaisser la hauteur de caisse du véhicule :

Nota : Vérifiez les environs du véhicule avant de l'abaisser.

1. Placez le véhicule en position de stationnement (P).
2. Passez le véhicule en mode piste.
3. Confirmez le message qui s'affiche à l'écran du système d'information et de divertissement.

Pour augmenter la hauteur de caisse du véhicule :

1. Placez le véhicule en position de stationnement (P).
2. Passer à un autre mode de conduite.

Nota : Les étapes 1 et 2 peuvent également être effectuées dans l'ordre inverse.

Couper le contact en mode piste ramène le véhicule à une hauteur de caisse normale.

Utilisation sur circuit

Sélection manuelle

La procédure suivante ne concerne que la sélection manuelle des rapports en modes piste et accélération. Il fonctionne différemment dans d'autres modes de conduite. Voir **Changement de rapport manuel** (page 149)..

Passage manuel des rapports en marche avant (D)

Mode manuel temporaire pour exécuter des manœuvres plus difficiles où quand un contrôle accru de la sélection des rapports est utile.

Pour éviter que le moteur ne tourne à un régime trop bas, ce qui risque de caler, ou à un régime trop élevé, ce qui risque d'endommager le moteur, la fonction rétrograde et monte automatiquement les rapports si le régime du moteur approche du ralenti ou de la ligne rouge et que vous n'avez pas changé de vitesse à temps. Bien qu'il puisse effectuer certains changements de rapports automatiquement, il vous permet tout de même de changer les rapports à tout moment s'il détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de détérioration en raison d'un effort anormal ou d'un sursrégime du moteur.

L'écran du tableau de bord affiche le rapport sélectionné. Le rapport actuellement sélectionné clignote si votre véhicule ne peut pas passer dans le rapport demandé.

Votre véhicule pourrait passer au rapport demandé si vous écrasez la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein.

Une conduite prolongée à un régime moteur élevé pourrait entraîner des dommages au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour utiliser le mode manuel :

- Tirez sur l'une des palettes pour activer la fonction.
- Tirez la palette de droite (+) pour passer au rapport supérieur.
- Tirez la palette de gauche (-) pour rétrograder.
- Tirez simultanément sur les palettes droite (+) et gauche (-) et maintenez-les ainsi pour ouvrir temporairement les embrayages. La boîte de vitesses reste en position de point mort (N) jusqu'à ce que vous relâchiez les deux palettes, ou après 30 minutes. Lorsque les embrayages sont ouverts, la puissance du moteur n'est pas transmise aux roues et le véhicule peut rouler en roue libre à moins que vous n'enfonciez la pédale de frein. Si vous appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur tout en maintenant les deux palettes, le fait de relâcher les deux palettes simultanément entraîne un lancement agressif du véhicule. Vous pouvez utiliser cette fonction avec ou sans l'antipatinage. Vous pouvez également appuyer légèrement sur la pédale de frein avec le contrôle de traction désactivé pour amorcer le patinage des roues et empêcher la marche avant.
- Tirez longuement sur la palette droite (+) pour quitter le mode SelectShift et indiquer à la boîte de vitesses de monter les rapports jusqu'au rapport maximal permis.

Contrôle de traction variable

Le contrôle de traction variable vous permet de sélectionner différents niveaux d'intervention du contrôle de traction pour maximiser les performances sur piste.

Utilisation sur circuit

Activation et désactivation du contrôle de traction variable



AVERTISSEMENT: La fonction de contrôle de traction variable vous permet de limiter ou de désactiver le contrôle de traction. Lorsque le contrôle de traction variable est activé, le contrôle électronique de stabilité peut être désactivé. Conduire votre véhicule avec le système de contrôle électronique de stabilité désactivé et le contrôle de traction limité ou désactivé peut entraîner un risque accru de perte de contrôle du véhicule, de retournement du véhicule, de blessures corporelles et de décès.

Activation du contrôle de traction variable avec le contrôle électronique de stabilité

1. Assurez-vous que vous êtes en mode piste ou dans un mode piste personnalisé qui a le mode piste comme base.



Appuyez sur le bouton du tableau de bord.

Nota : Un message apparaît lorsque vous l'allumez.

Activation du contrôle de traction variable sans contrôle électronique de stabilité

1. Assurez-vous que vous êtes en mode piste ou dans un mode piste personnalisé qui a le mode piste comme base.



Appuyez sur le bouton du tableau de bord et maintenez-le enfoncé pendant cinq secondes.

Nota : Le contrôle électronique de stabilité est désactivé.

Nota : Un message apparaît lorsque vous l'allumez.

Nota : Si le contrôle de traction variable avec contrôle électronique de stabilité est déjà activé, vous pouvez appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé pour désactiver le contrôle électronique de stabilité.

Désactiver le contrôle de traction variable

Vous pouvez utiliser l'une des méthodes suivantes pour désactiver le contrôle de traction variable.

1.  Appuyez sur le bouton du tableau de bord.
2. Changer les modes de conduite.
3. Coupez le contact.

Utilisation du contrôle de traction variable

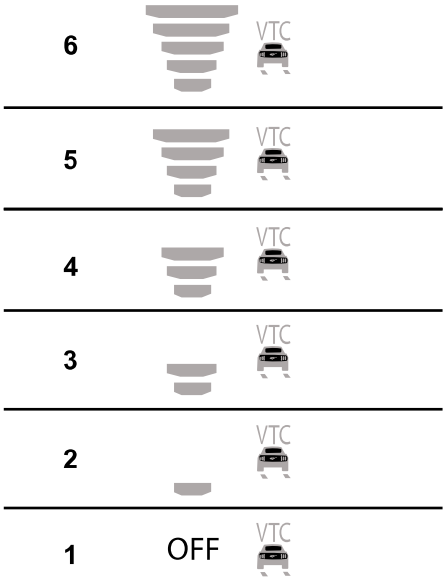
1. Activez le contrôle de traction variable.
2. Utilisez les boutons Set+ et Set- sur le volant pour régler le niveau d'intervention du contrôle de traction. Les niveaux sont affichés sur le tableau de bord.

Nota : Le système est réglé par défaut au niveau cinq lorsque vous l'allumez.

Indicateur de contrôle de traction variable

Le témoin et les barres de niveau d'intervention s'affichent sur le tableau de bord. Le nombre de barres indique le niveau défini.

Utilisation sur circuit



Utilisation sur circuit

Niveau d'intervention	Détails	Cas d'utilisation
6	Niveau de contrôle de traction le plus élevé offrant une intervention significative du couple moteur en cas de patinage léger des roues et de survirage induit par la puissance.	Destiné à tous les niveaux de compétence du conducteur. Recommandé dans des conditions humides ou mouillées ou dans des conditions de faible adhérence des pneus.
5	C'est le mode par défaut. Niveau standard d'intervention sur le couple moteur pour permettre un certain patinage des roues et le survirage induit par la puissance sous forte accélération.	À utiliser par les conducteurs moins expérimentés ou lors de l'apprentissage d'une nouvelle piste.
4	Intervention modérée sur le couple du moteur pour permettre un certain patinage des roues et le survirage induit par la puissance sous forte accélération. L'agilité du véhicule est augmentée.	À utiliser par les conducteurs expérimentés ou lors de l'apprentissage d'une nouvelle piste.

Utilisation sur circuit

Niveau d'intervention	Détails	Cas d'utilisation
3	Moins d'intervention sur le couple moteur pour permettre un patinage contrôlé des roues et un survirage induit par la puissance. Les interventions sur le couple sont appliquées plus tard.	À l'usage des conducteurs expérimentés qui connaissent la piste.
2	Intervention de couple minimale pour tout patinage de roue inattendu ou survirage induit par la puissance. L'agilité du véhicule est augmentée au détriment de la stabilité. Les interventions sur le couple sont appliquées plus tard.	À utiliser par les conducteurs expérimentés qui connaissent la piste et qui visent une vitesse de virage maximale.
1	Le contrôle de stabilité et l'antipatinage sont désactivés pour qu'il n'y ait aucune intervention sur le couple.	À utiliser par les conducteurs expérimentés qui connaissent la piste et qui visent une vitesse de virage maximale.

Messages d'information sur le contrôle de traction variable

Message	Détails
Contrôle de traction variable non disponible. Voir le manuel.	Affiche s'il y a un défaut et que le contrôle de traction variable est désactivé. Vous ne pouvez pas réactiver le contrôle de traction variable après un défaut. Éteignez et rallumez le véhicule pour effacer le message.

Utilisation sur circuit

Rodage des freins

Rodez correctement vos freins avant toute utilisation intensive sur piste. Les freins pourraient être excessivement bruyants après un rodage ou une utilisation sur piste. Exécutez cette procédure de manière sécuritaire sur une chaussée sèche et conformément aux lois et ordonnances locales et provinciales portant sur l'utilisation d'un véhicule à moteur.

Comment roder les freins

Rodage initial à basse température :

- Si vos freins ont déjà subi au moins 322 km (200 mi) de conduite en ville, sautez cette étape et passez directement à la procédure de rodage à température élevée. Sinon, effectuez au moins 30 arrêts depuis une vitesse d'environ 80 km/h (50 mph) avec une décélération à 1/3 g et une distance de 1,2 km (1 mi) entre les arrêts. Accédez à la jauge de décélération via le menu Track Apps sur votre écran tactile. Voir **Performance des freins** (page 338)..

Cycle de rodage à température élevée :

- Commencez avec des freins froids, effectuez 15 arrêts consécutifs en accélérant en enfonçant la pédale au 3/4 de sa course jusqu'à atteindre une vitesse de 128 km/h (80 mph) et en freinant à 32 km/h (20 mph) à 1,0 g. Les freins pourraient dégager une odeur ou de la fumée durant cette partie de la procédure.

Refroidissement :

- Refroidissez les freins en conduisant un ou deux tours, 8 km (5 mi) à 96 km/h (60 mph) en réduisant au maximum l'utilisation des freins.

Rodage de récupération à basse température :

- Effectuez au moins 30 arrêts à partir de 80 km/h (50 mph) avec une décélération de 1/3 g avec une distance de 1,2 km (0,7 mi) entre les arrêts. Vous avez accès à un cadran de décélération au moyen du menu Track Apps de votre écran tactile.

Entretien du véhicule

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécifications
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	-
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampoing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampoing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	-
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	-
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	-
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérissant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace de haute qualité Motorcraft®, CXC-37-F/M (Canada)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	-
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	-
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft®, ZC-37-A (É.-U. et Canada)	-

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Essayez immédiatement les épanchements de carburant, les résidus d'additif, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Avec le temps, ils peuvent endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.

Nota : Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage, conduisez-le d'abord durant quelques minutes avant de vous stationner. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

NETTOYAGE DES FEUX ARRIÈRE ET DES PHARES

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un shampoing pour véhicule dilué dans de l'eau froide ou tiède pour nettoyer les phares et les feux arrière.

N'égratignez pas les feux.

N'essayez pas les feux lorsqu'ils sont secs.

NETTOYAGE DE GLACES ET DE BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- Nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif.

Nota : Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur le tableau de bord ou les panneaux de porte. Essayez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces.

- Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

Nota : N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Ceci peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

NETTOYAGE DU CHROME, DE L'ALUMINIUM OU DE L'ACIER INOXYDABLE

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un shampoing pour véhicule, un chiffon doux et de l'eau pour nettoyer les pare-chocs et les autres pièces en chrome, en aluminium ou en acier inoxydable.

Nota : Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nota : Rincez bien la zone après le nettoyage.

Nota : N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique, car ils rayent ces surfaces.

Nota : N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE ROUES

N'utilisez qu'un produit de nettoyage pour roues et pneus recommandé pour nettoyer les roues. Pour plus de renseignements et pour obtenir de l'assistance, nous recommandons de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

1. Utilisez une éponge pour éliminer les lourds dépôts de saleté et de poussière de frein.
2. Rincez bien la zone après le nettoyage.

Nota : *N'appliquez aucun de produit de nettoyage chimique sur des jantes et des enjoliveurs chauds ou tièdes.*

Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues, conduisez-le d'abord durant quelques minutes avant de vous stationner. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : *Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.*

Nota : *L'utilisation de produits de nettoyage non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et aux enjoliveurs.*

NETTOYAGE DU COMPARTIMENT MOTEUR

Utilisez un aspirateur pour retirer les débris de la zone de la grille située sous le pare-brise.

Nota : *Si vous n'êtes pas familiarisé avec les pièces qui entourent le moteur, ne lavez pas le compartiment moteur. Évitez les lavages fréquents du moteur.*

Lorsque vous lavez le compartiment moteur :

- Ne lavez ou ne rincez jamais le moteur lorsqu'il tourne ou est encore chaud.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie.
- Couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau.

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant.*

- Pulvériser un shampoing et dégraissant pour moteur autorisé sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau.

Nota : *Suivez les directives du fabricant concernant l'utilisation du shampoing et dégraissant pour moteur.*

NETTOYAGE DE BANDES OU DE GRAPHIQUES

Il est recommandé de laver le véhicule à la main. Cependant, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

- Utilisez un pulvérisateur avec une forme de jet d'au moins 40°.
- Maintenez la buse à une distance de 30 cm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.
- N'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 6 895 kPa (1 000 lb/po²).
- N'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 23°C (73°F).

Entretien du véhicule

Nota : Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphiques et décoller les bords du film.

NETTOYAGE DES CAPTEURS ET DES OBJECTIFS DE CAMÉRA

Nous vous recommandons de n'utiliser que de l'eau tiède ou froide et un chiffon doux pour nettoyer l'objectif de la caméra et les capteurs.

Nota : N'utilisez pas un nettoyeur haute pression pour nettoyer l'objectif de la caméra et les capteurs.

NETTOYAGE DU SOUBASSEMENT

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Les composants de suspension arrière doivent être nettoyés régulièrement à l'aide d'un appareil de lavage à pression ou doivent être rincés à fond à l'aide d'un fort jet d'eau si le véhicule est utilisé sur des routes poussiéreuses ou boueuses. Les ressorts à lames arrière ou les autres composants de suspension peuvent émettre un grincement lors de l'utilisation du véhicule si les particules telles que la saleté, les roches ou d'autres débris sont présentes dans les composants.

NETTOYAGE DE L'HABITACLE

NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD



AVERTISSEMENT : Afin d'éviter de contaminer les coussins gonflables, n'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant de direction ou le tableau de bord.

Nous recommandons de nettoyer le tableau de bord et la glace du groupe d'instruments à l'aide d'un chiffon doux humide. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nota : Évitez les nettoyeurs ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.

NETTOYAGE DU PLASTIQUE

Nous recommandons de n'utiliser qu'un savon doux dilué dans l'eau et un chiffon doux. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

NETTOYAGE DES ÉCRANS

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'un chiffon en microfibres pour effectuer un mouvement circulaire afin de nettoyer les traces de doigt et la poussière.

Nota : Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.

Entretien du véhicule

Nota : *N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

NETTOYAGE DU TISSU



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de coussins gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le coussin gonflable latéral et nuire au fonctionnement du coussin en cas de collision.

Nous vous recommandons de ne nettoyer le tissu que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Pour obtenir plus de renseignements et de l'assistance, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Pour les taches tenaces, nettoyez la zone souillée. Si une tache se forme sur le tissu, nettoyez immédiatement toute la zone sans la sursaturer, sinon la tache pourrait demeurer en permanence.

NETTOYAGE DU CUIR



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de coussins gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le coussin gonflable latéral et nuire à son fonctionnement en cas de collision.

Nous vous recommandons de ne nettoyer les surfaces en cuir que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
2. Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Assurez-vous que le cuir est complètement sec, puis appliquez une petite quantité de revitalisant sur un chiffon propre et sec.
4. Frottez le produit sur le cuir jusqu'à ce qu'il y ait complètement pénétré. Laissez le revitalisant sécher et répétez l'opération sur toutes les surfaces en cuir. Si une pellicule se forme, faites-la disparaître en frottant avec un chiffon sec et propre.
5. Pour plus de renseignements et pour obtenir de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DU VINYLE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de coussins gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le coussin gonflable latéral et nuire à son fonctionnement en cas de collision.

Nous vous recommandons de ne nettoyer les surfaces en vinyle que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.

Entretien du véhicule

2. Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Pour plus de renseignements et pour obtenir de l'assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

NETTOYAGE DES TAPIS DE SOL ET MOQUETTES

Nous vous recommandons de ne nettoyer les moquettes que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.
3. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Pour les taches tenaces, nettoyez la zone souillée. Si une tache se forme sur le tissu, nettoyez immédiatement toute la zone sans la sursaturer, sinon la tache pourrait demeurer en permanence.

Nous vous recommandons de ne nettoyer les tapis que de la manière suivante :

1. Enlevez la poussière et la saleté à l'aide d'un aspirateur.
2. Frottez les tapis en caoutchouc à l'aide d'une solution de savon doux et d'eau tiède ou froide.
3. Asséchez complètement le tapis avant de le remettre dans le véhicule.

NETTOYAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité, car ils pourraient affaiblir les sangles.

1. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DE VIDE-POCHES

1. Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
2. Frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux et propre.

NETTOYAGE DE LA FENÊTRE DE SUSPENSION INTÉRIEURE



AVERTISSEMENT: Ne conduisez pas votre véhicule lorsque le panneau de verre de la suspension est retiré. Les gaz d'échappement sont toxiques. Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Ne conduisez pas si vous sentez des gaz d'échappement et faites inspecter votre véhicule immédiatement. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

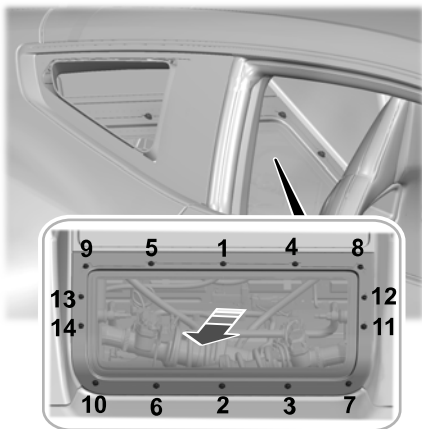
Entretien du véhicule



AVERTISSEMENT: Lors de la réinstallation du panneau de verre de la suspension, ne placez pas les doigts entre le panneau et le cadre du verre. Le non-respect de cette consigne accroît les risques de blessures.

Pour nettoyer le verre de la suspension, retirez les 14 vis du panneau de fermeture du verre.

Nettoyez la fenêtre à l'aide d'un nettoyeur sans danger pour le plastique et d'un chiffon en microfibre propre pour éviter les rayures.



Serrez les vis dans l'ordre indiqué.

Nota: Assurez-vous que le joint en mousse est placé entre la fenêtre et le contour en carbone pendant que vous réinstallez le panneau.

Nota: Serrez les 14 vis à $10,5 \pm 1,6$ Nm ($7,74 \pm 1,18$ lb.ft).

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

Nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire autorisé pour connaître le code de couleur de votre véhicule. De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés.

Avant de remédier aux petits défauts de peinture, enlevez les particules, comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel d'épandage et les retombées industrielles à l'aide d'un produit de nettoyage.

Lisez les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

CIRAGE DU VÉHICULE

Cirez la surface peinte lustrée de votre véhicule une ou deux fois par an après un prélavage.

Nous vous recommandons de n'utiliser qu'une cire de qualité approuvée qui ne contient pas de produits abrasifs. Suivez les directives du fabricant concernant l'application et l'élimination de la cire. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire agréé.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer.

Nota: Évitez de cirer les pièces non peintes ou peintes en noir mat que la cire décolore au fil du temps.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU NÉCESSAIRE DE FAÇONNAGE DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

Entreposage du véhicule

PRÉPARATION DU VÉHICULE POUR L'ENTREPOSAGE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Dans diverses conditions, l'entreposage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou une panne si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger votre véhicule.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages causés par les intempéries.
- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.
- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- Avec votre pied sur le frein alors que le moteur tourne, effectuez les changements de vitesse en passant par tous les rapports.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez de nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez le capot, les portes et les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Évitez tout contact des pièces en caoutchouc avec de l'huile ou des solvants.

Entreposage du véhicule

Batterie 12 V

- Lorsque vous entreposez votre véhicule durant plus de 30 jours, l'état de la batterie serait considérablement réduit. De plus, nous recommandons de débrancher la batterie 12 volts pour réduire la charge imposée à la batterie, ou vous pouvez utiliser un chargeur à régime lent pour les périodes d'entreposage plus longues.
- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.
- Pour minimiser les méplats sur les pneus, gonflez les quatre pneus aux pressions à froid recommandées sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur votre véhicule. Lorsque vous sortez le véhicule de l'entreposage, au besoin, réinitialisez la pression des pneus au niveau recommandé qui est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur votre véhicule.

Nota : Si vous entreposez votre véhicule dans un endroit à basse température ambiante, suivez les instructions pour le soin des pneus d'été. Voir **Utilisation de pneus d'été** (page 290)..

Freins

Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être entièrement desserrés.

Nota : Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage, conduisez-le d'abord durant quelques minutes avant de vous stationner. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

AU TERME DE L'ENTREPOSAGE

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.
- Lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez l'état des essuie-glaces.
- Vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger n'est présent, comme des nids de souris ou d'écureuil.
- Vérifiez l'échappement pour assurer l'absence de tout corps étranger.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Des disques de frein rouillés peuvent provoquer des bruits de frein. Conduisez votre véhicule et serrez, puis relâchez doucement les freins plusieurs fois au cours d'un parcours de conduite de 10 minutes pour réduire la corrosion des freins.
- Vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuite et que le niveau est approprié.
- Si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

Renseignements sur les roues et les pneus

EMPLACEMENT DE L'ÉTIQUETTE DE PNEUS

L'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation de sécurité est située sur le montant B du côté conducteur ou sur le rebord de la porte conducteur. Elle présente des renseignements sur la pression de gonflage recommandée pour les pneus avant et arrière. Voir

Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule (page 205)..

COTES UNIFORMISÉES DE QUALITÉ DES PNEUS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS



Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Treadwear 200 Traction AA Température A.**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le Ministère des transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type "LT", les pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 po, ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Indices de qualité des pneus déterminés par le Ministère des Transports des États-Unis : Le Ministère des transports des États-Unis exige que nous fournissions aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Renseignements sur les roues et les pneus

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative basée sur le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait 1½ fois moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à freiner sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice de température du pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

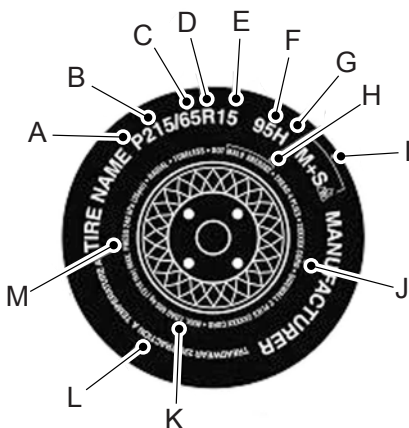
Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la capacité d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la sécurité fédérale américaine des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Renseignements sur les roues et les pneus

RENSEIGNEMENTS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type P



Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et d'indice de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et l'indice de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : indique un pneu qui, selon la Tire and Rim Association, peut être utilisé sur des voitures de tourisme, des VUS, des mini-fourgonnettes ou des camionnettes. **Remarque** : Si la taille de votre pneu ne commence pas par une lettre, cela peut signifier qu'elle est désignée par l'Organisation technique européenne du pneu et de la jante ou par l'Association japonaise des fabricants de pneus.

B. **215** : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : indique un pneu radial.

E. **15** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Renseignements sur les roues et les pneus

F. 95 : indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre Manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. H : Indique l'indice de vitesse du pneu. L'indice de vitesse indique la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pression de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et de pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être modifiées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mph) et 300 km/h (186 mph). Ces valeurs figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de lettre	Indice de vitesse
M	130 km/h (81 mph)
N	140 km/h (87 mph)
P	150 km/h (93 mph)
Q	160 km/h (99 mph)
R	170 km/h (106 mph)
S	180 km/h (112 mph)
T	190 km/h (118 mph)
U	200 km/h (124 mph)
M	210 km/h (130 mph)
V	240 km/h (149 mph)
W	270 km/h (168 mph)
Y	300 km/h (186 mph)
ZR	>300 km/h (186 mph)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 149 mi/h (240 km/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 186 mi/h (299 km/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

Renseignements sur les roues et les pneus

H. **Numéro d'identification de pneu (TIN) du DOT américain :**

Il commence par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

I. **M+S ou M/S :** Boue et neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. **Composition des plis du pneu et matériau utilisé :**

Indique le nombre de plis ou le nombre de couches de tissu enduit de caoutchouc dans la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les nappes de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. **Charge maximale :** indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être supportée par le pneu. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le montant de charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, près du siège du conducteur) pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

L. **Usure de la bande de roulement, traction et degrés de température :**

***Usure de la semelle** L'indice d'usure est une cote comparative qui indique le taux d'usure du pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 devrait s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.

***Adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec une cote C peut avoir une faible adhérence.

Renseignements sur les roues et les pneus

***Température :** les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

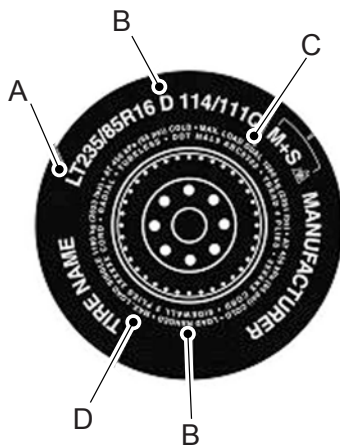
M. Pression de gonflage

maximale : indique la pression maximale autorisée par le fabricant ou la pression à laquelle la charge maximale peut être supportée par le pneu. Cette pression est habituellement supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur automobile indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le montant B ou sur le rebord de la porte conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant de pneus peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



Les pneus de type "LT" comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. LT : indique un pneu qui, selon la Tire and Rim Association, est conçu pour les camionnettes.

B. Plaque de charge et limites de gonflage de charge : Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de gonflage.

Renseignements sur les roues et les pneus

C. Charge maximale en lb (kg) de roues jumelées à lb/po² (kPa) de pression à froid :

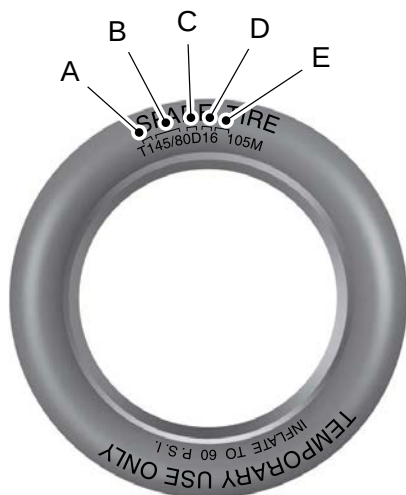
indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

D. Charge maximale (kg) en roues simples à lb/po² (kPa) de pression à froid : indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



Les pneus de type "T" comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type "P". Ces différences sont décrites ci-après :

A. T : indique un type de pneus qui, selon la Tire and Rim Association, peut être temporairement utilisé sur des voitures de tourisme, des VUS, des mini-fourgonnettes ou des camionnettes.

B. 145 : indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

Renseignements sur les roues et les pneus

C. **80** : indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : indique qu'il s'agit d'un pneu à carcasse diagonale.

R : indique qu'il s'agit d'un pneu radial.

E. **16** : indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

TERMINOLOGIE DU PNEU

***Étiquette des pneus** : Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN)** : Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

***Pression de gonflage** : Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus de classe P-métrique 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les pneus de classe métrique 2,5 bar (36 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge supplémentaire** : Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Faire monter la pression de gonflage au-delà de cette pression n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***lb/po²** : Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid** : Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).

***Pression de gonflage recommandée** : Pression de gonflage à froid inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le

Renseignements sur les roues et les pneus

rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le montant B ou le rebord de la porte du conducteur.

***Montant B** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu** : Partie du pneu adjacente à la jante.

***Flanc du pneu** : Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu** : Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

***Jante** : Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

REMPACEMENT DES PNEUS

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.



AVERTISSEMENT:

Utilisez des pneus et jantes de rechange ayant les mêmes dimensions, indice de charge, indice de vitesse et type que ceux montés d'origine sur votre véhicule. La taille des pneus et des roues recommandée figure

sur l'étiquette des pneus qui est apposée sur le cadre ou le rebord de la porte conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes, ou pour des options supplémentaires. L'utilisation d'un pneu ou d'une roue non recommandé(e) pourrait compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour prévenir les risques de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez à nouveau les talons et réessayez.

Renseignements sur les roues et les pneus



AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage qui dépasse la pression maximale de plus de 1,38 bar (20 lb/po²), confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.



AVERTISSEMENT: Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.



AVERTISSEMENT: Utilisez seulement les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres emplacements peut entraîner des dommages aux composants du véhicule comme les canalisations de frein.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de la roue.
- Portez des lunettes de protection et un casque antibruit.

Nota : Si votre véhicule est équipé de pneus 265/35R20, remplacez-les par des pneus d'origine fournis par Ford. D'autres tailles de pneus pourraient endommager votre véhicule.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve de roue lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps si la bande de roulement des pneus usés est toujours utilisable.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine du véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes de deuxième monte.

L'utilisation de jantes et de pneus non recommandés pourrait nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.

Renseignements sur les roues et les pneus

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Viellissement



AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.). En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus. Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification DOT du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de l'année 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de l'année 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter les clients en cas de rappel du pneu.

UTILISATION DE PNEUS D'ÉTÉ

Les pneus d'été offrent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote d'adhérence d'un pneu de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace ou lorsque la température descend à environ 7°C (45°F) ou moins, selon l'usure des pneus et les conditions ambiantes. Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, nous recommandons l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus hiver.

Entreposez toujours vos pneus d'été à l'intérieur, à une température supérieure à -7°C (19°F). Les composés de caoutchouc utilisés dans la fabrication de ces pneus perdent de la flexibilité et peuvent entraîner des fissures dans la bande de roulement à des températures inférieures à -7°C (19°F). Si les pneus ont été soumis à une température inférieure ou égale à -7°C (19°F), rangez-les dans un espace chauffé à au moins 5°C (41°F) pendant au moins 24 heures avant de les monter sur un véhicule ou de déplacer le véhicule avec les pneus installés, ou avant de vérifier la pression de gonflage des pneus. Vérifiez toujours les pneus après une période d'entreposage et avant de les utiliser.

Entretien des pneus

VÉRIFICATION DE LA PRESSION DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, inspectez tous les pneus et vérifiez la pression des pneus avec un manomètre pour pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée. Voir **Gonflage des pneus** (page 291)..

GONFLAGE DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et entraîne

une usure irrégulière. Il risque de provoquer une perte de maîtrise du véhicule et un possible accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez vos pneus à la pression de gonflage recommandée, même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. L'étiquette des pneus, indiquant la pression de gonflage recommandée à côté de la taille du pneu, est apposée sur le montant central ou sur le rebord de la porte conducteur.

La pression de gonflage des pneus recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le montant avant de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le verrou de porte sur le montant central, ou sur le rebord de la porte conducteur.

Entretien des pneus

Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Vérification de la pression lorsque les pneus sont chauds :

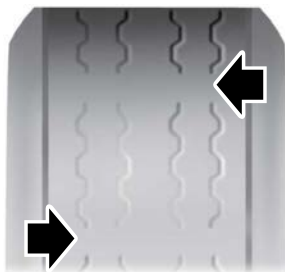
Si la pression est vérifiée lorsque les pneus ont roulé pendant plus de trois minutes ou sur plus de 2 km (1 mi), les pneus sont chauds et la pression augmente d'environ 27,6 kPa (4 lb/po²). Par conséquent, lorsque la pression est réglée dans de telles conditions, augmentez-la d'une valeur de 27,6 kPa (4 lb/po²) supérieure à la pression de gonflage à froid recommandée.

Après avoir gonflé les pneus à chaud, vérifiez la pression des pneus plus tard, une fois les pneus froids.

À titre d'exemple seulement

Lecture du manomètre pour un pneu chaud	230 kPa (33 lb/po ²)
Si la pression de gonflage à froid recommandée est de	220 kPa (32 lb/po ²)
La pression des pneus à chaud n'est supérieure que de 10 kPa (1 lb/po ²) à la pression de gonflage à froid recommandée. Par conséquent, ajoutez 20 kPa (3 lb/po ²) de plus pour porter la pression à chaud à 30 kPa (4 lb/po ²) au-dessus de la pression de gonflage à froid recommandée.	
Nouvelle pression à chaud	250 kPa (36 lb/po ²)

INSPECTION DE L'USURE DES PNEUS



Entretien des pneus

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2/32 po (1,6 mm), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2/32 po (1,6 mm).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Vérifiez périodiquement les sculptures de la bande de roulement à la recherche d'une usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que cailloux, clous ou morceaux de verre qui auraient pu s'y loger.

INSPECTION DES PNEUS POUR VÉRIFIER LA PRÉSENCE DE DOMMAGES

Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre évidence de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel.

Entretien des pneus

Mesures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient se déchirer et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

LA CONDUITE À GRANDE VITESSE PEUT ÊTRE DANGEREUSE

Il est très important de maintenir la pression de gonflage appropriée. Toutefois, à grande vitesse, même si la pression de gonflage est appropriée, un risque routier, par exemple, est plus difficile à éviter et, en cas de contact, augmente la probabilité de dommages au pneu. La conduite à grande vitesse réduit en outre le temps de réaction disponible pour prévenir les accidents et immobiliser votre véhicule en toute sécurité.

Si vous constatez des dommages à un pneu ou une roue, remplacez-le immédiatement et rendez-vous chez un détaillant de pneus participant.

Lorsque les vitesses maximales indiquées ci-après pour chaque type de pneu sont dépassées, le pneu accumule une chaleur excessive qui peut entraîner des dommages causant la destruction soudaine du pneu et une perte rapide d'air. La perte de maîtrise d'un véhicule lorsqu'au moins un pneu subit une perte d'air soudaine peut causer un accident.

Ne dépassez jamais les limites de vitesse raisonnables conformément au code de la sécurité routière et aux conditions de conduite.

NE SURCHARGEZ PAS VOTRE VÉHICULE : LA CONDUITE SUR UN PNEU SURCHARGÉ EST DANGEREUSE

La charge maximale est moulée sur le flanc du pneu. Ne dépassez pas cette charge. Suivez les directives de chargement du constructeur de votre véhicule pour vous assurer de ne pas surcharger vos pneus. Les pneus chargés outre la charge maximale admissible pour une application donnée accumulent une chaleur excessive qui peut causer la destruction soudaine du pneu. Ne dépassez pas le poids maximal autorisé à l'essieu sur votre véhicule.

Entretien des pneus

MODIFICATION DES PNEUS

N'apportez aucune modification à vos pneus. Les modifications peuvent nuire au rendement, menant à des dommages au pneu qui peuvent causer un accident. Les pneus qui deviennent inutilisables à cause de modifications comme le centrage, l'ajout de lettres blanches, l'ajout de liquides d'équilibrage ou d'étanchéité ou l'utilisation de garnitures de pneu contenant des distillats de pétrole sont exclus de la garantie.

RÉPARATIONS – DANS LA MESURE DU POSSIBLE, CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT VOTRE DÉTAILLANT DE PNEUS

Si le pneu subit une perforation, faites démonter le pneu et faites-le inspecter minutieusement par un détaillant de pneus pour repérer de possibles dommages. Toute perforation de la semelle d'un pneu de tourisme ou de camionnette peut être réparée tant que le diamètre de la perforation est inférieur à 1/4 po, qu'au plus un câble radial par pli de carcasse est endommagé et que le pneu n'a pas été davantage endommagé par l'objet qui l'a perforé ou en roulant avec un pneu sous-gonflé. Les perforations de pneu conformes aux présentes directives doivent être réparées en suivant les

procédures de réparation recommandées par l'US Tire Manufacturers Association (USTMA). Les réparations effectuées sur la roue au moyen d'un bouchon seulement sont inappropriées et de ce fait non recommandées. De telles réparations ne sont pas fiables et peuvent causer d'autres dommages au pneu.

ENTREPOSAGE

Les pneus contiennent des cires et des émoullients qui protègent la surface extérieure contre les craquelures. Lorsque le pneu roule et fléchit, les cires et les émoullients migrent continuellement à la surface, renouvelant cette protection dans le cadre de l'utilisation normale du pneu. Par conséquent, lorsque les pneus restent inutilisés pendant de longues périodes (un mois ou plus), leur surface s'assèche et devient plus sensible à l'ozone et aux conditions météorologiques, et l'enveloppe devient sujette aux aplats. **Pour cette raison, les pneus doivent toujours être entreposés dans un environnement intérieur frais, sec et propre. Si l'entreposage est prévu pour un mois ou plus, éliminez le poids des pneus en surélevant le véhicule ou en retirant les pneus du véhicule. Si vous n'entreposez pas les pneus conformément à ces**

Entretien des pneus

instructions, vous risquez d'endommager vos pneus ou de les faire vieillir prématurément et de provoquer une défaillance soudaine.

Assurez-vous que les pneus sont entreposés à l'écart des sources de chaleur et d'ozone comme sous un soleil direct, ou à proximité de tuyaux chauds et de génératrices. Assurez-vous que les surfaces d'entreposage des pneus sont propres et exemptes de graisse, d'essence ou d'autres substances qui pourraient détériorer le caoutchouc. Le non-respect de ces directives d'entreposage pourrait causer des dommages aux pneus, une usure prématurée et une défaillance soudaine.

DIRECTIVES D'INSTALLATION

Le changement de pneus peut se révéler dangereux et doit être effectué par du personnel compétent au moyen des outils et des directives précisées par l'US Tire Manufacturers Association (USTMA). Les ensembles simples ou doubles doivent être complètement dégonflés avant d'être démontés.

Vos pneus doivent être installés sur des roues de dimension et de type appropriés propres et intacts. Les roues gauchies, écaillées, rouillées (roues en acier) ou corrodées (roues en alliage)

peuvent endommager les pneus. L'intérieur du pneu doit être exempt de corps étrangers. Demandez à votre détaillant de vérifier les roues avant de monter de nouveaux pneus. Les pneus et les jantes incorrectement appariés peuvent exploser pendant l'installation. De plus, les pneus et les jantes incorrectement appariés peuvent subir une défaillance sur la route. Si un pneu est installé par erreur sur une jante de dimension inappropriée, ne le réinstallez pas sur la jante appropriée, mettez-le au rebut. Il peut avoir subi des dommages internes (qui ne sont pas visibles à l'extérieur) à cause d'une trop grande expansion et pourrait subir une défaillance sur l'autoroute.

Les anciennes valves peuvent fuir. Lorsque de nouveaux pneus sans chambre sont montés, faites installer de nouvelles valves du bon type. Les pneus sans chambre ne doivent être montés que sur des roues conçues pour les pneus sans chambre, c'est-à-dire des roues qui ont des saillies ou des rebords de sécurité.

Il est recommandé de faire équilibrer vos ensembles pneus et roues. Les ensembles pneus et roues qui ne sont pas équilibrés peuvent causer des problèmes de direction, perturber la tenue de route et entraîner une usure inégale des pneus.

Entretien des pneus

Assurez-vous que toutes vos valves sont équipées de capuchons appropriés. Le capuchon de la valve est le principal élément d'étanchéité contre les pertes d'air.

PNEUS DE SECOURS TEMPORAIRES

Lorsque vous utilisez un pneu de secours temporaire, respectez les directives du constructeur du véhicule.

N'OUBLIEZ PAS... POUR PRÉVENIR LES DOMMAGES À VOS PNEUS ET DE POSSIBLES ACCIDENTS :

- VÉRIFIEZ LA PRESSION DES PNEUS AU MOINS TOUTS LES MOIS LORSQUE LES PNEUS SONT FROIDS ET AVANT DE LONGS TRAJETS.
- NE GONFLEZ PAS VOS PNEUS INSUFFISAMMENT OU EXCESSIVEMENT.
- NE SURCHARGEZ PAS VOTRE VÉHICULE.
- CONDUISEZ À VITESSE MODÉRÉE, RESPECTEZ LES LIMITES DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.
- ÉVITEZ DE ROULER SUR DES NIDS DE POULE, DES OBSTACLES, DES TROTTOIRS OU DES REBORDS DU PAVÉ.
- ÉVITEZ DE FAIRE PATINER EXCESSIVEMENT LES ROUES.

- SI VOUS CONSTATEZ DES DOMMAGES À UN PNEU, REMPLACEZ LE PNEU PAR LE PNEU DE SECOURS ET CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN DÉTAILLANT AUTORISÉ.
- SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez d'abord assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne

Entretien des pneus

pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé.

VÉRIFICATION DES CORPS DE VALVE DE ROUE

Assurez-vous que les corps de valve ne présentent aucune perforation, fissure ou coupure qui risquerait de causer une fuite.

PERMUTATION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres des capteurs du système. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il risque de ne pas fournir un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

La permutation de vos pneus à l'intervalle recommandé vous assure une usure plus uniforme des pneus, une meilleure performance et une plus longue durée de vie.

Nota : Si vos pneus présentent une usure inégale, faites vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé avant de permuter les pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, vérifiez et corrigez la pression de gonflage selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

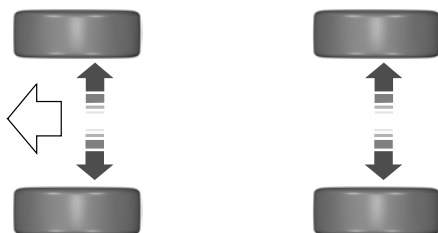
Entretien des pneus

Schéma de permutation des pneus

Suivez l'illustration indiquant l'emplacement correct des pneus pour la permutation.

Véhicules à roues arrière motrices (pneus avant à la gauche du schéma)

Véhicules équipés de pneus de tailles différentes sur l'essieu avant et arrière.



Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire

LE NÉCESSAIRE DE GONFLAGE ET D'OBTURATION DE PNEU, DE QUOI S'AGIT-IL?

La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des perforations. Cette trousse permet d'effectuer une réparation temporaire du pneu, ce qui vous donne la possibilité de conduire votre véhicule jusqu'à 200 km (120 mi) à une vitesse maximale de 80 km/h (50 mph) pour atteindre un atelier de réparation de pneu.

Nota : La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation de pneu. Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir d'autres contenants de produit d'obturation.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU NÉCESSAIRE DE GONFLAGE ET D'OBTURATION DE PNEU



AVERTISSEMENT: Sur certains pneus, selon la nature et la gravité des dommages, l'étanchéité ne sera que partielle ou même impossible à obtenir. Une perte de pression dans les pneus pourrait modifier le comportement du véhicule et entraîner une perte de maîtrise.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas la trousse sur un pneu déjà endommagé, par exemple lorsqu'un pneu a roulé avec une pression insuffisante. Cela risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne faites pas tourner le moteur pendant le fonctionnement du compresseur à moins que le véhicule ne se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6 mm (0,24 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu.

Seules les crevaisons situées au niveau de la bande de roulement peuvent être obturées à l'aide de la trousse.

Utilisez uniquement la trousse fournie avec votre véhicule.

La trousse de gonflage de secours contient juste assez de produit d'obturation pour une seule réparation de pneu.

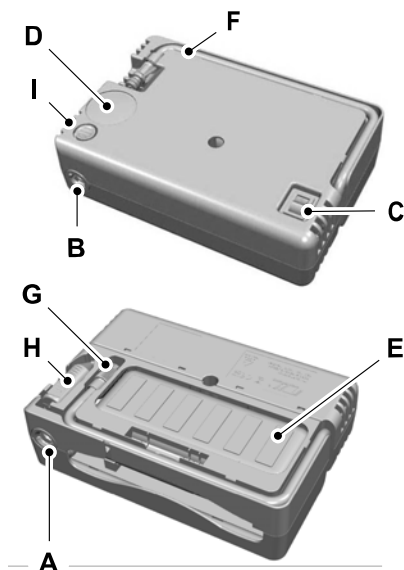
Après l'utilisation du produit d'obturation, un concessionnaire autorisé doit remplacer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de roue.

EMPLACEMENT DU NÉCESSAIRE DE GONFLAGE ET D'OBTURATION DE PNEU

La trousse est située à côté de la batterie dans le compartiment de service à l'arrière du véhicule.

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire

COMPOSANTS DU NÉCESSAIRE DE GONFLAGE ET D'OBTURATION DE PNEU



- A Compresseur (à l'intérieur).
- B Orifice de tuyau d'air (1 de 2)
- C Bouton marche/arrêt.
- D Manomètre.
- E Bouteille et bidon de produit d'obturation.
- F Flexible à double usage : air et réparation.
- G Connecteur de valve de pneu.
- H Fiche d'alimentation des accessoires.
- I Boîtier.

UTILISATION DU NÉCESSAIRE DE GONFLAGE ET D'OBTURATION DE PNEU

Pour vous assurer que la trousse fonctionne correctement et de manière sécuritaire, respectez ce qui suit :

- Avant d'utiliser la trousse, assurez-vous que le véhicule est suffisamment éloigné de la route et de la circulation.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Ne laissez pas le compresseur fonctionner plus de 15 minutes continues. Vous éviterez ainsi tout risque de surchauffe du compresseur.
- Utilisez uniquement la trousse lorsque la température ambiante est comprise entre -30°C (-22°F) et 70°C (158°F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption se trouve sur l'étiquette du contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure du compresseur. Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation.

Nota : Le produit d'obturation contient du latex. Faites preuve de prudence pour éviter toute réaction allergique.



Le nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu peut être utilisé pour la vérification périodique de la pression des pneus et pour gonfler d'autres objets en branchant le flexible d'arrivée d'air sur l'orifice signalé par une icône de gonfleur, comme indiqué sur la partie grise de l'étiquette d'instruction.

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire

Que faire en cas de perforation

Une perforation sur la bande de roulement du pneu peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse :

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu gonflé, conduisez le véhicule sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- La deuxième étape consiste à vérifier la pression des pneus et à la corriger, au besoin, en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

Première étape : regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur



AVERTISSEMENT: Ne restez pas directement au-dessus de la trousse pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel à l'assistance dépannage.



AVERTISSEMENT: Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel à l'assistance dépannage.

1. Le flexible à double usage (tube noir) pour l'air et le produit d'obturation est rangé dans une rainure sur le boîtier de compresseur. Retirez le flexible à double usage du boîtier de compresseur.
2. Insérez le flexible d'arrivée d'air sur l'orifice signalé par l'icône de pneu perforé, comme indiqué sur la partie bleue de l'étiquette d'instruction, pour réparer temporairement une perforation de pneu.

Nota : Repérez le connecteur à ailettes verrouillé par rotation sur le côté de l'étiquette d'instruction du boîtier.

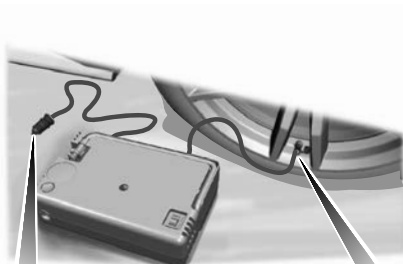
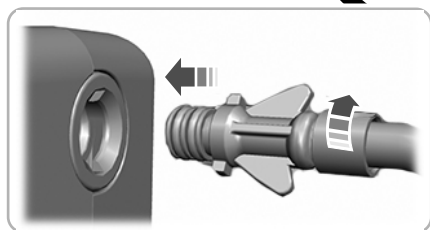
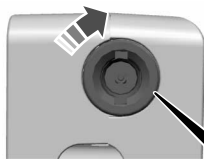
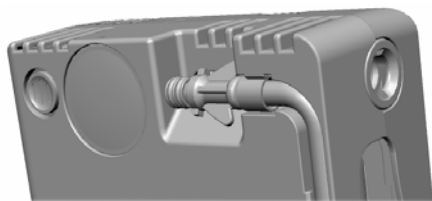
3. Suivez la flèche située sur la partie bleue de l'étiquette pour la réparation d'une perforation, afin de localiser l'orifice pour le connecteur à ailettes verrouillé par rotation sur le côté du boîtier de compresseur. Il est étiqueté "A", avec une icône imprimée de pneu perforé.

Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation.

Allumez les feux de détresse. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

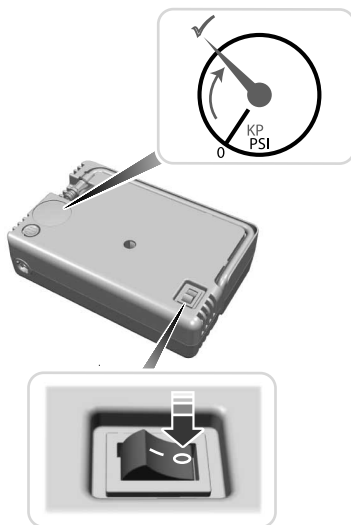
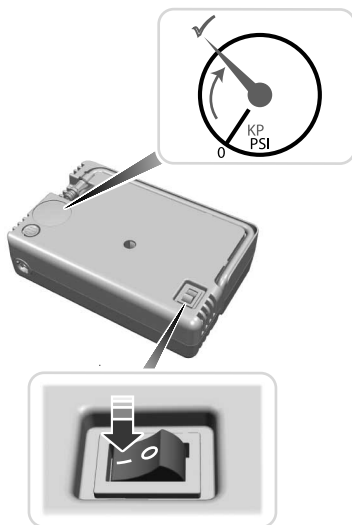
Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel à l'assistance dépannage.

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire



4. Insérez le connecteur en le tournant dans le sens horaire jusqu'à ce que les ailettes du connecteur soient alignées sur le repère sur le boîtier de compresseur et que le connecteur se verrouille en place.
5. Enlevez le bouchon de valve de pneu.
6. Fixez le flexible sur la valve de pneu en tournant le connecteur fileté dans le sens des aiguilles d'une montre. Serrez solidement la connexion.
7. Branchez le câble d'alimentation sur la prise de courant de 12 volts du véhicule.

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire



8. Mettez la trousse de gonflage en fonction en appuyant sur le bouton marche/arrêt.
9. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur. Pour obtenir une lecture précise de la pression, vérifiez la pression finale du pneu alors que le compresseur est hors fonction.
10. Lorsque la pression de pneu recommandée est atteinte, mettez la trousse hors fonction, débranchez le câble d'alimentation et détachez le flexible de la valve de pneu. Réinstallez le capuchon de valve de pneu et rangez la trousse à l'arrière du véhicule.
11. Retirez l'étiquette d'avertissement rouge apposée sur le boîtier et placez-la sur le dessus ou au centre du tableau de bord.
12. Conduisez le véhicule sur une distance de 6 km (4 mi) pour répartir uniformément le produit d'obturation dans le pneu. Ne dépassez pas 80 km/h (50 mph).

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire

- Après 6 km (4 mi), arrêtez-vous et vérifiez la pression du pneu. Consultez la section Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus.

Nota : Si vous percevez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en toute sécurité sur l'accotement et faites appel à l'assistance dépannage. Ne passez pas à la deuxième étape de cette opération.

Deuxième étape : vérification de la pression du pneu avec la trousse de gonflage



AVERTISSEMENT: Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel à l'assistance dépannage.



AVERTISSEMENT: Manipulez soigneusement la fiche du câble d'alimentation lorsque vous la débranchez, car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :



- Enlevez le bouchon de valve de pneu.

- Fixez le flexible du compresseur sur le corps de valve en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Poussez et tournez le cadran dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la position Air.
- Au besoin, activez le compresseur et réglez le pneu à la pression de gonflage recommandée.
- Déposez les flexibles, réinstallez le capuchon de valve de pneu et rangez la trousse à l'arrière du véhicule.

Que faire une fois le pneu obturé

Après avoir utilisé la trousse pour étanchéiser votre pneu, remplacez le produit d'obturation. Vous pouvez obtenir les produits d'obturation et les pièces de rechange auprès d'un concessionnaire autorisé. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

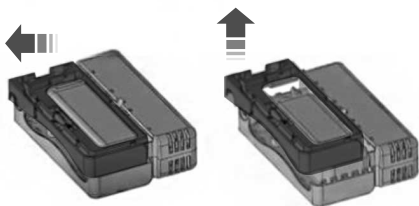
Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse



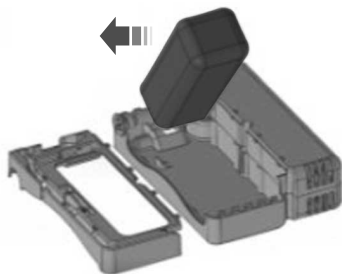
- Déroulez le flexible à double usage (tube noir) du boîtier de compresseur et mettez-le au rebut.

Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire

2. Déroulez le cordon d'alimentation.

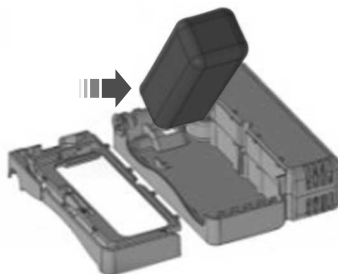


3. Déverrouillez le couvercle de la bonbonne de produit d'obturation en le faisant glisser vers l'extérieur, puis soulevez pour le retirer.



4. Faites tourner le contenant de produit d'obturation de 60 degrés vers le haut et faites-le glisser vers l'extérieur pour l'éloigner du boîtier et le retirer.

Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse



1. Avec le contenant maintenu en biais par rapport au boîtier, insérez l'injecteur de produit dans le connecteur et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit engagé.
2. Faites tourner le contenant de 90 degrés vers le bas dans le boîtier.
3. Faites glisser le couvercle arrière sur le contenant jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.
4. Enroulez le flexible à double usage neuf (tube noir) dans le profilé situé autour du boîtier.
5. Rangez le cordon d'alimentation dans le compartiment latéral du boîtier et rangez le cordon d'alimentation des accessoires dans sa fente de rangement sur le couvercle arrière.

Nota : Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, communiquez avec votre concessionnaire ou agent officiel pour obtenir de l'aide. Assurez-vous que la date de péremption du produit d'obturation se trouve sur une étiquette sur le contenant de produit d'obturation et est visible à travers une fenêtre rectangulaire sur la partie inférieure de la trousse. Remplacez le contenant de produit d'obturation après quatre ans de non-utilisation.

Système de surveillance de la pression des pneus

QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression des pneus du véhicule.

Un témoin s'allume lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés ou si le système est défectueux.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et entraîne une usure irrégulière. Il risque de provoquer une perte de maîtrise du véhicule et un possible accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!



AVERTISSEMENT: Pour déterminer les pressions de gonflage requises pour votre véhicule, reportez-vous à l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le

montant de fermeture de porte ou le rebord de la porte qui rejoint le montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou à l'étiquette des pneus située sur le montant B ou sur le rebord de la porte conducteur.

La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, ce véhicule est doté d'un système TPMS qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez les pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Veuillez noter que le système TPMS ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système TPMS.

Système de surveillance de la pression des pneus

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système TPMS qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie TPMS est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Des anomalies du système TPMS peuvent survenir pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin d'anomalie TPMS après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système TPMS de fonctionner correctement.



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS concernant l'exploitation de dispositifs exempts de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et

2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de contrôle et de capotage du véhicule et donc de blessures augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Nota : L'utilisation de produits d'étanchéité pour pneus peut endommager le système de surveillance de la pression des pneus.

Nota : Un capteur de surveillance de la pression des pneus endommagé pourrait ne plus fonctionner.

LIMITATIONS DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Lorsque la température extérieure chute de manière considérable, la pression de gonflage des pneus peut diminuer et activer le témoin de basse pression des pneus.

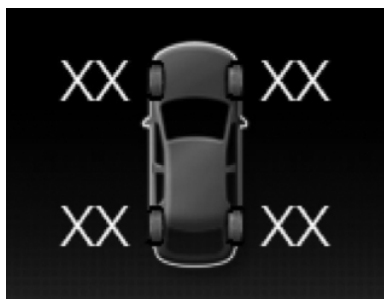
Système de surveillance de la pression des pneus

Le témoin peut également s'allumer lorsque vous utilisez un pneu de secours ou un produit d'obturation pour pneu dans la trousse de gonflage.

Nota : La vérification régulière de la pression des pneus du véhicule peut réduire la fréquence d'allumage du témoin en raison de la variation de la température extérieure.

Nota : Après avoir gonflé les pneus à la pression recommandée, il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne.

AFFICHAGE DES PRESSIONS DE PNEU



Utilisez l'écran d'information ou l'écran tactile pour afficher la pression actuelle des pneus.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – DÉPANNAGE

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – TÉMOINS



Le témoin de basse pression des pneus a plusieurs fonctions, puisqu'il vous avertit si un pneu a besoin d'être gonflé et si le système ne peut plus fonctionner normalement.

Système de surveillance de la pression des pneus

Témoin	Cause possible	Action requise
Témoin allumé en continu	Au moins un pneu est considérablement sous-gonflé	Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée, comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant B, conduisez le véhicule au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) pour éteindre le témoin.
Témoin allumé en continu ou clignotant	Utilisation de la roue de secours temporaire	Réparez la roue endommagée et remontez-la sur votre véhicule pour rétablir le fonctionnement du système.
	Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus	Si les pneus sont gonflés à la pression recommandée et que la roue de secours n'est pas utilisée, le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Système de surveillance de la pression des pneus

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS – MESSAGES D'INFORMATION

Message	Action
Pression des pneus basse	Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée comme indiqué sur l'étiquette des pneus apposée sur le rebord de la porte conducteur ou sur le montant B, le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
Anomalie surveillance pression pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.
Anomalie capt. pression pneus	Le système a détecté une anomalie qui nécessite une réparation ou un pneu de secours est utilisé. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais.

Remplacement d'une roue

CHANGEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaillon se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Au lieu de cela, réduisez progressivement votre vitesse, tenez fermement le volant et déplacez-vous lentement vers un endroit sûr sur le bord de la route.

Votre véhicule ne comprend pas de roue et de pneu de secours, ni de cric.

Faites réparer la crevaillon dès que possible pour éviter d'endommager les capteurs du système de surveillance de la pression des pneus. Voir **Présentation du système de surveillance de la pression des pneus** (page 307).. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu crevé, faites inspecter le capteur du système de surveillance de la pression des pneus pour détecter tout dommage dès que possible.

Nota : Utilisez seulement les scellants anticrevaillon en cas d'urgence en cours de route; autrement, le capteur de système de surveillance de la pression des pneus pourrait être endommagé. Si vous devez utiliser un produit d'étanchéité, utilisez le produit d'étanchéité du kit de mobilité des pneus inclus avec votre véhicule. Remplacez le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve sur la roue dès que possible après avoir utilisé le produit d'étanchéité.

Nota : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur celui-ci.

Nota : Mesurez la largeur de votre véhicule avant de le placer sur un pont élévateur. Le non-respect de cette mesure pourrait entraîner des dommages au véhicule.

Procédure de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer un pneu à plat en cas d'urgence. Ne tentez aucune autre intervention sur le véhicule lorsqu'il est soutenu par le cric, car il pourrait glisser hors du cric. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Pour éviter que le véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale appropriée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale appropriée contre la roue arrière droite.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric et le véhicule.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric et le sol.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de changer une roue du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route de façon à ne pas entraver le flux de la circulation et pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Remplacement d'une roue

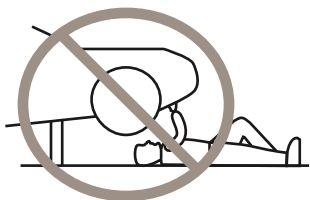
⚠ AVERTISSEMENT: Ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.

⚠ AVERTISSEMENT: Utilisez seulement les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres emplacements peut entraîner des dommages aux composants du véhicule comme les canalisations de frein.

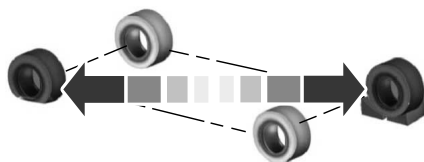
⚠ AVERTISSEMENT: Utilisez seulement le cric fourni en tant qu'équipement d'origine avec le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT: Il est recommandé de caler les roues du véhicule et d'évacuer tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est mis sur le cric.

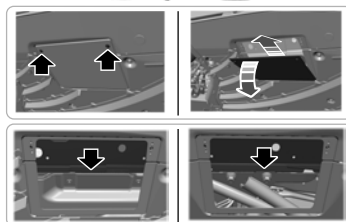
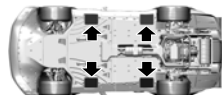
⚠ AVERTISSEMENT: Veillez à ce qu'il n'y ait pas de graisse ou d'huile sur les filets ou à l'interface entre les goujons de roue et les écrous de roue. Cela pourrait causer le desserrage des écrous de roue pendant la conduite.



1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et coupez le moteur.



3. Bloquez la roue diagonalement opposée au pneu à plat. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.



4. À l'aide d'une clé Allen de 4 mm, tournez la fixation d'un quart de tour. Retirez les couvercles aérodynamiques et le cric des endroits indiqués pour éviter d'endommager le véhicule.

Remplacement d'une roue

ÉCROUS DE ROUE



AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, éliminez toujours toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les fixations entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles

n'interfèrent pas avec les surfaces de montage de la roue. La pose des roues sans suivre ces étapes risque d'entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue pendant que le véhicule roule, entraînant une perte de maîtrise et un risque de blessures graves ou mortelles.

Nota: Si votre véhicule est équipé de roues en magnésium, les écrous de roue nécessitent un lubrifiant Force 842® Dry Moly après chaque démontage, quelle que soit la composition des écrous de roue.

Taille des boulons	Nm (lb.ft) ¹
M14 x 1,5	204 Nm (150 lb.ft)

¹ Ces couples de serrage sont pour des écrous et boulons dont les filets sont propres et sans rouille. N'utilisez que les éléments de fixation de rechange que nous recommandons.

Après une intervention sur une roue comme une permutation, le remplacement d'un pneu à plat ou un retrait, etc., resserrez les écrous de roue au couple précisé après avoir parcouru environ 160 km (100 mi).



A Trou pilote de moyeu.

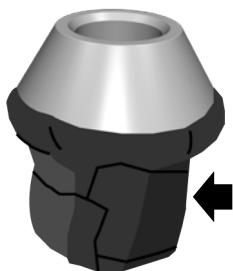
Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

Écrous de roue en titane (Selon l'équipement)

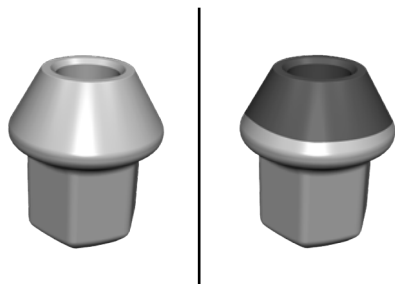
Les écrous de roue en titane nécessitent un lubrifiant Force 842® Dry Moly après chaque démontage. La procédure ci-dessous vous donne les détails sur la façon d'appliquer le lubrifiant.

1. Utilisez du ruban de masquage pour masquer la partie hexagonale de l'écrou de roue afin d'éviter les projections excessives sur les surfaces visibles.

Remplacement d'une roue



2. Appliquez une couche légère et uniforme de lubrifiant Force 842^o® Dry Moly sur la surface du cône de l'écrou de roue. Laissez sécher le lubrifiant et retirez le ruban de masquage.



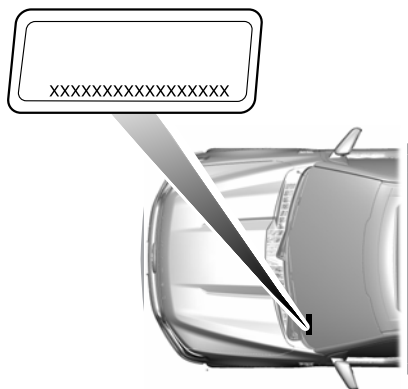
3. Vérifiez si la surface de montage des écrous de roue est correctement lubrifiée. Reportez-vous à l'image à droite pour le revêtement uniforme de la zone d'appui des écrous de roue. Si l'écrou de roue n'est pas correctement recouvert, répétez la procédure.

Identification du véhicule

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

LOCALISATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

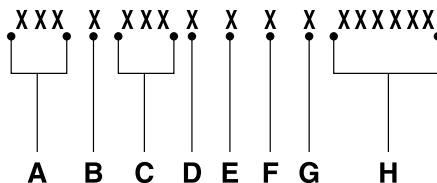
Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche du tableau de bord.



Nota : La mention XXXX dans l'illustration représente le numéro d'identification de votre véhicule.

APERÇU DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification du véhicule comprend les renseignements suivants :



- A Étiquette d'identification de constructeur mondial.
- B Système de freinage, poids total autorisé en charge, dispositifs de retenue et emplacement de ces dispositifs.
- C Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie.
- D Type de moteur.
- E Chiffre de contrôle.
- F Année-modèle.
- G Usine de montage.
- H Numéro de série de production.

Véhicule connecté

QU'EST-CE QU'UN VÉHICULE CONNECTÉ

Un véhicule connecté est doté d'une technologie qui permet à votre véhicule de se connecter à un réseau mobile et qui vous permet d'accéder à diverses fonctions. Lorsqu'il est utilisé avec l'application mobile Ford, il pourrait vous permettre d'effectuer un suivi et un contrôle plus poussés de votre véhicule, comme la vérification de la pression des pneus et du niveau de carburant ainsi que l'emplacement du véhicule. Pour en savoir plus, reportez-vous au site Web Ford de votre région.

EXIGENCES RELATIVES AU VÉHICULE CONNECTÉ

L'accès au service connecté et aux fonctions connexes exige un réseau de bord compatible.

Certaines fonctions à distance nécessitent l'activation de services supplémentaires. Connectez-vous à votre compte Ford pour en savoir plus. Certaines restrictions, les conditions d'utilisation de tiers et des frais sur la transmission de messages ou de données peuvent s'appliquer.

LIMITATIONS DU VÉHICULE CONNECTÉ

L'évolution des technologies, des réseaux cellulaires ou des réglementations pourrait restreindre la fonctionnalité et la disponibilité de certaines fonctions ou la continuité de leur fourniture. Ce type de changement peut même bloquer le fonctionnement de certaines fonctions.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU MOBILE

QU'EST-CE QU'UN MODEM



Le modem donne accès à une série de fonctions intégrées à votre véhicule.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU MODEM

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Connectivité.
2. Appuyez sur Fonctions de véhicule connecté.
3. Activez ou désactivez la connectivité du véhicule.

CONNEXION DE FORDPASS AU MODEM

1. Assurez-vous que le modem est activé en utilisant le menu des paramètres du véhicule.
2. Ouvrez l'application FordPass sur votre appareil et connectez-vous.
3. Ajoutez votre véhicule ou sélectionnez-le s'il a déjà été ajouté.
4. Sélectionnez l'option pour activer votre véhicule.
5. Assurez-vous que le nom qui s'affiche à l'écran correspond à celui qui apparaît dans votre compte FordPass.
6. Confirmez que le compte FordPass est connecté au modem.

CONNEXION DU VÉHICULE À UN RÉSEAU WI-FI

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Connectivité.

Véhicule connecté

2. Appuyez sur Wi-Fi.
3. Activez le Wi-Fi.
4. Sélectionnez Afficher les réseaux disponibles.
5. Sélectionnez un réseau Wi-Fi disponible.

Nota : Entrez le mot de passe du réseau pour vous connecter à un réseau sécurisé.

RÉGLAGES DE VÉHICULE CONNECTÉ

Vous pouvez régler plusieurs paramètres sur l'écran tactile, à partir du menu des fonctionnalités de véhicule connecté. Par exemple :

- Connectivité du véhicule.
- Partager les données du véhicule.
- Partager l'emplacement du véhicule.
- Partager les données de conduite.

Nota : Selon votre véhicule, différentes options peuvent être disponibles.

Nota : La modification des paramètres de connectivité pourrait nuire en tout ou en partie au fonctionnement de certaines fonctionnalités. Lorsque vous modifiez des paramètres de connectivité, des messages contextuels peuvent s'afficher pour vous avertir que des services ne fonctionneront pas sans ce paramètre. Si vous activez une fonction, des messages contextuels pourraient vous informer des paramètres qui seront activés. Certaines fonctions, comme les fonctions d'assistance au conducteur, utilisent des données cartographiques. Nous recommandons d'activer tous les réglages de véhicule connecté afin de permettre la mise à jour du contenu cartographique à la version la plus récente.



Appuyez sur le bouton à côté d'une option du menu pour voir plus d'information.

VÉHICULE CONNECTÉ – DÉPANNAGE

VÉHICULE CONNECTÉ – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi l'application mobile Ford ne se connecte-t-elle pas à mon véhicule?

- Le modem n'est pas activé. Activez les fonctions de connectivité du véhicule.
- Le signal du réseau est faible. Rapprochez votre véhicule d'un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

Pourquoi ne puis-je pas me connecter à un réseau Wi-Fi?

- Vous avez entré un mot de passe de réseau erroné. Entrez le mot de passe correct.
- Le signal du réseau est faible. Rapprochez votre véhicule du routeur Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
- Il y a plusieurs points d'accès à portée avec le même nom de réseau. Choisissez un nom unique pour votre réseau. N'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, par exemple une partie de l'adresse MAC.

Pourquoi la connexion Wi-Fi se déconnecte-t-elle après une connexion réussie?

- Le signal du réseau est faible. Rapprochez votre véhicule du routeur Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.

Véhicule connecté

Que puis-je faire si mon véhicule se trouve près d'un routeur Wi-Fi, mais que la force du signal du réseau est faible?

- Si votre véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au routeur Wi-Fi.
- Si les glaces de votre véhicule sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule de sorte que le pare-brise soit orienté face au routeur Wi-Fi, ou ouvrez les glaces qui sont orientées face au routeur.
- Si les glaces et le pare-brise de votre véhicule sont de teinte métallique, ouvrez les glaces qui sont orientées face au routeur.
- Si votre véhicule se trouve dans un garage dont la porte est fermée, ouvrez la porte du garage car elle peut bloquer le signal.

Pourquoi ne puis-je pas voir le réseau que je recherche dans la liste des réseaux disponibles?

- Le réseau est masqué. Définissez le réseau comme visible, puis essayez de nouveau, ou ajoutez manuellement un réseau dans le menu des paramètres Wi-Fi.
- Certains types de sécurité réseau ne sont pas pris en charge, comme WEP.

Pourquoi les téléchargements de logiciel prennent-ils autant de temps?

- Le signal du réseau est faible. Rapprochez votre véhicule du routeur Wi-Fi ou placez-le à un endroit où le signal du réseau n'est pas obstrué.
- Le réseau Wi-Fi est en forte demande ou la connexion Internet est lente. Utilisez un réseau Wi-Fi plus fiable.

Pourquoi le logiciel ne se met-il pas à jour lorsque le système semble se connecter à un réseau Wi-Fi et que la force du signal est excellente?

- Aucune mise à jour du logiciel n'est disponible pour le moment.
- Sélectionnez l'option de mise à jour automatique dans le menu des paramètres pour activer la mise à jour automatique du logiciel ou communiquez avec un concessionnaire autorisé.
- Il peut s'agir d'un problème de connexion. Testez le réseau avec un autre appareil.

Point d'accès du véhicule

RÉGLAGE D'UN POINT D'ACCÈS DU VÉHICULE

Avec un forfait de données, votre point d'accès peut fournir des données Wi-Fi aux appareils à proximité du véhicule.

Nota : *Un appareil mobile est requis pour terminer la configuration du point d'accès.*

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Point d'accès du véhicule. Voir **Écran du système d'information et de divertissement** (page 332)..
2. Appuyez sur Réglages.
3. Appuyez sur Afficher le mot de passe.
4. Connectez votre appareil au point d'accès du véhicule en le sélectionnant dans la liste des réseaux Wi-Fi.
5. À l'invite, entrez le mot de passe.

Activation d'un essai ou achat d'un forfait de données

1. Connectez un appareil au point d'accès de votre véhicule. Le site Web d'activation du service du fournisseur réseau du véhicule s'ouvre sur votre appareil.

Nota : *Si le site Web ne s'ouvre pas, ouvrez un nouveau site Web; vous êtes alors redirigé vers le site Web du fournisseur réseau du véhicule.*

2. Pour acheter un forfait ou commencer un essai, suivez les instructions sur le portail du fournisseur.

Nota : *Pour acheter davantage de données, visitez le site Web du fournisseur réseau de votre véhicule.*

Nota : *Les services de point d'accès sont soumis au contrat de fournisseur réseau de votre véhicule, de la couverture et de la disponibilité du service.*

PARAMÈTRES DU POINT D'ACCÈS DU VÉHICULE

Vous pouvez modifier les éléments suivants dans le menu des réglages du point d'accès du véhicule :

- Nom ou mot de passe du point d'accès du véhicule.
- Fréquence du point d'accès du véhicule.

Modification du nom ou du mot de passe du point d'accès du véhicule

L'information du point d'accès peut seulement être mise à jour une fois le point d'accès activé.

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Point d'accès du véhicule. Voir **Écran du système d'information et de divertissement** (page 332)..
2. Appuyez sur Réglages.
3. Appuyez sur Modifier.
4. Appuyez sur Changer le nom du réseau.
5. Entrez le nom de réseau requis.
6. Appuyez sur Entrée pour enregistrer le nom du réseau.
7. Appuyez sur Modifier le mot de passe.
8. Entrez votre mot de passe requis.
9. Appuyez sur Entrée pour enregistrer le mot de passe.

Modification de la fréquence du point d'accès du véhicule

La bande de fréquences du point d'accès du véhicule peut être sélectionnée selon les capacités de votre appareil. Vous ne pouvez pas connecter votre appareil au point d'accès du véhicule s'il n'est pas compatible avec la bande de fréquences sélectionnée.

Point d'accès du véhicule

1. Depuis le menu Réglages, appuyez sur Point d'accès du véhicule. Voir **Écran du système d'information et de divertissement** (page 332)..
2. Appuyez sur Réglages.
3. Appuyez sur Modifier.
4. Appuyez sur Changer de bande de fréquence.
5. Sélectionnez une fréquence.

POINT D'ACCÈS DU VÉHICULE – DÉPANNAGE

POINT D'ACCÈS DU VÉHICULE – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi ne vois-je pas le nom du point d'accès du véhicule lors de la recherche de réseaux Wi-Fi sur mon téléphone cellulaire ou sur un autre appareil ?

- Assurez-vous que la visibilité du point d'accès du véhicule est activée.
- Vérifiez la fréquence de transmission du point d'accès dans le menu des réglages du point d'accès du véhicule. Si la fréquence est de 5 GHz et que votre appareil ne détecte pas le réseau, changez la fréquence à 2,4 GHz.
- Le système n'offre actuellement aucun point d'accès du véhicule.

Comment puis-je retirer le véhicule du compte du fournisseur réseau du véhicule ?

- Contactez le fournisseur réseau du véhicule.

SYSTÈME AUDIO – PRÉCAUTIONS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Il est déconseillé d'écouter le système audio à un volume élevé pendant de longues périodes.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE L'AUTORADIO



Appuyez sur le bouton de commande du volume.

BOUTONS DE COMMANDE MULTIMÉDIA



Appuyez sur cette touche pour lire une piste. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre la lecture en pause.

Nota : Ce ne sont pas toutes les sources qui peuvent être mises en pause.



Appuyez sur ce bouton pour passer à la piste suivante.

Appuyez longuement sur ce bouton pour avancer rapidement dans la piste.



Appuyez une fois sur ce bouton pour revenir au début de la piste.

Appuyez plusieurs fois sur ce bouton pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur ce bouton pour reculer rapidement dans la piste.



Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour activer ou désactiver le mode de lecture aléatoire.

Nota : Ce ne sont pas toutes les sources qui ont un mode de lecture aléatoire.

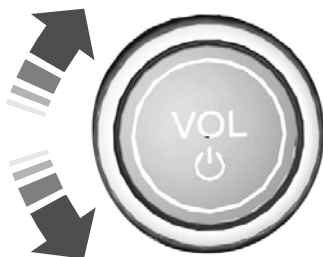


Appuyez sur le bouton de l'écran tactile pour changer de mode de répétition.

Nota : Ce ne sont pas toutes les sources qui ont un mode de répétition de lecture.

Système audio

RÉGLAGE DU VOLUME



Tournez la commande pour régler le volume.

Sur certains véhicules, il est possible de régler le volume à l'aide des boutons situés sur le volant de direction.

RÉGLAGE DE PRÉSÉLECTION

1. Sélectionnez une station ou une chaîne.
2. Appuyez sur une touche de présélection sur l'écran tactile et maintenez-la enfoncée.

Nota : Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la présélection, puis rétabli une fois la présélection enregistrée.

Nota : Vous pouvez mémoriser les présélections de sources multiples dans la barre de présélection.

RÉGLAGE DES PARAMÈTRES DE SON

1.  Appuyez sur l'icône Réglages à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Réglages du son**.
3. Sélectionnez l'option de menu voulue et réglez les paramètres.

RÉGLAGE DE LA DATE ET DE L'HEURE

1. Dans le menu réglages, appuyez sur Horloge. Voir **Écran du système d'information et de divertissement** (page 332)..
2. Réglez l'heure.

Nota : Les options AM et PM ne sont pas disponibles si le mode 24 heures est activé.

Activation et désactivation des mises à jour automatiques de l'heure

1. Dans le menu réglages, appuyez sur Horloge. Voir **Écran du système d'information et de divertissement** (page 332)..
2. Activez ou désactivez les mises à jour automatiques de l'heure.

RADIO AM-FM

LIMITES DE LA RADIO AM-FM

Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.

Système audio

Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.

Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

SÉLECTION D'UNE STATION DE RADIO AM/FM

Sélection manuelle d'une station de radio



Appuyez sur la touche sur le syntoniseur de radio pour parcourir la bande de fréquences vers le haut.



Appuyez sur la touche sur le syntoniseur de radio pour parcourir la bande de fréquences vers le bas.

Utilisation de la recherche automatique



Appuyez sur cette touche pour rechercher la station suivante dans la bande de fréquences.

Maintenez la touche enfoncée pour rechercher rapidement vers le haut dans la bande de fréquences.



Appuyez sur cette touche pour rechercher la station précédente dans la bande de fréquences.

Maintenez la touche enfoncée pour rechercher rapidement vers le bas dans la bande de fréquences.

Utilisation de la liste de stations

1. Appuyez sur la touche de recherche de l'écran de la radio.

2. Appuyez sur une station de radio dans la liste.

RADIO NUMÉRIQUE

QU'EST-CE QUE LA RADIO NUMÉRIQUE

La technologie HD Radio™ est l'évolution de la radio analogique FM vers la technologie radiophonique numérique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.HDRadio.com

La technologie du système HD Radio est fabriquée avec l'autorisation d'iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de XPERI. Le constructeur de véhicules et XPERI ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

FONCTIONNEMENT DE LA RADIO NUMÉRIQUE

Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de recevoir des émissions numériques en plus des émissions analogiques.

HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion ne sont diffusées qu'en mode numérique et peuvent offrir du contenu nouveau ou différent.

Système audio

Nota : Lors de la réception initiale d'une station HD1, le système traite d'abord la diffusion en mode analogique jusqu'à ce qu'il confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio. Il passe ensuite en mode numérique.

Nota : Lors du passage à une station HD2 ou HD3, le son est interrompu car le système doit acquérir et décoder de nouveau le signal numérique.

LIMITATIONS DE LA RADIO NUMÉRIQUE

Si le véhicule est hors de portée du signal, le système pourrait ne pas fonctionner.

Si vous êtes à la limite de la zone de réception, le son pourrait être interrompu en raison de la faiblesse du signal.

Nota : Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Si vous écoutez une des stations multidiffusion, le son est interrompu et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.

Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique.

Il n'est pas possible de capter une station HD mémorisée si le véhicule est hors de portée du signal.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DE LA RADIO NUMÉRIQUE

1. Appuyez sur Radio depuis le menu Réglages.
2. Activez ou désactivez la radio HD.

TÉMOINS DE LA RADIO NUMÉRIQUE

Indicateur HD Radio

Cet indicateur s'affiche lorsque la radio HD est activée et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu Radio HD.



La couleur du témoin change pour indiquer l'état du système.

La couleur grise indique la réception d'une station numérique.

La couleur orange indique que le signal audionumérique est diffusé.

Indicateur de diffusion multiple

L'indicateur de diffusion multiple s'affiche s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les chaînes numériques supplémentaires disponibles.

Nota : Pour les chaînes multidiffusion HD, l'indicateur et le texte radio HD s'affichent sous la forme d'un bouton. Appuyez sur ce bouton pour faire défiler toutes les stations HD sur la fréquence donnée.

RADIO PAR SATELLITE

QU'EST-CE QUE LA RADIO PAR SATELLITE

Votre système de radio SiriusXM installé en usine comprend une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité du service.

Pour de plus amples informations sur les modalités d'abonnement prolongé, visitez le site www.SiriusXM.com aux États-Unis, www.SiriusXM.ca au Canada, ou contactez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : *SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ni SiriusXM et ses sociétés affiliées ni Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ne seront tenues responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de modification, de suspension ou d'interruption.*

LIMITES DE LA RADIO PAR SATELLITE

Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne. L'ajout de bagages sur l'antenne pourrait réduire sa performance. Les structures installées en usine et de deuxième monte, notamment, mais pas exclusivement les galeries porte-bagages et les toits souples placés en position partiellement ouverte peuvent réduire le rendement de la réception.

Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.

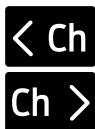
Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis le système audio pourrait être mis en sourdine. Un message d'erreur peut s'afficher à l'écran pour indiquer l'interférence.

EMPLACEMENT DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA RADIO PAR SATELLITE

1. Sélectionnez SiriusXM comme source audio.
2. Syntonisez la chaîne 0.

SÉLECTION D'UN CANAL

Sélection manuelle d'une chaîne



Appuyez sur le bouton pour accéder à la chaîne de radio précédente ou suivante disponible.

Syntoniseur linéaire

Le syntoniseur linéaire s'affiche lors de la sélection manuelle d'une chaîne. Vous pouvez balayer le carrousel du syntoniseur linéaire vers la gauche ou vers la droite pour naviguer dans la liste de chaînes. Appuyez sur le nom d'une chaîne pour l'écouter.

Utilisation de la syntonisation directe

1. Appuyez sur la touche de recherche de chaîne vers le haut ou vers le bas pour ouvrir l'écran du syntoniseur linéaire.

Système audio

- Appuyez sur **Syntoniser** pour ouvrir le clavier numérique.
- Saisissez la chaîne voulue.

Utilisation de la fonction Parcourir

- Appuyez sur **Naviguer**.
- Sélectionnez une chaîne.

RÉGLAGES DE LA RADIO PAR SATELLITE

Abonnement

Affiche l'état de votre abonnement. Vous pouvez vous abonner ou gérer directement votre abonnement à l'écran tactile.

Favoris SiriusXM

Lorsque vous écoutez SiriusXM, vous pouvez mémoriser vos favoris de la façon suivante :

- En appuyant sur le logo de la chaîne ou de l'émission actuellement choisie à l'écran audio SiriusXM.
- En syntonisant une chaîne ou une émission que vous voulez mémoriser en tant que favorite. En naviguant jusqu'à l'écran Favoris SiriusXM et en enfonçant la touche Ajouter actuel. La chaîne ou l'émission actuellement choisie est mémorisée en tant que favorite.
- En enregistrant une radio préréglée. La chaîne ou l'émission SiriusXM actuellement choisie est mémorisée en tant que favorite.

Nota : Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.

Historique d'écoute

L'historique d'écoute affiche la liste du contenu SiriusXM récemment écouté. Vous pouvez afficher, gérer et réinitialiser l'historique d'écoute au moyen des commandes de l'écran tactile.

Nota : Cette fonction nécessite une période d'essai ou un abonnement actif pour pouvoir l'utiliser.

Aide et soutien

Vous pouvez contacter le service à la clientèle SiriusXM directement du système d'exploitation et afficher les renseignements dont vous avez besoin pour gérer votre compte SiriusXM.

Système audio

SYSTÈME AUDIO – DÉPANNAGE

SYSTÈME AUDIO – MESSAGES D'INFORMATION

Dépannage de la radio par satellite

Message d'erreur	Effets possibles	Action recommandée
Connectivité désactivée	La diffusion sur Internet et les émissions sur demande ne sont pas disponibles et certaines fonctions SiriusXM sont désactivées.	La connexion Internet est désactivée. Voir Véhicule connecté (page 317)..
Aucun Internet	Le système audio peut être mis en sourdine. Le bouton "Passer au satellite" peut s'afficher à l'écran audio SiriusXM si le canal est également disponible par satellite.	SYNC tente de se connecter. Voir Limites de la radio par satellite (page 326).. Passer à une connexion satellite pour le canal actuel, si l'option est disponible.
Aucun signal satellite	Le système audio peut être mis en sourdine. Le bouton "Passer à l'Internet" peut s'afficher à l'écran audio SiriusXM si le canal est également disponible par diffusion en continu.	L'antenne est peut-être obstruée ou le signal satellite est faible à votre emplacement. Voir Limites de la radio par satellite (page 326).. Passez à une connexion Internet pour le canal actuel si l'option est disponible.
Connexion réseau lente	Le système audio peut être mis en sourdine pendant la tentative de chargement audio.	Patientez pendant que le système tente de charger le signal audio ou passez à un autre canal.
Chaîne non disponible	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Une mise à jour temporaire est peut-être en cours. Patientez quelques instants avant de réessayer de syntoniser la chaîne. Si le problème persiste, le canal n'est peut-être plus disponible.

Systeme audio

Message d'erreur	Effets possibles	Action recommandée
Épisode non disponible	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Une mise à jour temporaire est peut-être en cours. Patientez quelques instants avant de réessayer de jouer l'épisode. Si le problème persiste, l'épisode n'est peut-être plus disponible.
Une erreur s'est produite	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Patientez un peu et réessayez.
S'abonner pour écouter	Impossible d'écouter le contenu sélectionné. Le contenu peut être grisé et certaines fonctions peuvent être désactivées.	Votre abonnement a expiré ou vous n'avez pas souscrit d'abonnement pour accéder au contenu énuméré. Naviguez jusqu'à l'option Abonnement dans le menu Réglages de la radio par satellite. Si ce message d'erreur s'affiche alors que vous disposez d'un abonnement actif qui comprend la chaîne ou le contenu énuméré(e), il peut être nécessaire de rafraîchir votre système audio. Pour rafraîchir votre radio SiriusXM, visitez le site Web www.siriusxm.com/refresh aux États-Unis ou www.siriusxm.ca/refresh au Canada. Il se peut que vous deviez indiquer le numéro d'identification de votre radio SiriusXM. Voir Emplacement du numéro d'identification de la radio par satellite (page 326)..

Systeme audio

Message d'erreur	Effets possibles	Action recommandée
Mettre à niveau pour écouter	Impossible d'écouter le contenu sélectionné. Le contenu peut être grisé et certaines fonctions peuvent être désactivées.	Votre abonnement ne comprend pas l'accès au contenu énuméré. Il se peut que vous deviez mettre à niveau votre abonnement. Naviguez jusqu'à l'option Abonnement dans le menu Réglages de la radio par satellite. Si ce message d'erreur s'affiche alors que vous disposez d'un abonnement actif qui comprend la chaîne ou le contenu énuméré(e), il peut être nécessaire de rafraîchir votre système audio. Pour rafraîchir votre radio SiriusXM, visitez le site Web www.siriusxm.com/refresh aux États-Unis ou www.siriusxm.ca/refresh au Canada. Il se peut que vous deviez indiquer le numéro d'identification de votre radio SiriusXM. Voir Emplacement du numéro d'identification de la radio par satellite (page 326)..
Contenu limité selon l'emplacement géographique	Le système audio peut être mis en sourdine. Le message "Non offert à votre emplacement" ou "Impossible de déterminer votre emplacement" peut s'afficher.	Le contenu n'est pas disponible à votre emplacement ou SiriusXM ne parvient pas à déterminer votre emplacement. Syntoniser une autre chaîne peut résoudre le problème.

Systeme audio

Message d'erreur	Effets possibles	Action recommandée
Chaîne bloquée	Le système audio peut être mis en sourdine. La chaîne audio peut passer à une autre chaîne.	Le filtre Bloquer le contenu explicite est activé. Naviguez jusqu'à l'option Réglages de l'auditeur dans le menu Réglages de la radio par satellite pour accéder au filtre Bloquer le contenu explicite. Naviguez jusqu'à l'option Réglages de l'auditeur. Voir Réglages de la radio par satellite (page 327)..
Problème d'antenne ou problème matériel	Le système audio peut être mis en sourdine. Les fonctions SiriusXM peuvent ne pas être disponibles.	Si le problème persiste, il se peut que vous deviez vous rendre chez un concessionnaire autorisé.
Mise à jour SiriusXM en cours	Le système audio peut être mis en sourdine.	Attendez que la mise à jour de SiriusXM soit terminée.
Chargement en cours	Le système audio peut être mis en sourdine. Le contenu peut être provisoirement non disponible pendant le chargement.	Aucune intervention n'est nécessaire. Si la période de chargement est plus longue que d'habitude, Voir Réglages de la radio par satellite (page 327)..
Chargement SiriusXM en cours	Le système audio peut être mis en sourdine. Le contenu et les commandes peuvent être provisoirement non disponibles.	Aucune intervention n'est nécessaire. Attendez que le chargement du système SiriusXM soit terminé.

Écran du système d'information et de divertissement

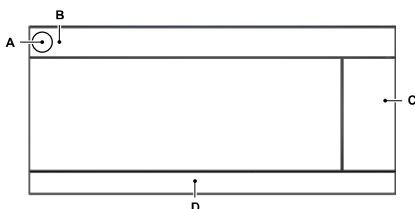
APERÇU DE L'ÉCRAN DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE DIVERTISSEMENT



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois applicables sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Pour votre sécurité, les fonctions qui ne sont pas essentielles pendant la conduite ne sont pas disponibles lorsque le véhicule se déplace à une vitesse supérieure ou égale à 8 km/h (5 mph).

Nota : Les illustrations sont fournies à titre indicatif seulement et peuvent être légèrement différentes pour votre véhicule.



- A Bouton de l'écran d'accueil. Voir **Écran d'accueil** (page 332)..
- B Barre d'état. Voir **Barre d'état** (page 333)..
- C Écran d'information sur demande. Voir **Écran d'information sur demande** (page 334)..
- D Bloc de commande de chauffage et de climatisation. Voir **Bloc de commande de chauffage et de climatisation** (page 109)..

ÉCRAN D'ACCUEIL



Appuyez sur cette touche pour afficher l'écran d'accueil.

Les fonctions telles que la navigation, le système audio et le téléphone sont situées dans la partie principale de l'écran. Les icônes qui se trouvent sur le côté de l'écran vous permettent d'accéder aux autres fonctions et réglages du véhicule.



Appuyez pour accéder au menu des réglages.

Vous pouvez modifier la langue d'affichage et d'autres unités de mesure dans le menu Généralités.



Appuyez sur ce bouton pour afficher les caractéristiques.

Écran du système d'information et de divertissement

Nota : L'icône peut être différente en fonction de votre véhicule.



Appuyez pour afficher la liste des applications. Pour ouvrir une application, sélectionnez-la.



Si vous voyez cette icône à côté d'une option du menu, appuyez dessus pour voir plus d'information.

BARRE D'ÉTAT

La barre d'état s'affiche au haut de l'écran. Les icônes et boutons suivants peuvent s'afficher dans la barre d'état.

Nota : Certains boutons et icônes peuvent ne pas être affichés dans votre véhicule ou être légèrement différents.

Alexa intégré



Appuyez pour configurer Alexa. Voir **Alexa intégré** (page 347)..

Annonces sur la circulation



Les annonces sur la circulation sont activées, mais ne sont pas prises en charge par la chaîne sélectionnée.



Les annonces sur la circulation sont activées et prises en charge par la chaîne sélectionnée, mais ne sont pas actives.



Les annonces sur la circulation sont actives.

Nota : Si aucune icône d'annonce sur la circulation n'est affichée, les Annonces sur la circulation sont désactivées.

Données du véhicule



Wi-Fi disponible.



Wi-Fi connecté.



Partage des données du véhicule activé.



Partage des données du véhicule désactivé.



Partage de la localisation du véhicule activé.



Partage de la localisation et des données du véhicule activé.

Température extérieure



Température extérieure active.

Système audio



Système audio en sourdine.

Appareil connecté



Microphone du téléphone cellulaire en sourdine.



Appel en cours.



Diffuseur de médias connecté au moyen de **Bluetooth®**.



Puissance du signal du réseau cellulaire.



Téléphone cellulaire en itinérance.

Écran du système d'information et de divertissement



Message texte reçu.



Courriel non lu.



Système de notification de collision automatique désactivé.



État de la batterie de téléphone cellulaire.

Mises à jour logicielles



Appuyez pour afficher les détails des mises à jour logicielles. Voir

Mises à jour logicielles du véhicule (page 360)..

Bouton Précédent



Certains écrans présentent un bouton de retour dans le coin supérieur. Appuyez sur le bouton pour revenir à l'écran précédent.

ÉCRAN D'INFORMATION SUR DEMANDE

Des cartes affichées sur le côté de l'écran Information sur demande vous permettent de consulter les renseignements sur différentes fonctions.

Vous pouvez balayer vers le haut et vers le bas pour afficher une carte différente.

Nota : Sur certains écrans, vous pouvez faire glisser une carte vers le centre de l'écran pour déplacer le contenu dans l'écran principal.

RÉGLAGES

Réglages d'affichage

Dans le menu d'affichage, vous pouvez faire ce qui suit :

- Activer l'Écran calme.
- Régler manuellement la luminosité de l'écran.
- Régler le mode d'affichage.

Luminosité de l'écran tactile

Utilisez les boutons plus ou moins pour régler manuellement la luminosité de l'écran.

Nota : La luminosité de l'écran est limitée si les réglages de luminosité d'éclairage du tableau de bord sont réglés sur la valeur la plus élevée ou la plus faible.

MENU D'ASSISTANCE CONDUCTEUR

Pour accéder au menu d'assistance au conducteur :

1.  Appuyez sur cette touche pour afficher l'écran d'accueil.
2.  Appuyez sur ce bouton pour afficher les caractéristiques.

Nota : L'icône peut être différente en fonction de votre véhicule.

3. Appuyez sur Aide au conducteur.

REDÉMARRAGE DE L'ÉCRAN DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE DIVERTISSEMENT

Vous pouvez réinitialiser l'écran central en utilisant les commandes sur le volant de direction.

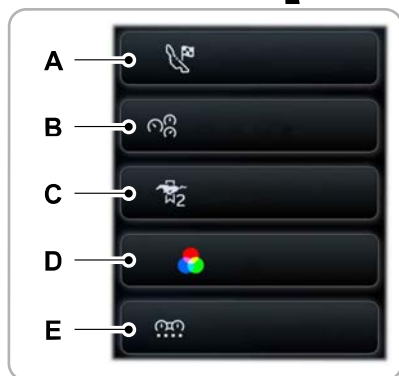
1. Maintenez enfoncés simultanément les boutons d'avance rapide et d'alimentation du système audio pendant 10 secondes.

Ma Mustang

APERÇU DU MENU MA MUSTANG



Appuyez sur le bouton du tableau de bord.



- A Track Apps.
- B Indicateurs auxiliaires.
- C Mode personnalisé.
- D MyColor.
- E Thème de l'écran du tableau de bord.

TRACK APPS

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE TRACK APPS



AVERTISSEMENT: Track Apps™

est exclusivement réservé à une utilisation sur circuit. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

Nota : L'application de conduite Track Apps est conçue pour un usage sur piste seulement. L'utilisation sous toutes autres conditions de conduite est à éviter.

Nota : Le système d'assistance pré-collision se désactive lorsque l'application Track Apps est utilisée ou lorsque vous désactivez votre système de contrôle de stabilité.

APERÇU DE TRACK APPS



Pour accéder au menu Track Apps, appuyez sur le bouton du tableau de bord ou, dans le menu Ma Mustang, appuyez sur Track Apps.



A —

B —

C —

D —

E —



F

G

H

- A Chronomètre d'accélération.
- B Performance des freins.
- C Chronomètre de tour.
- D Réglages de lancement.
- E Indicateur de changement de vitesse.
- F Aérodynamique active.
- G Verrouillage des freins avant.
- H Contrôle de lancement.

CHRONOMÈTRE D'ACCÉLÉRATION

Affiche le taux d'accélération de votre véhicule pour une plage de vitesses ou de distances donnée.

Nota : Les événements de test dépendent des conventions d'unité de mesure sélectionnées.

Utilisation du chronomètre d'accélération

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur **Chronomètre d'accélération**.
2. Sélectionner un type de conduite.
3. Sélectionner un type de démarrage.
4. Appuyez sur **Commencer**.

Nota : Le bouton de démarrage n'est pas disponible tant que le type de conduite et le type de démarrage n'ont pas été sélectionnés.

5. Pour lancer le chronomètre, appuyez sur le bouton OK sur le volant.

Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK pour accéder à plus d'options.

Résultats

Pour afficher les résultats enregistrés par le chronomètre :

1. Dans le menu Chronomètre d'accélération, appuyez sur **Résultats**.

Pour effacer vos résultats sans effacer les meilleurs résultats :

1. Appuyez sur **Effacer**.
2. Appuyez sur **Oui**.

Pour effacer tous les résultats :

1. Appuyez sur **Effacer tout**.
2. Appuyez sur **Oui**.

PERFORMANCE DES FREINS

Affiche le taux de décélération de votre véhicule pour une plage de vitesses donnée.

Nota : Les événements de test dépendent des conventions d'unité de mesure sélectionnées.

Utilisation de la fonction Performance des freins

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur **Performance des freins**.
2. Sélectionnez une plage de vitesses.
3. Appuyez sur **Commencer**.
4. Appuyez sur le bouton OK sur le volant.

Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK pour accéder à plus d'options.

Résultats

Pour afficher vos résultats :

1. Dans le menu Performance des freins, appuyez sur **Résultats**.

Pour effacer vos résultats sans effacer les meilleurs résultats :

1. Appuyez sur **Effacer**.
2. Appuyez sur **Oui**.

Pour effacer tous les résultats :

1. Appuyez sur **Effacer tout**.
2. Appuyez sur **Oui**.

CHRONOMÈTRE TOUR

Vous permet d'enregistrer vos temps de tours sur trois pistes différentes.

Utilisation du chronomètre de tour

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur **Chronomètre de tour**.
 2. Sélectionnez une piste.
- Nota :** Vous pouvez modifier le nom des pistes.
3. Appuyez sur **Commencer**.
 4. Appuyez sur le bouton OK sur le volant.

Nota : À tout moment, vous pouvez interrompre une session en maintenant enfoncé le bouton OK sur le volant.

Lorsque vous avez terminé, appuyez sur OK pour accéder à plus d'options.

Résultats

Pour afficher vos résultats :

1. Dans le menu Chronomètre de tour, appuyez sur **Résultats**.

Nota : Si aucun résultat n'est enregistré, le bouton est grisé.

Pour effacer vos résultats sans effacer les meilleurs résultats :

1. Appuyez sur **Effacer**.
2. Appuyez sur **Oui**.

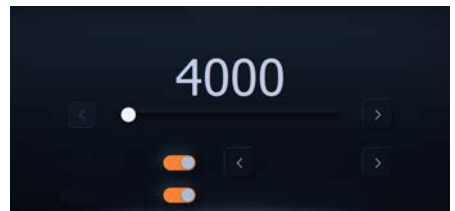
Pour effacer tous les résultats :

1. Appuyez sur **Effacer tout**.
2. Appuyez sur **Oui**.

TÉMOIN DE CHANGEMENT DE VITESSE DE PERFORMANCE

L'indicateur de passage des rapports Performance vous permet de définir le moment où vous souhaitez que le système vous signale qu'un changement de rapport est requis au moyen d'alertes sonores et visuelles. Vous pouvez choisir différents thèmes graphiques qui représentent la rotation du moteur.

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur **Indicateur de passage des rapports Performance** pour accéder au menu correspondant.



2. Dans ce menu, vous pouvez :

- Choisir entre le mode d'éclairage désactivé, Indicateur de vitesse, Piste et Piste d'accélération.
- Régler le point de passage des rapports dans la gamme de régime admissible par incréments de 100.
- Activer ou désactiver la tonalité de changement de rapport, en fonction du point de changement de rapport défini.

Nota : Pour activer ou désactiver cette fonction, vous devez choisir un mode d'éclairage.

VERROUILLAGE DES FREINS AVANT

Le verrouillage des freins avant maintient la force de freinage sur les roues avant, ce qui permet aux roues arrière de tourner en produisant un déplacement minimal du véhicule. Cette fonction est conçue pour mettre les pneus arrière en condition d'adhérence maximale avant une utilisation sur circuit.

Nota : Le verrouillage des freins avant est conçu pour être utilisé sur circuit uniquement (et non sur la voie publique).

Nota : L'utilisation de cette fonction pourrait accroître considérablement l'usure des pneus arrière.

La fonction de verrouillage des freins avant offre trois niveaux de commande :

- Lancée.
- Engagée.
- Désactivée.

Lancement de la fonction de verrouillage des freins avant

La commande de lancement vérifie que le véhicule est prêt à utiliser la fonction de verrouillage des freins avant et confirme l'intention du conducteur.

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur **Verrouillage des freins avant**.
2. Maintenez le bouton OK enfoncé sur le volant.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour lancer la fonction de verrouillage des freins avant :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule roule à une vitesse inférieure à 40 km/h (25 mph).
- Le mode de conduite sélectionnable n'est pas en mode humide (selon l'équipement).
- Il n'y a aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité.
- La roue de secours n'est pas installée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La retenue automatique est désactivée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.
- Les deux portes sont fermées.

Si vous souhaitez annuler la fonction de verrouillage des freins avant alors qu'elle a été lancée, appuyez sur le bouton OK au volant de direction. Une fois lancée, la fonction de verrouillage des freins avant est prête à être activée et demeure opérationnelle jusqu'à 40 km/h (25 mph). Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h (25 mph), la fonction de verrouillage des freins avant s'annule automatiquement.

Engagement de la fonction de verrouillage des freins avant

Suivez les messages sur l'écran du tableau de bord pour engager la fonction de verrouillage des freins avant après son lancement. Pour l'engager, enfoncez fermement la pédale de frein. Appuyez ensuite sur le bouton OK. Une fois la

fonction engagée, relâchez la pédale de frein. Les freins avant resteront serrés, mais les freins arrière se desserreront. À ce stade, la minuterie d'engagement se déclenche et s'affiche sur l'écran du tableau de bord.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour engager la fonction de verrouillage des freins avant :

- Le véhicule est sur une surface plane.
- Le moteur tourne.
- Le véhicule est arrêté.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- Les deux portes sont fermées.
- La boîte de vitesses est dans un rapport de marche avant.
- Il n'y a aucune anomalie de contrôle électronique de stabilité.
- Le volant de direction est en position ligne droite.
- La roue de secours n'est pas installée.
- La retenue automatique est désactivée.
- Le régulateur de vitesse adaptatif est désactivé.

Désactivation de la fonction de verrouillage des freins avant

Lorsque la fonction de verrouillage des freins avant est engagée, vous pouvez quitter (désactiver) cette fonction à l'aide du bouton OK. Lorsque vous appuyez sur le bouton OK, la fonction de verrouillage des freins avant se désactive immédiatement, et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli. Lorsque la fonction de verrouillage des freins avant est engagée, une minuterie à compte à rebours indique le temps restant avant la désactivation automatique de la fonction.

Si la temporisation expire, ou si un autre événement nécessite la désactivation de la fonction de verrouillage des freins avant, le système désactive la fonction en toute sécurité, et le fonctionnement normal du véhicule est rétabli.

Nota : *Si la pédale de frein est enfoncée ou le frein de stationnement serré pendant que la fonction de verrouillage des freins avant est engagée, celle-ci s'annule automatiquement, et le fonctionnement normal des freins est rétabli.*

COMMANDE DE LANCEMENT

Maintient temporairement le régime moteur à un régime défini et maximise l'adhérence des roues, pour un démarrage plus agressif.

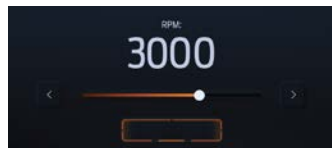
Activation ou désactivation du contrôle de lancement

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur Contrôle de lancement.

Pour définir le point de maintien du régime :

1. Dans le menu Track Apps, appuyez sur Réglages de lancement.

Nota : *Vous pouvez aussi activer ou désactiver cette fonction sur cet écran.*



2. Utilisez la barre coulissante ou les flèches pour régler le régime.

Utilisation du contrôle de lancement

1. Le contrôle de lancement doit être activé.
2. Immobilisez le véhicule.

3. Passez la transmission en marche avant ou en première vitesse.
4. Le témoin s'allume en blanc sur l'écran du tableau de bord quand le contrôle de lancement est prêt.
5. Maintenez la pédale de frein complètement enfoncée.
6. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la enfoncée. Laissez l'indicateur de vitesse atteindre le régime que vous avez sélectionné puis attendez que l'indicateur passe au vert.
7. Relâchez la pédale de frein.

Amélioration du lancement

Si le contrôle de lancement n'est pas disponible lorsque vous immobilisez le véhicule :

- Attendez que le moteur atteigne sa température de fonctionnement. Si le moteur est trop chaud ou trop froid, le contrôle de lancement n'est pas disponible.
- Assurez-vous que le mode Glissant n'est pas le mode de conduite activé.

Si le véhicule n'a pas été lancé efficacement :

- Réglez le régime et entraînez-vous à relâcher le frein.
- Activez l'antipatinage, cela peut réduire le patinage excessif des roues.
- Une délai a lieu après que le papillon a été maintenu au point de consigne de lancement pendant plus de 15 secondes.

Rappelez-vous que les conditions météorologiques, l'état de la chaussée et l'état des pneus peuvent également nuire au lancement de votre véhicule.

Témoins du contrôle de lancement

Avec l'antipatinage désactivé



Pas prêt.



Prêt à utiliser.



Système activé, prêt pour le lancement.

Avec l'antipatinage activé



Pas prêt.



Prêt à utiliser.



Système activé, prêt pour le lancement.

INDICATEURS AUXILIAIRES



Des indicateurs auxiliaires sont disponibles à l'écran tactile.

Dans le menu Ma Mustang, appuyez sur **Indicateurs auxiliaires**.



Appuyez sur le bouton pour sélectionner l'affichage de trois ou cinq indicateurs.



Pour modifier les indicateurs :

1.  Appuyez sur le bouton.
2. Utilisez les flèches de l'écran pour sélectionner les indicateurs voulus.

Ma Mustang

Indicateurs auxiliaires :

- Température de culasse.
- Température d'huile moteur.
- Température d'huile de boîte de vitesses.
- Température d'huile d'essieu.
- Pression d'huile moteur.
- Température d'air d'admission.
- Température de l'air d'admission du collecteur.
- Température de liquide de refroidissement du refroidisseur intermédiaire.
- Pression négative ou Pression négative/pression positive.
- Tension.

Nota : Selon la configuration de votre véhicule, certains indicateurs ne sont pas disponibles.

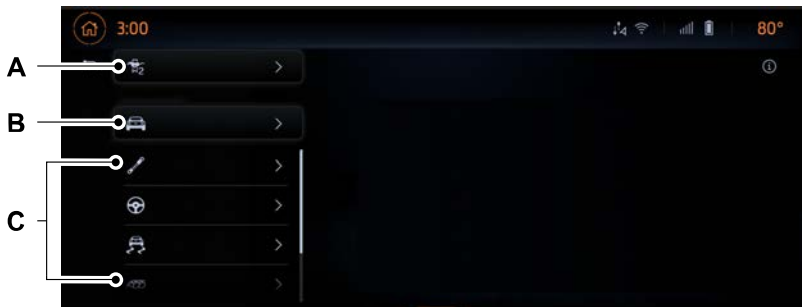
MODE DE CONDUITE PERSONNALISÉ

Vous permet de personnaliser votre expérience du mode de conduite. Choisissez un mode de conduite comme point de départ, puis combinez les réglages pour adapter votre expérience en fonction de vos préférences. Vous pouvez créer jusqu'à six modes personnalisés.



Vous pouvez définir l'un des six modes personnalisés en tant que mode actif. Le mode actif s'affiche parmi les modes de conduite disponibles lors de la sélection. Voir **Sélection d'un mode de conduite** (page 182)..

Création d'un mode de conduite



- A Sélection du profil.
- B Mode de conduite de base.
- C Paramètres réglables.

1. Dans le menu Ma Mustang, appuyez sur **Mode de conduite personnalisé**.
2. Appuyez sur la touche Profil pour sélectionner le profil à modifier.

Nota : La sélection d'un profil le définit également en tant que mode actif.

3. Sélectionnez le mode de conduite de base voulu.
4. Appuyez sur chaque option et sélectionnez le réglage voulu.

THÈME DE L'ÉCRAN DU TABLEAU DE BORD



Vous pouvez modifier le style de l'écran situé derrière le volant.

1. Dans le menu Ma Mustang, appuyez sur **Thème de l'écran du tableau de bord**.
2. Sélectionnez un thème.

Nota : Si vous choisissez l'option **Adaptation au mode de conduite**, le style de l'écran du tableau de bord change en fonction du mode de conduite que vous sélectionnez.

MYCOLOR



Vous permet de personnaliser les couleurs de l'écran du tableau de bord et de l'écran tactile.

Vous pouvez aussi régler l'éclairage ambiant. Voir **Éclairage ambiant** (page 97)..

1. Dans le menu Ma Mustang, appuyez sur **MyColor**.
2. Réglez les couleurs primaires et secondaires au réglage voulu.

Interaction vocale

SERVICE D'ASSISTANCE FORD

UTILISATION DU SERVICE D'ASSISTANCE FORD

L'assistant numérique vous permet de contrôler des fonctions du véhicule en énonçant vos demandes.

Pour commencer une interaction vocale à l'aide du mot d'activation, dites le mot d'activation sélectionné, puis dites votre commande.



Appuyez sur la touche d'interaction vocale du volant de direction. Un signal sonore retentit avant de pouvoir dire votre commande.

Nota : Il se peut que vous deviez activer le modem de votre véhicule pour utiliser certaines commandes vocales. Voir

Activation et désactivation du modem (page 317)..

Exemples de commande vocale

Pour voir quelques exemples de commandes vocales que vous pouvez énoncer avec les différentes fonctions :



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

1. Appuyez sur **Assistant Ford**.
2. Appuyez sur **Aide pour les commandes vocales**.
3. Sélectionnez une fonction.

RÉGLAGES DU SERVICE D'ASSISTANCE FORD

Pour accéder au menu Réglages :



Appuyez sur le bouton sur l'écran tactile.

1. Appuyez sur **Assistant Ford**.

Dans le menu Réglages, vous pouvez faire ce qui suit :

- Activer ou désactiver Écouter le mot de réveil.
- Régler le mot de réveil favori.
- Activer ou désactiver le mode avancé.
- Activer ou désactiver la confirmation téléphonique.
- Activer ou désactiver la liste de commandes.
- Voir le menu d'aide des commandes.



Appuyez sur le bouton à côté d'une option du menu pour voir plus d'information.

SERVICE D'ASSISTANCE FORD – FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le système ne comprend-il pas ce que je dis ?

- Vous parlez trop tôt. Lorsque vous utilisez le bouton du volant, attendez la tonalité avant de parler.

Interaction vocale

Pourquoi le système ne comprend-il pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste?

- **Bluetooth®** ne prend pas en charge les commandes vocales. Branchez votre appareil à un port USB.
- Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Prononcez le nom de la chanson ou de l'artiste exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom.
- Le système ne reconnaît pas certains caractères spéciaux contenus dans le nom d'une chanson ou d'un artiste, par exemple *, - ou +. Renommez les fichiers sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner et écouter la pièce musicale.

Pourquoi le système ne comprend-il pas le nom d'un contact du répertoire téléphonique de mon appareil et compose-t-il le numéro du mauvais contact?

- Vous n'énoncez pas le nom exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Prononcez le prénom et le nom du contact exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Épelez les abréviations dans le nom.
- Le nom contient des caractères spéciaux, comme *, - ou +. Renommez le contact sur votre appareil ou utilisez l'écran tactile pour sélectionner le contact et l'appeler.

Pourquoi le système ne comprend-il pas les noms étrangers des contacts du répertoire téléphonique de mon appareil?

- Le système applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms des contacts enregistrés dans le répertoire téléphonique de votre appareil. Sélectionnez le nom du contact à l'écran tactile, puis utilisez l'option Écouter pour savoir à quoi s'attend le système comme prononciation.

Pourquoi les invites vocales du système et la prononciation de certains mots ne semblent-elles pas précises?

- Le système utilise la technologie de synthèse texte-parole et a recours à une voix générée synthétiquement plutôt qu'une voix humaine préenregistrée.

QU'EST-CE QU'ALEXA INTÉGRÉ

Alexa intégré vous permet d'utiliser Alexa dans votre véhicule pour des cas d'utilisation propres à votre voiture sur la route et vous donne accès à un nombre sans cesse croissant de compétences qui aident à rendre votre vie plus productive, plus divertissante et plus connectée tout en utilisant votre véhicule.

EXIGENCES RELATIVES À ALEXA INTÉGRÉ

Pour utiliser Alexa, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Le modem de véhicule est activé.
- Vous êtes connecté à un compte Amazon existant.
- Les services de localisation du véhicule sont activés.
- La connectivité du véhicule et le partage des données du véhicule sont activés.

Nota : La prise en charge et les fonctionnalités peuvent varier selon le pays dans lequel vous avez ouvert votre compte FordPass.

OUVERTURE D'UNE SESSION DANS VOTRE COMPTE



Appuyez sur le bouton de la barre d'état et suivez les invites à l'écran.

Pour vous connecter à l'aide du menu Réglages :

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Amazon Alexa**.
3. Appuyez sur **Commencer**.

4. Connectez-vous à votre compte en balayant le code QR ou en saisissant le code à l'écran sur le site Web d'Amazon.
5. Une fois connecté, suivez les invites à l'écran.
6. Ensuite, le véhicule vous informe que vous pouvez utiliser Alexa dans le véhicule.

Fermer la session de votre compte

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Amazon Alexa**.
3. Appuyez sur **Quitter**.

UTILISATION D'ALEXA INTÉGRÉ

Pour utiliser Alexa, dites "Alexa" ou appuyez sur le bouton d'interaction vocale du volant de direction, puis dites "Alexa" pour indiquer à Alexa de vous écouter.

Nota : Si le mot d'activation n'est pas activé, vous pouvez uniquement utiliser le bouton d'interaction vocale.

Vous pouvez utiliser Alexa pour accéder aux fonctions suivantes, entre autres :

- Divertissement.
- Appels en mode mains libres.
- Informations de circulation et de navigation.
- Commandes du véhicule.
- Commande des appareils intelligents à domicile.
- Information météo et nouvelles.

PARAMÈTRES D'ALEXA INTÉGRÉ

Activation du mot d'activation

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Amazon Alexa**.
3. Activez ou désactivez **Écouter le mot de réveil**.

Nota : Si le mot d'activation n'est pas activé, vous pouvez uniquement utiliser le bouton d'interaction vocale.

Liste de contacts

Affiche la liste des téléphones connectés et l'état du partage de contacts pour chaque téléphone.

Pour changer l'état du partage des contacts :

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Amazon Alexa**.
3. Appuyez sur **Liste de contacts**.
4. Activez ou désactivez le partage pour chaque téléphone.

Nota : Vous pouvez partager les contacts de plus d'un téléphone à la fois.

Fonctions à essayer

Apprenez-en plus sur ce que vous pouvez faire avec Alexa en parcourant les fonctions à essayer.

1. Appuyez sur **Réglages** à l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Amazon Alexa**.
3. Appuyez sur **Exemples**.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

CONNEXION DE VOTRE TÉLÉPHONE

Accédez au menu Réglages de votre appareil et activez **Bluetooth®**.



Appuyez sur l'option téléphone sur l'écran d'accueil.

1. Appuyez sur **Ajouter tél..**

Nota : Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre téléphone cellulaire.

2. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone cellulaire.

Nota : Un numéro apparaît sur votre téléphone et sur l'écran tactile.

3. Confirmez que le numéro sur votre téléphone portable correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : L'écran tactile indique que vous avez couplé votre téléphone cellulaire avec succès.

4. Lorsque vous y êtes invité, téléchargez votre répertoire à partir de votre téléphone cellulaire.

Nota : Si vous coupez plus d'un téléphone cellulaire, utilisez les paramètres du téléphone à l'écran central pour indiquer le téléphone principal. Vous pouvez modifier ce réglage à tout moment.

MENU DU TÉLÉPHONE

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.

Appels récents

Affichez et sélectionnez une entrée dans une liste d'appels antérieurs.

Contacts

Affichez un formulaire de recherche intelligent pour consulter vos contacts. Utilisez le bouton Liste pour trier vos contacts dans l'ordre alphabétique.

Favoris

Affichez la liste des contacts favoris qui sont configurés sur votre téléphone.

Messagerie

Affichez la liste des messages texte à lire, à écouter ou en attente de réponse.

Courriel

Affichez la liste des courriels à lire, à écouter ou en attente de réponse.

Liste téléphonique

Affichez la liste des appareils couplés et connectés que vous pouvez sélectionner.

Téléphone

Nota : *Il est possible de mémoriser jusqu'à 12 appareils.*

Ne pas déranger

Refusez les appels entrants et désactivez les sonneries et alertes.

Clavier tél.

Composez directement un numéro.

Commande vocale

Appuyez sur le bouton et énoncez une commande pour utiliser l'assistant vocal Google ou Siri offert sur votre téléphone connecté, et ce, pour accéder aux fonctions prises en charge.

Nota : *Certaines fonctions dans le menu de téléphone peuvent ne pas être disponibles si la fonction n'est pas prise en charge par le téléphone.*

Téléphone

APPEL ET RÉCEPTION D'APPEL

Faire des appels

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Élément de menu	Action et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros et les photos en mémoire pour ce contact s'affichent. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Élément de menu	Action et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos favoris, sélectionnez :

Élément de menu	Action et description
Favoris	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

--

Élément de menu	Action et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

Le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Répondre à un appel

Pendant un appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant de direction.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Rejeter

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. Le système l'enregistre comme un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- Puissance du signal.
- Batterie.

Téléphone

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton au volant de direction.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère le son de l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur l'écran tactile.

ENVOI ET RÉCEPTION D'UN MESSAGE TEXTE

Élément de menu	Description
Écouter	Écouter le message texte.
Voir	Afficher le message texte.
Appeler	Appeler l'expéditeur.
Répon.	Répondre au message texte par un message texte standard.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DES NOTIFICATIONS DE MESSAGES TEXTE

Les paramètres de votre appareil doivent être activés pour recevoir des notifications de messages texte sur l'écran central. Vérifiez les paramètres de votre appareil pour activer ces fonctions.

ACTIVATION D'APPLICATIONS SUR UN APPAREIL MOBILE

La première fois que vous démarrez une application au moyen du système, le système pourrait vous demander d'accorder certaines autorisations. Vous pouvez consulter et modifier les autorisations accordées à tout moment lorsque le véhicule n'est pas en mouvement. Nous vous recommandons de vérifier votre forfait de données avant d'utiliser vos applications au moyen du système. Leur utilisation pourrait engendrer des frais supplémentaires. Avant d'utiliser une application, nous vous recommandons également de consulter les conditions générales de son fournisseur et sa politique de confidentialité. Vérifiez que vous possédez un compte actif pour les applications que vous souhaitez utiliser au moyen du système. Certaines applications fonctionnent sans configuration. D'autres exigent de configurer certains paramètres personnels avant de les utiliser.

Activation d'applications sur un appareil iOS



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez Aide Applis mobiles.

2. Suivez les instructions pour coupler et connecter votre appareil par **Bluetooth®** ou avec un câble USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser.
4. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser à l'écran tactile.

Nota : Certaines applications peuvent fonctionner avec Apple CarPlay s'il est activé.

Nota : La fermeture d'une application sur votre appareil entraîne sa fermeture sur l'écran tactile.

Nota : Pour obtenir de l'aide au dépannage, sélectionnez Liste d'applis mobiles sous Aide Applis mobiles.

Activation d'applications sur un appareil Android



Sélectionnez l'option Applications dans la barre de fonctions.

1. Sélectionnez Aide Applis mobiles.
2. Suivez les instructions pour coupler et connecter votre appareil par **Bluetooth®** ou avec un câble USB.
3. Sur votre appareil, démarrez les applications que vous souhaitez utiliser.
4. Sélectionnez **Trouver des applis mobiles**.
5. Sélectionnez l'application que vous voulez utiliser à l'écran tactile.

Nota : Lorsque des applications mobiles sont activées, certains appareils peuvent perdre la capacité de lire de la musique par connexion USB.

Nota : Certaines applications peuvent fonctionner avec Android Auto s'il est activé.

Téléphone

Nota : La fermeture d'une application sur votre appareil entraîne sa fermeture sur l'écran tactile.

Nota : Pour obtenir de l'aide au dépannage, sélectionnez Liste d'applis mobiles sous Aide Applis mobiles.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'APPLE CARPLAY

Activation de l'application Apple CarPlay par USB

1. Branchez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Nota : La sélection de l'option Activer CarPlay sans fil sur votre appareil prépare l'appareil pour cette option quand vous entrez de nouveau dans le véhicule.

Activation de l'application Apple CarPlay avec l'option sans fil

1. Couplez votre appareil à **Bluetooth®**.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Désactivation de l'application Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Désactiver.

Réactivation de l'application Apple CarPlay



Sélectionnez l'option des réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Connecter à Apple CarPlay.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION D'ANDROID AUTO™

Activation d'Android Auto par USB

(Selon l'équipement)

1. Branchez votre appareil à un port USB.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Nota : Certaines fonctions du système ne sont pas disponibles lorsque vous utilisez Android Auto.

Activation sans fil de l'application Android Auto

1. Couplez votre appareil à **Bluetooth®**.
2. Suivez les instructions à l'écran et sur votre appareil.

Nota : Certains appareils Android™ ne prennent pas en charge Android Auto Wireless. Vérifiez la compatibilité du système d'exploitation de votre appareil Android.

Désactivation de l'application Android Auto



Sélectionnez l'option des réglages dans la barre de fonctions.

Téléphone

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Désactiver.

Réactivation d'Android Auto



Sélectionnez l'option des réglages dans la barre de fonctions.

1. Appuyez sur la liste des téléphones.
2. Sélectionnez votre appareil dans la liste.
3. Appuyez sur Connecter à Android Auto.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH®

1. Assurez-vous que l'option **Bluetooth®** de votre appareil est activée.
2. Appuyez sur **Réglages** de l'écran tactile.
3. Appuyez sur **Connectivité**.
4. Appuyez sur **Bluetooth**.
5. Appuyez sur **Ajouter un appareil Bluetooth**.

Nota : Un message vous signale de rechercher votre véhicule sur votre appareil.

6. Sélectionnez votre véhicule sur l'appareil.

Nota : Un numéro s'affiche sur votre appareil et sur l'écran tactile.

7. Confirmez que le numéro sur votre appareil correspond au numéro de l'écran tactile.

Nota : L'écran tactile indique que vous avez couplé votre appareil.

Le mot-symbole et les logos **Bluetooth®** sont des marques déposées de **Bluetooth SIG, Inc.**, utilisées sous licence par Ford Motor Company. Les autres marques de commerce et noms commerciaux sont ceux de leurs propriétaires respectifs.

LECTURE MULTIMÉDIA AVEC BLUETOOTH®



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire

votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur en rapport avec l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Connectez votre appareil.



Appuyez sur le bouton audio sur l'écran d'accueil.



Appuyez sur **Sources**.



Appuyez sur l'option **Bluetooth®**.



Appuyez sur cette touche pour lire une piste. Appuyez de nouveau sur cette touche pour mettre la lecture en pause.



Appuyez sur cette touche pour passer à la piste suivante.

Appuyez longuement sur cette touche pour avancer rapidement dans la piste.



Appuyez une fois sur cette touche pour revenir au début de la piste. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour revenir aux pistes précédentes.

Appuyez longuement sur cette touche pour reculer rapidement dans la piste.

Navigation

NAVIGATION CONNECTÉE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Il est possible que votre véhicule offre un service de navigation connectée en tant qu'essai gratuit après l'achat. Vous avez besoin d'un abonnement après l'expiration de la période d'essai. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site ford.com/connectedservices.

Nota : Si vous ne vous inscrivez pas ou ne renouvelez pas votre abonnement, vous pouvez quand même utiliser la navigation par un appareil connecté.

ACCÈS À LA NAVIGATION



Appuyez sur le bouton pour accéder au menu de navigation.

Nota : Comme conducteur, soyez conscient de la réglementation de circulation locale et des attributs de la route, puis conduisez votre véhicule de manière sécuritaire et légale.

MISES À JOUR CARTOGRAPHIQUES DU SYSTÈME DE NAVIGATION

Pour effectuer la mise à jour des données de carte par réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Pour les mises à jour par USB et d'autres détails, communiquez avec un concessionnaire : 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada, ou 800 557-5539 au Mexique.

Nota : Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator.

RÉGLAGE DE LA CARTE

ZOOM AVANT ET ARRIÈRE DE LA CARTE

Vous pouvez effectuer un zoom avant ou arrière à l'aide de gestes de pincement. Placez deux doigts sur l'écran et écartez-les pour effectuer un zoom avant. Placez deux doigts sur l'écran et rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

CHANGEMENT DU FORMAT DE CARTE



Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Orientation de la carte.
2. Choisissez une orientation de la carte.

CIRCULATION EN DIRECT

LA CIRCULATION EN DIRECT, DE QUOI S'AGIT-IL?

Lorsque la fonction Circulation en direct est activée, vous pouvez voir l'état de la circulation en temps réel.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF DE CIRCULATION EN DIRECT



Appuyez sur le bouton Menu.

1. Appuyez sur la vignette Circulation sur la carte.
2. Appuyez sur Activer circulation ou Désactiver circulation.

Navigation

DÉFINITION D'UNE DESTINATION

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UN ÉCRAN TEXTE

1. Appuyez sur la barre de recherche dans la partie supérieure de l'écran.
2. Entrez votre destination à l'aide du clavier.
3. Appuyez sur Rechercher.
4. Sélectionnez une destination dans la liste.
5. Appuyez sur Démarrer pour commencer la navigation.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UN ÉCRAN CARTE

Appuyez longuement sur la carte pour ajouter une épingle à cet emplacement. L'information sur l'emplacement de l'épingle s'affiche à l'écran.



Appuyez sur le bouton pour commencer la navigation vers l'épingle.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UNE DESTINATION PRÉDICTIONNELLE

Appuyez sur la carte de destination prévue à l'écran pour vous rendre à cette destination. Ces destinations s'affichent une fois que le système de navigation a appris vos habitudes de conduite.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UNE DESTINATION RÉCENTE

1. Appuyez sur la vignette Récentes.

2. Sélectionnez une destination dans la liste.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UNE DESTINATION ENREGISTRÉE

1. Appuyez sur Adresses enregistrées.
2. Sélectionnez une destination enregistrée.

Nota : Ensuite, lorsque vous consultez les détails de l'emplacement, appuyez sur l'icône de l'étoile pour l'enregistrer.

DÉFINITION D'UNE DESTINATION AVEC UN POINT D'INTÉRÊT

Appuyez sur une icône de point d'intérêt sur la carte. L'information sur l'emplacement du point d'intérêt s'affiche à l'écran.



Appuyez sur le bouton pour commencer la navigation vers le point d'intérêt.

POINTS DE PASSAGE

AJOUT DE POINT DE PASSAGE



Appuyez sur le bouton Ajouter point de cheminement pendant une session de navigation active.

1. Sélectionnez une catégorie ou entrez votre point de passage sur le clavier et appuyez sur Rechercher.
2. Sélectionnez un point de passage dans la liste.
3. Appuyez sur Ajouter à l'itinéraire.

MODIFICATION DE POINTS DE PASSAGE

1. Appuyez sur le point de cheminement que vous voulez modifier.
2. Sélectionnez une option pour réordonner ou supprimer le point de cheminement.

GUIDAGE D'ITINÉRAIRE

RÉGLAGE DU VOLUME DES MESSAGES DE GUIDAGE

Pour régler le volume, tournez la commande de volume lorsqu'une invite vocale est diffusée.

ANNULATION DU GUIDAGE D'ITINÉRAIRE



Appuyez sur la touche pour annuler le guidage routier vers la destination.

Mises à jour logicielles du véhicule

Ces mises à jour logicielles introduisent de nouvelles fonctionnalités ou fournissent des mises à jour des systèmes logiciels du véhicule. Pour recevoir les mises à jour, nous vous recommandons d'activer les mises à jour automatiques, de configurer un calendrier de mise à jour récurrent et de connecter votre véhicule au Wi-Fi. Il se peut que les mises à jour soient plus longues ou ne se téléchargent pas du tout si vous n'êtes pas connecté au Wi-Fi. Voir

Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi (page 317)..

Votre véhicule peut recevoir des mises à jour permettant la conduite, des mises à jour ne permettant pas la conduite, ou les deux. Les mises à jour permettant la conduite se produisent au cours de l'utilisation normale du véhicule. Lorsque la fonction de mises à jour automatiques est activée, les mises à jour se produisent sans que vous n'ayez quoi que ce soit à faire. Si les mises à jour automatiques sont désactivées, une icône de mise à jour du logiciel s'affiche à l'écran tactile et l'acceptation du conducteur est requise.

Les mises à jour logicielles ne permettant pas la conduite exigent de configurer une heure de début programmée. Votre écran tactile et votre appareil connecté vous avertissent avant une mise à jour ne permettant pas la conduite.

La plupart des mises à jour se terminent en moins de 30 minutes, bien que certaines mises à jour peuvent prendre jusqu'à quelques heures.

L'état des mises à jour du logiciel s'affiche dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile et sur votre appareil connecté. Voir

Indicateurs de la mise à jour du logiciel (page 362)..

Nota : *Certaines mises à jour peuvent être livrées lorsque les mises à jour automatiques sont activées, tandis que d'autres mises à jour sont téléchargées et vous devez les programmer ou appuyer sur Mettre à jour maintenant.*

Exigences relatives à la mise à jour des logiciels du véhicule

Les mises à jour logicielles ne permettant pas la conduite ne s'installent pas dans les situations suivantes :

- Le véhicule est en marche.
- Le contact est établi.
- Le véhicule n'est pas stationné.
- La charge de la batterie 12 V est trop faible.
- Les feux de détresse sont allumés.
- L'alarme retentit.
- Les portes sont ouvertes.
- Les feux de stationnement sont allumés.
- Vous appuyez sur la pédale de frein.
- Un appel d'urgence est en cours.
- Votre véhicule est en mode de puissance moteur réduite.

Limites de mise à jour du logiciel du véhicule

Une fois que vous commencez une mise à jour logicielle ne permettant pas la conduite, vous ne pouvez pas :

- Annuler la mise à jour.
- Entrer dans le véhicule sans le panneton de clé.
 - Vous pouvez ouvrir les portes à l'aide de la serrure mécanique si vous n'avez pas enclenché les verrouillages sécurité enfant.

Mises à jour logicielles du véhicule

- Utiliser la télécommande pour verrouiller, déverrouiller et démarrer votre véhicule.
- Conduire votre véhicule.

RÉGLAGES DE MISE À JOUR DU LOGICIEL

Pour accéder au menu des mises à jour logicielles :

1. Appuyez sur Réglages.
2. Appuyez sur Mises à jour logicielles.

Dans le menu des mises à jour logicielles, vous pouvez faire ce qui suit :

- Activer et désactiver les mises à jour automatiques.
- Programmer et installer des mises à jour logicielles.
- Afficher les détails de la mise à jour logicielle.



Appuyez sur le bouton à côté d'une option du menu pour voir plus d'information.

Activation et désactivation des mises à jour automatiques

Votre véhicule peut être livré avec les mises à jour automatiques activées ou désactivées.

Activez les mises à jour automatiques. Lorsque les mises à jour automatiques sont activées, vous acceptez que les mises à jour logicielles puissent être automatiquement fournies sans autre préavis ni consentement supplémentaire de votre part.

Pour vous assurer que votre véhicule a toujours la dernière version du logiciel qui pourrait inclure des mises à jour de sécurité ou d'autres améliorations, nous recommandons d'activer les mises à jour automatiques.

Nota : Les mises à jour logicielles nécessitent l'approbation du téléchargement ou de l'installation lorsque les mises à jour automatiques sont désactivées.

Programmation et installation des mises à jour logicielles

Programmation des horaires pour les mises à jour logicielles

À partir du menu des mises à jour logicielles :

1. Appuyez sur Planifier les mises à jour.
2. La sélection dans une liste d'horaires disponibles ou la personnalisation est automatiquement enregistrée.

Nota : Selon les options de votre véhicule, il pourrait offrir une option d'enregistrement.

Plus vous programmez de jours pour les mises à jour, plus votre véhicule installera régulièrement de nouvelles mises à jour. Nous vous recommandons de choisir un moment où vous n'avez normalement pas besoin de votre véhicule.

Nota : Le programme que vous configurez est récurrent. Si vous activez les mises à jour automatiques, chaque fois qu'une mise à jour ne permettant pas la conduite est disponible, elle sera installée au jour et à l'heure choisis, à moins d'une modification. Votre écran tactile vous avise avant une mise à jour ne permettant pas la conduite. Vous pourrez alors choisir de la reprogrammer.

Installation des mises à jour logicielles

Utilisation de la barre d'état

1. Appuyez sur l'indicateur de mise à jour du logiciel sur votre écran tactile lorsqu'il apparaît.
2. Suivez les instructions sur l'écran tactile.

Mises à jour logicielles du véhicule

Utilisation de l'écran tactile

À partir du menu des mises à jour logicielles :

1. Appuyez sur Détails des mises à jour.
2. Appuyez sur Mettre à jour maintenant.

Affichage des détails de la mise à jour logicielle

Dans le menu Mises à jour logicielles, appuyez sur Détails de la mise à jour.

INDICATEURS DE LA MISE À JOUR DU LOGICIEL

Vous pouvez appuyer sur les témoins dans la barre d'état lorsqu'ils s'affichent pour en savoir plus.



Rappel de mise à jour du logiciel du véhicule, programmation requise, confirmation de la programmation par défaut requise ou consentement requis.



Mise à jour du logiciel du véhicule annulée, échec de la mise à jour, ou condition préalable non satisfaite.



Réussite de la mise à jour du logiciel du véhicule.

Réinitialisation du système du véhicule

EXÉCUTION DE LA RÉINITIALISATION DU SYSTÈME

1. Appuyez sur **Réglages** sur l'écran tactile.
2. Appuyez sur **Général**.
3. Appuyez sur **Réinitialiser**.

Vous pouvez effectuer plusieurs réinitialisations à partir de ce menu.



Appuyez sur le bouton à côté d'une option du menu pour voir plus d'information.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Pendant la période de garantie, nous réparerons ou remplacerons tout accessoire d'origine Ford, correctement installé par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Nous garantirons votre accessoire d'origine Ford avec la garantie qui vous offre le plus d'avantages :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Les accessoires sous licence Ford sont développés par le fabricant d'accessoires. Le fabricant d'accessoires développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford Motor Company. Contactez un

concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant et, dans le cas des accessoires Ford autorisés sous licence, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière (PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

Accessoires

- Les appareils de communication mobiles doivent être installés par un concessionnaire autorisé. Une installation incorrecte risque de nuire au bon fonctionnement du véhicule, notamment si le fabricant n'a pas conçu l'appareil de communication mobile spécialement pour un usage automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie. En outre, ceci risque aussi de compromettre le rendement d'autres appareils électriques dans le véhicule.

Entretien périodique

Système Intelligent Oil-Life Monitor®

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent qui détermine les intervalles de vidange d'huile moteur en fonction des conditions d'utilisation du véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants dans ses calculs, le système

contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets en même temps.

Ainsi, vous n'aurez pas à vous soucier de vidanger l'huile en fonction de la distance parcourue. Le véhicule indique qu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant un message à l'écran d'information.

Intervalles d'entretien

Nota : Vous devez utiliser les pièces de rechange appropriées, sans quoi la garantie de votre véhicule pourrait être annulée.

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué à l'écran d'information¹
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile. ²
Inspectez la courroie d'entraînement du carter sec.
Permutez les pneus, vérifiez l'usure et mesurez la profondeur de sculpture de la bande de roulement.
Effectuez l'inspection multipoint, recommandé.
Vérifiez les plaquettes de frein, les disques, les flexibles et le frein de stationnement.
Vérifiez la solidité du circuit de refroidissement du moteur et les durites.
Vérifiez le circuit d'échappement et les boucliers thermiques.
Vérifiez le refroidisseur intermédiaire et son liquide de refroidissement.
Vérifiez l'arbre de transmission, les joints homocinétiques (CV) et les soufflets.
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.
Vérifiez le niveau de liquide hydraulique.
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal(e) des roues et composants connexes.

Entretien périodique

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué à l'écran d'information¹

Vérifiez le filtre à air d'habitacle (selon l'équipement). Effectuez l'entretien tel que requis.

Vérifiez le filtre à air du moteur. Effectuez l'entretien tel que requis.

¹ Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 8 000 km (5 000 mi).

² Effectuez la remise à zéro de l'indicateur de durée d'huile intelligent lorsque vous vidangez l'huile et remplacez le filtre.

Entretien du liquide de frein¹

Tous les trois ans.

Remplacez le liquide de frein.²

¹ Exécutez cette opération d'entretien tous les trois ans. Ne dépassez pas la durée désignée pour l'intervalle.

² La vidange du liquide de frein nécessite l'utilisation d'un équipement spécial disponible chez votre concessionnaire autorisé.

Autres éléments d'entretien¹

Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Vérifiez le refroidisseur intermédiaire et son liquide de refroidissement. Vérifiez la courroie d'entraînement du compresseur de suralimentation. Remplacez le filtre à air d'habitacle. Remplacez le filtre latéral de boîte de vitesses à double embrayage et faites l'appoint d'huile en respectant la procédure de remplissage de la boîte de vitesses à double embrayage.
Tous les 5 ans ou 24 000 km (15 000 mi)	Remplacez la courroie d'entraînement à carter sec.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 64 000 km (40 000 mi)	Vidangez l'huile de boîte de vitesses à double embrayage et remplacez le filtre latéral. ²
Tous les 80 400 km (50 000 mi)	Remplacer le filtre à carburant.
Tous les 10 ans ou 96 000 km (60 000 mi)	Pour un usage intensif, remplacez les bougies d'allumage. Remplacez le liquide hydraulique et le filtre.

Entretien périodique

Autres éléments d'entretien ¹	
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies d'allumage.
	Inspectez les courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires.
À 322 000 km (200 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. ⁴

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Le grand filtre de la boîte de vitesses à double embrayage n'exige aucun entretien.

³ Après l'inspection initiale, inspectez-les toutes les deux vidanges d'huile jusqu'à leur remplacement.

⁴ Remplacement initial au bout de 10 ans ou 322 000 km (200 000 mi), puis tous les cinq ans ou 160 000 km (100 000 mi).

Exceptions

Il existe plusieurs exceptions au calendrier :

Remplacement du filtre à carburant en Californie

Si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si votre véhicule est utilisé au Moyen-Orient ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée American Petroleum Institute (API) pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle

L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien avec le véhicule.

Des périodicités d'entretien régulières ont été définies pour votre véhicule sur la base de tests rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien du véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire.

Le non-respect de l'entretien périodique recommandé annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire pour connaître la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez un concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de ne pas respecter la réglementation en matière d'émissions.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions nécessaires sur votre véhicule, qu'il s'agisse de l'entretien général ou de réparations suite à une collision.

Nota : Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.

Protégez votre investissement

Un bon entretien est un investissement rentable dont les dividendes sont la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour préserver le rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est équipé d'un indicateur de durée de l'huile intelligent qui détermine la durée de vie de l'huile en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule.

Entretien périodique

- Dans des conditions de fonctionnement normales, un message s'affiche à l'écran du tableau de bord pour indiquer l'intervalle habituel de changement d'huile.
- En conditions rigoureuses, l'intervalle de changement d'huile peut diminuer et s'ajuster.

Les véhicules à haute performance peuvent être conduits d'une manière qui augmente leur consommation d'huile (par exemple en raison de périodes prolongées à des régimes moteurs élevés, de charges élevées, de l'utilisation du frein moteur, de manœuvres de virage agressives et de l'utilisation du véhicule sur piste). Dans ces conditions, la consommation d'huile peut être d'environ une pinte pour 500 milles (un litre pour 800 km). Dans ces conditions, vous devez vérifier le niveau d'huile moteur chaque fois que vous faites le plein de carburant et en faire l'appoint au besoin pour éviter d'endommager le moteur.

Nota : *Le niveau d'huile ne doit jamais dépasser le repère MAX sur la jauge. Voir **Vérification du niveau d'huile moteur** (page 238)..*

Votre véhicule peut être conduit de façon à diluer et à augmenter le niveau d'huile en parcourant de courts trajets qui ne permettent pas au moteur d'atteindre sa température de fonctionnement, et du ralenti fréquent combiné à une conduite à basse vitesse pendant de longues périodes.

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran du tableau de bord, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'affichage du message. Veuillez remettre à zéro le système de contrôle d'huile intelligent après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du rappel de vidange d'huile** (page 239)..

Si l'écran de votre tableau de bord se réinitialise prématurément ou ne fonctionne plus, vous devriez remplacer l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford Motor Company recommande des périodicités d'entretien pour les composants du véhicule en fonction d'essais techniques réalisés par des équipes spécialisées. Ford Motor Company se base sur ces essais pour définir le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides du véhicule, et ce, dans un souci de longévité et d'économie; Ford déconseille l'adoption de périodicités d'entretien autres que celles stipulées dans le calendrier d'entretien périodique du véhicule.

Nous vous recommandons fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Entretien périodique

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas l'utilisation de produits chimiques et d'additifs non approuvés pour l'entretien normal du véhicule. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des corps étrangers, le véhicule doit être inspecté dès que possible par des experts, tels que les techniciens formés en usine de votre concessionnaire.

Veillez à remplacer les huiles et les liquides du véhicule aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Périodicités d'entretien périodique

Pour les intervalles d'entretien périodique, consultez <https://www.ford.com/support/maintenance-schedule>.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Pour un usage en conditions rigoureuses (régime moteur élevé, charges élevées, frein moteur et utilisation sur piste), vérifiez le niveau d'huile moteur à chaque remplissage de carburant.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus.
Niveau de liquide de lave-glace.

À vérifier tous les six mois
Connexions de la batterie. Nettoyez au besoin.
Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyez au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Entretien périodique

À vérifier tous les six mois

Usure des boudins d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement du frein de stationnement.

Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.

Fonctionnement des témoins de sécurité pour les freins, le système ABS, les coussins gonflables et ceintures de sécurité.

Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base tous les mois ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois

Niveau d'huile du moteur (conditions d'utilisation normales).

Pour un usage en conditions rigoureuses (régime moteur élevé, charges élevées, frein moteur et utilisation sur piste), vérifiez le niveau d'huile moteur à chaque remplissage de carburant.

Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.

Usure et pression de gonflage des pneus.

Niveau de liquide de lave-glace.

À vérifier tous les six mois

Connexions de la batterie. Nettoyez au besoin.

Obstruction des trous d'évacuation des portes et de la carrosserie. Nettoyez au besoin.

Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.

Usure des boudins d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.

Fonctionnement des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.

Entretien périodique

À vérifier tous les six mois

Fonctionnement du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.
Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins ABS, coussins gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez les balais au besoin.

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de marche, il est important de faire vérifier les systèmes du véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel majeur avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que le véhicule fonctionne parfaitement.

Inspection multipoint

Courroie(s) d'entraînement des accessoires.	Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
Rendement de la batterie.	Refroidisseur intermédiaire
Filtre à air du moteur.	Durites de radiateur, de refroidisseur, de chauffage et de climatisation.
Échappement	Éléments de suspension pour des fuites ou dommages
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et timonerie
Niveaux de liquide ¹ ; remplir si nécessaire	Usure et pression de gonflage des pneus ²
Fuites d'huile et de liquide	Pare-brise (fissures, gravillonnage ou piqûres)

Entretien périodique

Inspection multipoint	
Soufflets de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces
Fonctionnement des feux de détresse.	

¹ Frein, réservoir de récupération de liquide de refroidissement et lave-glace.

² Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration de la trousse d'obturation sur le contenant. Remplacez le produit d'étanchéité au besoin.

Renseignez-vous auprès du conseiller technique du concessionnaire ou du technicien concernant l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection du véhicule. La liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général du véhicule.

Conditions de conduite intensives

Un véhicule conduit sur de courts trajets de moins de 8–16 km (5–10 mi), conduit à des températures très inférieures ou supérieures à la moyenne, l'utilisation sur circuit, conduit dans des conditions poussiéreuses, fonctionnant au ralenti plus longtemps que ce qui est recommandé, comme dans les bouchons de circulation, et conduit avec des charges lourdes ou en remorquant une charge sont considérés être des conditions de conduite intensives. Si vous conduisez votre véhicule dans n'importe laquelle de ces conditions, respectez les opérations d'entretien périodique prescrites par le calendrier d'entretien périodique.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : La médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de 40 jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB : Utilisez les renseignements qui suivent pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme AUTO LINE du BBB. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE a Division of BBB National Programs, Inc.
1676 International Drive, Suite 550
McLean, VA 22102**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relation avec la clientèle Ford Motor Company au 1 800 392-3673.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web Better Business Bureau.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ AUX ÉTATS-UNIS

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1 888 327-4236 (ligne directe : 1 800 424-9153); consultez le site www.safercar.gov ou écrivez à :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Informations client

Washington, D.C. 20590

Le site www.safercar.gov permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ AU CANADA

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Coordonnées de Transport Canada

Site Web (anglais)	http://tc.canada.ca/recalls
Site Web (français)	http://tc.canada.ca/rappels
Téléphone	1 800 333-0510

Coordonnées de Ford Canada

Site Web	www.ford.ca
Téléphone	1 800 565-3673

Informations client

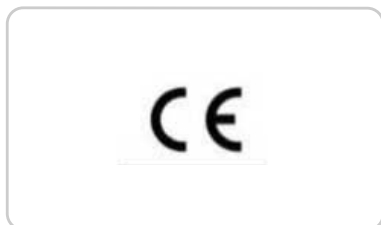
MENTION DE DROITS D'AUTEUR DE LOGICIELS TIERS

Votre véhicule pourrait comporter des composants qui utilisent des logiciels libres. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site <http://corporate.ford.com/ford-open-source.html>

ÉTIQUETTES DE CERTIFICATION DE FRÉQUENCE RADIO

ANTENNES

Union européenne UE



Ukraine



Royaume-Uni



MODULE DE COMMANDE SUR CARROSSERIE

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
BCM GEN1M	Continental	M3NA2C766336

Informations client

Argentine



Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA - M3NA2C766336.

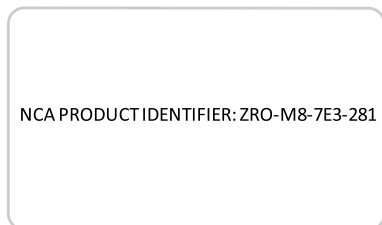
Brésil



Moldavie



Ghana



Maroc



Informations client

Paraguay



Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

2019-01-I-000076

Serbie



U011 20

Afrique du Sud



Ukraine



UA.TR.028

Informations client

Émirats arabes unis

TDR

ER68566/19
United Arab Emirates



Royaume-Uni

**UK
CA**

États-Unis et Canada



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant du FCC : M3NA2C766336

IC : 7812A-A2C766336

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
2. Cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Vietnam

Ford Vietnam
A00182015



Informations client

Zambie



MODULE DE RÉGULATEUR DE VITESSE

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Radar MRR3 à moyenne portée	Aptiv	F3TR

Argentine



Brésil



Informations client

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 059/DDTIC/2020
Date d'agrément : 01/10/2020

Ghana

NCA APPROVED: SRO-1M-7E4-X13

Marque de conformité EAC – Bélarus, Kazakhstan et Russie



Union européenne (UE)



État indépendant du Samoa



Indonésie

Sertifikat Nomor: 90714/SDPPI/2023
PLG ID: 13493



Informations client

Israël

1. מספר אישור התאמה מסעם משרד התקשורת: 51-82320
2. חל אישור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלקטרוניות של המכשיר, ובכלל זה שוני תדונה, החלפת אנטנה מקורית או חוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, כשל החשש להפרעת אלקטרוניות.

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0835/ARE/2020
Date d'agrément : 31/08/2020

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – F3TR.

Mexique

IFT: RCPAPF320-0479

Moldavie



Malaisie



HIDF16000009

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément:
MR00030034ANRT2021

Date d'agrément: 16/09/2021

Informations client

Pakistan

NR: 2020-10-I-0752



Sierra Leone



Paraguay



TAN: 2021-002-0028

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Informations client

Afrique du Sud



Taiwan



Corée du Sud



Thaïlande

- (1) เครื่องใช้โทรคมนาคมและอุปกรณ์นี้ มีความสอดคล้องตามข้อกำหนดของ กทท.
- (2) เครื่องใช้โทรคมนาคมและอุปกรณ์นี้ได้รับการแก้ไขข้อบกพร่องตามมาตรฐานความปลอดภัยต่อสุขภาพของมนุษย์จากการใช้เครื่องใช้โทรคมนาคมที่คณะกรรมการกิจการโทรคมนาคมแห่งชาติประกาศ

R-C-1Ap-F3TR

Ukraine



Informations client

Émirats arabes unis

TDRA

ER19344/23
United Arab Emirates



Royaume-Uni

**UK
CA**

États-Unis et Canada

Identifiant de la FCC : L2CF3TR
IC : 3432A-F3TR

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Note: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Nota: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Informations client

Zambie



CLÉ CODÉE

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Clé codée	Continental	A2C93142100

Argentine

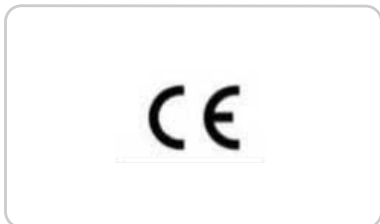
H-16355



Informations client

H-16355

Union européenne UE



Ghana

NCA APPROVED: 2R9-1H-7E0-01A

Indonésie

Sertifikat Nomor: 90461/SDPPI/2023
PLG ID: 13493



République démocratique du Congo

Agréé par l'ARPTC

N° d'homologation:

HIR - 0053/2016

Date d'homologation:

20/05/2016

Israël

1. מספר אישור התאמה סטנדרט התקשורת: 51-95978
2. תל אישור לבצע פעולות במסגרת שימוש ביד לשטת את התכונות האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינוי הסבה, החלפת אנטנה מקשרית או הוספת אישורות לידבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל חשש להפרעת אלחוטיות.

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE
DJIBOUTI)

Numéro d'agrément:

074/DDTIC/MCPT

Date d'agrément:

20/05/2021

Informations client

Jamaïque

This product has been Type Approved by
Jamaica: SMA – A2C93142100

Malaisie



HIDF16000009

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE

Numéro d'agrément:

0919/ARE/2021

Date d'agrément:

18/02/2021

Mexique



IFT: RLVCOA220-2687

Moldavie



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément:

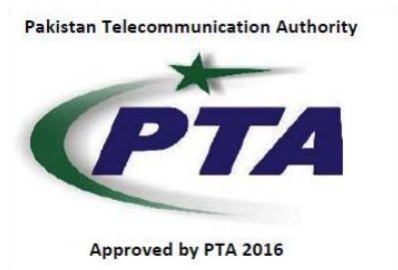
MR 12433 ANRT 2016

Date d'agrément:

31/08/2016

Informations client

Pakistan



NR: 2016-9-I-000220

NR: 2021-60-I-0358

Serbie



Paraguay



Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Afrique du Sud



Informations client

Thaïlande

- (1) เครื่องมือประมวลผลและอุปโภคบริโภค มีคุณสมบัติรองรับการใช้งานของ กทท.
- (2) เครื่องมือประมวลผลและอุปโภคบริโภค มีคุณสมบัติรองรับการใช้งานของ กทท. และสามารถเชื่อมต่อข้อมูลกับระบบอื่นๆ
- หากผู้ใช้เครื่องมือประมวลผลและอุปโภคบริโภคมีการใช้งานผิดพลาด กรุณาติดต่อฝ่ายบริการลูกค้า

Ukraine



Émirats arabes unis



Royaume-Uni



Vietnam



Informations client

Zambie



CLÉ CODÉE

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Clé codée	Continental	A2C97102000

Argentine

H-22290



Ghana

NCA APPROVED: 2R9-8M-7E0-x94

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – A2C97102000

Paraguay



Informations client

NR: 2016-9-I-000222

Royaume-Uni



Corée du Sud



Vietnam

MSIP-CRM-TAL-A2C97102000

Ukraine



CLÉ CODÉE

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Clé à télécommande codée	Continental	A2C931423

Informations client

Argentine



H-24101



H-24101

Brésil



02444-16-01821

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – M3N-A2C931423

Paraguay



NR: 2016-9-I-000223

Taïwan

Quatre boutons



Trois boutons



États-Unis et Canada

Identifiant de la FCC : M3N-A2C931423

IC : 7812A-A2C931423

Informations client

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Note: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Nota: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

MODULE D'ÉMETTEUR-RÉCEPTEUR RADIO

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Module d'émetteur-récepteur radio (RTM)	Aptiv	FO2-RX433UDA

République démocratique du Congo

Agréé par l'ARPTC

N° d'homologation:

HER - 0151/Septembre/2022

Date d'homologation:

22/09/2022

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément:

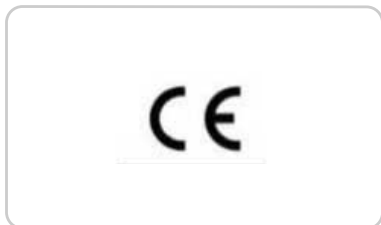
033/DDTIC/2020

Date d'agrément:

07/06/2020

Informations client

Union européenne (UE)



Israël

1. מספר אישור התאמה מסמך התקשורת: 56-03001
2. חל אישור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינוי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלחוטיות.

Ghana

NCA PRODUCT IDENTIFIERS: SRO-1M-7E4-108

1. מספר אישור התאמה מסמך התקשורת: 56-03001
2. חל אישור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלחוטיות של המכשיר, ובכלל זה שינוי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלחוטיות.

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – FO2-RX433UDA

Malaisie



État indépendant du Samoa



HIDF16000009

Informations client

Mauritanie

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE

Numéro d'agrément:

0803/ARE/2020

Date d'agrément:

03/06/2020

Maroc

AGREE PAR L'ANE MAROC

Numéro d'agrément : MR 24102 ANRT 2020

Date d'agrément : 18/05/2020

Mexique



IFT: RCPAPFO21-0004

Pakistan



Moldavie



Serbie



Informations client

Afrique du Sud



Ukraine



Taiwan



CCAB22LP1370T1

Thaïlande

Royaume-Uni



เครื่องหมายการค้าและสัญลักษณ์นี้ มีความสอดคล้องตามกฎหมายของ กทท.

Émirats arabes unis



Informations client

Zambia



SYNC

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
SYNC	Ford	SYNC-G4 SYNC-G4L

Argentine



Informations client

Brésil



08657-19-01505

Este equipamento não tem direito à proteção
contra interferência prejudicial e não pode causar
interferência em sistemas devidamente autorizados.



08658-19-01505

Este equipamento não tem direito à proteção
contra interferência prejudicial e não pode causar
interferência em sistemas devidamente autorizados.

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 125/DDTIC/2019
Date d'agrément : 07/08/2019

Union européenne UE



Ghana

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément : 124/DDTIC/2019
Date d'agrément : 07/08/2019

NCA APPROVED: ZRO-1H-7E3-182

NCA APPROVED: ZRO-1H-7E3-180

Informations client

Indonésie

Model: SYNC-G4
Sertifikat Nomor: 80700/SDPPI/2022
PLG ID: 13493



This product has been Type Approved by Jamaica: SMA – SYNC-G4L

Malaisie

Model: SYNC-G4L
Sertifikat Nomor: **81116**/SDPPI/2022
PLG ID: 13493



HIDF16000009

Mauritanie

This product has been Type Approved by
Jamaica: SMA – SYNC-G4.

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0692/ARE/2018
Date d'agrément : 08/08/2019

Informations client

AGREE PAR L'ANE MAURITANIE
Numéro d'agrément : 0691/ARE/2018
Date d'agrément : 08/08/2019

AGREE PAR L'ANRT MAROC
N° D'AGRÉMENT: MR 20606 ANRT 2019
07 AOÛT 2019

Moldavie



Pakistan



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
N° D'AGRÉMENT: MR 20608 ANRT 2019
07 AOÛT 2019

Paraguay



2020-03-I-00192

2020-03-I-00193

Informations client

Serbie



W005 20

TA-2019/2466



Corée du Sud

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461



MSIP-R-C-FDM-SYNCG4



MSIP-R-C-FDM-SYNCG4L

Taiwan

Afrique du Sud



TA-2019/2465

CCAB20LP0290T8

Informations client

Ukraine



CCAB20LP0300T1



UA.TR.028

Émirats arabes unis

TDR

ER74903/19
United Arab Emirates



TDR

ER74902/19
United Arab Emirates



Informations client

Royaume-Uni



États-Unis et Canada

**AVERTISSEMENT:** Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie responsable de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Identifiant de la FCC : KMH-SYNCG4
Identifiant de la FCC : KMH-SYNCG4L
IC : 1422A-SYNCG4
IC : 1422A-SYNCG4L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licence de Sciences et développement économique Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- 1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives, et
- 2. Ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Zambie



UNITÉ DE COMMANDE TÉLÉMATIQUE

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Module de commande télé-matique	Ford	FB5-TCU

Informations client

Argentine



C-28150

Malaisie



HIDF16000009

Brésil



Union européenne (UE)



Mexique

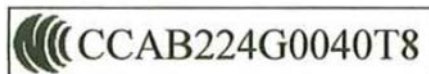


Informations client

Afrique du Sud



Taïwan



Nous recommandons une distance supérieure à 35 cm (14 po) entre l'antenne de l'unité de commande télématique et l'utilisateur lors de l'utilisation de l'unité de commande télématique.

Émirats arabes unis



Royaume-Uni



États-Unis et Canada

Identifiant de la FCC : KMH-14H074-NA1
IC : 1422A-14H074NA1

Informations client

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Note: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Nota: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Vietnam



CAPTEUR DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Capteur TPMS Faraday 434	Schrader/Sensata	AG2SZ4

Informations client

Argentine



CNC ID: H-13498

République démocratique du Congo

Agréé par l'ARPTC

N° d'homologation: HIR -0051/4/2014

Date d'homologation: 16/4/2014

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)

Numéro d'agrément : 198/MCPT/DDTCC

Date d'agrément : 7/9/2021

Brésil



18962-22-08001

Union européenne (UE)



Chine

CMIIT ID:2014DJ1923

Informations client

La directive DER 2014/53/UE (qui remplace la directive R&TTE 1999/5/EC depuis le 13 juin 2016) stipule explicitement que les directives pour éléments à rayonnement intentionnel comprennent la référence à "(a) des bandes de fréquences dans lesquelles fonctionnent l'équipement radio; et (b) la puissance de radiofréquence maximale transmise à la bande de fréquences dans laquelle fonctionne l'équipement radio" en plus de conserver les directives opérationnelles générales et les exigences en matière de déclaration de conformité de la directive R&TTE.

Par la présente, Schrader Electronics Ltd., déclare que l'équipement radio de type AG2SZ4 est conforme aux exigences de la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante :

<https://www.schradertpms.com/en-gb/downloads>

f=433,92 MHz

P<10 mW (e.i.r.p)

Schrader Electronics Ltd. 11 Technology Park, Belfast Road, Antrim BT41 1QS, Northern Ireland United Kingdom.

Ghana

NCA APPROVED: 3R88M14030

État indépendant du Samoa

SMO
amoa

Informations client

Indonésie

Sertifikat Nomor: 90379/SDPPI/2023
PLG ID: 13493



HIDF16000009

Mauritanie

AGREE PAR L'ANEMAURITANIE
Numéro d'agrément : 0842/ARE/2020
Date d'agrément : 21/09/2020

Israël

1. מספר אישור התאמת מסעם משרד התקשורת: 51-88668
2. חל אישור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלקטרוניות של המכשיר, ובכלל זה שינוי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בעל החשש להפרעת אלקטרוניות.

Mexique

IFT: RLVSCMR15-1238

Moldavie



Jamaïque

This product has been Type Approved by
Jamaica: SMA - AG2SZ4

Malaisie



Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

Informations client

Nigéria

NR: 2022-01-I-0032

Connection and use of this
communications
equipment is permitted by the Nigerian
Communications Commission

Pakistan



Oman

OMAN TRA
TA-R/1752/14
D090258

Russie



Paraguay



Sierra Leone



Informations client

TAN: 2017-002-0035

Corée du Sud

Serbie



W005 20



MSIP-CRM-SRD-AG2SZ4

Singapour

Complies with IMDA Standards

DA 00461

Taiwan

Afrique du Sud



TA-2014/064

Approved



CCAM14LP0090T3

Thaïlande

- (1) เครื่องใช้หรือเครื่องมือและอุปกรณ์นี้ มีคุณสมบัติความปลอดภัยตามที่กำหนดของ กทท.
- (2) เครื่องใช้หรือเครื่องมือและอุปกรณ์นี้ได้รับการแก้ไขข้อบกพร่องตามที่กำหนดของ กทท. หรือได้รับการแก้ไขข้อบกพร่องตามที่กำหนดของ กทท. หรือได้รับการแก้ไขข้อบกพร่องตามที่กำหนดของ กทท. หรือได้รับการแก้ไขข้อบกพร่องตามที่กำหนดของ กทท.

Informations client

Ukraine



Émirats arabes unis



Royaume-Uni



États-Unis et Canada

Identifiant de la FCC : MRXAG2SZ4
IC : 2546A-AG2SZ4

Informations client

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- 1. This device may not cause harmful interference, and
- 2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- 1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- 2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Note: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Nota: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Vietnam

Zambia



CAPTEUR DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS

Appareil	Fournisseur	Désignation du type
Capteur TPM Burnell	Schrader/Sensata	BG2BP4

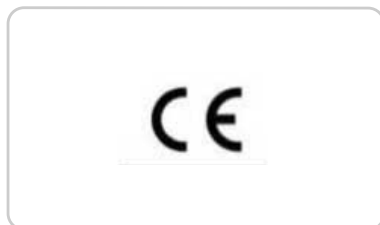
Informations client

Argentine

13309-22-08001



Union européenne UE



CNC ID: H-28035

Brésil



La directive DER 2014/53/UE (qui remplace la directive R&TTE 1999/5/EC depuis le 13 juin 2016) stipule explicitement que les directives pour éléments à rayonnement intentionnel comprennent la référence à "(a) des bandes de fréquences dans lesquelles fonctionnent l'équipement radio; et (b) la puissance de radiofréquence maximale transmise à la bande de fréquences dans laquelle fonctionne l'équipement radio" en plus de conserver les directives opérationnelles générales et les exigences en matière de déclaration de conformité de la directive R&TTE.

Par la présente, Schrader Electronics Ltd., déclare que l'équipement radio de type BG2BP4 est conforme aux exigences de la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse Internet suivante :

<https://www.schradertpms.com/en-gb/downloads>

Informations client

f=433,92 MHz

P<10 mW (e.i.r.p)

Schrader Electronics Ltd. 11 Technology Park, Belfast Road, Antrim BT41 1QS, Northern Ireland United Kingdom.

Israël

1. מספר אישור התאמה מסעם משרד התקשורת: 51-86230
2. חל אישור לבצע פעולות במכשיר שיש בהן כדי לשנות את תכונותיו האלקטרוניות של המכשיר, ובכלל זה שינוי תוכנה, החלפת אנטנה מקורית או הוספת אפשרות לחיבור לאנטנה חיצונית, בלא קבלת אישור משרד התקשורת, בשל החשש להפרעות אלקטרוניות.

Mexique

IFT: RLVSCBG22-2502

Moldavie



Jamaïque

Ce produit est homologué de type en Jamaïque : SMA – BG2BP4.

Malaisie



HIDF16000009

Maroc

AGREE PAR L'ANRT MAROC

Numéro d'agrément:
MR00034968ANRT2022

Date d'agrément: 21/12/2022

Paraguay



Informations client

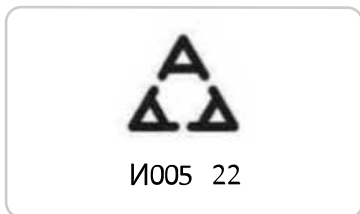
NR: 2022-05-I-0000331

Corée du Sud



MSIP-R-C-SRD-BG2BP4

Serbie



Singapour

Complies with IMDA Standards
DA 00461

Taiwan



CCAB22LP0730T0

Thaïlande

Afrique du Sud



- (1) เพื่อแจ้งหน่วยงานและผู้ประกอบการอื่น ให้ทราบถึงข้อกำหนดข้อพิจารณาของ กทช.
- (2) เพื่อแจ้งหน่วยงานและผู้ประกอบการอื่น ให้ทราบถึงข้อกำหนดข้อพิจารณาของ กทช. ที่เกี่ยวข้องกับการให้บริการของ กทช. และให้ผู้ประกอบการอื่นทราบถึงข้อกำหนดข้อพิจารณาของ กทช. ที่เกี่ยวข้องกับการให้บริการของ กทช.

Informations client

Ukraine



Émirats arabes unis



Royaume-Uni



États-Unis et Canada

Identifiant de la FCC : MRXBG2BP4
IC : 2546A-BG2BP4

Informations client

This device complies with Part 15 of the FCC Rules and with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause harmful interference, and
2. This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Note: Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Nota: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les coussins gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour plus de renseignements, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Ford recommande d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire.

Informations client

Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparations suite à une collision

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent.

Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford.

Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford.

Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif en conduisant et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

RÈGLEMENT DE LA FEDERAL HIGHWAY ADMINISTRATION

Les règlements, comme ceux que publie la "Federal Highway Administration" (É.-U.) ou émis en conformité avec le "Occupational Safety and Health Act" et les lois et règlements des États et municipalités peuvent nécessiter de l'équipement supplémentaire selon l'usage que vous comptez faire de votre véhicule. Il incombe au propriétaire immatriculé de déterminer l'applicabilité de ces lois et règlements en fonction de l'utilisation prévue du véhicule et de voir à l'installation de l'équipement nécessaire. Le concessionnaire dispose d'informations sur la disponibilité du matériel qui peut être commandé pour votre véhicule.

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule intégrant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels utilisés sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interagir ou communiquer avec des logiciels ou des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou encore être mis à jour pour pouvoir interagir ou communiquer avec ces derniers.

SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIÉZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

Informations client

AUTORISATION DE LICENCE

LOGICIELLE : ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interagit avec des systèmes ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations.

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les conditions de la licence régissant l'utilisation de tous les composants libres inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants libres inclus avec le LOGICIEL.

Informations client

- **CLUF simple :** La documentation à l'intention de l'utilisateur final de ces APPAREILS et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement en raison d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le(s) certificat(s) d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et de services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version ou les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des ajouts au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.
- **Logiciels et services supplémentaires :** Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées ou à ses représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des ajouts, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative au CLUF n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

Informations client

- **Liens à des sites de tiers :** Le LOGICIEL peut vous fournir des liens vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis que pour vous rendre service et l'inclusion de tout lien n'implique aucune approbation du site du tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.
- **Obligation de conduire de manière responsable :** Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION : Si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY, sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement Web ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL

sur les APPAREILS comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, tout texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou de ses fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous confère aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas explicitement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

Informations client

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que l'exportation du LOGICIEL relève des compétences américaines et européennes. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et des fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERFORMANCE DU LOGICIEL OU EN RAPPORT AVEC

CEUX-CI. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS N'ONT PAS ATTEINT LEUR BUT ESSENTIEL. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Manuel du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Manuel du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions du système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de manière sécuritaire et légale si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.

Informations client

- **Réglage du volume :** Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les signaux d'urgence éventuels. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives détaillées afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Possibilité de distraction :** Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et en observant le code de la route. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale ni les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.
- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécisions éventuelles des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

Informations client

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers, et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers. (d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut imposer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut présenter du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP), et tout calculateur de données ou de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel n'est donné qu'à titre indicatif. Il n'est en aucune façon garanti et vous ne devriez pas vous y fier à cette fin.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés aux articles (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS ASSUMEZ LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, DE COMPATIBILITÉ, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI "TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES OU LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Informations client

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES CONDITIONS DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et maintenu exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou devant un tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et du tribunal de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Le terme "différend" correspond aux litiges, poursuites ou autres controverses entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autres que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d., une déclaration écrite comprenant le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

Informations client

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une Cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la Cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une Cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne réglez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une Cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif. Toute procédure lancée pour résoudre des litiges, sans égard à la tribune, sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ni procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA") en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, que vous soyez ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les procédures complémentaires de l'AAA pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles de l'AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou à l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit

Informations client

tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "indemnité") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options : (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$. (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant. et (3) rembourser les frais (y compris les honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des frais de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et les frais de l'AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an. Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la Cour des petites créances (article c)

ou en arbitrage (article d). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif (article e) est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article e ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article e est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article e demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces conditions générales attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces conditions générales. Si vous n'acceptez pas ces conditions générales, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas et n'utilisez pas le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

Informations client

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du Logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention complète, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le Logiciel TeleNav :

(a) respectez toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

(b) utilisez votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions;

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement;

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, non prévues, non sécuritaires ou dangereuses, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin gonflable).

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de marques de commerce, de noms commerciaux, de logos, de brevets ou de mentions de droits d'auteur ou d'autres avis ou marques de TeleNav ou de ses

Informations client

fournisseurs; **(d)** distribution, accord sous-licence ou autre transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou **(e)** utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible. et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou poursuite engagée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, entre autres, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous assumez l'intégralité du risque qui découle de votre utilisation du

logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y

Informations client

COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LES PERTES COMMERCIALES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENV, MÊME SI TELENV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENV ET DE TOUTS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS OU CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous convenez que les litiges, les réclamations ou les controverses qui résultent de ce contrat ou du logiciel TeleNav ou qui y sont liés seront résolus par un arbitrage indépendant sous l'autorité d'un médiateur neutre et seront gérés par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les règles

d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur sera contraignante pour les deux parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses dispositions en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action en justice est nécessaire concernant l'arbitrage exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du Comté de Santa Clara, Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujéti à l'acceptation des conditions générales de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser

Informations client

le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'intégralité de l'accord entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav conserve les droits, les titres et les intérêts liés au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Les licences et les autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat seront accordés ou conférés par implication, statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement de réception électronique de ces avis, vous devez cesser d'utiliser le logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de la part de TeleNav ou du vôtre d'exiger l'exécution de toute disposition ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux conditions de ce contrat ne constituera une violation ou une omission subséquente ni une renonciation à la disposition.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et leurs variations, ne seront pas considérés comme étant des délais de prescription, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Conditions générales relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel TeleNav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les conditions de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Informations client

est aussi assujettie à ces conditions. Vous consentez à vous conformer aux conditions supplémentaires suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav.

9.1 Conditions de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux conditions générales qui sont convenues par vous, d'une part, et TeleNav ("TeleNav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © His Majesty the King in Right of Canada, © King's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © Department of Natural Resources Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Conditions de l'utilisateur final requises par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux conditions suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés

Conditions générales

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel TeleNav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions : Sauf si vous détenez une licence spécifique pour cette finalité concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précède, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un système de

Informations client

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie. Ces données vous sont fournies "telles quelles" et vous convenez de les utiliser à vos propres risques. TeleNav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie ni déclaration de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de garantie, et, dans cette mesure, les exclusions ci-dessus peuvent ne pas vous concerner.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE PROFITS, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Contrôle des exportations. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, y compris, sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Informations client

Département du commerce des États-Unis et le Bureau de l'industrie et de la sécurité des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter n'importe laquelle de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre TeleNav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses dispositions en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour les litiges, réclamations et poursuites découlant des données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions d'utilisateur final, et chaque copie des données livrée ou fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de "l'avis d'utilisation" suivant, et sera traitée conformément au dit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU SOUS-TRAITANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux conditions d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Informations client

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les conditions de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

"© United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("données de tierce partie"), incluant Sa Majesté le roi aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCAN") :

1. Exonération et limite de responsabilité : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de toute sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, blessures ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la possession de ces données. ou (ii) de toute perte de profits, de revenus, de contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit présenter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie. (ii) l'emballage pour la copie. ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, notamment © His Majesty the King in Right of Canada, © King's Printer for Ontario, © Canada Post Corporation, GeoBase®, © Department of Natural Resources Canada. Tous droits réservés."

3. Conditions de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres conditions d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou tenir compte des données des concédants de licence, incluant Sa Majesté le roi aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCAN"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des blessures ou des dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisa-

tion ou la possession de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemniserait et dégagerait de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou poursuite, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de la poursuite alléguant des pertes, des coûts, des dépenses, des dommages ou des blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données.

4. Dispositions additionnelles : Les conditions contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Informations client

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant : "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire Avis

Argentine IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"

Équateur "INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011"
"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"

Guadeloupe, Guyane Française et Martinique "Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays Avis

Jordanie "© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordanien pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

Informations client

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, il devra obtenir des droits directement auprès des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministère van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence accordée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey afin de créer et de vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur. (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s. (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland. (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000. et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en matière de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Informations client

C. Application de l'Ordnance Survey. Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une poursuite directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
Croatie Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Slovénie ou Ukraine	"© EuroGeographics"
France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"

Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
Hongrie	"Copyright © 2003. Top-Map Ltd."
Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
Suisse	"Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie."

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Informations client

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Droits d'auteur. Sur la base des données fournies en vertu de la licence de PSMA Australia Limited (www.psm.com.au). Le produit comprend des données, qui sont © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intellematics Australia Pty Ltd et Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les conditions de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgarion du système télématique de réseau véhicule AT&T

AUX FINS DE CET ARTICLE, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DU PRÉSENT ARTICLE, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUT SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS

ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET PERSONNES AUTORISÉES.

L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA POURSUITE, QUE CE SOIT POUR VIOLATION DE CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÉDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON-RESPECT D'UTILISATION OU

Informations client

L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL, SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU D'UNE FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL.

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES

LE SERVICE EST DESTINÉ UNIQUEMENT À L'USAGE DE L'UTILISATEUR FINAL, QUI NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE FOURNIT AUCUNE GARANTIE RELATIVE À LA COUVERTURE OU AUX INTERRUPTIONS DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES AU MOYEN DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS. (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. OU (D) DES DOMMAGES OU BLESSURES CAUSÉS PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU À TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DE DÉGAGER DE TOUTE RESPONSABILITÉ LE PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LIÉS AUX SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU À LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT OU EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

Informations client

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables. ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces conditions.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de soutien de NAV2 déploieront des efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'un mésusage. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Informations client

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU
POURSUITE, QUELLE QUE SOIT LA
NATURE DE LA CAUSE DE LA
RÉCLAMATION, DE LA DEMANDE OU DE
LA POURSUITE ALLÉGUANT DES PERTES,
DES BLESSURES OU TOUTS DOMMAGES,
DIRECTS OU INDIRECTS, QUI
POURRAIENT RÉSULTER DE
L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION
DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE
PERTE DE PROFITS, DE REVENUS, DE
CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUT
AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT,
ACCESSOIRE, PARTICULIER OU
CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE
UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ
D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE
TOUT DÉFAUT DANS CES
INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION
DE CES CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS
UNE POURSUITE RESPONSABILITÉ
CONTRACTUELLE OU DÉLICTELUE, OU
QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE,
MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE
LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA
POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN
AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE
NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS
N'EXCÉDERA LE PRIX PAYÉ. Certaines
exclusions de responsabilité peuvent ne
pas être autorisées en vertu de la loi en
vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion
ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à
votre cas.

Contrôle des exportations

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune
destination, aucune partie des données qui
vous sont fournies ou aucun produit direct
qui en découle, sauf en conformité avec
toutes les licences et toutes les
autorisations requises en vertu des lois et
des règlements en vigueur sur
l'exportation.

Protection de la propriété intellectuelle

Les données sont la propriété de NAV2 ou
de ses fournisseurs et sont protégées par
le droit d'auteur en vigueur et d'autres lois
et traités relatifs à la propriété
intellectuelle. Les données sont fournies
uniquement sur la base d'une licence
d'utilisation et non de vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent
l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses
concedants de licence, y compris leurs
propres concedants de licence et
fournisseurs) et vous-même relativement
à l'objet des présentes, et remplacent dans
leur intégralité tous les accords écrits ou
oraux préexistants entre nous à l'égard de
tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont
régies par les lois de la République
populaire de Chine, sans donner effet (i) à
ses stipulations en matière de conflit des
lois ou (ii) à la Convention des Nations
Unies sur les contrats de vente
internationale de marchandises, qui est
explicitement exclue. Tout litige découlant
des données fournies en vertu des
présentes ou y étant lié doit être soumis à
la Commission d'arbitrage pour l'économie
et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Données relatives aux CD et à la musique
de Gracenote, Inc., copyright©

Informations client

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773; 6 161 132; 6 230 192; 6 230 207; 6 240 459; 6 330 593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis avec l'autorisation d'Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") auprès de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu, et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les

serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas céder, copier, transférer ou transmettre à un tiers le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique). VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Informations client

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Territoire de Taiwan

Selon les normes techniques "Spécifications techniques pour les équipements de radiofréquence de faible puissance" formulées par le National Communications and Communication Committee du Yuan exécutif : 3.8.2. Pour l'équipement de radiofréquence de faible puissance qui a obtenu le certificat de vérification, la compagnie, l'entreprise ou l'utilisateur ne doit pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

L'utilisation d'équipement de radiofréquence de faible puissance ne doit pas nuire à la sécurité aérienne et aux communications légales : si le système détecte des interférences, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'interférence.

Les communications légales susmentionnées font référence aux communications sans fil gérées conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion des télécommunications. L'équipement de radiofréquence de faible puissance doit subir l'interférence des télécommunications légales ou de l'équipement électrique à ondes radioélectriques industriel, scientifique et médical.

Informations client

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **produits ou services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des produits ou services SUNA, veuillez consulter :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées décrites en détail à :

Site Web
www.sunattraffic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de circulation ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification de voyages. Ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que le système n'est pas prévu ni adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des produits ou services SUNA pendant la conduite

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Informations client

Ni Intelematics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "**fournisseurs**"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelematics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelematics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelematics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

NORME D'ÉMISSION



AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne

transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- Retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien.
- Réparer ou remplacer tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation.
- Utiliser le véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Informations client

L'agence américaine pour la protection de l'environnement, les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- Retirer le panneau insonorisant de capot, les matériaux absorbants de doublure d'aile, les écrans de doublure d'aile, les écrans d'insonorisation de soubassement ou les matériaux acoustiques.
- Altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- Flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé.
- Élément filtrant du moteur obstrué.
- Eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau.
- Filtre à carburant obstrué.
- Carburant contaminé.
- Air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccordements desserrés.
- Flexible de capteur désaccouplé ou pincé.
- Niveau d'huile moteur incorrect.
- Mauvais carburant selon les conditions climatiques.
- Mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

La réglementation fédérale sur l'émission de bruit pour les camions dont le poids total autorisé en charge (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1978. Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC de plus de 4 536 kg (10 000 lb).

OPTIONS UNIQUES D'EXPORTATION

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce Manuel du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le Manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce Manuel du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et les équipements de série mentionnés dans ce manuel, peuvent différer des modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce Manuel du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et les avertissements nécessaires.**

RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE

Les garanties suivantes peuvent s'appliquer à votre véhicule :

- Garanties limitées de véhicule neuf.
- Garanties des dispositifs antipollution, le cas échéant. (Remarque : Les véhicules entièrement électriques ne sont pas admissibles aux garanties des dispositifs antipollution.)
- Autres garanties, le cas échéant.

Des renseignements détaillés sur les garanties propres à votre véhicule se trouvent dans le Guide de garantie sur www.owner.ford.com.

L'énoncé de garantie suivant de la Californie, exigé par la réglementation californienne, s'applique aux véhicules certifiés en vertu des normes de la Californie sur les émissions et enregistrés dans un État où la garantie des dispositifs antipollution est obligatoire. Le cas échéant, veuillez consulter les garanties additionnelles des dispositifs antipollution de la Californie qui se trouvent dans le Guide de garantie sur www.owner.ford.com.

ÉNONCÉ SUR LA GARANTIE CALIFORNIENNE SUR LES DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN VERTU DE LA GARANTIE

Le California Air Resources Board et Ford Motor Company sont heureux de vous expliquer la garantie du dispositif antipollution de votre véhicule (année). En Californie, les véhicules automobiles neufs doivent être déterminés, construits et équipés de façon à respecter des normes

anti-smog rigoureuses. Ford Motor Company doit garantir le système antipollution de votre véhicule durant les périodes indiquées ci-dessous, pourvu que le véhicule n'ait subi aucun abus, aucune négligence, ni aucun entretien inadéquat.

Le système antipollution comprend des pièces comme le carburateur ou le système d'injection, le système d'allumage, le catalyseur et l'ordinateur du moteur. Il peut aussi comporter des flexibles, des courroies, des connecteurs et d'autres accessoires liés au dispositif antipollution. En présence d'une condition couverte, Ford Motor Company s'engage à réparer votre véhicule sans frais, ce qui comprend le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

(À partir de l'année-modèle 1990 et des années suivantes pour les voitures de tourisme, les camions légers et les véhicules poids moyen.)

– Pendant 3 ans ou 50 000 mi (selon le premier terme atteint)

1) Si votre véhicule ne passe pas l'inspection de vérification de smog, tous les réglages et les réparations nécessaires seront effectués par Ford conformément à la GARANTIE DE PERFORMANCE de votre système antipollution.

2) Si une pièce liée au dispositif antipollution de votre véhicule est défectueuse, cette pièce sera réparée ou remplacée par Ford Motor Company. Ceci est la GARANTIE CONTRE LES DÉFAUTS DE FABRICATION à court terme de votre système antipollution.

– Pendant 7 ans ou 70 000 mi (selon le premier terme atteint)

Informations client

1) Si une pièce défectueuse liée au dispositif antipollution figure dans le présent livret de garantie, et si cette pièce indique une couverture de 7 ans ou de 70 000 mi, elle sera réparée ou remplacée par Ford Motor Company. Ceci est la GARANTIE CONTRE LES DÉFAUTS DE FABRICATION à long terme de votre système antipollution.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE ENVERS LA GARANTIE :

– En tant que propriétaire du véhicule, vous êtes responsable de l'exécution des entretiens requis qui sont indiqués dans votre Manuel du propriétaire. Ford Motor Company recommande de conserver tous les reçus relatifs à l'entretien de votre véhicule, mais Ford Motor Company ne peut pas refuser la couverture de la garantie pour l'unique raison du manque de reçus ou parce que vous avez omis de faire tous les entretiens périodiques.

– Vous êtes tenu d'amener votre véhicule chez un concessionnaire Ford ou Lincoln dès l'apparition d'un problème. Les réparations au titre de la garantie doivent être exécutées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

– En tant que propriétaire du véhicule, vous devez savoir que Ford Motor Company peut refuser de garantir les dispositifs antipollution si le défaut du véhicule ou de la pièce résulte d'un abus, de négligence, d'un entretien inadéquat ou de modifications non approuvées.

Pour toute question concernant vos droits et responsabilités en vertu dans le cadre de la garantie, veuillez communiquer avec le service à la clientèle Ford au 1 800 392-3673 ou avec le California Air Resource Board à l'adresse 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507.

Garantie limitée de véhicule neuf

Votre véhicule est livré avec la Garantie limitée de véhicule neuf. Les garanties expresses avec la Garantie limitée de véhicule neuf excluent et remplacent toute autre responsabilité, quelle qu'elle soit, émanant de la législation, d'un délit civil, d'une inférence de la loi ou de quelque autre façon, y compris, dans la pleine mesure où le permet la loi, toute responsabilité émanant d'autres déclarations relatives au véhicule, toute garantie légale ou toute garantie ou condition tacite de qualité marchande ou d'adaptabilité du véhicule.

Téléchargez une copie électronique gratuite ou commandez un exemplaire imprimé gratuit du plus récent Guide de garantie en consultant la section des Manuels du propriétaire sur le site owner.ford.com (États-Unis).

Au Canada, consultez le site Web ford.ca/garantie.

Pour les limousines/véhicules de livraison/corbillards : Pour afficher et télécharger votre Guide de garantie, consultez la rubrique Renseignements sur la garantie du site Web de parcs fleet.ford.com/limo (États-Unis seulement).

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable sur le couvercle du coussin gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un coussin gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

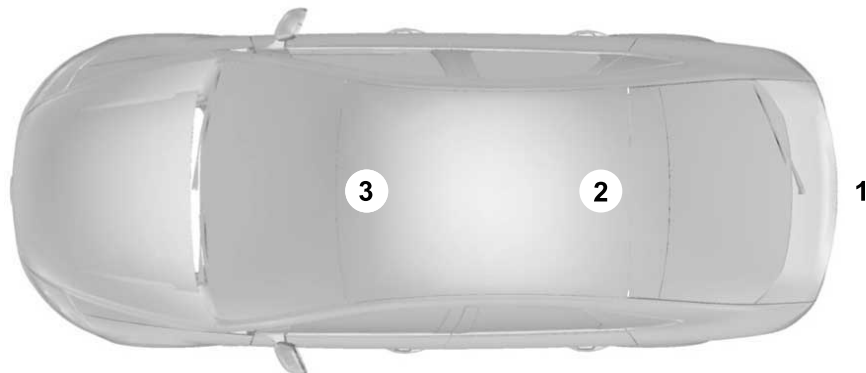


AVERTISSEMENT: Gardez les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et des coussins gonflables.

Nota : Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la compatibilité électromagnétique. Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire autorisé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences. L'installation de certains appareils électroniques de deuxième monte pourrait détériorer les performances des fonctions du véhicule qui utilisent les signaux de radiofréquence tels que le récepteur radio, le système de surveillance de la pression des pneus, le bouton-poussoir de démarrage, la connectivité **Bluetooth®** ou le système de navigation par satellite.

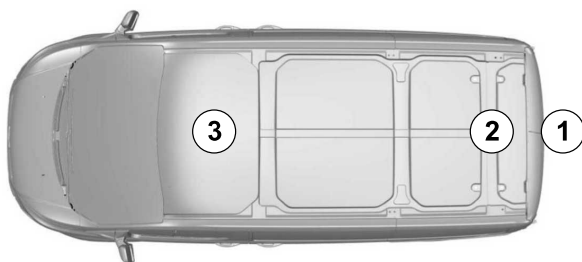
Nota : Les équipements de transmission de fréquence radio de votre véhicule, comme un téléphone cellulaire et un émetteur de radio-amateur, doivent être conformes aux paramètres figurant dans les illustrations et le tableau ci-dessous. Aucune autre condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.

Voiture

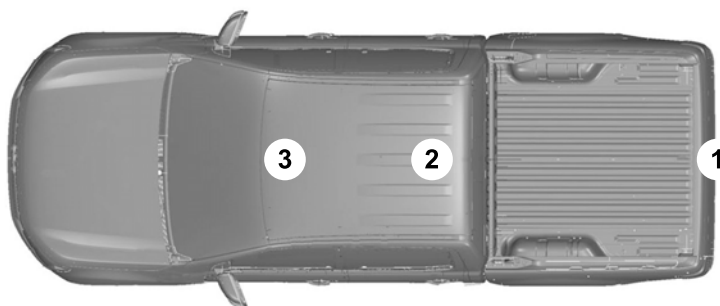


Annexes

Fourgonnette



Camion



Annexes

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en watts (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2.3
68-88	50	2.3
142-176	50	2.3
380-512	50	2.3
806-870	10	2.3

Index

A

A/C

Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....109

ABS

Voir : Freins.....156

Accès à l'ordinateur de bord.....106

Accès à la navigation.....357

Accès à la position de secours de la clé codée.....134

Accessoires.....364

Activation d'applications sur un appareil mobile.....353

Activation du système de maintien de voie.....189

Activation et désactivation d'Android Auto™.....354

Activation et désactivation d'Apple CarPlay.....354

Activation et désactivation de l'aide au démarrage en côte.....164

Activation et désactivation de l'aide au stationnement.....174

Activation et désactivation de l'air recirculé.....109

Activation et désactivation de l'alerte conducteur.....203

Activation et désactivation de l'antipatinage.....167

Activation et désactivation de l'assistance pré-collision.....197

Activation et désactivation de l'autoradio.....322

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur.....96

Activation et désactivation de l'éclairage intérieur avant.....96

Activation et désactivation de la climatisation.....109

Activation et désactivation de la lunette arrière chauffante.....110

Activation et désactivation de la retenue automatique.....165

Activation et désactivation des feux de détresse.....214

Activation et désactivation des notifications de messages texte.....353

Activation et désactivation du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....109

Activation et désactivation du contrôle de stabilité.....169

Activation et désactivation du dégivrage.....109

Activation et désactivation du dégivrage maximal.....110

Activation et désactivation du refroidissement maximal.....110

Activation et désactivation du régulateur de vitesse.....180

Activation et désactivation du système de maintien de voie.....189

Affichage des pressions de pneu.....309

Affichage du tableau de bord.....103

Jauge de carburant.....104

Aide au démarrage en côte.....164

Aide au démarrage en côte –

Dépannage.....164

Aide au démarrage en côte –

Dépannage.....164

Aide au démarrage en côte – Messages

d'information.....164

Aide au stationnement arrière.....174

Carillons avertisseurs d'aide au

stationnement arrière.....175

Emplacement des capteurs d'aide au

stationnement arrière.....174

Limites de l'aide au stationnement

arrière.....174

Qu'est-ce que le dispositif d'aide au

stationnement arrière.....174

Aides au stationnement.....173

Aide au stationnement arrière.....174

Aides au stationnement –

Dépannage.....176

Aides au stationnement –

Dépannage.....176

Aides au stationnement – Messages

d'information.....176

Aide supplémentaire relative au système d'ouvre-porte de garage.....123

Alarme antivol.....80

Désactivation du système d'alarme

antivol.....81

Index

Enclenchement du système d'alarme antivol.....	81	À propos de nous.....	13
Fonctionnement du système d'alarme antivol.....	80	Arrêt automatique du moteur.....	133
L'alarme à détection périmétrique, de quoi s'agit-il?.....	80	Activation et désactivation de l'arrêt automatique du moteur.....	133
Les capteurs d'inclinaison, de quoi s'agit-il?.....	81	Fonctionnement de l'arrêt automatique du moteur.....	133
Les capteurs intérieurs, de quoi s'agit-il?.....	80	Neutralisation de l'arrêt automatique du moteur.....	133
Le système d'alarme antivol, de quoi s'agit-il?.....	80	Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur.....	133
Alerte conducteur.....	202	Arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	219
Alerte conducteur – Dépannage.....	203	Précautions relatives au système d'arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	219
Alerte conducteur – Dépannage.....	203	Qu'est-ce que l'arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	219
Alerte conducteur – Messages d'information.....	203	Réactivation de votre véhicule.....	219
Alerte de collision.....	199	Arrêt du moteur.....	132
Qu'est-ce que l'Alerte de collision.....	199	Arrêt du moteur lorsque le véhicule est en mouvement.....	132
Réglage de la sensibilité de l'alerte de collision.....	199	Arrêt du moteur lorsque le véhicule est immobile.....	132
Alexa intégré.....	347	Assistance 911.....	64
Ampoules extérieures.....	253	Assistance dépannage.....	213
Tableau de spécifications des ampoules extérieures.....	253	Assistance pré-collision.....	194
Ampoules intérieures.....	253	Alerte de collision.....	199
Tableau de spécifications des ampoules intérieures.....	253	Assistance pré-collision – Dépannage.....	200
Annexes.....	456	Freinage d'urgence automatique.....	199
Annulation de la vitesse programmée.....	181	Témoin de proximité.....	198
Antipatinage.....	167	Assistance pré-collision – Dépannage.....	200
Antipatinage – Dépannage.....	167	Assistance pré-collision – Foire aux questions.....	201
Antipatinage – Dépannage.....	167	Assistance pré-collision – Messages d'information.....	200
Antipatinage – Témoins.....	167	Assistance pré-collision – Témoins.....	200
Aperçu de l'affichage du tableau de bord.....	103	Au terme de l'entreposage.....	278
Aperçu de l'écran du système d'information et de divertissement.....	332	Avertissements sonores liés aux clés et télécommandes.....	71
Aperçu de l'extérieur.....	31	Avertisseur sonore.....	84
Aperçu de l'intérieur.....	30		
Aperçu du menu Ma Mustang.....	336	B	
Aperçu du montage de la courroie d'entraînement.....	247	Barre d'état.....	333
Aperçu sous le capot.....	237		
Appel et réception d'appel.....	351		
À propos de cette publication.....	16		

Index

Batterie 12 volts.....	247	Détermination des fusibles du boîtier de fusibles haute intensité.....	233
Fonctionnement du système de gestion de batterie.....	248	Emplacement du boîtier de fusibles haute intensité.....	233
Limitations du système de gestion de batterie.....	248	Boîtier de raccordement batterie.....	228
Précautions relatives à la batterie 12 volts.....	247	Accès au boîtier de raccordement batterie.....	228
Qu'est-ce que le système de gestion de batterie.....	248	Détermination des fusibles du boîtier de fusibles de la batterie.....	229
Recyclage et mise au rebut de la batterie 12 volts.....	250	Emplacement du boîtier de fusibles de la batterie.....	228
Réinitialisation du capteur de batterie.....	250	Bouclage et débouclage des ceintures de sécurité.....	46
Remplacement de la batterie 12 V.....	249	Bouton-poussoir de démarrage.....	130
Batterie 12 volts – Dépannage.....	250	Boutons de commande multimédia.....	322
Batterie 12 volts – Messages d'information.....	251		
Batterie 12 volts – Témoins.....	250	C	
Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	109	Calcul de la charge utile.....	206
Mode automatique.....	111	Calcul de la limite de charge.....	206
Bluetooth®.....	356	Caméra de marche arrière.....	177
Boîte à gants.....	128	Paramètres de la caméra de marche arrière.....	178
Ouverture de la boîte à gants.....	128	Capacité du réservoir de carburant.....	143
Boîte de vitesses automatique.....	147	Caractéristiques uniques.....	32
Positions de la boîte de vitesses automatique.....	147	Carburant et ravitaillement.....	138
Boîtier de fusibles du compartiment moteur.....	224	Carburant et ravitaillement – Dépannage.....	144
Accès au boîtier de fusibles du compartiment moteur.....	224	Panne de carburant.....	140
Détermination des fusibles du boîtier de fusibles de compartiment moteur.....	225	Qualité du carburant.....	139
Emplacement du boîtier de fusibles du compartiment moteur.....	224	Ravitaillement.....	141
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....	229	Carburant et ravitaillement – Dépannage.....	144
Accès au boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....	230	Carburant et ravitaillement – Messages d'information.....	144
Détermination des fusibles du boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....	230	Carburant et ravitaillement – Témoins.....	144
Emplacement du boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....	229	Carillon avertisseur du frein de stationnement électrique.....	162
Boîtier de fusibles haute intensité.....	233	Carillons avertisseurs de boîte de vitesses automatique.....	153
Accès au boîtier de fusibles haute intensité.....	233	Carillons avertisseurs de portes et de serrures.....	75
		Catalyseur.....	145
		Catalyseur – Dépannage.....	145
		Catalyseur – Dépannage.....	145
		Catalyseur – Témoins.....	145

Index

Ceintures de sécurité.....	45	Composants du nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu.....	301
Mode de blocage automatique.....	47	Composants du système de sécurité personnelle.....	52
Mode de blocage par inertie.....	47	Compte-tours.....	103
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	48	Conduite dans l'eau peu profonde.....	211
Changement d'un pneu crevé.....	312	Conduite dans la neige et sur la glace.....	210
Changement de la pile de la télécommande - LHD.....	68	Conduite économique.....	210
Changement de rapport manuel.....	149	Confidentialité des données.....	24
Charge d'un appareil.....	125	Configuration de l'ordinateur de bord.....	106
Chauffage		Connexion d'un appareil Bluetooth®.....	356
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	109	Connexion de votre téléphone.....	349
Cirage du véhicule.....	275	Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	317
Circuit de refroidissement à protection totale.....	221	Activation et désactivation du modem.....	317
Conduite lorsque le mode de protection totale est mis en fonction.....	221	Connexion de FordPass au modem.....	317
Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale.....	221	Qu'est-ce qu'un modem.....	317
Qu'est-ce que le circuit de refroidissement à protection totale.....	221	Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	317
Témoins du circuit de refroidissement à protection totale.....	222	Conseils de conduite.....	210
Circulation en direct.....	357	Conseils relatifs au bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	112
Activation et désactivation du dispositif de circulation en direct.....	357	Console centrale.....	128
La circulation en direct, de quoi s'agit-il?.....	357	Ouverture de la console centrale.....	128
Clés et télécommandes.....	66	Verrouillage de la console centrale.....	128
Climatisation		Contrat de licence de l'utilisateur final.....	423
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	109	Contrôle de stabilité.....	168
Commande de l'éclairage extérieur.....	90	Contrôle de stabilité – Dépannage.....	170
Commande du mode de conduite.....	182	Contrôle de stabilité – Dépannage.....	170
Commande du mode de conduite – Dépannage.....	186	Contrôle de stabilité – Messages d'information.....	170
Modes de conduite.....	184	Cotes uniformisées de qualité des pneus du ministère des Transports des États-Unis.....	279
Commande du mode de conduite – Dépannage.....	186	Coussins gonflables.....	53
Commande du mode de conduite – Foire aux questions.....	187	Système de détection d'occupation du siège passager avant.....	58
Commande du mode de conduite – Messages d'information.....	186	Couvre-plancher.....	212
Commande du mode de conduite – Témoins.....	186	Crevaillon	
Compatibilité électromagnétique.....	456	Voir : Changement d'un pneu crevé.....	312

D

Déclaration des défauts compromettant la sécurité au Canada.....	377
Déclaration des défauts compromettant la sécurité aux États-Unis.....	376
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	67
Définition d'une destination.....	358
Définition d'une destination avec un écran carte.....	358
Définition d'une destination avec un écran texte.....	358
Définition d'une destination avec une destination enregistrée.....	358
Définition d'une destination avec une destination prédictive.....	358
Définition d'une destination avec une destination récente.....	358
Définition d'une destination avec un point d'intérêt.....	358
Démarrage à distance.....	107
Démarrage du moteur.....	131
Démarrage d'un moteur à essence.....	131
Redémarrage du moteur après l'avoir arrêté.....	132
Démarrage et arrêt du moteur.....	130
Arrêt automatique du moteur.....	133
Arrêt du moteur.....	132
Démarrage du moteur.....	131
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage.....	134
Démarrage et arrêt du moteur – Dépannage.....	134
Démarrage et arrêt du moteur – Foire aux questions.....	136
Démarrage et arrêt du moteur – Messages d'information.....	135
Démarrage et arrêt du moteur – Témoins.....	134
Démarrage-secours du véhicule.....	215
Démarrage-secours du véhicule.....	216
Précautions relatives au démarrage-secours.....	215
Préparation du véhicule.....	216
Dépose et pose du panneau technique.....	235
Desserrage automatique du frein de stationnement électrique.....	162
Desserrage du frein de stationnement électrique si la batterie du véhicule est à plat.....	162
Desserrage manuel du frein de stationnement électrique.....	162
Détecteurs d'impact et témoin de coussin gonflable.....	61
Détection d'approche	
Voir : Activation et désactivation de l'éclairage d'accueil.....	93
Détermination des types de fusibles.....	233
Déverrouillage automatique.....	74
Activation et désactivation du déverrouillage automatique.....	74
Exigences relatives au déverrouillage automatique.....	74
Qu'est-ce que le déverrouillage automatique.....	74
Différentiel à glissement limité électronique.....	155
Direction assistée électrique.....	171
Fonctionnement de la direction assistée électrique.....	171
Précautions relatives à la direction assistée électrique.....	171
Direction – Dépannage.....	172
Direction – Messages d'information.....	172
Direction.....	171
Direction assistée électrique.....	171
Direction – Dépannage.....	172
Dispositifs de retenue pour enfants.....	37
Données sur la position des dispositifs de retenue pour enfants.....	37
Recommandation concernant les dispositifs de retenue pour enfants.....	38
Données d'appareil mobile.....	27
Données d'entretien.....	25
Données d'événement.....	25
Données des paramètres.....	26
Données de véhicule connecté.....	27
Données du système d'appel d'urgence.....	28

Index

E

Éclairage ambiant.....	97	Entretien.....	234
Activation et désactivation de l'éclairage ambiant.....	97	Ampoules extérieures.....	253
Éclairage extérieur.....	90	Ampoules intérieures.....	253
Feux de route automatiques.....	93	Batterie 12 volts.....	247
Feux extérieurs.....	92	Batterie 12 volts – Dépannage.....	250
Phares.....	90	Filtre à air du moteur.....	240
Phares automatiques.....	91	Huile moteur.....	238
Phares – Dépannage.....	91	Liquide de refroidissement.....	242
Éclairage intérieur – Dépannage.....	97	Entretien périodique.....	366
Éclairage intérieur – Foire aux questions.....	97	Environnement	29
Éclairage intérieur.....	96	Envoi et réception d'un message texte.....	352
Éclairage ambiant.....	97	Équipement de communication mobile.....	422
Éclairage intérieur – Dépannage.....	97	Erreur de verrouillage.....	75
Fonction d'éclairage intérieur.....	96	Activation et désactivation de la fonction d'erreur de verrouillage.....	75
Écran d'accueil.....	332	Limites de la fonction d'erreur de verrouillage.....	75
Écran d'information sur demande.....	334	Qu'est-ce que la fonction d'erreur de verrouillage.....	75
Écran du système d'information et de divertissement.....	332	Essuie-glaces automatiques.....	85
Écran du tableau de bord.....	105	Que sont les essuie-glaces automatiques.....	85
Écrous de roue.....	314	Réglage de la sensibilité du capteur de pluie.....	86
Emplacement de l'étiquette de pneus.....	279	Réglages des essuie-glaces automatiques.....	85
Emplacement de la caméra de marche arrière.....	177	Essuie-glaces.....	85
Emplacement de la prise de courant.....	126	Activation et désactivation des essuie-glaces de pare-brise.....	85
Emplacement des capteurs du système d'assistance pré-collision.....	198	Précautions relatives aux essuie-glaces.....	85
Emplacement des étiquettes d'homologation de sécurité du véhicule.....	205	Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage.....	89
Emplacement des ports USB.....	124	Essuie-glaces et lave-glaces – Foire aux questions.....	89
Emplacement du nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu.....	300	Essuie-glaces et lave-glaces – Témoins.....	89
Emplacement du réservoir de liquide de frein.....	156	Essuie-glaces et lave-glaces.....	85
Enfants et coussins gonflables.....	58	Essuie-glaces.....	85
Entrée sans clé.....	78	Essuie-glaces automatiques.....	85
Entreposage du véhicule.....	277	Essuie-glaces et lave-glaces – Dépannage.....	89
Entretien des pneus.....	291	Lave-glaces.....	87
Entretien du véhicule.....	269	Étiquettes de certification de fréquence radio.....	378
Nettoyage de l'extérieur.....	270	Antennes.....	378
Nettoyage de l'habitacle.....	272		

Index

Capteur du système de surveillance de la pression des pneus.....	409
Clé codée.....	388
Module d'émetteur-récepteur radio.....	396
Module de commande sur carrosserie.....	378
Module de régulateur de vitesse.....	382
SYNC.....	400
Unité de commande télématique.....	406
Exécution de la réinitialisation du système.....	363
Exigences relatives à Alexa intégré.....	347
Exigences relatives au véhicule connecté.....	317
Exigences relatives aux appels d'urgence.....	64
F	
Feux de route automatiques.....	93
Activation et désactivation des feux de route automatiques.....	95
Contournement des feux de route automatiques.....	95
Exigences relatives aux feux de route automatiques.....	94
Fonctionnement des feux de route automatiques.....	93
Limitations de feux de route automatiques.....	95
Précautions relatives aux feux de route automatiques.....	94
Témoins de feux de route automatiques.....	95
Feux extérieurs.....	92
Activation et désactivation de l'éclairage d'accueil.....	93
Activation et désactivation des clignotants.....	92
Activation et désactivation des feux de jour.....	92
Avertissement sonore de feux extérieurs allumés.....	93
Témoins de feux extérieurs.....	93
Filtre à air du moteur.....	240
Filtre à air du moteur – Messages d'information.....	242
Remplacement du filtre à air	240
Fonction d'éclairage intérieur.....	96
Activation et désactivation de la fonction d'éclairage intérieur.....	96
Qu'est-ce que la fonction d'éclairage intérieur.....	96
Fonction de rebond des glaces.....	99
Neutralisation de la fonction de rebond des glaces.....	99
Qu'est-ce que la fonction de rebond des glaces.....	99
Fonctionnement de l'aide au démarrage en côte.....	164
Fonctionnement de l'alerte conducteur.....	202
Fonctionnement de l'antipatinage.....	167
Fonctionnement de l'assistance pré-collision.....	194
Fonctionnement de la commande du mode de conduite.....	182
Fonctionnement de la fonction Assistance 911.....	64
Fonctionnement de la fonction de retenue automatique.....	165
Fonctionnement des coussins gonflables avant.....	53
Fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....	54
Fonctionnement des protège-genoux.....	54
Fonctionnement du contrôle de stabilité.....	168
Fonctionnement du système de maintien de voie.....	188
Fonctionnement du système de sécurité personnelle.....	52
Fonctionnement du système Safety Canopy™.....	55
Ford Performance.....	13
Freinage après collision.....	218
Freinage d'urgence automatique.....	199
Activation et désactivation du freinage d'urgence automatique.....	199
Qu'est-ce que le freinage d'urgence automatique.....	199
Freinage en cas d'accélérateur coincé.....	156

Index

Frein de stationnement électrique – Dépannage.....	162
Frein de stationnement électrique – Messages d'information.....	163
Frein de stationnement électrique – Témoins.....	162
Frein de stationnement électrique.....	161
Frein de stationnement électrique – Dépannage.....	162
Freins antiblocage.....	156
Limitations du système de freinage antiblocage.....	156
Témoins du système de freinage antiblocage.....	156
Freins – Dépannage.....	158
Freins – Foire aux questions.....	160
Freins – Messages d'information.....	159
Freins – Témoins.....	158
Freins.....	156
Freins antiblocage.....	156
Freins – Dépannage.....	158
Fusibles – Dépannage.....	233
Fusibles – Foire aux questions.....	233
Fusibles.....	224
Boîtier de fusibles du compartiment moteur.....	224
Boîtier de fusibles du module de commande sur carrosserie.....	229
Boîtier de fusibles haute intensité.....	233
Boîtier de raccordement batterie.....	228
Fusibles – Dépannage.....	233

G

Glaces.....	98
Fonction de rebond des glaces.....	99
Ouverture centralisée.....	99
Glossaire des icônes Voir : Glossaire des symboles.....	18
Glossaire des symboles.....	18
Gonflage des pneus.....	291
Guidage d'itinéraire.....	359
Annulation du guidage d'itinéraire.....	359
Réglage du volume des messages de guidage.....	359

H

Huile moteur.....	238
Ajout d'huile moteur.....	238
Aperçu de la jauge d'huile moteur.....	238
Indicateur Intelligent Oil-Life Monitor.....	239
Quantités et spécifications de l'huile moteur.....	239
Réinitialisation du rappel de vidange d'huile.....	239
Vérification du niveau d'huile moteur.....	238

I

Icônes Voir : Glossaire des symboles.....	18
Identification du bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	109
Identification du véhicule.....	316
Numéro d'identification du véhicule.....	316
Indicateur de vitesse.....	103
Indicateurs auxiliaires.....	342
Indicateurs de la mise à jour du logiciel.....	362
Informations client.....	375
Étiquettes de certification de fréquence radio.....	378
Inspection de l'usure des pneus.....	292
Inspection des pneus pour vérifier la présence de dommages.....	293
Installation de dispositifs de retenue pour enfants.....	38
Utilisation des ceintures de sécurité.....	38
Utilisation des sangles de retenue.....	41
Interaction vocale.....	345
Service d'assistance Ford.....	345
Introduction.....	16

J

Jauge de carburant.....	104
Emplacement de la trappe de remplissage de carburant.....	104
Limitations de la jauge de carburant.....	104
Qu'est-ce que l'autonomie.....	104
Qu'est-ce que la jauge de carburant.....	104

Index

Qu'est-ce que le rappel de bas niveau de carburant.....	104
L	
Lave-glaces	
Voir : Essuie-glaces et lave-glaces.....	85
Lave-glaces.....	87
Activation et désactivation du balayage supplémentaire.....	87
Ajout de liquide de lave-glace.....	88
Précautions relatives aux lave-glaces.....	87
Spécification du liquide de lave-glace.....	88
Utilisation du lave-glace de pare-brise.....	87
Lecture multimédia avec Bluetooth®.....	356
Lecture multimédia avec port USB.....	124
Le nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu, de quoi s'agit-il?.....	300
Lignes de guidage de la caméra de marche arrière.....	177
Limitations de l'alerte conducteur.....	203
Limitations de l'assistance pré-collision.....	196
Limitations de l'entrée sans clé.....	78
Limitations de la télécommande.....	66
Limitations des appels d'urgence.....	65
Limitations du système de maintien de voie.....	189
Limitations du système de surveillance de la pression des pneus.....	308
Limitations du véhicule connecté.....	317
Liquide de refroidissement.....	242
Ajout de liquide de refroidissement.....	243
Gestion de la température de liquide de refroidissement.....	245
Liquide de refroidissement – Messages d'information.....	247
Liquide de refroidissement – Témoins.....	246
Quantités et spécifications du circuit de refroidissement.....	246
Vérification du niveau du liquide de refroidissement.....	242
Vidange du liquide de refroidissement.....	244
Localisation de l'entonnoir à carburant.....	139
Localisation de votre véhicule.....	68
Localisation du filtre à air d'habitacle.....	115
M	
Ma Mustang.....	336
Track Apps.....	337
Mention de droits d'auteur de logiciels tiers.....	378
Menu d'assistance conducteur.....	334
Menu du téléphone.....	349
Mise à jour à distance	
Voir : Mises à jour logicielles du véhicule.....	360
Voir : Réglages de mise à jour du logiciel.....	361
Mise à jour du logiciel	
Voir : Mises à jour logicielles du véhicule.....	360
Voir : Réglages de mise à jour du logiciel.....	361
Mise au rebut des coussins gonflables.....	63
Mises à jour cartographiques du système de navigation.....	357
Mises à jour du système	
Voir : Mises à jour logicielles du véhicule.....	360
Voir : Réglages de mise à jour du logiciel.....	361
Mises à jour logicielles du véhicule.....	360
Mode automatique.....	111
Activation et désactivation du mode AUTO.....	111
Activation et désactivation du mode double.....	112
Témoins de mode automatique.....	111
Mode d'aide.....	190
Fonctionnement de la fonction d'aide.....	190
Qu'est-ce que le mode d'aide.....	190
Mode d'alerte et d'aide.....	191
Fonctionnement de la fonction d'alerte et d'aide.....	191
Qu'est-ce que le mode d'alerte et d'aide.....	191

Index

Mode d'alerte.....	190
Fonctionnement de la fonction d'alerte.....	190
Qu'est-ce que le mode d'alerte.....	190
Mode de blocage automatique.....	47
Activation du mode de blocage automatique.....	47
Désactivation du mode de blocage automatique.....	48
Qu'est-ce que le mode de blocage automatique.....	47
Utilisation du mode de blocage automatique.....	47
Mode de blocage par inertie.....	47
Fonctionnement du mode de blocage par inertie.....	47
Qu'est-ce que le mode de blocage par inertie.....	47
Mode de conduite personnalisé.....	343
Mode de position de point mort temporaire.....	150
Modes de conduite.....	184
Glissant.....	185
Normal.....	185
Personnalisé.....	184
Piste.....	185
Piste d'accélération.....	184
Sport.....	185
MyColor.....	344

N

Navigation connectée.....	357
Navigation.....	357
Circulation en direct.....	357
Définition d'une destination.....	358
Guidage d'itinéraire.....	359
Points de passage.....	358
Réglage de la carte.....	357
Nécessaire de gonflage de pneu à usage temporaire	300
Nettoyage de l'extérieur.....	270
Nettoyage de bandes ou de graphiques.....	271
Nettoyage de glaces et de balais d'essuie-glace.....	270
Nettoyage de roues.....	271

Nettoyage des capteurs et des objectifs de caméra.....	272
Nettoyage des feux arrière et des phares.....	270
Nettoyage du chrome, de l'aluminium ou de l'acier inoxydable.....	270
Nettoyage du compartiment moteur.....	271
Nettoyage du soubassement.....	272
Précautions relatives au nettoyage de l'extérieur.....	270
Nettoyage de l'habitacle.....	272
Nettoyage de la fenêtre de suspension intérieure.....	274
Nettoyage des ceintures de sécurité.....	274
Nettoyage des écrans.....	272
Nettoyage des tapis de sol et moquettes.....	274
Nettoyage de vide-poches.....	274
Nettoyage du cuir.....	273
Nettoyage du plastique.....	272
Nettoyage du tableau de bord.....	272
Nettoyage du tissu.....	273
Nettoyage du vinyle.....	273
Norme d'émission.....	452
Nous contacter.....	14
Numéro d'identification du véhicule.....	316
Aperçu du numéro d'identification du véhicule.....	316
Localisation du numéro d'identification du véhicule.....	316

O

Options uniques d'exportation.....	453
Ordinateur de bord.....	106
Orientation de l'écoulement de l'air.....	111
OTA	
Voir : Mises à jour logicielles du véhicule.....	360
Voir : Réglages de mise à jour du logiciel.....	361
Ouverture centralisée.....	99
Activation et désactivation de l'ouverture de toutes les glaces.....	99
Qu'est-ce que l'ouverture centralisée.....	99
Utilisation de l'ouverture de toutes les glaces.....	99

Index

Ouverture d'une session dans votre compte.....	347
Ouverture des portes depuis l'extérieur du véhicule.....	73
Double verrouillage des portes à l'aide de la télécommande.....	73
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide de la télécommande.....	73
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du panneton de clé.....	73
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....	74
Ouverture des portes depuis l'intérieur du véhicule.....	74
Verrouillage et déverrouillage des portes à l'aide du verrouillage centralisé.....	74
Ouverture et fermeture des glaces.....	98
Ouverture et fermeture du capot.....	234

P

Panne de carburant.....	140
Ajout de carburant à partir d'un réservoir de carburant portable.....	140
Remplissage d'un réservoir de carburant portable.....	140
Paramètres d'Alexa intégré.....	348
Paramètres de la caméra de marche arrière.....	178
Activation et désactivation de la temporisation de la caméra de marche arrière.....	179
Zoom avant et arrière de la caméra de marche arrière.....	178
Paramètres du point d'accès du véhicule.....	320
Paramètres du système d'alarme antivol.....	81
Activation ou désactivation de la demande de sortie.....	81
La demande de sortie, de quoi s'agit-il?.....	81
Les niveaux de sécurité de l'alarme, de quoi s'agit-il?.....	81
Réglage du niveau de sécurité de l'alarme.....	81
Perchlorate.....	421

Perforation	
Voir : Changement d'un pneu crevé.....	312
Permutation des pneus.....	298
Personal Safety System™.....	52
Personnalisation de l'affichage du tableau de bord.....	105
Phares automatiques.....	91
Que sont les phares automatiques.....	91
Réglages des phares automatiques.....	91
Phares – Dépannage.....	91
Phares – Foire aux questions.....	91
Phares.....	90
Activation et désactivation du délai d'extinction des phares.....	90
Témoins de phares.....	90
Utilisation des feux de route.....	90
Pièces de rechange recommandées.....	421
Pièces Motorcraft.....	255
Point d'accès du véhicule – Dépannage.....	321
Point d'accès du véhicule – Foire aux questions.....	321
Point d'accès du véhicule.....	320
Point d'accès du véhicule – Dépannage.....	321
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....	36
Emplacement des points d'ancrage des sangles des dispositifs de retenue pour enfants.....	37
Que sont les points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....	36
Points de passage.....	358
Ajout de point de passage.....	358
Modification de points de passage.....	359
Porte-gobelets.....	128
Précautions relatives aux porte-gobelets.....	128
Porte-lunettes.....	129
Emplacement du porte-lunettes.....	129
Portes et serrures – Dépannage.....	75
Portes et serrures – Foire aux questions.....	77
Portes et serrures – Messages d'information.....	76
Portes et serrures – Témoins.....	75

Index

Portes et serrures.....	73	Précautions relatives à la caméra de	
Déverrouillage automatique.....	74	marche arrière.....	177
Erreur de verrouillage.....	75	Précautions relatives à la prise de	
Ouverture des portes depuis l'extérieur du		courant.....	126
véhicule.....	73	Précautions relatives à la traction d'une	
Ouverture des portes depuis l'intérieur du		remorque.....	209
véhicule.....	74	Précautions relatives au carburant et au	
Portes et serrures – Dépannage.....	75	ravitaillement.....	138
Verrouillage automatique.....	75	Précautions relatives au	
Ports USB.....	124	catalyseur.....	145
Positions assises appropriées.....	116	Précautions relatives au démarrage et	
Positions de la boîte de vitesses		à l'arrêt du moteur.....	130
automatique.....	147	Précautions relatives au nécessaire de	
Marche arrière (R).....	148	façonnage de carrosserie.....	276
Marche avant (D).....	148	Précautions relatives au nécessaire de	
Mode manuel (M).....	148	gonflage et d'obturation de	
Passage des rapports.....	147	pneu.....	300
Point mort (N).....	148	Précautions relatives au rétroviseur	
Précautions relatives à la boîte de vitesses		intérieur.....	101
automatique.....	147	Précautions relatives au système	
Stationnement (P).....	147	d'ouvre-porte de garage et	
Témoins de position de la boîte de vitesses		fréquences.....	119
automatique.....	148	Précautions relatives au système de	
Power-Up		surveillance de la pression des	
Voir : Mises à jour logicielles du		pneus.....	308
véhicule.....	360	Précautions relatives au	
Voir : Réglages de mise à jour du logiciel.....	361	téléphone.....	349
Précautions à l'égard des ceintures de		Précautions relatives au transport de	
sécurité.....	45	charges.....	204
Précautions à l'égard des sièges		Précautions relatives aux coussins	
avant.....	116	gonflables.....	56
Précautions à prendre par temps		Précautions relatives aux freins.....	156
froid.....	210	Précautions relatives aux fusibles.....	224
Précautions du système de maintien de		Préparation du véhicule pour	
voie.....	188	l'entreposage.....	277
Précautions pour l'entretien.....	234	Présentation du système d'ouvre-porte	
Précautions pour la sécurité des		de garage.....	119
enfants.....	35	Présentation du système de surveillance	
Précautions pour le remorquage du		de la pression des pneus.....	307
véhicule.....	223	Prise de courant.....	126
Précautions relatives à l'aide au		Produits de nettoyage.....	269
démarrage en côte.....	164	Programmation de la	
Précautions relatives à l'aide au		télécommande.....	70
stationnement.....	173	Programmation du système	
Précautions relatives à l'alerte		d'ouvre-porte de garage.....	120
conducteur.....	202	Programme Auto Line du Better	
Précautions relatives à l'assistance		Business Bureau.....	375
pré-collision.....	195		

Index

Programme de médiation et d'arbitrage.....	376
Protection de l'environnement.....	29

Q

Qu'est-ce qu'Alexa intégré.....	347
Qu'est-ce qu'un véhicule connecté.....	317
Qu'est-ce que l'aide au démarrage en côte.....	164
Qu'est-ce que l'alerte conducteur.....	202
Qu'est-ce que l'antipatinage.....	167
Qu'est-ce que l'assistance pré-collision.....	194
Qu'est-ce que l'entrée sans clé.....	78
Qu'est-ce que la caméra de marche arrière.....	177
Qu'est-ce que la commande du mode de conduite.....	182
Qu'est-ce que la fonction Assistance 911.....	64
Qu'est-ce que la prise de courant.....	126
Qu'est-ce que la sonde de température de liquide de refroidissement.....	104
Qu'est-ce que le catalyseur.....	145
Qu'est-ce que le différentiel à glissement limité électronique.....	155
Qu'est-ce que le filtre à air d'habitacle.....	115
Qu'est-ce que le frein de stationnement électrique.....	161
Qu'est-ce que le poids maximal autorisé à l'essieu.....	205
Qu'est-ce que le poids total autorisé en charge.....	205
Qu'est-ce que le poids total roulant autorisé.....	205
Qu'est-ce que le régulateur de vitesse.....	180
Qu'est-ce que le système de maintien de voie.....	188
Qu'est-ce que le système de sécurité personnelle.....	52
Qu'est-ce que le système de surveillance de la pression des pneus.....	307
Qualité de l'air intérieur.....	115
Qualité du carburant.....	139
Sélection du carburant approprié.....	139

Quantités et spécifications de l'huile pour boîte de vitesses automatique.....	153
Quitter la position de stationnement (P) à l'arrêt.....	151

R

Rabattement des rétroviseurs extérieurs.....	102
Radio AM-FM.....	323
Limites de la radio AM-FM.....	323
Sélection d'une station de radio AM/FM.....	324
Radio numérique.....	324
Activation et désactivation de la radio numérique.....	325
Fonctionnement de la radio numérique.....	324
Limitations de la radio numérique.....	325
Qu'est-ce que la radio numérique.....	324
Témoins de la radio numérique.....	325
Radio par satellite.....	326
Emplacement du numéro d'identification de la radio par satellite.....	326
Limites de la radio par satellite.....	326
Qu'est-ce que la radio par satellite.....	326
Réglages de la radio par satellite.....	327
Sélection d'un canal.....	326
Rallonges de ceinture de sécurité.....	51
Rangement.....	128
Boîte à gants.....	128
Console centrale.....	128
Porte-gobelets.....	128
Porte-lunettes.....	129
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité.....	48
Activation et désactivation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	50
Avertissements sonores de rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	49
Fonctionnement du rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	48
Témoins de rappel de bouclage de ceinture de sécurité.....	48
Ravitaillement.....	141
Présentation du système de ravitaillement.....	141

Index

Ravitaillement de votre véhicule.....	141	Réinitialisation de l'ordinateur de bord.....	106
Recherche visuelle.....	30	Réinitialisation du système du véhicule.....	363
Redémarrage de l'écran du système d'information et de divertissement.....	335	Remorquage à plat	
Réfrigérant du système de climatisation.....	113	Voir : Remorquage occasionnel du véhicule.....	223
Réglage approprié du siège conducteur et du siège passager avant.....	57	Remorquage avec plateforme	
Réglage d'un point d'accès du véhicule.....	320	Voir : Remorquage occasionnel du véhicule.....	223
Réglage de la carte.....	357	Remorquage d'urgence.....	223
Changement du format de carte.....	357	Remorquage de récupération.....	219
Zoom avant et arrière de la carte.....	357	Accès au point de remorquage avant.....	219
Réglage de la date et de l'heure.....	323	Emplacement de l'œillet de remorquage.....	220
Réglage de la luminosité du tableau de bord.....	96	Installation de l'œillet de remorquage.....	220
Réglage de la température.....	111	Remorquage du véhicule.....	223
Réglage de la vitesse du moteur de ventilateur d'habitacle.....	110	Remorquage les quatre roues au sol	
Réglage de la vitesse du régulateur de vitesse.....	180	Voir : Remorquage occasionnel du véhicule.....	223
Réglage de présélection.....	323	Remorquage neutre	
Réglage des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	48	Voir : Remorquage occasionnel du véhicule.....	223
Réglage des paramètres de son.....	323	Remorquage occasionnel du véhicule.....	223
Réglage des phares.....	252	Remplacement d'une roue.....	312
Réglage des phares		Remplacement d'une télécommande ou d'une clé perdue.....	70
Voir : Réglage des phares.....	252	Remplacement des balais d'essuie-glace avant.....	86
Réglage des rétroviseurs extérieurs.....	102	Remplacement des pneus.....	287
Réglage du volant de direction.....	84	Remplacement du filtre à air d'habitacle.....	115
Réglage du volume.....	323	Renseignements généraux relatifs à l'entretien.....	369
Réglages de l'entrée sans clé.....	78	Renseignements sur la garantie.....	454
Réglages de mise à jour du logiciel.....	361	Renseignements sur le flanc du pneu.....	281
Réglages de véhicule connecté.....	318	Renseignements sur les collisions et les pannes.....	213
Réglages du système de démarrage à distance.....	107	Arrêt automatique du moteur en cas de collision.....	219
Réglages du système de maintien de voie.....	190	Circuit de refroidissement à protection totale.....	221
Réglages.....	334	Démarrage-secours du véhicule.....	215
Règlement de la Federal Highway Administration.....	423	Remorquage de récupération.....	219
Régulateur de vitesse.....	180	Système d'alerte après une collision.....	218
Régulateur de vitesse			
Voir : Régulateur de vitesse.....	180		
Rehausseurs.....	42		

Index

Renseignements sur les roues et les pneus.....	279
Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	275
Reprise de la vitesse programmée.....	181
Retenue automatique.....	165
Retour automatique à la position de stationnement (P).....	151
Retrait du panneton de clé.....	67
Rétroviseur intérieur à électrochrome.....	101
Limitations du rétroviseur intérieur à électrochrome.....	101
Qu'est-ce que le rétroviseur intérieur à électrochrome.....	101
Rétroviseur intérieur.....	101
Rétroviseur intérieur à électrochrome.....	101
Rétroviseurs extérieurs.....	102
Rodage.....	210
Rodage Voir : Rodage.....	210
S	
Sécurité – Dépannage.....	82
Sécurité – Foire aux questions.....	83
Sécurité – Messages d'information.....	82
Sécurité enfants.....	35
Dispositifs de retenue pour enfants.....	37
Installation de dispositifs de retenue pour enfants.....	38
Points d'ancrage des dispositifs de retenue pour enfants.....	36
Sécurité.....	80
Alarme antivol.....	80
Paramètres du système d'alarme antivol.....	81
Sécurité – Dépannage.....	82
Système antivol passif.....	80
Sélection d'un mode de conduite.....	182
Serrage du frein de stationnement électrique en situation d'urgence.....	161
Serrage du frein de stationnement électrique.....	161
Serrure de capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	234
Service d'assistance Ford.....	345
Réglages du service d'assistance Ford.....	345
Service d'assistance Ford – Foire aux questions.....	345
Utilisation du service d'assistance Ford.....	345
Sièges à commande manuelle.....	117
Déplacement du siège vers l'avant et vers l'arrière.....	117
Réglage de l'appui-tête.....	117
Réglage de la hauteur du siège.....	118
Réglage du dossier de siège.....	117
Sièges avant.....	116
Sièges à commande manuelle.....	117
Spécification du liquide de frein.....	157
Spécifications du moteur.....	254
Spécifications du véhicule.....	254
Surveillance de la somnolence Voir : Alerte conducteur.....	202
SVT.....	13
Symboles utilisés sur le véhicule.....	18
Symboles utilisés sur votre tableau de bord.....	20
Système antivol passif.....	80
Fonctionnement du système antivol passif.....	80
Qu'est-ce que le système antivol passif.....	80
Système audio – Dépannage.....	328
Système audio – Messages d'information.....	328
Système audio – Précautions.....	322
Système audio.....	322
Radio AM-FM.....	323
Radio numérique.....	324
Radio par satellite.....	326
Système audio – Dépannage.....	328
Système d'alerte après une collision.....	218
Désactivation du système d'alerte après une collision.....	218
Fonctionnement du système d'alerte après une collision.....	218
Limitations du système d'alerte après une collision.....	218
Qu'est-ce que le système d'alerte après une collision.....	218

Index

Système d'ouvre-porte de garage.....	119
Système de détection d'occupation du siège passager avant.....	58
Fonctionnement du système de détection d'occupation du siège passager avant.....	58
Le système de détection d'occupation du siège passager avant, de quoi s'agit-il?.....	58
Précautions relatives au système de détection d'occupation du siège passager avant.....	60
Témoins du système de détection d'occupation du siège passager avant.....	61
Système de maintien de voie – Dépannage.....	192
Système de maintien de voie – Foire aux questions.....	193
Système de maintien de voie – Messages d'information.....	192
Système de maintien de voie.....	188
Mode d'aide.....	190
Mode d'alerte.....	190
Mode d'alerte et d'aide.....	191
Système de maintien de voie – Dépannage.....	192
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage.....	309
Système de surveillance de la pression des pneus – Messages d'information.....	311
Système de surveillance de la pression des pneus – Témoins.....	309
Système de surveillance de la pression des pneus.....	307
Système de surveillance de la pression des pneus – Dépannage.....	309
T	
Team RS.....	13
Téléphone.....	349
Témoin d'antipatinage.....	167
Témoin de contrôle de stabilité.....	169
Témoin de proximité.....	198
Activation et désactivation des témoins de proximité.....	199
Qu'est-ce que le témoin de proximité.....	198
Témoin d'indication de proximité.....	199
Témoins d'aide au stationnement.....	175
Témoins d'alerte conducteur.....	203
Témoins de régulateur de vitesse.....	181
Témoins de retenue automatique.....	166
Témoins du système de maintien de voie.....	191
Terminologie du pneu.....	286
Thème de l'écran du tableau de bord.....	344
Track Apps.....	337
Aperçu de Track Apps.....	337
Chronomètre d'accélération.....	338
Chronomètre tour.....	339
Commande de lancement.....	341
Performance des freins.....	338
Précautions relatives à l'utilisation de Track Apps.....	337
Témoin de changement de vitesse de performance.....	339
Verrouillage des freins avant.....	340
Traction d'une remorque.....	209
Transport de charges.....	204
Transport du véhicule.....	220
Trousses de carrosserie.....	276
U	
Utilisation d'Alexa intégré.....	347
Utilisation de cette publication.....	17
Utilisation de glaces à ouverture partielle.....	100
Utilisation de l'entrée sans clé.....	79
Utilisation de la fonction de retenue automatique.....	165
Utilisation de la télécommande.....	66
Utilisation de pneus d'été.....	290
Utilisation des commandes de l'écran du tableau de bord.....	105
Utilisation du démarrage à distance.....	107
Utilisation du mode Valet.....	71
Utilisation du nécessaire de gonflage et d'obturation de pneu.....	301
Utilisation sur circuit.....	256

V

Véhicule connecté – Dépannage.....	318
Véhicule connecté – Foire aux questions.....	318
Véhicule connecté.....	317
Connexion du véhicule à un réseau mobile.....	317
Véhicule connecté – Dépannage.....	318
Ventilation	
Voir : Bloc de commande de chauffage et de climatisation.....	109
Vérification de la pression des pneus.....	291
Vérification des balais d'essuie-glace.....	86
Vérification des ceintures de sécurité.....	50
Vérification des corps de valve de roue.....	298
Vérification du niveau de liquide de frein.....	157
Verrou du capot	
Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	234
Verrouillage automatique.....	75
Exigences relatives au verrouillage automatique.....	75
Qu'est-ce que le verrouillage automatique.....	75
Volant de direction.....	84

W

Wi Fi	
Voir : Connexion du véhicule à un réseau Wi-Fi.....	317

